par Adrien Baillet

$485

Cabinet

cc/15

(Baillet) Auteurs
U3 542.149

Barbier I, 340
Besterman I, 130.
First edition of the first French publication of this kind.

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/auteursdeguisezs00bail

AUTEURS DEGUISEZ.

SOUS DES NOMS ETRANGERS; Empruntez, Suppoſez, Feints à plaiſir, Chiffrez, Renverſez, Retournez, ou Changez d'une Langue en une autre.

A PARIS,
Chez ANTOINE DEZALLIER, ruë S. Jacques, à la Couronne d'or.

M. DC. XC.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AU LECTEUR.

LA nature de l'Ouvrage que je vous présente demandoit que vous fussiez averti dans le titre qu'il s'agit non seulement du Déguisement, mais encore de la *Découverte* des Auteurs cachez. Cette persuasion m'avoit porté d'abord à luy donner pour titre, *Découverte d'Auteurs déguisez*. Mais craignant que ce qui ne me plaisoit pas ne vinst à vous déplaire, & souhaitant que vous fussiez content de moi jusqu'aux moindres choses, j'ay fait prier quelques per

ſonnes intelligentes de vouloir me changer mon mot de *Découverte*, & de m'en fournir un qui fuſt de meilleur uſage pour exprimer ma penſée. On comprit aiſément ce que je demandois, mais on ne put me l'accorder, & on s'excuſa ſur la diſette de noſtre Langue, qui ne s'accommode ni de *découvrement* comme au ſiecle paſſé; ni de *révelation*, ni d'*apocalypſe*, termes qu'elle a empruntez des Latins & des Grecs pour d'autres uſages. J'ay donc retranché le mot de *Découverte*, mais je ne luy en ai point ſubſtitué d'autre, parce qu'il ne me reſtoit que des expreſſions figurées qui ne valent rien pour les perſonnes de

v. g. Pſeudonymes Démaſquez, &c.

bon gouſt. Ce ſcrupule ne regarde que le Titre qui a coûtume de frapper d'abord l'imagination de vos ſemblables, & qui les prévient ſouvent pour ou contre un Auteur. Mais j'ay crû que vous ſouffririez plus volontiers le mot de *découverte* dans le corps de l'Ouvrage où il s'eſt gliſſé, quoy que rarement : ſoit parce qu'il y ſauve les periphraſes, ſoit parce qu'il y forme un ſens moins impropre. Monſieur Placcius au merite duquel je feray juſtice en toute rencontre, ayant jugé à propos de rendre publique une converſation ſecrete que j'avois euë avec Monſieur Lipſtorpius qui m'avoit engagé

Invit. amic. ad Magliabecch. & alios p. 27. 29.

de ſa part à luy faire voir ce que j'avois ſur les Auteurs déguiſez, a expoſé au jour le titre d'*Elenchus Apocalypticus Script. Cryptonym. &c.* que j'avois mis à la teſte d'un Ouvrage composé en Latin depuis environ douze ans. Quoy que ce titre fuſt plus tolerable en Latin qu'il ne ſeroit en François, j'aurois maintenant quelque confuſion de le reconnoître, quand meſme il ſeroit queſtion de publier cet Ouvrage que je prétens anéantir tant pour ſes imperfections, que parce que je l'ay écrit en une Langue qui ſemble devenir de plus en plus étrangere en France.

Je reſerve à vous informer

plus au long de ma conduite dans une Préface que j'eſpere mettre à la teſte du Recueil François des Auteurs déguiſez. Quant au Traité que je vous donne preſentement, il n'a pas beſoin d'autre Preface que la Table des Chapitres. Je prens ſeulement la liberté de vous dire que ſi j'ay parlé quelquefois du changement des noms dans des perſonnes qui n'ont pas été Auteurs, ç'a été par la neceſſité de prouver le particulier par le general. Je n'en excepte pas même les Chapitres XIII. & XIV. de la troiſiéme Partie de ce Traité, où j'ay été obligé d'entrer dans un aſſez ample détail des noms vulgaires défigurez par

vers de cette pratique en general. 16

CHAP. III. *Usage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre son nom au commencement du texte ou dans le titre du livre. Difference des Anonymes, des Plagiaires, & des Imposteurs, d'avec les Pseudonymes.* 23

CHAP. IV. *L'usage de changer son nom devenu trop frequent dans les derniers temps; cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissez. Dans quelles Personnes, & dans quelles Professions ces abus ont esté tolerez plus volontiers.* 37

CHAP. V. *Des rencontres où l'usage de changer son nom estant indifferent de luy-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.* 45

CHAP. VI. *Ce qu'il y a de permis, & ce qu'il y a de défendu par les Loix seculieres & les Ordonnances des Princes touchant le changemnt*

des noms. 53

CHAP. VII. *Le changement ou la supposition des noms défenduë aux Auteurs des livres en particulier par les Loix Ecclesiastiques & Seculieres. Reglement ou Decret du Concile de Trente sur ce sujet. Edits de nos Rois sur le même sujet. Du peu d'execution de ces Edits & du Decret du Concile.* 61

SECONDE PARTIE.

Des Motifs que les Auteurs ont eus, ou pu avoir, pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

CHAP. I. *DEs motifs ou raisons de changer son nom en general.* 86

CHAP. II. Premier Motif. *L'Amour de l'Antiquité profane qui a porté divers Auteurs Pseudonymes à quitter leur nom pour en*

prendre ſelon l'uſage de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome. 89

CHAP. III. Second Motif. *La Prudence qui a porté les Auteurs à ſe cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins ſans eſtre reconnus.* 107

CHAP. IV. Troiſiéme Motif. *La crainte de tomber dans quelque diſgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adverſaires qui ont le credit & l'autorité en main.* 116

CHAP. V. Quatriéme Motif. *La Honte que l'on a de produire ou de publier quelque choſe qui ne ſeroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la profeſſion qu'on exerce: & la Confuſion qui pourroit revenir des écrits, du ſuccés deſquels on a quelque raiſon de ſe défier.* 126

CHAP. VI. Cinquiéme Motif. *La fantaiſie de cacher la baſſeſſe de ſa naiſſance ou de ſa condition: & celle de rehauſſer quelquefois ſa qualité.* 138

CHAP. VII. Sixiéme Motif. *Le desir d'oster l'idée que pourroit donner un nom qui ne seroit pas d'une signification heureuse, ou qui n'auroit pas un son assez agreable à l'oreille.* 152
CHAP. VIII. Septiéme Motif. *Le dessein de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroistre nouveau, ou dont le succés seroit incertain.* 171
CHAP. IX. Huitiéme Motif. *La Modestie dans ceux qui ne cherchent pas à paroistre par leurs livres; qui se soucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume; & qui negligent de recueillir les fruits passagers de leurs travaux. Exemple particulier de Salvien de Marseille.* 177
CHAP. X. Neuviéme Motif. *La Pieté de ceux qui veulent laisser des marques exterieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.* 201
CHAP. XI. Dixiéme Motif. *La*

Fourbe & l'Imposture pour seduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface ; & pour abuser de la bonne foy des autres. 204

CHAP. XII. Onziéme Motif. *La Vanité qui donne quelquefois le change à la Modestie, lors qu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs écrits.* 215

Douziéme Motif. *La Médisance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise.* 217

Treiziéme Motif. *L'Impieté & le Libertinage.* ibid.

Quatorziéme Motif. *Le mouvement d'une pure gayeté de cœur.* 218

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les Manieres differentes dont les Auteurs ont usé dans ce changement.

CHAP. I. PRemiere Maniere. *Changer son nom de famille en celuy de quelque lieu.* 1. *En celuy du Pays natal.* 2. *En celuy du lieu de la Demeure.* 3. *En celuy d'un Fief ou Seigneurie.* 4. *En celuy du lieu du Benefice qu'on possede.* 219

CHAP. II. Seconde Maniere. *Prendre le nom d'Autruy pour se déguiser sans faire injure à la personne dont on l'emprunte.* 2. *Défense de cette pratique contre un Auteur déguisé sous le nom de P. Aurelius.* 3. *Emprunter des noms heureux, des noms de credit & d'autorité.* 4. *Prester son nom aux Auteurs*

pour de l'argent. 234

CHAP. III. *Suite de la maniere de prendre le nom d'Autruy pour se déguiser. Usage de cette maniere entre les Parens, les Alliez, & les autres personnes unies ensemble par des engagemens & des relations particulieres.* 246

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.* ibid.

2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres; & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.* 250

3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent le nom de leurs Femmes.* 254

4. *Des Maitres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domestiques; & des Domestiques qui prennent celuy de leurs Maitres.* 258

5. *Des Maistres ou Precepteurs qui prennent le nom de leurs Eco-*

liers ; & des Ecoliers qui prennent celuy de leurs Maistres. 262

CHAP. IV. Troisiéme Maniere. *Se former des noms* Patronymiques *à la façon des Anciens, sur le nom du Pere, de la Mere, des Grand-Peres, des Oncles, ou de quelqu'autre d'entre les Ayeux. Usage des Auteurs pour ce point parmi les Peuples de differens lieux.* 266

CHAP. V. Quatriéme Maniere. *Prendre des noms Appellatifs pour estre substituez aux noms Propres. Des Appellatifs de diverses sortes ; de dignitez, de professions, de conditions, de pays, de dispositions d'esprit ou de cœur.* 276

CHAP. VI. Cinquiéme Maniere. *Prendre des noms de Communautez ou de Societez, tels que sont ceux de Colleges ; d'Academies ; de Facultez ; de Corps ou Assemblées ; de Maisons Regulieres ; & même d'Associations passageres.* 281

CHAP. VII. Sixiéme Maniere. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui se travestissent en Cavaliers ou Gens d'épée, pour se déguiser dans leurs Ouvrages.* 293
CHAP. VIII. Septiéme Maniere. *Prendre ou donner des surnoms burlesques que le petit peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Masques injurieux & passifs, que les Auteurs jettent sur le visage de ceux dont ils entreprennent de parler.* 298
CHAP. IX. Huitiéme Maniere. *Prendre des noms tirez du fonds de son sujet, ou formez sur la matiere que l'on traite, sur les intentions qu'on a en la traitant, sur la fin qu'on s'y propose, ou même sur la maniere dont on a entrepris de la traiter.* 308
CHAP. X. Neuviéme Maniere. *Se cacher sous les Personnages de Dialogues, lors que les Dialogues sont anonymes.* 317

Dixiéme Maniere. *Prendre des noms formez sur les titres des livres : des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.* 320

Onziéme Maniere. *Affecter l'Antiphrase ; former des Antitheses par rapport à d'autres noms d'Auteurs.* 323

Douziéme Maniere. *Prendre des Synonimes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom que l'on supprime.* 325

CHAP. XI. Treiziéme Maniere. *Changer son nom d'une Langue en une autre contre un nom de signification semblable ou approchante. Noms tournez du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournez du Vulgaire en Grec. Noms tournez du Vulgaire en Latin. Noms tournez en Langues Vulgaires. Reflexion sur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en nostre Lan-*

gue. Exemples d'une ſemblable conduite parmi les Allemans & les Italiens. 327

CHAP. XII. *Suite de la maniere de changer les noms d'une Langue en une autre, ſans changer la ſignification. Difference entre les Auteurs qui ne diſpoſent que de leur nom, & les Hiſtoriens qui ſe donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Hiſtoriens ſont moins excuſables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut conteſter le pouvoir de ſe* tranſnommer *ſelon leur caprice dans des choſes de nulle importance. Que l'exemple des anciens Hiſtoriens Grecs & Latins ne peut juſtifier au plus que ceux des Hiſtoriens modernes, qui ſe contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaiſons de la Langue en laquelle ils écrivent leur Hiſtoire. Que l'exemple même de Moyſe qui a*

changé plusieurs noms propres en Hebreu, ne doit point autoriser la licence des Modernes. 344
CHAP. XIII. *Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues, ne doivent pas des-approuver l'usage des Terminaisons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont usé de la sorte. Bizarrerie de ceux qui se mèlent de donner des Terminaisons Latines à des noms François, ausquels elles ne sont pas propres. Combien une Terminaison Latine qui est presque toûjours la même, confond & défigure la plûpart des noms François, à cause de la varieté de leurs Terminaisons.* 355
CHAP. XIV. *De l'expression & de la suppression des Articles des Langues Vulgaires dans les noms latinisez. Embarras causez par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet.* 405

CHAP. XV. Quatorziéme Maniere. *Changer le Prénom que nous appellons le nom de Baptéme, ſans toucher au ſurnom. De la tranſpoſition du Prénom & du Surnom.* 418

CHAP. XVI. Quinziéme Maniere. *De la pluralité des Surnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expreſſion de leur nom. De l'embarras que cauſent les Auteurs que nous appellons* Polyonymes, *quand il eſt queſtion de les citer.* 426

CHAP. XVII. Seiziéme Maniere. *Retourner ou renverſer ſon nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites ; des Anagrammes retrogrades, de celles qui ſe font malicieuſement ſur le nom d'un Adverſaire.* 435

Dix-ſeptiéme Maniere. *Renfermer ſon nom dans une Acroſtiche.* 442

Dix-huitiéme Maniére. *Envelopper son nom dans une Devise en forme d'Anagramme. Des Devises que les Auteurs mettent à des Ecrits Anonymes à la place de leur nom.* 446

CHAP. XVIII. Dix-neuviéme Maniere. *Designer son nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formez de lettres capitales. Usage des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, des notes literales, & autres monogrammes qui ont servi à marquer les noms des Auteurs cachez.* 450

CHAP. XIX. Vingtiéme Maniere. *Allonger son nom pour le déguiser ; & de l'usage d'allonger son nom sans déguisement.* 463

Vingt-uniéme Maniere. *Abreger son nom pour le déguiser : & de l'usage de cette abbreviation parmi ceux même qui ne font pas profession des Lettres.* 467

CHAP. XX. *De la corruption des noms des Auteurs venuë de ces manieres de les abreger ou de les allonger, ou de la maniere de les transformer d'une Langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimeriques qui n'on jamais esté. Diverses especes de cette corruption d'où sont nez tant de faux Auteurs.* 471

QUATRIE'ME PARTIE.

Des Inconveniens que le changement de nom dans les Auteurs a causez dans le monde, dans l'Eglise, mais particulierement dans ce qui s'appelle Republique des Lettres.

CHAP. I. *LE tort que peut faire l'insinuation d'une doctrine dangereuse à la faveur d'un nom qui n'est pas suspect.* 486

1. Dans

1. *Dans les matieres de Religion. Des ſurpriſes qui ont fait prendre pour Catholiques des Heretiques déguiſez ſous de faux noms.*

CHAP. II. *De l'Inconvenient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & Légitimes cenſez déchûs ou ſortis de la Famille pour en avoir quitté le nom.* 493

CHAP. III. *Des Erreurs qui naiſſent tous les jours du changement des noms touchant la connoiſſance des Auteurs. Inconveniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lors qu'il ſert à pluſieurs Auteurs. Inconveniens de la diverſité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.* 501

CHAP. IV. *Inconveniens ſurvenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers*

par le changement des noms. Des Innocens que ce déguisement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'ils ont souffert injustement. 510

Fin de la Table des Chapitres.

Correction de quelques fautes d'impression.

Page	Ligne	Faute.	Corr.
301	19	*Copianus*	*Coprianus*
324	22	point	point mal
338	15	*refarcimento*	*rifarcimento*
379	3	qu'il	qui
429	9	la	ſa
432	26	*Rutilus*	*Rutilius*
453	9	Grace	Graſſe
454	30	mar-	marquent
523	13	Chabid	Chabib
547	23	Dentalus	Dentatus
552	13 & 15	Euſebüs	Euſebiis.

Il pourra s'en trouver encore d'autres que le Lecteur eſt prié de corriger.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Paris le 20. de Février 1688. signées LE COMTE, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis au Sieur A. B. de faire imprimer un Livre intitulé, *Découverte des Auteurs déguisez sous des Noms, &c.* & ce pendant le cours de douze années consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer; avec deffenses tres-expresses à toutes personnes, de l'imprimer, vendre & debiter, mesme d'impression étrangere, sans le consentement dudit Exposant: sur les peines portées par lesdites Lettres de Privilege.

Registré suivant & conformement l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1673. & celuy du Conseil de Sa Majesté donné au mois d'Aoust 1686. Signé J. B. COIGNARD.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 14. d'Aoust 1690.

AUTEURS

AUTEURS DÉGUISEZ

Sous des noms étrangers ; empruntez, supposez, feints à plaisir, abregez, chiffrez, renversez, retournez, ou changez d'une langue en une autre.

TOME PREMIER.

Contenant un Traité préliminaire sur le changement & la supposition des noms parmi les Auteurs.

A M. de Lamoignon, Marquis de Bâville.

UNE des raisons, Monsieur, qui vous ont fait concevoir de l'amitié pour les Auteurs & de l'amour pour leurs livres, a été la bonne

opinion qu'on vous avoit donnée de leur ingenuité dés vôtre enfance. On avoit tâché de profiter des petits déplaisirs que vous témoigniez dés lors de voir que le déguisement & la dissimulation fussent de toutes les bonnes compagnies, & que la sincerité se trouvât rarement dans les discours ordinaires des vivans. On vous avoit laissé croire que cette belle vertu pourroit s'être refugiée dans les Livres comme dans des lieux de sureté. Avec une préoccupation si favorable vous aviez déja fait quelques démarches dans la lecture des livres que l'on vous avoit mis entre les mains pour vos premieres études. L'esprit de reconnoissance vous avoit porté ensuite à vouloir connoître ceux à qui vous étiez redevable de ce que vous appreniez, afin de payer au moins de vôtre estime des gens qui étant morts depuis plusieurs siecles n'étoient plus en état de recevoir aucun autre bien de vous. La chose ne réüssit point mal d'abord au gré de ceux qui avoient interêt de conserver en vous la bonne opinion que vous aviez de la sincerité & de la franchise de ces Auteurs, & de vous les faire considerer comme des Maîtres incapables d'abuser de vôtre confiance.

Lors qu'on en vint à Térence, on avoit heureuſement pris le devant, pour vous ôter la penſée que cet Africain eût voulu vous tromper, en s'attribuant ſous de faux titres les ouvrages de quelques illuſtres Romains, & qu'il eût entrepris ſans fondement de ſubſtituer ſon nom à ceux de Lélius & de Scipion à la tête de ſes Comedies. Lors qu'il fut queſtion de vous faire voir les vies des grands Capitaines de la Gréce par Cornelius Nepos, & les hommes illuſtres de l'ancienne Rome par Aurelius Victor, on n'avoit pas eu de peine à vous faire comprendre que les faux noms d'Emilius Probus & de Plinius Secundus ne donnoient aucune atteinte à l'ingenuité de Nepos & de Victor; & qu'il n'y avoit eu que la negligence des ſiecles ſuivans, qui eût pû donner occaſion à l'impoſture.

Vous ne rencontrâtes rien dans la ſuite des démarches que vous faiſiez parmi les anciens Auteurs, qui fût capable de vous faire perdre ou de diminuer la diſpoſition où vous vous étiez trouvé juſques alors à leur égard. Rien ne troubloit encore la bonne foy avec laquelle vous rendiez vos reſpects & vos reconnoiſſances à ceux que vous croyïez Au-

teurs de l'Eneïde, de l'Iliade, de certaines Odes, de certaines Oraiſons, de certaines Decades, de certaines Annales. Vous étiez perſuadé que Virgile, Homere, Horace, Ciceron, Tite-Live, Tacite n'étoient pas des noms de chimeres, ni des titres de Fauſſaires.

Les Auteurs des livres ſeroient peut-être encore en reputation de candeur & de ſincerité chez vous, ſi vous aviez voulu vous borner à la lecture des Anciens, & ſur tout de ceux qui portent le nom de Claſſiques. Mais ils n'ont pas tous également trouvé leur compte au deſir que vous avez témoigné de vouloir paſſer aux Modernes.

Lors qu'aprés Sannazar, Vida, Buchanan, & quelques autres de ce rang, il fallut vous mettre ſur vôtre bureau la foule des Poëtes Latins d'Italie, de France & des Pays-bas, pour vous en faire faire le choix, on crut les avoir aſſez bien ramaſſez en vous preſentant les volumes du gros Recuëil de Ranutius Gherus. La premiere queſtion que vous fîtes à la vuë de tant de Poëtes recuëillis enſemble, fut de ſçavoir quel étoit ce Ranutius Gherus, parce que ſur la reputation que cet Auteur auroit acquiſe d'ailleurs, vous pretendiez ju-

ger du bon ou du mauvais diſcernement qu'il auroit apporté dans le triage d tant de Poëſies. On fut obligé de vou avoüer que ce Gherus n'étoit pas con nu dans la Republique des Lettres: ma que vous connoiſſiez aſſez d'ailleurs un Janus Gruterus, parce que c'étoit un Humaniſte qui avoit fait des corrections & des notes ſur des Auteurs Claſſiques que vous aviez lûs, & qui avoit ramaſſé les Inſcriptions anciennes en un corps que vous aviez parcouru depuis peu de temps. Je me ſouviens que vous ne ſçûtes pas alors fort bon gré à cet Auteur d'avoir voulu eſſayer de vous ſurprendre ſous le faux nom de Gherus, & que vous ne jugeâtes point ſa diſſimulation du goût & du caractere des Anciens, avec leſquels vous aviez eu tant d'habitudes juſques alors.

La curioſité vous ayant porté depuis à lire les Poëſies du Pape Urbain VIII. on crut par une ſuite de convenance pouvoir vous preſenter enſuite celles de *Philomathus*. Vous fûtes en peine de ſçavoir qui étoit ce Philomathus. On vous répondit que c'étoit un Pape auſſi-bien qu'Urbain VIII. Vous vous récriâtes là-deſſus, & vous repliquâtes

que dans la liste des successeurs de saint Pierre, que vous aviez apprise par cœur, vous n'aviez vû ni Pape ni Antipape du nom de Philomathus.

Quand on vous parla des Poësies du Comte d'Alsinois, vous cherchâtes en vain le Comté d'Alsinois dans la Geographie, ne sçachant pas que cette Seigneurie ne subsistoit que dans l'anagramme du nom de l'Auteur.

Enfin lors qu'on vous dit un jour qu'entre ceux qui avoient traité le plus au long de l'art d'écrire par chiffres, les plus connus étoient Tritthême, Caramuel, J. B. à Porta, G. Schott, Heidel & Gustavus Selenus, vous répondîtes qu'il n'y avoit que le dernier qu'on ne vous eût pas encore fait connoître. On vous repliqua que c'étoit neanmoins le plus celebre & le plus qualifié de tous; que c'étoit un Prince d'Allemagne de la maison de Brunswick, un Duc de Lunebourg. Vous fûtes curieux de consulter plus d'une Genealogie des Brunswick-Lunebourg, mais vous ne trouvâtes nulle part ce *Gustavus Selenus*.

Ces petits traits de dissimulation joints à une espece de contestation que vous aviez euë sur l'orthographe de

Phyllarque, que vous pretendiez alors corriger & changer en *Philarque*, parce que vous n'étiez pas obligé de ſçavoir qu'un Pere Goulu s'étoit appellé *Prince des Feuilles*, pour dire *General des Feuillans*; ces petits traits, dis-je, commencerent à vous mettre en précaution contre les Modernes. Ils ſervirent auſſi à vous faire rehauſſer le prix de ceux d'entre eux qui ont conſervé ou fait revivre la ſimplicité des Anciens.

Le déguiſement, diſiez-vous, paſſera chez moy tant qu'on voudra pour bagatelle & pour puerilité dans des Poëtes, des Grammairiens & des Humaniſtes. Mais à quoy en ſerons-nous réduits, ſi cette licence ſe communique aux autres? Que penſerons-nous de la ſincerité d'un Hiſtorien qui entreprendra de nous tromper d'abord par de faux noms? Comment traite-t'on au Parlement un Juriſconſulte qui produit de faux titres?

Vous n'aviez pas mauvaiſe raiſon, Monſieur, de tout apprehender dés lors d'une ſemblable licence. Vous en auriez dit encore autre choſe, ſi vous aviez ſçu en ce temps-là que les Heretiques avoient eu recours à cet artifice, pour ſurprendre les Catholiques; que

les Fauſſaires employoient ces moyens pour troubler l'ordre de la vie civile, & que la plûpart des gens de Lettres ſans vertu, n'avoient pas trouvé d'expedient plus commode pour ſe traiter en loups, pour ſe déchirer impunément, & ſe manger les uns les autres ſans ſcrupule.

Mais ſans ſçavoir tous ces deſordres produits par le déguiſement des Auteurs, vous ne laiſſiez pas d'aller droit à leur condamnation en general. Qui voudra me répondre, diſiez-vous, qu'un Auteur qui ſe donne la liberté de cacher ſon viſage, n'aura point eu deſſein de cacher encore autre choſe ? Comment ſçaurons-nous que le changement du nom de celuy que l'on croit honnête homme, ne ſera pas une marque ou un préjugé du changement de mœurs ou de ſentimens dans la même perſonne ?

C'étoit donc déja fait de la reputation des Auteurs déguiſez dans vôtre eſprit, lorſque je me mis en devoir de me rendre leur Avocat auprés de vous. J'abandonnay d'abord à vôtre indignation les Heretiques, les Fauſſaires & les mal-honnêtes gens de Lettres, dont je viens de vous parler. Je ne voulus point parler non plus ni pour les Plagiaires,

ni pour les Imposteurs, ni pour aucun de ceux dont la conduite n'étoit pas innocente. Je vous passay même les inconveniens que vous apprehendiez, & qui sont effectivement arrivez, de l'indiscretion de ceux dont l'intention n'avoit pas été d'ailleurs criminelle. Mais je plaidai pour ceux dont le déguisement étoit indifferent à tout le monde, & pour ceux aussi qui avoient eu des motifs legitimes & honnêtes pour changer de nom & pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils avoient eu interêt de ne se pas faire connoître.

Ce fut en faveur de ces derniers que je vous promis une Dissertation sur la conduite des uns & des autres dans le changement ou la supposition de leurs noms, avec le Recuëil de ceux de ma connoissance qui s'étoient déguisez de quelque maniere que ce fût. Vous verrez par le Recuëil de quelle importance il est que tous les masques soient levez, afin que l'on connoisse les Auteurs à découvert, & que l'on puisse juger de leurs ouvrages, & en sçavoir l'histoire avec plus de facilité. Mais vous allez voir par la Dissertation, 1. quel a été l'usage des changemens de nom dans le monde; 2. les motifs que les

Auteurs ont eu ou pû avoir pour changer leurs noms & pour ſe déguiſer ; 3. les manieres differentes dont ils ont uſé dans ces changemens ; 4. les inconveniens que ces changemens de noms d'Auteurs ont cauſez dans le monde, & quelquefois dans l'Egliſe, mais particulierement dans ce qui s'appelle Republique des Lettres.

PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques reflexions ſur le changement des noms en general, & ſur l'uſage qui s'eſt obſervé dans cette pratique parmi le monde.

CHAPITRE I.

Les noms ſont ſujets à la viciſſitude commune des choſes de ce monde. Exemple de cette viciſſitude dans les noms differens du premier de tous les Ecrivains.

JE veux croire, Monſieur, qu'il ne s'eſt encore trouvé perſonne qui ait eu la temerité de trouver à redire à la ſageſſe avec laquelle le premier Homme donna des noms à toutes les creatures que Dieu preſenta à ſa veuë. Mais toute infuſe que cette ſageſſe étoit immediatement du Createur, elle n'a point garanti ces noms des effets de la viciſſitude, à laquelle il ſemble que les choſes de ce monde ſe trouvent aſſujetties. Loin de leur avoir communiqué un

1. Part. Ch. 1. état immuable, il ſemble que ce ſoit par ſon ordre & par ſa diſpoſition qu'ils ſont toujours prêts au changement.

Les noms n'ayant été employez que pour marquer les choſes, il ſemble que dés que les choſes ſont venuës à changer de nature ou de qualitez, il ait fallu par une ſuite neceſſaire que les noms ſuiviſſent leur ſort.

Malgré cette neceſſité, il faut avoüer que cette permutation de noms auroit toujours pû paſſer pour une rareté, ſi elle n'avoit été attachée qu'à la nature ou aux qualitez principales des choſes. Elle ne ſe ſeroit peut-être pas étenduë au-delà de leurs formes : de ſorte que la variation de ces formes auroit pû en eſtre la regle ou la meſure.

Mais pour ne parler icy que des hommes dont la nature ſemble eſtre immuable, & qui changent aſſez rarement de qualitez, l'on ſçait aſſez qu'un ſimple changement de condition, de demeure, d'habitude, d'occupation, d'action, de quelque autre accident ou de quelque autre caprice, leur a paru ſuffiſant pour les porter à changer de nom.

Sur une conſideration ſi generale, ceux qui font profeſſion de tout réduire

à leur examen, se donneront peut-être la liberté d'accuser le genre humain d'inconstance & de legereté, & ils seront ravis de trouver cette occasion d'augmenter nos scrupules & de nous faire de nouveaux cas de conscience. Mais il est à propos de prévenir leur jugement de bonne heure, & de les avertir que celuy qui a fait la nature de l'homme, ne s'est pas contenté de permettre ces changemens de noms dans diverses personnes qui s'étoient mises avec une soumission toute particuliere sous la conduite de sa providence : mais qu'il les a autorisez luy-même dans quelques Patriarches & quelques justes de l'ancien Testament, & dans quelques Apôtres de l'Evangile. 1. Part. Ch. 1.

Ce n'est pas toujours l'instabilité ou la variation d'une personne qui fait celle de son nom. Ce sont souvent les idées & les notions differentes sous lesquelles on se represente la personne sans sa participation. De sorte qu'une même personne, sans changer d'état, d'habitude, de lieu & de profession, ne laisse pas d'estre quelquefois nommée fort differemment, je ne dis pas seulement par des peuples differens qui sont obligez de s'exprimer suivant la diversité

de leur langue, mais encore par des gens d'un même pays, vivans ſous le même gouvernement & les mêmes coutumes, & demeurans quelquefois enſemble.

Ceux qui ſe piquent de ſçavoir un peu l'état de l'Antiquité la plus reculée, ne s'étonneroient peut-être pas d'apprendre que le premier de tous les Auteurs, que nous ne connoiſſons proprement que ſous le nom de *Moyſe*, eût été appellé *Shemaja* par les Iſraëlites; *Taaut*, *Adonis*, *Thammuz* par les Pheniciens de divers endroits; *Marnas* par ceux de Gaze en Paleſtine, ou par les Philiſtins; *Azizus* & *Monimus* par ceux d'Emeſe en Syrie; *Theut* & *Thoyt*, *Oſiris*, *Oſarſiph* ou *Arſaphes*, *Serapis* & *Apis*, *Mnevis* ou *Mneuës*, *Orus* & *Anubis*, *Phthas* ou *Aphthas* par les Egyptiens, ſelon la diverſité de leurs cantons; *Admoſis* ou *Tetmoſis*, *Tiſithes*, &c. par quelques peuples de l'Arabie & de la côte voiſine de l'Egypte; *Typhon*, *Zoroaſtre*, *Pan*, *Apollon*, *Bacchus*, *Vulcain*, *Priape*, *Promethée*, *Minos*, *Orphée*, *Eſculape*, *Protée*, *Tireſias*, *Janus*, *Evandre*, & tout ce qu'on voudra, par les peuples differens de l'Aſie Mineure, de la Grece & de l'Italie. Mais

il seroit difficile de ne point faire paroître quelque surprise, de voir que cet homme ait porté au-dedans des quatre murailles de sa maison presque autant de noms differens, qu'il y avoit de personnes dans sa famille : qu'il ait été nommé *Chabar* par son pere Amram, *Jechotiel* par sa mere Jochabed, *Jared* par sa sœur Marie, *Abizannach* par son frere Aaron, *Abigedur* par son grand-pere Caath, & *Abizuc* par sa nourrisse. I. Part. Ch. 1.

Cet exemple que je vous produis des differentes dénominations de celuy que nous considerons comme l'Auteur des Auteurs, le chef & le modele des Theologiens, des Politiques, des Jurisconsultes, des Philosophes, des Historiens, & des Poëtes mêmes, pourra vous persuader que la fixation des noms n'a point été receuë au nombre des établissemens de la societé humaine. Mais la crainte de trouver des censeurs qui n'auroient pas autant de déference que nous pour l'autorité des sçavans hommes qui ont avancé ce que je viens d'alleguer sur les noms differens de Moyse, m'oblige à chercher encore ailleurs des marques de ce peu de stabilité. Vous me permettrez de vous faire faire une re-

veuë ſuccincte par le monde, pour vous montrer par l'uſage des nations les plus anciennes & les plus celebres de la terre, que les noms n'ont rien eu de fixe; & qu'encore qu'ils ayent été appliquez ordinairement comme des caracteres qui devoient ſervir à diſtinguer les hommes, ils n'ont pas laiſſé de contribuer ſouvent à les faire confondre.

CHAPITRE II.

L'uſage de changer les noms eſt fort ancien. Exemples divers de cette pratique en general.

S'Il eſt vray que Moyſe n'ait pas été le premier des hommes à qui l'on ait changé le nom, les Auteurs qui ne font qu'une fort petite portion du genre humain, n'auront pas ſujet de ſe vanter d'avoir introduit l'uſage de ce changement des noms parmi le reſte des hommes. Les exemples que nous avons de ce changement dans la perſonne d'Abraham & de Sara, doivent leur faire connoître qu'il faut remonter juſqu'à Dieu comme au premier auteur de ce changement, & comme à celuy qui par la

ſouveraineté de ſa domination ſur les hommes auroit pû ſe reſerver le droit de leur diſtribuer & de leur changer les noms. S'il ſe trouvoit quelqu'un qui voulût chercher encore quelque origine plus haute de ce changement, on pourroit le conduire peut-être juſqu'à la fameuſe entrepriſe des hommes à la Tour de Babel, & y fixer l'époque de ce changement. Il n'eſt pas probable qu'il ſe ſoit fait alors une revolution generale dans la dénomination des creatures & des choſes deſtinées à l'uſage des hommes, & que cette revolution ne ſe ſoit point étenduë juſques aux noms des mêmes hommes. Ceux qui ne voudront pas y faire d'exception, ſeront au moins obligez de reconnoître que Dieu aura encore été l'auteur de ce changement en jettant la confuſion ſur les langues des particuliers, & que la volonté des hommes y aura eu moins de part que n'y en eut celle d'Abram, de Saraï & de Jacob, lors qu'il fut queſtion de les faire appeller *Abraham*, *Sara* & *Iſraël*. 1. Pa[r] Ch. 2.

Mais il n'eſt pas croyable que Dieu aïant ſi liberalement abandonné à l'homme ſon droit de nommer les creatures, ait voulu retenir celuy de changer les noms. Et nous ne voyons pas que lorſ-

1. Part. Ch. 2. que les hommes se sont mis en possession de ce droit, ils en ayent été repris comme des usurpateurs par les Prophetes, ou par aucun autre Ministre du Seigneur.

Les Hebreux qui se sont toujours vantez d'estre son Peuple choisi, n'ont donc jamais eu de scrupule sur le changement des noms, sur tout lors qu'il n'a point été question de déguisement ou d'imposture. Mais ils ont rarement usé de cette liberté sans quelque raison honnête ou legitime, ou du moins sans autorité ; souvent aussi la raison & l'autorité se sont-elles trouvées unies ensemble pour faire ces changemens, comme il est aisé de le remarquer dans la personne de Benjamin le Patriarche, & comme on peut raisonnablement le conclure de la varieté des noms de l'ancien Testament jusqu'au temps des Maccabées.

V. Ierobaal, Isai, &c.

L'usage en estoit encore assez commun parmi les Juifs du temps de Jesus-Christ. Quelques-uns de ses Apôtres avoient déja changé de nom avant que de se mettre à sa suite ; & ce divin Sauveur voulut bien luy-même ajoûter son autorité à la raison, lors qu'il changea les noms de saint Pierre & des enfans

de Zebedée. Il y auroit presque toujours dequoy traitter un point de morale sur les raisons differentes de ces changemens, parce qu'il n'y avoit point de nom qui n'eût son sens particulier. Mais je me contente de vous renvoyer au livre que Philon le Juif a fait sur ce sujet.

1. Part. Ch. 2.

Nous avons encore des preuves de cette ancienne pratique touchant le changement des noms parmi les nations étrangeres, où nous voyons que l'on a presque toujours joint l'autorité à la raison. Parmi les Egyptiens je vous allegue l'exemple du Patriarche Joseph, à qui Pharaon donna le nom de Psonthomphanech, ou plutôt de Sophompanea. Je ne vous parle pas des Philistins & des Cananéens, parmi lesquels Esaü n'étoit connu que sous le nom d'Edom; ni des Arabes, de la pratique desquels le beaupere de Moyse pourroit estre le témoin pour la diversité des noms qu'il portoit. Les Assyriens & les Babyloniens n'étoient pas moins dans cet usage, comme il paroist par les noms de plusieurs de leurs Rois. Ils l'étendoient même jusqu'aux étrangers, soit par un droit de conquête, soit pour leur bon plaisir, autant qu'on peut le conjectu-

Zaphora panoah.

I. Part. Ch. 2. rer par le changement des noms de Daniel, d'Ananie, d'Azarie & de Misaël. Il seroit inutile de vouloir attribuer cela au changement de pays ou à la difference des langues, parce qu'on ne s'assujettissoit pas pour l'ordinaire à conserver dans le nom substitué la signification de celuy que l'on faisoit quitter.

Le changement des noms n'étoit pas moins frequent parmi les Pheniciens, les Arcadiens, les Perses; & il ne regardoit pas moins les femmes que les hommes, autant qu'il a paru par l'exemple des Reines Esther, Didon, Tanaquil, & par celuy de Nicostrate mere du Roy Evandre. Au moins seroit-on mal reçu des Sçavans, si l'on osoit avancer qu'Edisse & Elise, Cæcilia & Carmenta ne sont pour la signification qu'une même chose avec Esther & Didon, avec Tanaquil & Nicostrate dans des langues differentes. Le commerce des Perses avec les Grecs nous a appris la coutume qu'avoient les premiers de faire changer de nom aux personnes qu'ils élevoient à la Royauté. Le nom qu'on leur donnoit ne passoit pas moins pour une marque de leur nouvelle dignité, que le sceptre & le diadéme.

Ctesias ap. Herod. Justin. l. 10.

Il ſeroit aſſez inutile de paſſer aux Grecs & aux Romains, pour donner une ſuite continuée de cette liberté de changer les noms. Perſonne n'a plus fait valoir cette pratique que ces peuples : mais il eſt aſſez rare de trouver parmi eux aucun changement de nom qui n'ait été la marque ou la ſuite de quelque changement precedent dans la perſonne, ſoit pour la condition, ſoit pour le lieu d'un nouvel établiſſement. La choſe ſeroit infinie, s'il falloit la déduire par un détail. Souvenez-vous, Monſieur, qu'une apotheoſe pour faire paſſer les gens à l'immortalité, qu'une adoption pour faire changer de famille, qu'un affranchiſſement, une reception aux droits de citoyen ou aux Charges, enfin qu'une ſimple tranſmigration de lieu, un teſtament fait en faveur de quelqu'un, une ſucceſſion pure & ſimple, étoit un pretexte ordinaire pour le changement des noms. Je ſouhaiterois que l'on pût retrouver le livre qu'un Grammairien d'Alexandrie, nommé Nicanor, avoit compoſé ſur ces divers changemens de noms parmi les Grecs. Ce ſeroit avec plaiſir que je pourrois vous y renvoyer, comme j'ay fait au ſujet de Philon pour ce qui re-

I. Part. Ch. 2.

Iup. Indig. Quirinus. Archias, Antipater, Demetrius. Lucum. Tarquin.

1. Part. garde l'uſage des Hebreux.

Ch. 2. Les Chretiens n'ont rien retranché de la liberté des Grecs & des Romains ſur ce ſujet, ſi l'on en excepte peut-être le cas de l'apotheoſe, dont ils n'ont pas jugé à propos de ſuivre la methode dans la canonization des Saints pour des raiſons tres-importantes. Il faut avoüer neanmoins que l'on n'a point fait difficulté de changer les noms à divers Africains, Perſans, & autres Saints des pays où les langues Grecque & Latine n'étoient point en uſage. Mais on n'a point eu d'autre vuë en cela, que d'ôter l'air de la barbarie qui ſe trouvoit dans leurs noms & qui embarraſſoit la prononciation des Fidéles. Il ſe trouvera ſans doute d'autres Saints encore, à qui les noms ont été changez dans les derniers ſiecles : mais cela n'eſt gueres arrivé qu'à des Martyrs dont les noms s'étoient perdus dans les Catacombes ou dans d'autres ſepulcres communs, où la confuſion étoit preſque inévitable.

Si les Chretiens paroiſſent avoir uſé de cette liberté avec encore plus d'étenduë que ces Anciens, dans leur baptême ou leur adoption divine qui comprend auſſi l'uſage de la Confirmation, dans leurs Profeſſions Religieuſes, dans

leur élevation à l'Episcopat & au souverain Pontificat; on peut dire qu'ils en ont reçu les premiers exemples des Romains, des Grecs, ou des Juifs dans quelqu'un des cas que je vous ay rapportez.

CHAPITRE III.

Usage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre son nom au commencement du texte ou dans le titre du livre. Difference des Anonymes, des Plagiaires & des Imposteurs d'avec les Pseudonymes.

JUsques icy nous n'avons rien remarqué qui puisse regarder en particulier les Auteurs à l'exclusion du reste des hommes dans l'usage de changer son nom. On ne peut point nier qu'il n'y en ait eu plusieurs de leur nombre dont les noms n'ayent éprouvé les effets de la vicissitude & de l'instabilité commune. Mais il faut avoüer que ce n'a point été en qualité d'Auteurs qu'ils ont souffert du changement, ou qu'ils ont adopté de nouveaux noms.

Part. .3. Melesigenes passoit déja dans le monde pour un excellent Poëte, pour un grand Theologien parmi les siens, avant qu'on se fût avisé de luy donner le nom d'*Homere*. Ce n'est point par aucune relation à ses Ecrits qu'il s'est trouvé qualifié de ce nouveau nom. Sans la perte ou l'affoiblissement de sa vuë, ou même sans l'aventure qui le fit prendre en ôtage à la guerre qui se fit de son temps entre ceux de Smyrne & de Colophon; ou enfin sans la confiance avec laquelle il fit le Prophete & se rendit caution de l'Oracle pour cette guerre, nous l'appellerions peut-être encore aujourd'huy Melesigene.

Aristocles ne songeoit à rien moins qu'à se faire connoître sous un autre nom que le sien. L'équivoque du nom de *Platon*, qui tombe pour le moins autant sur la dimension de certaines parties du corps, que sur l'étenduë de l'esprit, ne doit pas nous determiner legerement à croire qu'on ne luy a ôté le nom d'Aristocles pour celuy de Platon, qu'afin de nous prevenir d'abord sur la grandeur de son courage & la majesté de son discours.

J'ajoû eray qu'Aristote n'a point eu 'tention de se departir de l'usage commun

commun à toute la terre, lorſque l'affe- Part. I. Ch. I.
ction & l'eſtime qu'il avoit pour ſon cher Diſciple Tyrtamus le porterent à luy changer ſon nom en celuy d'*Euphraſte*, & enſuite en celuy de *Theophraſte*. J'avouë que la grace qu'il avoit à parler & que la beauté de ſtile qui paroiſſoit dans ſes écrits, ont ſervi de pretexte à ce changement. Mais Ariſtote ne pretendoit pas le déguiſer ſous ces nouveaux noms. Loin de vouloir le dérober à la connoiſſance du Public, ſon deſſein étoit de le faire connoître plus qu'il ne l'avoit été ſous ſon vray nom, & de renfermer dans un mot toute l'idée qu'il prétendoit nous donner de ſon mérite.

Si Caton l'ancien que l'on n'avoit connu que ſous le nom de Priſcus tant qu'il étoit demeuré dans ſon Païs, étoit redevable à ſa prudence & à ſon expérience dans les affaires du nom nouveau qu'il porta toûjours depuis ſon établiſſement dans la Ville de Rome, on ne dira point qu'il faille attribuer la choſe à ſa qualité d'Auteur. Ce n'étoit point dans la compoſition de ſes Livres, mais dans ſa conduite particuliere, & dans le maniement des affaires publiques qu'il avoit fait principalement remarquer

Part. I. Ch. 3. cette capacité & cette prudence qui luy valut le nom de *Caton*.

Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé que quand le Philoſophe Malchus ne ſe ſeroit jamais fait Auteur il n'auroit pas été moins tenté de ſe faire connoître aux Grecs & à toute la Poſtérité ſous le nom de *Porphyre*. L'on trouvera quelques Auteurs qui l'ont appellé *Baſile* dans l'intention peut-être d'approcher le nom de ce Philoſophe plus prés de la ſignification naturelle du mot original de ſon Païs. Mais la prédilection qu'il a fait paroître pour le nom de Porphyre n'a jamais perſuadé perſonne qu'il eût ſongé à demeurer caché ſous ce nouveau nom.

Malch. Melech. Roy.

Ces exemples pris dans des ſiécles differens ſont tres-capables de nous faire comprendre que les changemens arrivez dans les anciens Auteurs n'avoient rien pour l'ordinaire ſoit dans leur motif, ſoit dans leur maniere qui fuſt deſtiné à les diſtinguer d'avec ceux des Perſonnes qui n'eſtoient pas Auteurs. Si le déguiſement & l'impoſture étoient en uſage, on cherchoit ſouvent autre choſe que des noms pour les faire valoir.

Les Anciens perſuadez encore pluſque nous qu'il y a de l'illuſion dans la

penſée de ceux qui pretendent qu'il I. Part.
ſuffit de ſçavoir ce que l'on écrit ſans Ch. 3.
ſe ſoucier de connoître celuy qui écrit, avoient ſoin avant toutes choſes de mettre leur nom à la tête de leurs Ouvrages. C'étoit une eſpece de caution pour ce qu'ils vouloient débiter. Dans ceux dont on n'avoit pas encore oüy parler, c'étoit un moyen de les faire connoître : dans ceux qui étoient déja connus, c'étoit le fondement du préjugé dans lequel on devoit lire l'Ouvrage, & l'indice de ce qu'on pouvoit eſperer de ſa lecture.

Nous aurions une infinité d'exemples de cette pratique des Anciens, & en même-temps plus de preuves de leur ingénuité & de leurs précautions, ſi nous n'avions point tant perdu de leurs livres. Mais parmy le peu de monumens qu'il nous eſt reſté de l'Antiquité ſçavante, l'on trouvera toûjours dequoy ſe perſuader ſuffiſamment de cette conduite dans les exemples que nous voyons d'Herodote, de Thucydide, de Timée, &c. L'Hiſtoire d'Herodote commence independemment de ſon titre par les termes de Ἡροδότου Ἁλικαρνασῆος. ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε. Celle de Thucydide par ceux de Θουκυδίδης ἀθ-

1. Part. Ch. 3. ναῖος ξυνέγραψε τὸν πόλεμον, &c. Le livre que Timée l'un des Maîtres de Platon avoit composé sur la Nature commençoit par les mots de Τιμαῖος ὁ Λοκρὸς τάδε ἔφα, sans qu'on pût dire que ce fût le titre de son Ouvrage.

Fr. Port. comm. in Thuc. &c.

Je sçay qu'il s'est trouvé quelques Critiques dans nôtre siécle & dans le précedent qui jugeant du genie & du goût de ces Anciens par celuy de leur temps n'ont pas fait difficulté de les soupçonner d'un peu de vanité & de trop de complaisance pour leurs Ouvrages. Sur ces sortes de debut, ils les ont crûs susceptibles de la crainte de tomber dans l'oubli, ou de donner lieu aux Plagiaires de s'attribuer des Ouvrages sans nom dans la suite des tems, parce qu'ils n'auroient été reclamez de personne. Mais ces Critiques auroient eu des pensées plus favorables touchant la pratique de ces Anciens s'ils avoient été mieux informez du caractére de leur esprit. On n'étoit pas encore entierement déchû de cette simplicité ancienne que l'on avoit vû regner dans les écrits des premiers âges; & cet usage pouvoit trouver son apologie dans la conduite même des Auteurs sacrez, comme il seroit aisé de vous le faire re-

marquer par les exemples de Salomon, d'Isaïe, de Jeremie, des petits Prophetes, & de Nehemie qui ont commencé leurs Livres par la declaration de leurs noms & de leurs qualitez. 1. Part. Ch. 3.

Ce caractere d'ingenuité ne s'estoit point mal conservé dans le siecle où la Philosophie humaine sembloit avoir passé des Barbares ou des Orientaux chez les Grecs, je veux dire depuis la captivité de Babylone jusqu'à la guerre du Peloponese, depuis les Prophetes jusqu'à Socrate. Les Philosophes vivoient encore alors sans affectation, ils parloient & écrivoient encore sans artifice. Quand nous accorderions à Ciceron, que c'est le desir de vivre aprés la mort qui a porté les Philosophes posterieurs à mettre leur nom à la teste des livres même qu'ils composoient pour inspirer le mépris de la gloire, nous serions toûjours obligez de reconnoître dans l'expression de leur nom cette franchise qui ne se trouve pas dans l'expression de leurs sentimens. Tusc. lib. 1.

Cette pratique de commencer son Ouvrage par son nom independemment du titre est devenuë plus rare dans la suite, quoy qu'on en trouve encore des exemples dans les Grecs du bas Empire de Niceph. Callist. &c.

1. Part. Ch. 3. Constantinople. Il semble qu'elle ait été laissée aux Princes pour commencer les Ordonnances à leurs Peuples, aux Peres pour commencer les Instructions à leurs Enfans, aux Papes & aux Evêques pour leurs Bulles & leurs Mandemens; en un mot, à tous ceux qui ne pouvoient devenir suspects de cette vanité dont on a commencé de taxer les Auteurs depuis le siecle d'Alexandre ou celuy des Ptolemées. C'est peut-estre par la même raison que les Particuliers se sont maintenus encore dans cet usage pour les Lettres qu'ils adressoient à leurs amis, où ils ont toûjours esté en droit de mettre leur nom devant celuy de la personne à laquelle ils écrivoient à la teste de leurs Lettres sur tout dans les langues Grecque & Latine. On a toûjours esté si éloigné du soupçon de la vanité pour ce point, que les Inferieurs n'avoient rien à craindre de ce côté-là en se nommant les premiers lorsqu'ils écrivoient à leurs Superieurs.

On peut dire que la mode de commencer la premiere periode de son texte par son nom, est devenuë odieuse par l'abus de quelques particuliers, avant que d'avoir eu le temps de vieillir. C'est pour cela sans doute que les Auteurs n'ont point attendu qu'elle fust cessée pour introduire celle de joindre leurs

noms aux titres de leurs livres. Il n'y a jusqu'ici point eu de pretexte de vanité, point d'usurpation de Plagiaires, point de suppositions d'Imposteurs qui ait été capable de faire abolir cette derniere mode. 1. Part. Ch. 3.

Si le mépris de la gloire ou la fuite de la vanité qu'on peut tirer de la composition d'un livre a porté quelques Auteurs parmi les Anciens à retrancher leur nom de leur Ouvrage, on peut dire qu'ils n'ont jamais prétendu nous donner le change, puisque cette suppression n'a jamais passé pour un déguisement, & qu'ils ont mieux aimé ne se point faire connoître du tout, que de se faire connoître mal, ou d'une autre maniere qu'ils n'auroient dû.

Si l'amour de cette même gloire a fait commettre aux Plagiaires l'injustice de supprimer les noms des vrais Auteurs pour y substituer les leurs & se saisir des fruits des travaux d'autruy ; on ne peut pas dire qu'il soit question dans leur conduite du changement des noms de la maniere que nous l'entendons. Leur intention n'a point été de déguiser les veritables Autêurs, mais de les détruire ou d'empecher au moins qu'ils ne viennent bien ou mal à nôtre connoissance.

1. Part. Ch. 3. Enfin ſi l'eſprit de fourbe a inſpiré aux Impoſteurs la malice de ſuppoſer à d'autres leurs propres ouvrages, ou de les munir des noms ſpecieux de quelques perſonnes connuës & autoriſées, afin de donner du cours & de l'autorité à leurs compoſitions; ce n'a point été pour nous perſuader que ces noms ne fuſſent pas ceux des vrais Auteurs des ouvrages qu'ils produiſoient.

Aucune de ces trois eſpeces, ny les Anonymes, ny les Plagiaires, ny les Impoſteurs n'ont eu deſſein d'abolir la mode de joindre le vray nom du veritable Auteur au titre de ſon ouvrage, quoy qu'ils ayent gardé une conduite fort contraire à cette pratique. Les premiers, je veus dire les Anonymes, n'ont pas pretendu ſe propoſer pour des exemples: s'ils ont fait faire une exception à la regle, ils ont eu la prudence de juger qu'elle n'étoit que pour eux. Les autres ſoit Plagiaires, ſoit Impoſteurs n'ont eu en vûë que le plaiſir ſecret de nous faire croire qu'ils avoient religieuſement ſuivi cette mode de publier ſon nom, & de traiter avec nous comme s'ils nous avoient perſuadé que les ouvrages qu'ils nous propoſoient étoient effectivement des Auteurs dont les noms étoient à la teſte.

La chose est incontestable du côté des Plagiaires & des Imposteurs : & si quelqu'un venoit à bout de nous prouver le contraire, il nous prouveroit en même-temps qu'il n'y auroit point de Plagiaires ny d'Imposteurs. Mais s'il faut une caution pour les Anonymes, je n'en ay point d'autre à donner qu'un homme de bien & de créance, un Auteur Ecclesiastique qui a eu l'honneur d'être assez long-temps confondu avec saint Cyprien pour son merite. Arnaud de Bonneval (c'est le nom de cet Auteur) convient avec le Public de la mode de mettre son nom à la tête de son Ouvrage. Il n'en blame point la coûtume parce qu'il la trouve appuyée non seulement sur un usage inveteré de plusieurs siécles, mais aussi sur la raison, en ce que le nom d'un Auteur à la tête de son Livre fait que le Livre donne de la reputation à l'Auteur dont on void le nom ; que d'une autre part le nom donne du poids & du crédit au Livre lorsque l'Auteur est déja conu ; & qu'enfin le nom & le Livre se soutiennent mutuellement par cette communication de gloire. Si l'Abbé de Bonneval se departit d'une mode si generale & si autorisée, ce n'est qu'avec des excuses tres-

1. Part. Ch. 3.

1. Part. Ch. 3. humbles que le Public ſemble n'avoir reçûës que ſur les titres de la modeſtie & de l'humilité de cet Auteur. Je veus que vous l'entendiez parler en ſa langue afin que vous puiſſiez être vous-même le juge de ſa penſée. *In capite libri ſui quiſque auctorem ſe poſuit, ut & ſtilus Auctori, & ſtilo Auctor famularetur, & auctoritate altrinſecâ communis gloria muniretur. Hæc virorum illuſtrium præclara meruerunt ingenia, & per hæc vivax eorum fama & gloria indelebilis perſeverat. Nos verò qui vix intelligimus quæ ab eis dicta ſunt, ſenſu & eloquentiâ omnino iis impares, ſi quid aliquando ſcribimus, indignum Titulo judicamus, ne fortè nobilis materia cujus explanationi ſtudium adhibemus, decoloratam ſe potiùs quàm ornatam noſtrâ præſumtione queratur.*

De operib. Chriſti Cardin.

Il n'y a donc que les *Pſeudonymes* qui ſoient venus de ſang froid dans la Republique des Lettres pour y troubler l'ordre établi dans la coutume de mettre le vrai nom d'un Auteur à la tête de ſon Livre. Nous appellons *Pſeudonymes* ceux que vous trouverez quelquefois qualifiez ailleurs d'*Allonymes* ou d'*Heteronymes*, ou même de *Cryptonymes* ſelon la fantaiſie des Ecrivains qui ont eu

occasion d'en parler. Vous m'objecterez sans doute que les *Plagiaires* & les *Imposteurs* à qui je viens de donner l'exclusion semblent se trouver aussi compris sous le nom de *Pseudonymes*; puisque les uns & les autres commettent de la fausseté dans les noms des Livres. Mais je vous répondray qu'entre Gens de Lettres on est convenu depuis ces derniers temps de restreindre le terme generique de *Pseudonymes* à une seule espece, & de ne plus donner ce nom qu'à ceux qui n'imposent à personne, en quoy les Pseudonymes sont distinguez des *Imposteurs*; & qu'à ceux qui ne volent & ne pillent personne, ce qui fait la difference des mêmes Pseudonymes d'avec les *Plagiaires*.

1. Part. Ch. 3.

L'espece des Pseudonymes de la maniere que nous la comprenons, c'est à dire, des Auteurs qui changent de nom purement pour se déguiser semble être la plus recente de toutes. Les Anonymes contre lesquels Tertullien a declamé, & dont Salvien de Marseille a voulu prendre la protection peuvent faire remonter leur origine jusqu'à Moyse, & se renforcer de l'exemple des Evangelistes. Les Plagiaires s'étoient déja rendus formidables au siecle de Ptolemée

Lib. 4. contr. Marcion. c. 3.

V. tom. 1. des jug. des Sc. pag. 472. 482.

1. Part. Ch. 3. Philadelphe : & les Imposteurs s'étoient déja multipliez dans le monde lors qu'on s'est apperçû de la fiction des Pseudonymes. A peine trouvons-nous un de leurs masques outre celuy de *Conchlax* avant le siécle d'Auguste. A peine en trouvons-nous depuis ce temps-là jusqu'à celuy de Charlemagne si on excepte un *Peregrin*, un *Timothée*, & quelque autre nom de fiction que l'industrie de quelques Auteurs Ecclesiastiques a inventez pour satisfaire leur humilité.

Le déguisement étant devenu une espece de vertu sur la fin du VIII. siécle. les beaux esprits, je veux dire les Studieux, qui se trouvoient animez à écrire par l'exemple & les liberalitez de Charlemagne, crûrent que rien n'estoit plus à leur bienseance. Chacun se travestit de gaieté de cœur pour paroître en public : rarement vid-on monter quelqu'un sur le theatre sans son masque. Alcuin, les Prelats, le Prince luymême ne voulurent pas s'en dispenser : de sorte qu'on peut dire que toute la face de l'Empire en ce qui regarde les Lettres étoit double sous Charlemagne, lors qu'on la vouloit envisager dans les Livres, aprés l'avoir considerée au natu-

rel dans le commerce ordinaire de la vie.

Ce caprice de l'imagination des Gens de plume joüa encore pendant quelque-temps sous les deux regnes suivans, mais sans concert. On l'a vû cesser peu à peu & disparoître presque entierement jusqu'au temps du Pape Paul second, sous lequel on le vid renaître avec tant d'éclat & de mouvement parmi les Sçavans de ce temps-là que ce Pape en conçût de la jalousie, & que ce changement de noms assez innocent en soy, & fort indifferent d'ailleurs à l'Etat pensa être fatal à ceux qui s'étoient travestis à la Grecque ou à la Romaine dans leurs noms.

CHAPITRE IV.

L'usage de changer son nom devenu trop frequent dans les derniers temps. Cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissez. Dans quelles personnes & dans quelles professions ces abus ont été tolerez plus volontiers.

LA rigueur avec laquelle le Pape Paul II. fit traiter les Gens de

1. Part. Ch. 3. Lettres qui avoient changé leur nom de ſon temps, & les tourmens qu'il fit ſouffrir à quelques-uns d'entre eux ſous pretexte que ce changement auroit pû être quelque effet de cabale & de conſpiration contre ſon Etat ou ſa perſonne purent bien diſſiper l'union ou la ſocieté qui avoit formé parmi eux une eſpece d'Academie de beaux Eſprits dans Rome. Mais ces moyens ne furent point capables de détruire parmi ceux qui ſe ſauverent de ſes mains cette maniere de déguiſement que les Grecs nouvellement venus de Conſtantinople qualifioient de *Metonomaſie*. Quelques-uns s'étant refugiez en Lombardie, en France, en Allemagne, & même en Pologne y porterent avec eux la fantaiſie qu'ils avoient euë de ſe déguiſer ou de tourner leur nom de leur langue vulgaire en celles des Sçavans, & ils la communiquerent à tout ce qu'ils purent gagner de diſciples. Elle ſe répandit en peu de temps dans toutes les Ecoles où l'on introduiſit le Grec & la belle Latinité, & elle a paſſé juſqu'à nôtre ſiécle avec tant de licence & d'impetuoſité, que la *Metonomaſie* a merité de ſe voir comptée parmi les choſes les plus communes de la Republique des Lettres.

C'eſt peut-être par cette vûë que vous pourriez réüſſir à ſauver ou à adoucir l'hyperbole qu'un inconnu écrivant contre un autre inconnu ſur les Commendes & les Abbez Commendataires a avancée à ce ſujet. Je m'étonne, dit cet Auteur, qu'on ne s'apperçoive pas que « dans ce temps où l'on ſe plaît à emprun- « ter des noms étrangers ou à s'en faire de « nouveaux, les plus ſages ne ſe croient « pas mieux cachez que chez eux, & ne « paroiſſent jamais moins qu'avec leur « nom & leurs qualitez, tant l'on eſt fait « au déguiſement ! «

1. Part. Ch. 4. *Réponſ. au Livre intitulé l'Abbé Commendat. page 314.*

Perſonne n'auroit peut-être trouvé à redire à la licence de feindre les noms & de traveſtir les perſonnes, ſi elle étoit demeurée dans ſes bornes anciennes. Elle avoit preſque toûjours été renfermée dans la Poëſie, & rarement l'avoit-on vû paſſer le theatre. Les Poëtes & les Comédiens avoient reçû le privilege de ſe déguiſer, & de déguiſer les autres ſans que perſonne eût parû leur porter envie. Il n'y avoit point d'abus ou de déſordres à craindre de leur part dans ces ſortes de fictions, parce qu'on étoit perſuadé qu'ils ne pretendoient abuſer de la bonne foy de qui que ce fût, & qu'ils n'impoſoient à perſonne. On a

1. Part. Ch. 4. toûjours été tellement preparé au déguiſement lorſqu'il a été queſtion de les voir ou de les entendre, qu'on auroit pris pour une fourbe & pour une veritable tromperie, la liberté que ces ſortes de Perſonnes ſe ſeroient donnée de découvrir la verité à nud, de repreſenter les viſages le maſque levé, & d'appeller les Gens par leur nom.

On n'a jamais crié contre les Poëtes & les Comédiens pour avoir aſſocié les Auteurs de Romans à leur privilege. Les liaiſons étroites & les rapports merveilleux qui ſe trouvent entre leur profeſſion & celle de ces derniers, demandoient qu'ils les laiſſaſſent entrer en communication d'un droit dont l'uſage leur eſt indiſpenſable. La fiction des perſonnes ne leur eſt pas moins neceſſaire que celle des choſes pour faire regner le Vray-ſemblable & le Merveilleux dans leurs compoſitions. Ceux même qui ont eu deſſein de renfermer l'hiſtoire des choſes veritables dans leurs Romans, auroient infailliblement eſté blamez du Public, s'ils n'avoient eu recours à la fiction des noms pour envelopper leurs veritez.

Il ſemble qu'on ne puiſſe nier qu'on n'ait encore laiſſé étendre le privilege

de changer les noms par voye de dé- guiſement juſqu'aux Auteurs ſatyriques. J'entens ſeulement ceux qui ont connu l'uſage legitime de la ſatyre, & qui ne s'en ſont pas écartez ; ceux qui ſe ſont contentez d'expoſer les défauts au jour pour leur donner un tour ridicule plûtôt que pour déchirer ou détruire ceux qui en étoient coupables ; & ceux qui ont eu la diſcretion de cacher les perſonnes en découvrant leurs vices.

1. Part Ch.

Enfin, la petite figure que les faiſeurs d'Almanachs & de Prognoſt cs ont toûjours faite dans le monde n'a peut-être pas peu contribué à l'indulgence dont on a toûjours uſé à leur égard touchant la liberté qu'ils ſe ſont donnée pour la ſuppoſition des noms comme pour celle des choſes. Les Poëtes ne leur ayant jamais intenté de procez pour avoir uſurpé leur privilege, le Public n'a pas crû s'y devoir intereſſer plus qu'eux. Ils ont eu lieu de feindre impunément tout ce qu'il leur a plû. Perſonne n'ayant formé d'obſtacle à leur manie, on peut dire ſur la maniere dont du Verdier de Vauprivas en a parlé, qu'elle a inondé le ſiécle paſſé, & que la liberté qu'on luy a donnée de paſſer ſans l'arreſter a été cauſe qu'elle s'eſt

Page 17. de la Præf. de ſa Bibl.

1. Part. Ch. 4 diſſipée dans la ſuite, & qu'il ne s'en trouve plus que des reſtes peu conſiderables dans nôtre ſiécle.

Tant que la licence de feindre ou de changer les noms n'a point paſſé au delà des Poëtes, des Comédiens, des Romanciers, des Trouverres, des Satyriques, & des Aſtrologues, le Public n'a point formé de plaintes ſur l'abus de cet uſage. Les actions & les diſcours de ces perſonnes ont preſque toûjours eſté jugez de nulle conſequence dans la vie civile.

Mais ſoit que leur exemple ait fait eſperer l'impunité aux autres, ſoit que l'on ſe ſoit laiſſé emporter à l'inclination particuliere que les hommes ont toûjours fait paroître pour la fiction & & pour la diſſimulation, il eſt certain qu'il n'a plus eſté queſtion de ſcrupule & de reſerve parmi les autres Auteurs ſur le changement des noms, & qu'ils y ont eu recours dans la ſuite avec autant de licence que les Poëtes & les Comédiens.

Il n'y a point de profeſſion parmi les Lettres où l'on ne voye des legions entieres de ces ſortes de *Pſeudonymes*, qui ont mieux aimé porter de faux noms que de n'en point avoir du tout.

S'ils en ont usé de la sorte aux dépens de la verité, s'ils ont blessé les regles de la sincerité, c'est ce qu'il vous sera aisé de reconnoître par le Recueil de ces Pseudonymes en particulier. Voyons maintenant comment leur changement de nom a pû devenir innocent ou criminel dans les circonstances de leur déguisement.

CHAPITRE V.

Des rencontres ou l'usage de changer son nom estant indifferent de luy-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.

JE suis un peu surpris que Tertullien qui mettoit tout en usage sans beaucoup de scrupule lors qu'il estoit question d'attaquer quelqu'un, ou de défendre quelque chose, n'ait pas fait valoir le changement des noms pour justifier le changement qu'il avoit fait de la robe au manteau. Il a oublié à mon sens l'un des plus beaux exemples qu'il eût a pû alleguer pour montrer que le changement d'habit n'estant certainement pas moins indifferent en soy que

1. Part. Ch. 5. le changement de nom, pourroit deve nir aussi innocent & aussi honnête dan l'usage. Je me persuade volontiers qu sur le raisonnement qu'il en auroit pı faire, il auroit sçû tirer une consequen ce plus juste que la plûpart de celle qu'il a voulu tirer de la vicissitude d ce monde par des argumens cornus, & par de vrais sophismes. Nous n'aurion pas le même avantage si nous préten dions employer ses raisonnemons ou son autorité en faveur du changemen des noms. Comme il est moins ordinaire de changer de nom que d'habit il seroit aussi plus aisé de conclure contre nous que la chose est moins utile & moins necessaire, & de-là il n'y auroit plus qu'un pas à faire pour prouver contre nous qu'elle est souvent ou qu'elle doit être moins innocente.

Un Orateur du siécle passé nommé Marc-Antoine Majoragius ayant esté accusé juridiquement, du moins a-t-il voulu le faire croire, par Fabius Lupus, & par Macrinus Niger pour avoir changé son nom d'Antonio Maria Conti, & ayant esté cité au criminel, soit par feinte, soit tout serieusement devant les Juges de Milan, entreprit de se défendre par un grand Plaidoyer La-

tin qui a passé par une des belles Pieces d'éloquence de son temps. Il avoit entrepris d'abord de se purger du crime prétendu dont on chargeoit ce changement par un detail des actions innocentes de sa vie. Cela ne tendoit, ce semble, qu'à porter les Juges à faire une exception en sa faveur, ou à ne juger que du fait. Mais il entreprit ensuite de traiter la chose par le droit, & de faire voir qu'il n'y a rien dans le changement des noms qui soit contraire ny à la loy divine ou humaine, ni à la coûtume ou à l'usage ordinaire, sur tout des gens de Lettres, ny enfin à l'honnesteté ou à la bienséance. 1. Part. Ch. 5.

En effet, il n'est plus difficile de faire voir qu'une chose est conforme à l'honnesteté & à la bienseance, lors qu'on a montré qu'elle ne blesse point la loy, & qu'elle n'innove rien contre la coûtume. Il est aisé de nous faire comprendre qu'elle est innocente lors qu'elle n'est point opposée à la droite raison, ny à l'autorité legitime. La loy & la coûtume se trouvent heureusement unies avec la raison & l'autorité en faveur de la verité pour condamner ensemble tout ce qu'il y a de faux & de trompeur dans nos actions & nos sentimens. De sorte

1. Part. Ch. 5. que de tous les changemens qui peuvent arriver aux noms des Auteurs, il n'y aura d'innocens que ceux oú la fourbe & le déguisement n'ont point de part, pourvû que l'on veuille s'en tenir à la droiture de la raison, & à l'équité de la loy.

Les autres changemens n'ayant aucuns titres de justification qui puissent leur meriter une entiere absolution, seront toûjours à la verité fort éloignez de participer à la loüange qui n'est dûë qu'à la sincerité : mais au moins se trouvera-t-on disposé à les excuser & à les souffrir selon que le déguisement y paroîtra moins important, & que les raisons de se déguiser seront jugées plus recevables.

Il n'y a point de motif aussi specieux, aussi juste, aussi honneste qu'il puisse être, qui soit capable de leur meriter autre chose que le pardon ; point de modestie, point de prudence, point de necessité qui puisse en rectifier le fond jusqu'à leur communiquer l'innocence, & jusqu'à faire une veritable vertu de ce déguisement. C'est en quoy consiste la principale difference que nous devons établir entre les Auteurs que nous appellons Anonymes, & les Pseudonymes dont nous traitons. Un Auteur veut-il n'être pas connu, veut-il tout serieusement de-

meurer caché ? Qu'il prenne le party de se faire Anonyme : il n'y a rien dans cette conduite que de fort indifferent, je dis plus, rien que de fort innocent tant que sa conscience ou ses devoirs ne l'obligeront pas de se produire & de comparoître. Mais qu'un Auteur qui aura les mêmes vûës, les mêmes intentions, veuille se rendre Pseudonyme, c'est vouloir au moins se faire connoître d'une certaine maniere en se cachant de l'autre ; c'est se joüer de la bonne foy de son Lecteur & luy donner le change. C'est se montrer mal & se cacher mal tout à la fois, & par consequent pécher doublement contre la sincerité du cœur. 1. Part. Ch. 5.

Il me semble que Monsieur Cujas n'est point mal entré dans cet esprit de discernement lors qu'il a voulu se distinguer d'un Pseudonyme du nombre de ses Adversaires, en se rendant simplement Anonyme dans l'écrit qu'il a fait contre le prétendu Zacharie Furnester pour la défense de Monluc Evêque de Valence. On ne sçait ce que c'est, dit-« il, qu'un *Zacharie Furnester*. C'est quel-« qu'un sans doute qui s'est adopté luy-« même pour passer sous un nouveau « nom à une licence plus grande de dire « des injures. C'est un masque que l'Ad-« Tom. 8. operum col. 1260. &c.

» versaire a pris pour faire impuné-
» ment ce qu'il n'auroit osé faire à dé-
» couvert. Puisque ce n'est point son
» nom qu'il a mis à sa piéce, je ne me
» crois pas obligé de mettre le mien à
» ma réponse. Je n'ay pas jugé à pro-
» pos d'opposer imposture à impostu-
» re, & j'ai mieux aimé ne me point
» donner de nom que de m'en donner
» un qui soit faux à l'imitation de cet
» Adversaire. C'est une étrange indis-
» cretion à un Auteur d'user de suppo-
» sition dans son nom s'il a quelque
» chose de bon à debiter dans son Li-
» vre. C'est le moyen de luy faire per-
» dre créance, & de faire douter au
» Lecteur si la fiction regne moins
» dans l'ouvrage que dans son titre &
» dans le nom de son Auteur. Tel
étoit le sentiment de M. Cujas lors qu'il se possedoit, & qu'il avoit le sens frais, parce qu'il avoit à combattre un Pseudonyme. Mais ceux qui sçavent qu'il a eu luy-même recours aux moyens qu'il estimoit si criminels dans son Adversaire, & qu'il s'est rendu à son tour Pseudonyme sous le nom de Mercator, pourroient se divertir des embarras où il se seroit jetté par ses raisonnemens, s'il avoit trouvé dans Robert un hom-

me

me en humeur d'objecter au pretendu Mercator, ce qu'il avoit allegué contre le maſque de Furneſter.

J'avouë avec quelques Auteurs, que la repreſentation d'un objet ſous une image étrangere, eſt capable de flater nôtre eſprit. Mais cela doit ſuppoſer qu'il n'en ſoit pas la duppe. Je conviens que nous aimons volontiers à voir une choſe dans un autre. Mais il faut pour cet effet que nous l'y reconnoiſſions. Enfin je ne nie pas que ce qui ne frappe pas de ſoy-même ni à face découverte, ne ſurprenne quelquefois aſſez agreablement dans un habit emprunté, & ſous un maſque. Mais cette ſurpriſe ne peut dépendre que d'une prévention ou d'une connoiſſance anterieure au déguiſement. En un mot on n'eſt point ſurpris tant qu'on eſt trompé ou qu'on eſt dans l'erreur, ce n'eſt en ces occaſions que la découverte de la tromperie qui doit produire la ſurpriſe.

Il n'y a donc pas d'Auteur Pſeudonyme de quelque eſpece que ſoit ſon déguiſement, dont la conduite puiſſe eſtre abſolument innocente, quoiqu'elle ſoit ſouvent excuſable. S'il y avoit une exception à la regle, elle ſeroit ſans doute en faveur de ceux qui s'étant per-

Part. 1. Chap. 5 suadé de la necessité de mettre son nom à la teste d'un livre, conformément à l'esprit d'un Concile Oecumenique, & à la pratique de la pluspart des Anciens, ont pris des termes appellatifs pour tenir la place de leurs propres noms. Mais on peut dire qu'en ces rencontres ils ne sont plus veritablement Pseudonymes, & qu'ils n'imposent point à ceux de qui ils ne veulent estre connus que fort generalement, & seulement par quelque qualité qui leur est commune avec beaucoup d'autres personnes. Nous avons une infinité de livres dont les Auteurs n'ont pas d'autres noms à leur teste, que les appellatifs d'*Abbé*, d'*Academicien*, d'*Avocat*, de *Chanoine*, de *Conseiller*, de *Docteur*, de *Gentil-homme*, d'*Officier*, de *Philosophe*, de *Prestre* ou de *Theologien*. Ces appellations ne peuvent estre que tres-innocentes lorsqu'elles sont veritables, quoiqu'elles ne contribuent pas beaucoup plus à faire connoître les Auteurs, que de faux noms. Rien ne nous empêche d'étendre le mesme privilege sur ceux qui peuvent passer pour des termes appellatifs de modestie, d'humilité, ou de quelque autre vertu que ce soit, tels que seroient les noms d'*Hamartolus*,

d'*Idiota*, d'*Incognitus*, de *Peregrinus*, d'*Asceta*, de *Dacrianus*, de *Christodulus*, de *Pecheur Penitent*, de *Fidelis subditus*, de *Discipulus*, *&c.* On pourroit y ajoûter mesme ceux de *Philadelphe*, de *Timothée*, de *Christ. Sincerus*, de *Simplicius*, de *Verus*, de *Modestus*, &c. si la lecture des Ouvrages qui les portent persuadoit qu'il n'y a point de présomption dans l'usurpation de ces titres. Part: 1. Chap. 5.

Enfin l'inclination que nous devons avoir pour diminuer toûjours le nombre des coupables, & d'avoir des pensées favorables de la conduite d'autruy, me porte à ne considerer le changement des noms comme criminel, que lorsqu'on prend des noms destinez à mentir ou à nuire. Si les noms feints ou supposez ne sont pas faits pour rendre aucun de ces mauvais offices soit à la verité, soit à la charité, je ne puis approuver la severité de ceux qui veulent qu'on les laisse envelopez dans la condition des autres. Quelque plausible que paroisse le raisonnement de Richard de Montaigu, Evêque protestant d'Angleterre, qui pretend qu'on ne peut quitter son nom de Baptesme, sans donner lieu de croire

Montac. orig. Ecclef. tom. 1. part. 1. pag. 109.

1. Part. Ch. 5. qu'on renonce à ſon Bapteſme, de même qu'un Chrêtien ne peut quitter le nom de Chrêtien, qu'il ne ſoit cenſé avoir renoncé au Chriſtianiſme; Quelque raiſon qu'ait euë M. de Marolles de blâmer ceux qui n'ont pas aſſez de veneration pour le nom qu'ils ont receu au Baptême: je ne conſentirois pas legerement à la cenſure que ce dernier fait de la pratique de certains Convens où l'on fait changer le nom du Baptême au tems de la Profeſſion Religieuſe.

Thom. de plag. Lit. præfat. & Spizel infel. Literat. p. 451.

Je ſerois encore plus éloigné du ſentiment de Thomaſius & de Spizelius, qui voulant bien confondre les Pſeudonymes de la maniere que nous les entendons, avec les Plagiaires & les Impoſteurs, ne font pas difficulté de les rendre tous capables d'un même crime ſans diſcernement. En un mot je voudrois m'en raporter aux termes de la Loy, dont la ſageſſe & la moderation paroiſt nous tenir lieu de regle dans toutes les eſpeces, & dans toutes les rencontres où il s'agit de changer de nom.

Cod. lib. 9. tit. 15

C'eſt ſuivant la maxime établie dans cette Loy, qu'Eraſme a raiſonné contre le Lutherien Leon de Jude, & qu'il l'a mis hors d'état de juſtifier ou d'excuſer

tom. 9 oper. p. 1280.

la ſupercherie qui ſe trouve dans ces ſortes de déguiſemens. 1. Part. Ch. 5.

C'eſt d'un autre côté par la même maxime que Papyre Maſſon a ſçû ſe défendre contre Hotman, qui pretendoit luy faire un crime de la liberté qu'il avoit priſe de changer ſon nom. Thuan. in vit. P. Maſſ.

CHAPITRE VI.

Ce qu'il y a de permis & de défendu par les Loix ſeculieres & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.

LA Loy que nous venons d'alleguer concernant le changement des noms, a eu pour Auteurs les Empereurs Diocletien & Maximien, qui nonobſtant la cruauté avec laquelle ils ont tourmenté les Chrêtiens, n'ont pas laiſſé de faire quantité de Réglemens tres-utiles à l'Etat. Cette Loy porte que comme l'impoſition des noms eſt libre aux particuliers lors qu'il s'agit de nommer quelqu'un pour la premiere fois : de même le changement de ces noms n'a rien de dangereux ni rien de fâcheux à craindre, lors qu'il ſe fait

I. Part. Ch. 6. innocemment, c'est-à-dire, dans la bonne foy. Elle ajoûte qu'il est permis à un homme libre qui est maître de soy-même, de changer de nom lors qu'il luy plaît, pourvu que cela se fasse sans fraude. Ce n'étoit point la consideration seule des Auteurs qui avoit donné lieu à la Loy, leur corps n'étoit pas assez considerable alors pour se distinguer jusqu'au point de se faire donner des Statuts & des Privileges à part. Mais on peut dire à leur avantage, pour la confusion de ceux des derniers siecles, que s'il s'en est trouvé quelqu'un dans ces tems-là qui ait usé de la liberté commune & de la permission donnée à toutes les personnes libres de l'Empire, ce n'a point été pour se déguiser ou pour imposer au Public qu'ils ont changé de nom.

Les Auteurs auroient d'ailleurs quelque raison de pretendre que l'exception que les Empereurs ont mise à la Loy, n'a point été faite pour eux, puis qu'ils n'ont point d'Esclaves dans leur societé, & que la qualité d'Auteur nous donne ordinairement la notion d'un homme libre, à tout le moins pour la liberté d'écrire ou de ne pas écrire. En un mot la République des Lettres est un Etat où

l'on ne doit point souffrir de domination ni d'esclavage, pourvû qu'il n'y ait point d'abus ou d'illusion dans le nom qu'on luy donne de République. 1. Part. Ch. 6.

L'ancien usage de la France touchant le changement des noms, nous fait assez connoître que la liberté n'y étoit pas moins entiere que dans l'Empire Romain. Nos Histoires particulieres nous presentent une infinité d'exemples de ceux qui ont usé de cette liberté. Les Chartes & les Titres Genealogiques des Familles sont pleins de noms nouveaux substituez aux Anciens, & l'on y trouve aussi des noms anciens restituez par la suppression des nouveaux. Ces changemens se sont pratiquez longtems sans solemnité & sans Acte public, jusqu'à ce que l'abus qui s'y est glissé, a obligé nos Rois d'y remedier.

Les desordres survenus dans les Familles, & particulierement parmi la Noblesse, ont fait juger aisément qu'il ne suffisoit pas de renfermer cette licence dans les bornes que les Empereurs Romains luy avoient prescrites. C'est dans cette consideration qu'on doit moins s'étonner des termes de l'Ordonnance donnée sur ce sujet par le Roy Henry II. à Amboise, le 26 de Mars

1. Part Chap 6 avant Pâques, de l'an 1555. selon la maniere de compter de ce tems-là. L'Ordonnance porte que, *pour éviter la supposition des noms, défenses sont faites à toutes personnes de changer leurs noms, sans avoir obtenu des Lettres de dispense & permission, à peine de mil livres d'amande, d'être punis comme faussaires, & d'être exauthorez & privez de tout degré & privilege de Noblesse.* A juger du fonds de la chose par son écorce, il semble que cet Edit seroit venu pour vanger les personnes reduites en roture ou en servitude des personnes libres & qualifiées, à qui il paroît que l'Edit des Empereurs avoit laissé uniquement la liberté de changer de nom à l'exclusion des autres. Mais à l'examiner selon l'esprit & l'intention du Prince, on remarque aisément qu'encore que la défense de changer son nom ne tombe que sur la Noblesse, les autres n'en sont pas plus libres touchant la fraude & la supposition dans les noms, & que la Noblesse n'en est pas plus à l'étroit pour les changemens qui sont indifferens.

art 9. de l'Ordonnance de 1555.

Nous connoissons diverses personnes, & particulierement des gens destinez par la Providence à être chefs de Fa-

mille, qui ont eu toute la soûmission necessaire pour l'Ordonnance, & qui ont eu soin de prendre des Lettres du Prince portant permission expresse de *commutation de nom*. Mais nous ne voions pas qu'aucun Auteur de ceux qui se sont déguisez sous des noms étrangers depuis l'an 1555. ait pris l'Ordonnance pour luy. C'est un assujettissement dont ils ne paroissent pas avoir voulu s'accommoder, dans la pensée que rien n'étoit plus diametralement opposé au dessein de se cacher & d'imposer au Public, que l'obligation de prendre des Lettres Patentes pour autoriser leur changement; ce qui auroit été la même chose que le rendre public, & par consequent mettre leur supposition à découvert contre leur intention.

Il est vray que parmi les *Boireaux*, les *Paulins*, les *Beauharnois*, & quelques autres qui ont changé de nom, plusieurs se sont trouvez gens de Lettres, & mis au rang des Autheurs; mais ce n'est pas en qualité d'Auteurs ni de gens de Lettres qu'ils ont pris des Lettres du Prince. Ils n'ont eu en vuë que les devoirs des bons & fideles sujets parfaitement soûmis à la vo-

I. Part. Chap. 6. lonté du Roy ; & ils n'y ont point entendu d'autre finesse que la bonne foy sur laquelle ils ont souhaité se faire connoître sous un nouveau nom qu'ils croioient plus honneste ou plus avantageux, ou enfin plus glorieux que celuy dont ils desiroient de se défaire par la permission & sous le bon plaisir de leur Souverain.

Il y a donc cette difference entre ceux qui ne se trouvant Auteurs que par hazard, se munissent des Lettres du Prince pour changer de nom, & les autres Auteurs que nous appellons Pseudonymes, que les premiers renoncent sincerement & pour toûjours à leur ancien nom, & retiennent le nouveau sans qu'on puisse dire qu'ils en soient déguisez ou moins connus qu'auparavant : & que les derniers n'adoptent un nom nouveau que pour un livre, conservant toûjours leur nom ordinaire pour le reste du commerce de la vie, où il n'est point question de déguisement.

M. Men. præfat. ad Dion. Cathar. pag. 7. Un Jurisconsulte de ces derniers tems, touché également du bon ordre que la vie civile reçoit de l'Ordonnance de nos Rois sur le changement des noms, & du desordre que

la licence de ce changement cause parmi les Lettres pour la connoissance des Auteurs, n'a pû dissimuler son déplaisir sur ce dernier point. Il n'est « pas content que les mêmes Loix qui « défendent la supposition de nom en « general, n'ayent pas été étenduës à « la supposition particuliere en matiere « de livres, & même à la suppression « du nom des Auteurs, qu'il n'estime « pas beaucoup plus innocente que la sup- « position.

Il faut avoüer que la plainte de nôtre Jurisconsulte n'est pas entierement injuste. Mais peut-estre auroit-il fait un peu trop de cas de ce que la Loy semble avoir estimé méprisable, ou indigne de faire un article à part dans l'Ordonnance, qui défend en general le changement des noms où il entre de la fraude & de la supposition. Peut-être aussi le desordre que les Pseudonymes ont causé dans le commerce des Lettres, n'étoit-il pas monté jusqu'au degré où ils l'ont porté depuis.

Mais si l'obligation que nos Rois ont imposée par leurs Edits aux Auteurs & aux Imprimeurs, de mettre leurs noms aux livres, ne regarde pas moins les Pseudonymes que les Anonymes,

I. Part. Chap. 6 comme j'ay dessein de vous le faire voir dans le chapitre suivant : nous ne douterons plus que des plaintes de cette nature ne soient inutiles, à moins qu'elles ne tombent sur le peu de soin qu'on a toûjours eu d'executer ces Edits.

En tout cas, ceux qui trouvent à redire à la douceur des Loix civiles & à l'indulgence des Puissances seculieres pour les Auteurs qui trompent le Public par leurs déguisemens, pourront recevoir satisfaction du côté des Puissances spirituelles & des Loix Ecclesiastiques. Leur severité s'est étenduë également sur les Anonymes & sur les Pseudonymes, qui ont voulu porter le déguisement dans les matieres de Religion : & ceux qui comptent les Inquisiteurs & les Compilateurs d'Indices pour une Puissance spirituelle, pourront voir qu'ils ont tâché en quelques rencontres de suppléer au défaut des Puissances seculieres, pour des livres qui n'étoient pas du ressort de leur Jurisdiction, & qui ne regardoient pas les matieres Ecclesiastiques.

CHAPITRE VII.

Le changement ou la supposition des noms défenduë aux Auteurs des livres en particulier par les loix Ecclesiastiques & seculieres. Reglement ou Decret du Concile de Trente sur ce sujet. Edits de nos Rois sur ce même sujet. Du peu d'execution de ces Edits & du Decret du Concile.

IL semble que ce soit à l'industrie ou à l'artifice des Heretiques anciens, que nous sommes redevables des reglemens que l'Eglise a esté obligée de faire contre la supposition & la suppression des noms des Auteurs dans les livres, si toutefois on peut faire passer pour un vray reglement un simple projet, à l'execution duquel on n'a jamais tenu la main avec exactitude ni avec uniformité. Les Heretiques, qui avoient interest de s'insinuer dans les esprits pour faire recevoir la nouveauté de leurs dogmes, avoient besoin de surprendre la simplicité des uns & d'éluder la bonne foy des autres. Ils ne pouvoient esperer d'en venir à bout en paroissant le visage dé-

couvert, & se montrant au Public tels qu'ils estoient. C'est pourquoy ils ont eu recours aux deux moyens ordinaires que les Ecrivains ont mis en usage, lors qu'ils ont eu dessein de se soustraire à la connoissance du Public, c'est à dire, qu'ils ont supprimé leur nom à leurs Ouvrages, ou qu'ils y en ont mis de faux.

I. Part. C. 7.

Cet abus estoit plus que suffisant pour fournir la matiere d'un Reglement, auquel il n'y auroit pas eu un Ecrivain Catholique qui n'eût voulu se soumettre, pour ôter cette ressource d'imposture aux Heretiques. Quelques Peres de l'Eglise, & particulierement ceux qui dans leurs Ecrits Polemiques s'étoient avisez de découvrir la fourbe, avoient facilité les moyens de le faire. Cependant nous ne voyons pas ni que le Concile de Laodicée, ni le Pape Gelase, ni aucune autre Puissance Ecclesiastique en ait fait un article dans aucun de ses Decrets, jusqu'à ce que l'invention de l'Imprimerie ayant multiplié l'engeance des Anonymes & des Pseudonymes, sur tout depuis la naissance des nouvelles Heresies, le Concile de Trente en voulut faire un Reglement dans les formes, pour tâcher d'arrêter le cours de ce mal.

Le Reglement fut inseré dans le Decret qui fut donné le treiziéme jour d'Avril 1546. touchant l'édition & l'usage des livres saints. Il porte, que pour arrêter la passion demesurée que les Libraires ont d'imprimer toutes sortes de livres indifferemment, sans se soucier d'en demander la permission aux Puissances, sans s'assujettir à mettre le veritable nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur : le Concile ordonne qu'il ne s'imprimera plus d'oresnavant aucun livre concernant la Religion ou les choses sacrées, sans le nom de l'Auteur, sous peine d'anathéme & d'une amende pecuniaire, telle qu'elle a esté prescrite dans le Canon du dernier Concile de Latran sous Leon X.

I. Part. C 7. Seff. 4. Seff. 10.

Le Decret du Concile ne fut pas plutôt dressé à Trente, qu'on en envoya une copie à Paris. La nouvelle ne put qu'elle ne causât quelque mouvement dans la Faculté de Theologie, dont les membres eurent quelque interest de faire voir que ce Decret ne devoit pas tomber sur eux, & que le Concile ne trouveroit rien à reformer dans la discipline qui se pratiquoit en France sur le nom des Auteurs dont on imprimoit les livres. Ces petits mouvemens n'a-

Part. I. C. VII. boutirent qu'à faire ſolliciter un Edit auprés du Roy Henry II. pour autoriſer la pratique qui s'obſervoit ſur ce point dans l'Univerſité de Paris, ou pour l'établir dans les lieux de ſon obéïſſance, où elle n'étoit point encore en uſage.

Ce Prince fit donc une Ordonnance à Fontainebleau, dattée du XI de Decembre, & publiée le dix-neuviéme du même mois de l'an 1547. par laquelle il défend d'imprimer aucun livre concernant l'Ecriture ſainte, & autres matieres de Theologie, qui n'ait eſté examiné & approuvé par la Faculté de Theologie de Paris, & d'en debiter aucuns *commentez & ſcholiez, que le nom & le ſurnom de celuy qui l'aura fait, ne ſoit exprimé & apposé au commencement du livre, & auſſi celuy de l'Imprimeur avec l'Enſeigne de ſon domicile.*

L'Edit de Chaſteaubriant, donné par Art. 8. le même Prince le vingt-ſeptiéme Juin & publié le troiſiéme Septembre de l'an 1551. réïtere les mêmes défenſes dans ſon article huitiéme, & ajoûte encore celle de ſupprimer l'année de l'impreſſion, ou de la falſifier; ce qui eſt un genre de ſuppoſition qui accompagne aſſez ordinairement la ſuppoſition des

noms de l'Auteur & de l'Imprimeur. L'article ſuivant de la même Declaration ſoumet à la peine duë aux Fauſſaires les Imprimeurs qui ſuppoſeront le nom d'autruy : mais il paroît que l'article ne tombe pas ſur les Auteurs, & qu'il n'a eſté fait que pour prevenir la fourbe des Imprimeurs & Libraires qui ſuppoſent les noms & les marques les uns des autres. Part. I. C. VII. Art. 9.

L'an 1572. le dixiéme jour de Septembre le Roy Charles IX. donna une nouvelle Declaration à Paris ſur l'Edit de la Reformation de l'Imprimerie qu'il avoit fait l'année precedente. Cette Declaration, qui ne fut enregiſtrée au Parlement & publiée que le dix-ſeptiéme Avril de l'an 1573. porte une défenſe *de déguiſer le nom, ou le lieu auquel les livres ſeront imprimez*. Mais on peut remarquer à travers l'obſcurité & l'équivoque des termes, que le ſens de l'Ordonnance ne regarde que le déguiſement du nom de l'Imprimeur. De ſorte que ſi cette Ordonnance s'étend generalement à des Auteurs & à des Livres de toute profeſſion & de tout ſujet, ſacré & profane ; les Pſeudonymes qui n'ont pas porté leur déguiſement ſur l'Ecriture ſainte, ou ſur d'autres matie- Art. 10.

I. Part. 7. res de Religion, ont pû nier qu'il y eût encore eu jusqu'alors aucune loy, tant Ecclesiastique, que seculiere, qui condamnât leur conduite, & qui leur défendît d'user de supposition, ou de se masquer.

Mais il n'y a point d'Auteur que l'on puisse excepter de l'Edit du Roy Loüis XIII. qui fut donné au mois de Janvier de l'an 1626. si l'on s'en tient aux termes de cette Ordonnance, qui semble n'avoir esté faite que pour renouveller l'Edit de Charles IX. de l'an 1563. Cette Ordonnance de Loüis XIII. porte défense expresse à toutes sortes de personnes *d'imprimer ou de faire imprimer aucuns livres, lettres, harangues, ni autres Ecrits, soit en rime, soit en prose, traitant de la Foy, des Mœurs, ou de quelque autre chose que ce soit, que premierement telle composition n'ait esté vuë & considerée par le Roy en son Conseil, & qu'il n'ait accordé Lettres de permission, &c..... de laquelle, ensemble du nom de l'Auteur il sera fait mention au commencement & à la fin de chaque livre, &c.* Elle estoit conçuë en des termes universels, & comprenoit tous les sujets qu'on peut traiter dans les livres. Mais lors qu'il fut question de la pu-

blier & de l'enregiſtrer au Parlement, elle fut reſtreinte à ce qui concerne ſeulement *la Religion & les affaires de l'Etat.* 1. Part. Ch. 7.

Il ne manquoit rien à tous ces Edits de nos Rois pour eſtre mis en execution, ſoit dans le fond, ſoit dans les formalitez dont ils devoient eſtre revêtus. Le dernier même a eſté qualifié d'*Edit perpetuel & irrevocable* par Loüis XIII. qui l'avoit porté. Cependant nous ne voyons pas qu'on en ait jamais preſſé l'execution pour le point qui regarde l'obligation de mettre le nom & le ſurnom des Auteurs. Une pratique contraire ſouvent reïterée à la vuë & & par la connivence de ceux qui eſtoient en droit de tenir la main à l'execution des Edits, ſemble avoir formé une coutume capable de leur eſtre oppoſée pour ce point. Cette coutume de ne point mettre de noms d'Auteurs, ou d'en mettre de ſuppoſez, eſt aujourd'huy toute conſtante & toute notoire; elle peut eſtre marquée par la ſuite de plus d'un ſiecle, & prouvée par une infinité d'exemples dans tous les genres d'écrire. En un mot, l'on ne trouvera pas aujourd'huy quatre perſonnes qui vouluſſent douter ſerieuſement que cette cou-

1. Part. Ch. 7.

tume ait prescrit contre un point qui n'est dans le fond qu'un simple reglement de Police.

L'on ne peut pas dire que nos Rois n'y ayent pas consenti, puis qu'il n'y a rien de plus ordinaire dans les derniers regnes que des Privileges donnez à des livres sans nom, ou sous des noms qui sont visiblement feints & supposez, sans qu'on ait encore consideré cet usage comme une infraction des Ordonnances, ou un abus; ou que personne le trouve mauvais.

Vous voyez, Monsieur, que la juste severité des Edits de nos Rois, qui a toujours subsisté touchant l'examen & l'approbation des livres, où la Religion & l'Etat peuvent estre interessez, n'a point formé d'obstacle à leur indulgence, qui a porté les interpretes de leur volonté à se relâcher pour le point qui regarde le nom & le surnom des Auteurs. Les Loix Ecclesiastiques, ou les Constitutions Canoniques, qui, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, se trouvent présque toutes réduites à l'unique Decret du Concile de Trente, n'ont pas esté beaucoup mieux executées.

Premierement, pour ce qui regarde

l'usage où l'on a esté en France sur ce sujet, il suffit de vous dire que ce Decret n'a jamais esté reçu, & que les Compagnies souveraines, qui representent le Roy, ont toujours eu grand soin que les Decrets de ce Concile, qui ne sont que de police & de discipline, n'y fussent pas reconnus ni executez comme tels au préjudice de la puissance Royale & des Libertez de l'Eglise Gallicane. On ne peut point nier que ce Decret n'ait esté allegué de temps en temps en France par quelques particuliers contre des Ouvrages anonymes ou pseudonymes. Mais ces sortes d'allegations n'ont esté considerées que comme des ornemens de leur discours & de simples témoignages de leur zele. L'on a vû même quelques Prelats de l'Eglise Gallicane recourir à l'autorité de ce Decret du Concile pour condamner des livres dont ils n'étoient pas satisfaits d'ailleurs : mais cette autorité ne se trouve ordinairement alleguée que sous les termes generaux de *Constitutions canoniques*.

A dire le vray, nous ne voyons pas que ce Decret ait jamais épouventé ni détourné les Auteurs en France, qui ont jugé à propos de ne se point donner de

1. Part. Ch. 7. nom, ou d'en ſuppoſer par fiction. Lors que l'Evêque de Bazas Arnaud de Pontac écrivit contre du Pleſſis Mornay, il prit un faux nom*, ſans que perſonne luy en ait jamais fait un crime, quoiqu'il ſe fût mis dans le cas ſpecifié par les Peres du Concile de Trente dans leur Decret.

le 9 de Mars 1612. Le Concile de Sens tenu à Paris l'an 1612 ſous la direction du Cardinal du Perron, fut aſſemblé uniquement pour condamner un livre anonyme qui avoit le Docteur Richer pour Auteur, & pour titre *de Eccleſiaſticâ & Politicâ Poteſtate.* Les Prelats aſſemblez diſent poſitivement que c'eſt un livre *ſans nom d'Auteur & d'Imprimeur*, & ils le caracteriſent par cette marque & par ſon titre, afin qu'on n'y ſoit pas trompé en prenant un livre pour un autre. Mais ils n'ont point remarqué la ſuppreſſion du nom comme un défaut qui dût contribuer à ſa cenſure. Le Concile d'Aix en Provence aſſemblé la même année pour le même ſujet, n'a point oublié de marquer que le livre en queſtion avoit été imprimé l'an 1611 ſans *nom d'Auteur & d'Imprimeur*, comme le Concile de Sens: mais ce n'a été que pour indiquer aux Fideles de leur

le 24 de May 1612.

Province un livre qu'ils avoient dessein de condamner sur d'autres chefs. I. Part. Ch. 7.

L'an 1615. l'Assemblée du Clergé fit de grandes instances auprés du Roy, pour la reception & la publication du Concile de Trente en France, & luy presenta pour cet effet une Requête signée de trois Cardinaux François, & de cinquante autres Prelats. Ces instances ne firent pas grande impression sur les esprits, sur tout pour l'article qui concerne le Decret du Concile contre les Anonymes & les Pseudonymes. Les Prelats qui se trouverent à Paris l'an 1631. au nombre de trente-quatre, ne jugerent point à propos d'employer ces moyens dans la Lettre circulaire qu'ils envoyerent le 10. de Février à tous les autres Prelats de l'Eglise Gallicane, touchant la condamnation de quelques écrits d'Auteurs Pseudonymes, dont la censure ne fut pas fondée sur la supposition de leurs noms. L'Assemblée du Clergé de l'an 1635, & celle de l'an 1646. voulant reconnoître les services que les Evêques croyoient avoir esté rendus à leur corps par un Auteur Pseudonyme qu'ils ne connoissoient pas, n'estimerent point que la supposition de son

le 7 de Juillet.

4. part. Ch. 4. nom, toute viſible & toute incommode qu'elle étoit, dût former un obſtacle aux témoignages qu'ils vouloient luy donner de leur reconnoiſſance.

Ce ſeroit une choſe infinie de rechercher les exemples des bons & des méchans livres anonymes & pſeudonymes qui ont eſté approuvez & condamnez en France, ſans qu'on ait jamais fait l'honneur à ce Decret du Concile de Trente de ſe ſouvenir de luy & de ſa diſpoſition, ſoit pour s'y conformer, ſoit pour s'en écarter exprés. Mais afin qu'on ne croye pas que ce ſoit en vertu de quelque privilege ou de quelqu'une des libertez de l'Egliſe Gallicane qu'on auroit affecté en France de n'avoir aucun égard à ce Decret, il n'eſt pas hors de propos de vous faire remarquer que les Pays où le Concile de Trente ſemble avoir eſté receu ſans reſerve, ne ſe ſont pas diſtinguez de la France par cet endroit. Les perſonnes les plus ſoûmiſes à l'autorité de ce Concile, ont eſté ſouvent celles qui ſe ſont ſoucié le moins de luy obeïr en ce point.

an 1574 Il n'y avoit que huit ans que le Decret avoit eſté donné par les Peres du Concile, lors qu'on vit paroître le premier

mier de tous les ouvrages de la Compagnie de Jeſus (aprés les Exercices de S. Ignace). Son Auteur Caniſius aiant preferé ce que luy dictoit ſon humilité à ce que luy preſcrivoit le Decret, ne crût pas devoir y mettre ſon nom. Cette ſuppreſſion n'empêcha pas Saint Ignace ſon Superieur, de luy donner ſon approbation dans les formes, quoique ce Saint ne pût ignorer le Decret. Ferdinand Roi des Romains luy en accorda le privilege ſans l'obliger à declarer ſon nom. Le livre a été réimprimé fort ſouvent depuis ce temps-là, & a fait des fruits infinis dans l'Egliſe, au ſein de laquelle ſa lecture a ramené pluſieurs Proteſtans, & particulierement le Prince Wolffgang Guillaume Duc de Neubourg. Jamais la qualité d'Anonyme n'a cauſé la moindre affaire à ſon Auteur, & il n'y a eu que le deſir de luy rendre la juſtice qui étoit deuë à l'utilité & à l'excellence de l'ouvrage, qui fut cauſe qu'on y mit ſon nom dans les éditions poſterieures.

1. Part. Ch. 7.

Deux ans auparavant, c'eſt-à-dire ſix ans aprés le Decret du Concile, & cinq ans aprés l'Edit du Roy Henry II. qui ordonnoit la même choſe, on imprima dans Paris & on debita publiquement

en 1552

1. Part. Ch. 2.

Il fit encore imprimer à Londres un livre de Controverse l'ã 1553. qui étoit celuy de sõ élevatiõ à la dignité de Chancelier sous le faux nom de J. Vvitus.

le livre Pseudonyme d'Estienne Gardiner Evêque Catholique d'Angleterre contre les Protestans, & on le réimprima deux ans aprés à Louvain, sans que la qualité de son Auteur qui étoit Chancelier d'Angleterre depuis un an, eût été capable d'y faire remettre le nom veritable de Gardiner, au lieu de celuy de Constantius qu'il avoit pris.

La plus-part des Missionnaires d'Angleterre Reguliers & Seculiers, usoient de supposition dans leurs noms du tems de la Reine Elizabeth, pour des raisons tres-legitimes qui sautent aux yeux de tout le monde. Le Concile qui n'avoit pas pû ne les pas prévoir en general, n'avoit pourtant pas fait d'exception en faveur de ces prudens Pseudonymes.

Le Cardinal Bellarmin n'a point fait paroître plus de soûmission ou de déference que les autres pour le Decret du Concile, lorsqu'il se déguisa sous le faux nom de *Mattheus Tortus* contre le Roy de la Grand-Bretagne, sous celuy d'*Adolphus Schulckenius*, sous celuy de *Franc. Romulus*, &c. Nous en pourrons dire autant du Cardinal Pazmani Archevêque de Strigonie, qui a publié divers ouvrages de Religion,

quelquefois ſans ſon nom, & ſouvent ſous des noms ſuppoſez ou empruntez. Pratique qui a été auſſi obſervée ſans ſcrupule par les Cardinaux Bona, Pallavicin, des Urſins, Sirlet, du Perron, & par un grand nombre de Prelats depuis le Concile de Trente. I. Part. Ch. 7.

Sans nous arrêter à la recherche des Particuliers de tout état & de toutes profeſſions qui ſeroit infinie, on peut alleguer l'exemple des Ordres Religieux & des Societez Regulieres les plus celebres, qui nous donnent des témoignages continuels de leur parfaite ſoûmiſſion aux Ordonnances de l'Egliſe. Combien voions-nous d'Anonymes, combien de Pſeudonymes dans la Congregation de l'Oratoire, dans le Corps des Chanoines Reguliers, mais particulierement dans la Compagnie des Jeſuites, parmi leſquels les Bibliothecaires de la même Compagnie ont déja découvert prés de 500 Anonymes, & prés de 200 Pſeudonymes, ſans conter ceux qui nous ſont connus d'ailleurs, & ceux qu'il n'a pas encore été poſſible de découvrir?

Enfin nous ne pouvons mieux finir les exemples du peu de cas qu'on a fait du Decret du Concile pour les noms

1. Part. Ch. 7. des Auteurs, que par celui du Pape Alexandre VII. Il eſt vray qu'il n'étoit encore que Nonce du S. Siege à Cologne & à Munſter, lors qu'il écrivit contre la paix des Proteſtans ſous le nom ſuppoſé d'*Erneſtus de Euſebiis*. Mais s'il avoit cru faire un crime de deſobéïr au Concile par ce déguiſement, il en auroit demandé ſans doute l'abſolution avant que de ſe laiſſer élever ſur le ſaint Siege, & peut-être nous auroit-il donné pendant ſon Pontificat une Bulle de Retractation, à l'imitation du Pape Pie II. afin que l'exemple du faux Erneſtus de Euſebiis ne fût d'aucune conſequence contre l'autorité de l'Egliſe.

En effet, la pratique de ſupprimer ſon nom, ou de le changer à la teſte des livres, ne pouvant eſtre qu'indifferente de ſoy, on peut juger que le Concile par ſa défenſe n'a pû la rendre criminelle que dans les circonſtances qui l'avoient obligé à porter ce Decret. Ces circonſtances ne ſe trouvant point dans la conduite de tant d'hommes celebres qui ont déguiſé ou ſupprimé leurs noms, ils n'étoient plus obligez à l'obſervation de ce Reglement. Il eſt viſible que la défenſe d'imprimer des livres Anonymes ou Pſeudonymes n'a eſté faite

par le Concile qu'à cauſe de l'abus qui s'étoit gliſſé alors plus que jamais parmi les Auteurs, particulierement ſur les matieres de Religion. L'Europe eſtoit remplie de gens que l'amour des nouveautez chatoüilloit : mais la demangeaiſon qu'ils avoient d'écrire ne ſe trouvant pas accompagnée par tout de la liberté neceſſaire pour le faire, elle ne pouvoit eſtre ſatisfaite que par l'adreſſe qu'ils apportoient à ſe cacher, en publiant leurs Ecrits. Les uns ſe déguiſoient dans l'eſperance de l'impunité, les autres dans la crainte de perdre les fruits qu'ils attendoient de la lecture de leurs Ouvrages, s'ils venoient à eſtre reconnus. Les Heretiques, les Indifferens & les Libertins par cet artifice tendoient des pieges fort dangereux à la ſimplicité des Catholiques. 1. Part. Ch. 7.

D'un autre côté il y avoit dans l'Egliſe beaucoup de perſonnes de pieté, qui étant en état de ſervir les Fidéles par leur plume, ſouhaitoient de ne ſe voir pas expoſez à la tentation de la vanité, & ne ſçavoient pas d'autre moyen pour le faire, que de ſupprimer leur nom, dans l'eſperance de demeurer cachez, & de recevoir de Dieu plutôt que des hommes la paye de leur travail.

1 Part. Ch. 7. Il étoit de la prudence des Peres du Concile, de remedier aux desordres que causoient les premiers : mais ils ne trouverent pas de remede plus efficace, que l'obligation qu'ils enjoignirent à tous ceux qui se mêleroient d'écrire sur des matieres de Religion, de mettre leur nom & leur surnom à leurs livres. C'étoit sans doute une violence que l'on faisoit à la modestie des seconds. Mais les Peres du Concile avoient assez de sagesse pour juger que l'inconvenient qu'il y a d'ôter aux humbles les moyens de se cacher, n'est pas comparable à celuy de laisser aux esprits dangereux une retraite, d'où ils pourroient porter leurs coups, sans qu'on en pût découvrir la main.

La défense fut donc generale pour les uns & pour les autres, puis qu'il ne plut pas aux Auteurs du Decret d'y faire une exception : & si l'on avoit suivi le zele de ceux qui ont dressé les Instructions de l'*Indice* des livres défendus, cette défense auroit esté étenduë beaucoup au delà des bornes de la Religion. Mais on ne fut pas longtemps sans reconnoître qu'elle étoit encore trop universelle ; & les Deputez de l'Inquisition pour les *Indices* des li-

præfim. Ind. sub nom. Pii IV.

vres défendus, ont esté des premiers dans la suite à reconnoître la necessité de modifier le Decret, sur tout aprés que le Pape Clement VIII. y eut bien voulu déroger par une Bulle en faveur des Auteurs qui voudroient demeurer cachez sans fraude. On ne doit pas condamner, dit ce Pape ou ceux qui ont dressé les Instructions de son *Indice* par son autorité, tous les livres qui ne portent point le nom de leur Auteur, parce que l'on sçait que souvent des personnes doctes & saintes ont publié de tres-bons livres sans y mettre leur nom, afin que l'Eglise en tirât du fruit, & qu'eux évitassent la vaine gloire. Et ainsi pour ce qui regarde les livres qui sont sans nom d'Auteur, les Deputez * n'ont mis au rang des condamnez que ceux qui contiennent une doctrine, ou manifestement mauvaise, ou suspecte en la foy, ou pernicieuse aux mœurs. Mais c'est à cause de la malice de ce tems que le Concile de Trente avoit ordonné que dans la suite on n'imprimeroit plus de livres sans nom d'Auteur. Que desormais donc, ajoûte ce Pape, il ne s'imprime plus aucun livre qui ne porte le nom de l'Auteur,

I. Part. Ch. 7.

Bull ad cap. Ind. libb. proh. Clem. VIII. & ad cap. Ind. Alex VII.

* De l'Index qu'il approuve.

1 Part. Ch. 7.

„ ſon ſurnom, & ſon pays. Que ſi l'on
„ n'en ſçait pas l'Auteur, ou que l'Evê-
„ que ou l'Inquiſiteur juge pour quel-
„ que cauſe juſte que l'on peut publier
„ le livre en cachant le nom de celuy
„ qui l'a fait, il faut au moins que l'on
„ marque le nom de celuy qui l'aura
„ examiné.

En France les Docteurs en Theolog. tiennent lieu des Inquiſiteurs pour l'aprobatiō des livres

Voila quelle a été à peu prés la fortune du Decret du Concile de Trente touchant les Anonymes & les Pſeudonymes dans les Pays d'Inquiſition. Il ſemble que l'on ait aprehendé de ne pouvoir pas aſſez tôt prévenir les inconveniens qui pouvoient naître de ſon execution, puiſque les précautions dont nous venons de parler en faveur des innocens qui ſuppriment leur nom, ſe trouvent même à la tête de l'*Indice* des livres défendus qui porte le nom de ce Concile, & qui a été dreſſé par ſes ordres.

Les Inquiſiteurs qui ſont venus aprés, les Cardinaux députez & les Conſulteurs de la Sacrée Congregation *de l'Indice* ſont entrez dans les mêmes ſentimens d'équité & de moderation. Ils ont eu ſoin de faire dreſſer une claſſe à part dans les *Indices* pour les Anonymes qui devoient être corrigez ou

défendus en tout ou en partie, aprés avoir ſignifié leur intention dans la Regle ſixiéme de leurs Inſtructions préliminaires. Ils témoignent être fort éloignez de trouver à redire à la conduite de ces judicieux Anonymes d'entre les Auteurs Catholiques, qui vivant parmi des Heretiques qu'ils avoient deſſein d'inſtruire, avoient jugé à propos de ſupprimer leur nom, ou d'en ſuppoſer un autre qui ne leur ſeroit pas ſuſpect, afin de travailler avec plus de ſuccez. Que n'auroient-ils pas dit des diſpoſitions favorables où ils étoient à l'égard de tous les autres Anonymes & Pſeudonymes qui n'ont pas traitté la Controverſe ny même les autres matieres de Religion, s'il en avoit été queſtion? Ils ſe ſont contentez de ramaſſer dans la troiſiéme claſſe de leurs *Indices*, ceux d'entre les Anonymes dans les ouvrages deſquels ils ont trouvé autre choſe à cenſurer que la ſuppreſſion du nom; & au regard des Pſeudonymes, ils ont mêlé ceux qu'ils ont crû heretiques dans la premiere claſſe, & ceux qu'ils ont trouvez Catholiques dans la ſeconde, ſans ſe ſoucier de condamner la fiction ou la ſuppoſition qui ſe trouve dans leurs noms.

1. Part. Ch. 7.

1. Part. Ch. 7. En effet on ne peut nier que ce ne soit souvent une chose indifferente & quelque fois fort inutile de sçavoir le nom d'un Auteur dont on lit l'ouvrage. Il y a plus à dire, car il faut avoüer de bonne foy que quand il s'agit de la recherche ou de la défense de la verité, de la bonne ou de la mauvaise Morale, & generalement de quelque autre connoissance que ce soit, il nous importe peu de connoître celuy à qui nous avons affaire, ou celuy qui nous parle dans son livre. Il arrive même assez souvent que la connoissance que nous avons d'ailleurs de la personne, est un obstacle à la liberté que nous devrions avoir pour juger sainement ou pour profiter utilement de son livre. On remarque ordinairement que le préjugé qui s'est formé de cette personne dans nôtre esprit, nous fait avoir plus d'égard à celuy qui nous parle qu'aux choses qu'il nous dit, & que son autorité l'emporte sur ses raisons.

F. Soc. Resp. ad Vvujeck præf pag 519. A dire le vray, nous aurions de la peine à prouver contre des Sociniens & des Protestans, que l'empressement que nous témoignons pour connoître un Auteur qui se cache sous un faux nom, n'est pas une veritable foiblesse. Mais

outre que cette foibleſſe nous eſt preſque inévitable, c'eſt que Dieu permet qu'elle ne nous ſoit pas toûjours pernicieuſe, ni même entierement inutile : & que c'eſt peut-être dans cette vûë que les Peres du Concile de Trente ont eu de la condeſcendance pour elle dans leur Decret contre les Anonymes & les Pſeudonymes.

Si j'avois à juſtifier le Concile en ce point contre Socin, Chemnitius & ſes autres Adverſaires, je pourrois dire, comme j'ay tâché de le faire voir ailleurs, que le nom d'un Auteur ſert aſſez ſouvent de préjugé pour ſon livre, & que les perſonnes qui en ſont prévenuës ont coûtume de faire tout d'un coup le jugement d'un ouvrage ſur l'idée qu'elles ont déja de la perſonne.

Il n'y a point de Pſeudonymes, point d'Anonymes qui puiſſent éluder cette fatalité. On ne peut preſque ſe défendre de tourner ſes inclinations ou de regler ſon eſtime ſur la notion que l'on ſe forme de l'inconnu que l'on ſçait ou que l'on devine être l'Auteur d'un ouvrage, & alors il ſemble que cette notion nous tienne lieu de ſon nom.

S'il arrive qu'on ne puiſſe pas connoître l'Auteur d'un livre qui porte un

1. Part. Ch. 7. faux nom, ou qui n'en porte pas du tout, cette ignorance est capable de produire dans les esprits deux effets assez differents selon la difference de leur disposition. Dans les personnes qui sont accoûtumées à juger d'un livre par son Auteur, elle produit cette indifference & ce froid qu'elles sentent pour tout ce dont elles ne sont pas prévenuës. Car nous voions bien des gens qui n'aiment gueres à lire un livre dont ils ne sçavent point par avance l'histoire, l'occasion & le sujet, & qui ne veulent point s'exposer au hazard d'être trompez & de perdre leur peine.

Dans ceux qui se sentent libres, & qui se trouvent assez dégagez de préoccupation pour ne s'attacher qu'à la matiere & au sujet que traitte un livre, l'ignorance du nom de l'Auteur produit un effet dont les suites peuvent être beaucoup plus dangereuses. C'est ce qui paroît particulierement dans les livres heretiques dont on a eu soin de cacher ou de déguiser les Auteurs, pour ne pas détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoissoient ces Auteurs.

On peut juger au moins sur cette derniere consideration, si les Peres du

Concile de Trente avoient tort de vouloir que les Auteurs missent d'oresnavant leur nom à la tête de leurs ouvrages touchant la Religion. Pretendra-t'on qu'ils excedoient leurs pouvoirs en demandant cette espece de caution & cette assurance publique de la doctrine que les Auteurs enseignent? I. Part. Ch. 7.

Mais d'un autre côté voudroit-on nous porter à l'autre extrêmité de croire que la suppression & la supposition des noms fussent toûjours un mauvais préjugé contre les livres? N'est-on pas assez persuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en substituer un autre à la place? Voions au moins quels pourroient avoir été les principaux de ces bons & de ces méchans motifs qui ont porté & qui portent encore tous les jours les Auteurs à vouloir se déguiser.

SECONDE PARTIE.

Des motifs que les Auteurs ont eus ou pû avoir pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

CHAPITRE I.

Des motifs ou raisons de changer en general.

SOuvenez-vous, Monsieur, que je vous ay fait considerer le changement des noms en general, comme une des choses indifferentes de ce monde; & qu'en cette qualité, si c'est la raison qui les fait imposer, c'est aussi la raison qui les fait changer. Il semble même que nous ne puissions rien trouver de fixe, rien d'immuable parmi nous, que ce qui ne nous est pas indifferent.

Si la raison nous porte à donner des

noms qui aient du raport à l'état present des choses ou des personnes, on ne peut pas dire qu'il soit contraire à cette même raison de changer ces noms, lorsque l'état de ces choses ou de ces personnes se trouve changé. Nous pouvons donc conter au nombre des principaux motifs qui portent les hommes à changer de nom, les divers changemens qu'ils souffrent en eux-mêmes. Changent-ils de Religion, changent-ils de pays & de demeure, changent-ils d'employ & de condition, changent ils d'habitudes? Ce sont presque autant de raisons ou de pretextes pour changer de nom. 2. Part. Ch. I.

Mais pour nous tenir renfermez dans le ressort des Lettres, il suffira de vous faire remarquer parmi les principaux motifs qui ont porté les Auteurs à changer de nom, l'*amour* de l'Antiquité prophane qui a excité plusieurs de nos Modernes à prendre des noms qui étoient de l'usage de l'ancienne Grece ou de l'ancienne Rome; la *prudence* qui a fait chercher aux Auteurs les moiens d'arriver à leurs fins sans être reconnus; la *crainte* des disgraces & des peines de la part des Adversaires qui ont le credit & l'autorité

en main ; la *honte* que l'on a de produire ou de publier quelque chose qui seroit indigne de son rang ou de sa profession ; & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succez desquels on a quelque raison de se défier ; le *dessein* de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, & sujet à être bien ou mal reçû ; la *fantaisie* de cacher la bassesse de sa naissance ou de son rang ; & celle de rehausser quelquefois sa qualité ; le *desir* d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne seroit pas d'un son agreable ou d'une signification heureuse.

Il ne faut pas oublier d'y ajoûter la *modestie* de ceux qui ne se soucient pas de paroître ni de recueillir les fruits passagers de leurs travaux ; la *pieté* de ceux qui veulent laisser des marques exterieures de leur changement de vie ; la *fourbe* & l'imposture pour séduire les simples & les ignorans qui ne peuvent juger du fonds que par la surface ; la *vanité* qui donne quelquefois le change à la modestie au sujet du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent en écrivant ; la *médisance* ou l'envie de mé-

dire avec impunité, & d'injurier à son aiſe; l'*impieté* & le libertinage d'eſprit, dont le motif a beaucoup de raport avec la crainte d'être découvert & de s'attirer quelque tempête; enfin le *mouvement* d'une pure gayeté de cœur excitée par quelque rencontre, ou par un ſimple caprice de l'imagination. 2. Part. Ch. 2.

Il ne faut pas douter que l'on ne puiſſe trouver encore beaucoup d'autres motifs qui ont porté les Auteurs Pſeudonymes au changement ou à la ſuppoſition des noms. Mais il ne ſera peut-être pas difficile de les raporter à quelqu'un de ceux que je viens de vous alleguer.

CHAPITRE II.

I. Motif. *L'Amour de l'Antiquité prophane, qui a porté divers Auteurs Pſeudonymes à quiter leur nom pour en prendre ſelon l'uſage de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.*

LOrſque l'amour des Lettres ſe réveilla dans l'Occident aprés pluſieurs ſiécles d'aſſoupiſſement, & que

2. Part. Ch. 2. les Grecs fuiant la domination Ottomane, vinrent en Italie & en France rétablir la memoire des Anciens & l'étude de leurs ouvrages; on a vû aussitôt les esprits faits pour les sciences, s'animer à l'envi, & s'exciter mutuellement à suivre ces Anciens. L'ardeur y fut si grande, que plusieurs croiant se revêtir plus facilement de l'esprit de ces Anciens, ne firent point difficulté de prendre leurs noms. Ils estimerent ce moyen si efficace pour allumer en eux une loüable émulation, qu'ils en introduisirent la mode dans leurs Academies nouvelles, premierement à Rome du temps de Paul II. puis dans quelques autres Villes d'Italie.

Quelques-uns d'entre eux pretendirent justifier cette nouveauté par l'exemple de quelques Reguliers qui quittent à la porte du Cloître le nom qu'ils avoient eu dans le siécle, pour prendre celuy de quelque Saint de l'Eglise que l'on se propose d'imiter particulierement. De même nos zelez amateurs de l'Antiquité s'ingeroient de changer le nom à leurs disciples ou à leurs confreres, lorsqu'ils les admettoient dans leurs écoles ou dans leurs

Sodalitium Esquilinæ. Pomp. Læti,

assemblées, aprés leur avoir les premiers donné l'exemple de ce changement. Mais comme les fondemens de ces nouveautez n'avoient pas la même solidité que ceux sur lesquels est appuiée la pratique des Couvens touchant le changement des noms, cette fantaisie ne dura presque pas plus d'un demi siécle. Elle n'alla guere au de-là du Pontificat de Clement VII. & il semble que les Italiens aient passé peu de tems aprés à une autre extremité encore plus bizare dans l'érection de leurs Academies de beaux Esprits, dont les membres ont pris des noms d'un goût fort moderne, & qui ne font ici envie à personne de les suivre.

Ceux d'entre les Amateurs de l'Antiquité qui en ont pris des noms, pourroient être rangez dans trois classes differentes, autant que je l'ay pû remarquer par la conduite des particuliers.

LES PREMIERS sont ceux qui ont supprimé entierement leurs noms & leurs surnoms pour prendre tout des Anciens, comme a fait Pierre de Calabre que nous ne connoissons que sous le nom de *Julius Pomponius Lætus* qu'il a retenu jusqu'à la mort, & qu'il con-

2.Part. Ch. 2. serve encore dans ses livres. S'il a changé ce nouveau nom en quelques rencontres, comme il a paru à des Sçavans de nôtre siécle, ce n'a point été pour reprendre ni son nom de *Pierre*, ni son surnom de *Bernardini* ou de *Ferrandini*; ç'a été pour se déguiser de nouveau ou pour diversifier son premier déguisement qu'il s'est nommé *Jul. Pompon. Sabinus*. D'autres ont si bien réüssi à se défaire de leurs surnoms & des noms de leur famille qu'on ne sçait plus maintenant qui ils étoient, pour s'être obstinez à porter leur nouveau nom dans le commerce de leur vie aussi-bien que dans leurs écrits. C'est ce qui a paru dans la personne de *Philippus Callimachus Experiens*, *Titus Alexander*, *Fabius Vigil*, *P. Apollonius Collatius*, *M. Anton. Coccejus Sabellicus*, dont quelques-uns n'ont retenu au plus que leur prénom, ou le nom de leur Baptême.

On peut réduire à la même classe d'autres personnes de Lettres, qui n'ont quitté leurs noms que pour un temps & pour de certaines occasions, & qui n'ont pris le masque des Anciens que pour un Acte passager de Comedie,

els qu'ont été *Octavius Cleophilus* au 2. Part. Ch. 2.
v. siécle, *Marcus Licinius* qui est encore vivant, *Papyrius Censor*, *Quintus Januarius Fronto*, *Jul. Pomponius Dolabella*, *Atticus Secundus*, *Horatius Gentilis*, & d'autres beaux Esprits déguisez qui se sont fait connoître d'ailleurs le visage découvert du tems des Cardinaux de Richelieu & Mazarin.

Les Seconds sont ceux qui n'ont pas jugé à propos de quitter leur nom de Baptême ni le surnom de leur famille, mais qui se sont contentez d'ajoûter un nom Romain ou Grec quelquefois à la tête, & quelquefois à la fin de ceux qu'ils portoient. Entre ceux qui se sont nommez à la Romaine en forme de *prénom* avant leur nom ordinaire, on peut remarquer deux celebres Espagnols Antoine de Lebrica & André de Resende, qui vivoient au commencement du xvi siecle. Le premier s'est nommé *Ælius Antonius Nebrissensis Grammaticus*. Il a preferé le nom d'*Ælius* aux autres, à cause que ce nom étoit fort frequent dans la Bétique du tems des anciens Romains, & qu'il se trouvoit encore de son tems gravé dans plusieurs Inscriptions de marbre ou de bronze dans

Vives l. 2. de caus. corr. art

2. Part l'Andalousie. Dom Nic. Antonio pre-
Ch. 2. tend qu'il en avoit usé de la sorte à l'imitation de plusieurs sçavans qui vivoient de ce tems-là sur tout en Ita-
pag. 106 lie, & *que la passion pour l'Antiquité*
tom. 1. *rendoit plus curieux de paroître Romains ou Payens, Grecs ou Gentils, que Chrêtiens ou disciples de J. C.* L'autre s'est
pag. 65. apellé *Lucius Andreas Resendius* dans le même esprit, si nous en croions le même Auteur; mais la tendresse respectueuse pour sa mere Angelique Eleonore luy a fait permuter quelquefois le prénom de *Lucius* avec celuy d'*Angelus*, quoique celuy de *Lucius* luy ait été plus ordinaire. C'est peut-être à son imitation qu'un autre Espagnol nommé Cristoval de Escobar s'est donné le nom de *Lucius Christophorus Escobarius*.

Nous en voions d'autres qui ont porté la licence jusqu'à se donner deux noms d'Antiquité avant celuy de leur Baptême & le surnom de leur famille. Mais je n'en ai pas trouvé dans cette derniere espece, qui m'ait paru plus spirituel, & qui merite plus de consideration que Florent Chrêtien d'Orleans, autrefois Précepteur du Roy Henry le Grand & son Bibliothecaire

Vendosme. Cét Auteur pour tâcher 1. Part. Ch. 2.
de se rendre plus semblable aux Anciens, se fit apeller *Quintus Septimius Florens Christianus*. Il prit le nom de *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des Enfans de ses pere & mere; & celuy de *Septimius*, parce qu'il étoit né au septiéme mois de la grossesse de sa mere. Neanmoins on peut remarquer à son avantage que sa passion pour l'antiquité semble n'avoir eu rien de prophane, non-seulement parce qu'il a eu soin de conserver son surnom de *Christianus*, mais encore parce qu'il a pû se proposer, pour l'exemple des autres noms, un celebre Auteur de l'Antiquité Ecclesiastique. Car vous pouvez vous souvenir, Monsieur, que Tertullien s'apelloit aussi *Quintus Septimius Florens*.

Au reste on peut dire que ce n'est pas sans quelque raison que l'on considere les Italiens comme les Auteurs de cette pratique capricieuse. Dés que les Grecs fugitifs de l'Empire de Constantinople leur ont ouvert les yeux, ils se sont regardez parmi les autres Peuples de l'Occident, comme les successeurs legitimes & les heritiers les plus proches des anciens Romains. A dire

2. Part. Ch. 2. le vray, ceux qui connoissent un peu l'histoire des Lettres de ce tems-là, conviendront qu'il est plus ord naire de trouver des sçavans en Italie qu'ailleurs, sur tout des Humanistes qui aiant été nommez simplement *Antoine* au Baptême, se sont nommez dans la suite *Marc-Antoine*, & d'autres qui se sont donnez sans beaucoup de necessité les prénoms d'*Aulus*, de *Caius*, de *Cnæus*, de *Publius*, de *Titus*, *&c.* Mais il y auroit de l'injustice & de la partialité contre les gens de Lettres de l'Italie, si l'on vouloit les charger seuls d'une affectation qui leur est commune avec le reste de la Nation. J'avoüe qu'il n'est rien de plus commun parmi leurs Ecrivains, que de voir des prénoms pris des Payens, comme *Theseus*, *Jason*, *Hercules*, *Dædalus*, *Paris*, *Achilles*, *Hector*, *Ulysses*, *Cinthius*, *Ascanius*, *Silvius*, *Numitorius*, *Amulius*, *Romulus*, *Pompilius*, *Tarquinius*, *Tullius*, *Apollonius*, *Mutius*, *Camillus*, *Virginius*, *Curtius*, *Decius*, *Attilius*, *Fabricius*, *Ptolemæus*, *Torquatus*, *Annibal*, *Fabius*, *Flaminius*, *Æmilius*, *Pyrrhus*, *Plautus*, *Scipio*, *Lælius*, *Terentius*, *Pompeius*, *Sempronius*, *Hortensius*, *Cæsar*, *Lepidus*, *Octavius*, *Virgilius*,

Hora-

Horatius, *Manilius*, *Domitius*, *Ovidius*, *Tiberius*, *Vespasianus*, *Trajanus*, *Tacitus*, *Livius*, *&c.* Mais tous ces noms ſont devenus propres aux particuliers dés leur naiſſance ou leur baptême; & l'on en ſera moins étonné, ſi l'on conſidere que de tous les peuples de la Chrétienté, les Italiens ſont peut-eſtre les moins curieux de porter des noms de Saints, ou des noms qui ſoient d'un uſage commun dans le Chriſtianiſme. 2. Part. Ch. 2.

D'autres ont jugé plus convenable de ne mettre leur nom d'Antiquité qu'aprés le nom de leur baptême. Je me contente de vous en produire deux exemples, que je tire de deux Sçavans de nos quartiers, l'un & l'autre devenus celebres & diſtinguez dans leur profeſſion. L'un eſt un Docteur de Sorbonne nommé *Demochares* de Reſſons au Dioceſe de Beauvais; l'autre eſt un Juriſconſulte François, nommé *Charondas*, Lieutenant general de Clermont au même Dioceſe. Demochares & Charondas ſont des noms Grecs qui ont eſté portez autrefois par quelques Anciens. Le premier s'appelle dans la pluſpart de ſes livres. *Antonius Demochares Monchiacenus Reſſonaus*, & le ſecond *Loüis Cha-*

2. Part. Ch. 2. *rondas le Caron*; & pour peu qu'on voulût donner quelque choſe à la conjecture, on s'imagineroit peut-être que *Demochares* n'a eſté pris que pour repreſenter le ſurnom *de Mouchy* à ſa maniere, & *Charondas* pour exprimer auſſi celuy de *Le Caron* à la ſienne.

ou *Des Mouchards.*

LES TROISIÉMES enfin qui paſſeront ſans doute pour les moins innocens, ſont ceux qui ont défiguré leur nom de baptême, pour luy ôter l'idée du Chriſtianiſme & luy communiquer celle du Paganiſme par un changement leger.

Pierre.

C'eſt ainſi que Pierre de Valere, ou *Petrus Valerii*, a changé ſon nom de *Pietro*, ou plutoſt *Pier*, en *Pierius*, & ſon ſurnom de *Valerio* en *Valerianus*; comme ſi ayant eſté adopté par les Muſes du mont Pierius, il avoit voulu retenir & tourner de la ſorte le ſurnom de ſa famille, comme il ſe pratiquoit dans l'adoption parmi les anciens Romains. D'autres Auteurs du nom de Pierre ſe ſont appellez *Petrejus* par une legere alteration du mot Latin *Petrus*, comme nous le remarquons dans Petrejus Thiara. Nous voyons auſſi quelques Eſpagnols du nom de Perez s'appeller en Latin *Petre-*

jus, comme il est arrivé à J. Perez de Tolede, que l'on ne connoist presque que par le nom de J. *Petrejus* Toletanus. 2. Part. Ch. 2.

L'artifice est encore plus grossier dans ceux qui portant le nom de *Jean*, ont eu honte de s'appeller en Latin *Joannes*, parce qu'il est commun parmi les Chretiens, & ils luy ont preferé celuy de *Janus*, parce que c'est celuy d'une Divinité Payenne. Nous voyons dans les Pays-bas *Janus* Douza, pere & fils, *Janus* Lernutius, *Janus* Gruterus, *Janus* Drusius, *Janus* Bodecher, *Janus* Rutgersius, *Janus* Hautenus, &c; en France *Janus* Passeratius, *Janus* Ant. Baifius, *Janus* Morellus, &c; en Allemagne *Janus* Guillelmius, *Janus* Chunradus, *Janus* Cornarius, *Janus* Antoniatus *, *Janus* à Swola, , *Janus* Dubravius, *Janus* Pannonius, &c; en Italie *Janus* Anysius, *Janus* Damiani, *Janus* Pintius, *Janus* Theseus, *Janus* Vitalis, *Janus* Lacinius, *Janus* Nicius, *Janus* Parrhasius, *Janus* Pagninus, ausquels on peut ajoûter *Janus* Lascaris depuis sa transmigration de la Grece en Italie. Mais de tous ces Amateurs de la Gentilité, celuy que je trouverois le moins excusable, est ce Parrhasius que

Jean.

* *C'est Jeã Guinther d'Andernach, Medecin Allemand.*

Paul.

2. Part. Ch. 2. Majorag. Orat. X. pag. 243

je viens de vous nommer parmi les Italiens. Il s'appelloit de son vray nom en Latin *Joannes Paulus Parisius*, ou *de Parisiis*. Qu'a-t'il fait pour se travestir à la Payenne ? Il a pris son second nom de *Paulus*, & en a fait son *prénom* à la Romaine, aprés en avoir retranché la premiere lettre ; du *prénom* de *Joannes* il a fait un nom de maison (*gentis*) & de son surnom *de Parisiis*, il a fait un nom de famille originaire de l'ancienne Grece, venant du fils de Lycaon, qui s'appelloit Parrhasus, ou de quelque autre Arcadien de la ville de Parrhasie. De sorte qu'il s'est fait connoître sous les noms d'*Aulus Janus Parrhasius*, quoique ç'ait esté inutilement qu'il a tâché de supprimer pour toujours ceux de *Joannes Paulus de Parisiis*. Il faut que sa passion pour des noms profanes l'ait étrangement aveuglé, si elle l'a empêché de voir que *Paulus*, qu'il rejettoit, estoit l'un de plus beaux noms de l'Antiquité Romaine : mais il vouloit peut-estre nous persuader en luy preferant celuy d'*Aulus*, qu'il faisoit gloire de considerer les faux Dieux du Paganisme comme ses nourriciers.

Aulus Diis alentibus natus.

Aprés vous avoir montré parmi les plus beaux noms de baptême défigurez

à la Payenne ceux de Pierre, de Jean & de Paul transformez en *Pierius*, *Janus*, & *Aulus*, vous ne ſerez pas fâché que l'on vous faſſe voir auſſi le peu de reſpect qu'ils ont eu pour le nom de *Marie*, qui eſt en veneration à toute la Chretienté. Vous ſçavez qu'il n'eſt point rare de voir les hommes porter le nom de *Marie* en Italie. Les Auteurs & autres perſonnes de Lettres, à qui ce nom eſt échu, n'ont pas cru que *Maria* fût d'une terminaiſon convenable à leur ſexe. C'eſt ce qui en a porté pluſieurs à le tourner en celuy de *Marius*, qui eſt un nom fort connu dans l'hiſtoire Romaine. On en a fait la remarque dans le jeune Philelphe, qui s'appelle ordinairement *Marius*, & quelquefois *Joannes Marius*, dans Galeotta, dans Nizolius, dans Grapaldus, & dans divers autres Italiens, que le pretexte de la terminaiſon maſculine a pû rendre excuſables, comme dans ceux qui ont tourné *Margarita* en *Margarinus*, *Catharina* en *Catharinus*, *Magdalena* en *Magdalenus*, *Anna* en *Annaus Annius Annas Ananus &c.*

2. Part. Ch. 2.

Marie.

Nous trouvons une autre maniere de changer le nom de *Marie*, qui eſt beaucoup plus bizarre & qui a beaucoup de

2. Part. Ch. 2. rapport avec ce que nous avons rapporté de Parrhaſius au ſujet du nom de Paul. C'eſt une choſe aſſez commune en Italie de donner aux enfans le nom de leur mere avec celuy de leur pere; & il eſt fort ordinaire même parmi leurs Ecrivains de trouver des ſurnoms précedez de Philippes Marie, Jean Marie, Antoine Marie, Joſeph Marie, &c.

Nous en connoiſſons à qui le nom de *Marie* n'a point paru aſſez digne d'un homme de Lettres, & qui n'ont point fait difficulté de le changer en celuy de *Marcus*, pour s'en faire un *prénom* à la Romaine. C'eſt ce qui eſt arrivé à *Antonius Maria Comes*, ou en Italien, *del Conte*, ou *de i Conti*, & à *Antonius Maria de Flaminiis*. Le premier s'eſt fait appeller *Marcus Antonius Majoragius*, qui eſt le nom ordinaire ſous lequel il eſt connu maintenant, & l'autre *Marcus Antonius Flaminius*, qui ſemble avoir donné l'exemple de cette licence à Majoragius & à d'autres.

L'on void encore d'autres noms de baptême, tant des Apôtres & des hommes Apoſtoliques, que d'autres Saints de l'Egliſe, qui ont eſté corrompus ou alterez du moins pour la terminaiſon

par les Sçavans, afin de leur donner un air plus profane. C'eſt dans cette imagination, ſelon un Sçavant d'Eſpagne, qu'un Auteur de Sicile, nommé *Lucas de Marinis*, s'eſt fait appeller *Lucius Marinæus Siculus*. Un autre, dont le ſurnom m'eſt échapé, a changé ſon prénom de *Jacques* en celuy d'*Iacchus*, qui eſt l'un des noms d'une fameuſe Divinité, & celuy d'un ancien Auteur dont Pline avoit lû les Ouvrages. Un autre fort connu dans le monde ſçavant ſous le ſurnom de Calderinus, s'appelloit *Dominique* dans le commerce ordinaire de la vie. Ce nom ne luy parut pas aſſez beau, nonobſtant le rapport qu'il peut avoir avec la grande Fête des Chretiens, ou avec le Patriarche d'un Ordre Religieux de l'Egliſe. Il changea donc le nom de *Dominicus* en celuy de *Domitius*, qui a l'air un peu plus Payen : de ſorte que depuis ce temps-là nous appellons *Domitius Calderinus*, celuy qui ſelon Paul Jove ſe nommoit auparavant Dominicus de Caldariis.

2. Part. Ch. 2.

Luc.

Jacques.

Dominique.

En Eſpagne les Iñigo, que nous prononçons *Ignigo*, ſe ſont appellez quelquefois *Enecus* en Latin, & plus ordinairement *Ignatius*. C'eſt le nom d'un

Ignace.

2. Part. Ch. 2. homme Apoſtolique & d'un illuſtre Martyr, que les Amateurs de l'Antiquité Romaine auroient pû changer legerement en celuy d'*Egnatius*. Mais il y a apparence que le Cardinal de Mendoza, vivant du temps de Charles-Quint, n'a pas crû que le nom d'*Egnatius* fût encore d'une Antiquité aſſez profane pour luy. Il ſe fit appeller *Inachus*, du nom du premier Roy d'Argos, pere de la fameuſe Io, plus ancien que la pluſpart des Divinitez Payennes. Nous avons un livre de Sentences morales imprimées à Baſle en 1539. dédiées à cet Inachus de Mendoza par Janus Anyſius.

Mais il eſt juſte de faire une exception pour les noms, qui étant modernes ou particuliers à de certains pays, n'ont pas encore reçu d'éclat de ceux qui les ont portez les premiers, & ſur tout qui n'ont pas encore honoré nos Calendriers. Je me contenteray de vous alleguer en exemple le nom de *Tanneguy*, que je crois particulier à noſtre nation, & qui a eſté porté par un celebre Humaniſte de ces derniers temps. (M. le Févre.) Je ne crois pas qu'on ait jamais dû luy faire grand ſcrupule ſur ce que ſa paſſion pour l'Antiquité Romaine luy a

fait quitter ce nom pour celuy de *Tanaquil*, qui ne luy ressemble pas mal, & qui est connu depuis deux mille quatre cens ans, pour avoir servi à nommer la femme du cinquiéme Roy de Rome. Nos autres Auteurs du nom de Tanneguy, qui ont esté Normans pour la pluspart, se sont contentez de se nommer *Tanigius* en Latin. Part. 2, Ch. 2.

Mais tous ceux qui avoient eu dessein de faire perdre entierement la memoire de leur nom de baptême aprés l'avoir changé ou corrompu, n'y ont pas toujours réüssi. Quelques-uns de ceux qui s'en sont apperçus, n'ont pû se défendre de le reprendre : mais pour ne point échaper l'occasion de se mettre au rang des Gens de qualité, qui portent trois noms, selon le Poëte, ils ont aussi retenu celuy qu'ils luy avoient substitué. C'est ainsi que Jean Pontanus, aprés s'estre donné le nom de *Jovianus*, qui paroissoit d'abord n'estre qu'une legere alteration de celuy de Jean, *Gioviano* n'étant pas fort éloigné de *Giovanni*, semble avoir repris dansla suite celuy de Jean, sans renoncerà celuy de Jovien, qui tire son origine du nom de Jupiter. De sorte que nous l'appellons encore communément *Joannes Jovianus*

Tria nomina Nobiliorum.

2. Part. Ch. 2. *Pontanus*. J'y ajoûterois volontiers l'exemple d'un autre Italien celebre Philosophe, nommé Thomæus, qui a paru vingt ou trente ans aprés ce Jovianus Pontanus, si j'étois persuadé qu'il eût eu recours au même artifice pour se faire appeller *Leonicus* au lieu de *Nicolaüs*. J'avouë que *Leonicus* n'est autre chose que *Nicolaüs* retourné par une simple transposition avec le changement d'une dialecte en une autre : de même que l'historien Nicolas Chalcondyle, ou plutôt Chalco-condyle, s'est fait appeller *Laonicus*, en conservant la dialecte dans la transposition. J'avouë aussi que ce Philosophe s'appelle encore de ses trois noms *Nicolaüs Leonicus Thomæus:* mais je suis trompé si *Leonicus* n'étoit pas le nom de sa famille, parce qu'il avoit un frere sçavant comme luy, nommé Barth. Fuscus qui portoit aussi les trois noms de *Bartholomæus Leonicus Fuscus*.

Ex Pierio Valer. & Paul. Jovio.

Enfin nous pouvons mettre le Poëte Sannazar au nombre de ceux qui n'ont pas réüssi à supprimer leur nom de baptême, pour adopter des noms profanes de l'Antiquité. On pretend que ce fut à l'imitation de son Maître Pontanus, qu'il voulut se défaire du nom de

Jacques. Il se donna celuy d'*Actius Sincerus*, auquel il ajoûta celuy de *Parthenopæus*, à cause de la ville de Naples. C'est tout ce qu'il avoit pû faire pour se donner l'air d'un ancien Auteur. Neanmoins il reprit ensuite le surnom de sa famille, & se fit appeller *Actius Sincerus Sannazarius Parthenopæus*. Mais tous ses soins n'ont pas empêché que le Public ne luy ait enfin rendu son nom de *Jacques*. 2. Part. Ch. 3.

CHAPITRE III.

2. Motif. *La prudence, qui a porté les Auteurs à se cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins, sans estre reconnus.*

SI j'employe le mot de Prudence pour marquer l'un des Motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes à se déguiser, & les Anonymes à supprimer leurs noms, ce n'est pas que je veüille prétendre que la Prudence en la maniere que l'entendent précisément les Philosophes, puisse devenir un motif. Je ne comprens sous ce terme que les vuës que peuvent avoir euës ces Au-

teurs pour conduire ſûrement leur deſ-
2. Part. Ch. 3. ſein dans le ſecret, ſans examiner par quelle paſſion ils peuvent y avoir eſté pouſſez. Je conſidere ces veuës, ſans m'arrêter à la qualité de leur objet, comme de ſimples motifs qui leur ont fait chercher les moyens dont ils devoient ſe ſervir pour arriver à la fin qu'ils ſe ſont propoſée.

On peut bien au reſte nous permettre d'appeller Prudence cette qualité ou cette habitude qui leur a fait trouver ces moyens, qui leur a fait juger quel pouvoit eſtre le meilleur, & qui aprés ce diſcernement les a portez à ſe le preſcrire dans l'execution de leurs entrepriſes. Il vous ſera aiſé de voir dans le Recuëil hiſtorique de nos Pſeudonymes, que tous n'y ont pas réüſſi. Vous pourrez remarquer dans la pluſpart, que ce n'eſt pas le Genie qui leur a manqué, lors qu'il a eſté queſtion de trouver les expediens; vous trouverez même que l'Intelligence ne les a point abandonnez, lors qu'il a eſté beſoin de penetration pour le fond, & de dénouëment pour les difficultez. Mais vous reconnoîtrez dans ceux dont les vuës ont eſté ou fauſſes ou trop courtes & trop bornées, que leur Prudence s'eſt

trouvée imparfaite par le defaut de quelqu'une des parties qui étoient necessaires pour faire heureusement répondre la fin de l'execution au commencement du dessein qu'ils avoient formé de se cacher. Aux uns vous auriez souhaité plus de Prévoyance, pour voir de plus loin le cours & les suites; aux autres plus de Circonspection pour mieux examiner les circonstances; & à d'autres plus de Précaution pour considerer davantage les inconveniens qui pouvoient naître de cette dissimulation.

2. Part. Ch. 3.

Il semble que les Peres de l'Eglise ayent eu dessein de nous proposer les Evangelistes, & particulierement l'Apôtre saint Paul, comme des modeles d'Anonymes, à qui on n'a pû trouver rien à redire pour les vuës que l'on doit avoir lors qu'on veut estre caché en se rendant Auteur Ils nous font observer sur tout qu'il n'y a eu rien à desirer à la Prudence de saint Paul, lors qu'il conçut le dessein d'écrire aux Hebreux, sans mettre son nom à la lettre qu'il leur destinoit.

Clem. Alex. & ex eo Euseb. l. 6. hist. Ecclesi.c.14 Hieron. de Script. Ecclesiast. Chrysost. hom. 61. Tom. 5. edit. Græc.

Cet Apôtre écrivoit à des gens qui, bien que convertis du Judaïsme à la foy de Jesus-Christ, ne laissoient pas de conserver beaucoup de leurs anciennes ha-

2. Part. Ch. 3. bitudes, & quelques restes des inclinations qu'ils avoient euës pour les pratiques de la Loy & des observations Mosaïques. Il étoit difficile que plusieurs de ces nouveaux convertis ne fussent prévenus contre luy, non seulement parce qu'il avoit changé son nom, qui étoit Hebreu, en un nom qui étoit étranger, & par consequent Gentil: mais encore parce qu'il sembloit avoir abandonné le Judaïsme par une espece de prédilection pour les Gentils convertis, dont il se declaroit l'Apôtre, plutôt que des Juifs. Le dessein de sa Lettre, qui merite plutôt le nom de juste Traité, étoit de faire voir que la Loy de Moyse, à laquelle les Juifs convertis paroissoient encore si fort attachez, ne justifie point par les sacrifices, comme il avoit montré dans l'Epître aux Galates, qu'elle ne justifie point par les ceremonies & par la Circoncision. Pour en rendre la lecture plus utile, & le succés plus certain, il prit toutes les mesures qui luy parurent necessaires, afin de ne rien gâter dans l'esprit de ceux qui étoient prévenus. Il supprima son nom, afin de ne point faire connoître, ou de laisser au moins dans le doute qu'il fût l'Auteur de cet

Ecrit. On croit même qu'il porta ſon déguiſement juſqu'à vouloir changer le ſtile ordinaire dont il uſoit dans ſes autres Epîtres, quoique ce ſoit le même caractere d'eſprit & le même fond de doctrine. C'eſt ce que la Précaution luy fit faire par rapport à luy-même. A l'égard des autres, on peut dire que ce fut la Circonſpection qui le porta à ſupprimer auſſi le nom de ceux à qui il adreſſoit ſa Lettre, afin de ne les point expoſer à l'inſulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis, & qui l'avoient connu autrefois ſous le nom de Saul. Enfin ce ne peut eſtre que par un effet de la Prévoyance, que la choſe fut conduite juſqu'à ſa fin ſelon les regles de cette Sageſſe qui ne l'abandonnoit jamais. De ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi la Lettre eut tout l'effet qu'il s'étoit promis, ſans en avoir laiſſé connoître l'Auteur qu'à ceux à qui le caractere d'eſprit qui y regnoit, & le fond de la doctrine qu'elle contenoit ne pouvoient pas ne le pas découvrir, je veux dire, à ceux qui avoient ſa confiance d'ailleurs, & qui étoient auſſi parfaitement inſtruits que luy de la difference de la Loy de Moyſe d'avec celle de Jeſus-Chriſt.

2. Part. Ch. 3. Le changement du ſtile & la ſuppreſſirn du nom ont formé une eſpece de voile, qu'il a bien voulu jetter ſur les yeux des autres, en travaillant à leur ouvrir l'entendement. C'eſt principalement ſur ceux de cette ſorte que s'étoient étenduës les vuës de cet Apôtre, & l'on peut dire qu'ils avoient eſté les objets particuliers du Motif que nous venons d'expliquer, puiſque pluſieurs années aprés la Lettre écrite aux Hebreux, quelques-uns de ceux même qui la trouvoient divine & digne de S. Paul, n'ont pû d'ailleurs ſe reſoudre à l'en reconnoître Auteur, & qu'ils ont mieux aimé l'attribuer à S. Luc, à S. Barnabé, à S. Clement de Rome, ou à quelque autre homme Apoſtolique, que de la donner à cet Apôtre.

Sixt. Sen. l. 4. p. 321 Nous trouvons dans la conduite des Peres de l'Egliſe peu d'exemples que nous puiſſions joindre à celuy de ſaint Paul. Quelques Critiques ont prétendu que les vuës de Vincent de Lerins n'étoient pas fort differentes de celles de cet Apôtre, lors qu'il entreprit d'écrire contre les Nouveautez que les Heretiques avoient introduites dans l'Egliſe. Ils veulent que les motifs qui l'ont porté à ſe cacher, ſoient preſque les mê-

mes dans le genre des Pſeudonymes, 2. Part.
au rang deſquels il s'eſt rangé, qu'a- Ch. 3.
voient eſté ceux de ſaint Paul dans le genre des Anonymes. Sixte de Sienne porte ce ſentiment juſqu'à s'imaginer que le nom ſuppoſé de *Peregrinus*, que nous prenons pour la marque du détachement qu'avoit ſon Auteur à l'égard de cette vie paſſagere, n'étoit qu'un leurre pour attirer les Heretiques & les autres Amateurs de nouveautez & de choſes étrangeres par un titre qui qui leur fût agreable, & les pût porter à la lecture de ſon livre en flattant leur curioſité. On ne peut attribuer qu'aux effets de la Prudence des vuës ſi loüables & ſi éloignées des Motifs que fourniſſent ordinairement les paſſions en ces rencontres. Mais ſi vous vous ſouvenez des raiſons que je vous ay alleguées pour vous faire voir combien les Anonymes ſont preferables en matiere de ſincerité aux Pſeudonymes les plus innocens, vous jugerez aiſément de la difference que l'on peut mettre entre la prudence de Vincent de Lerins, qui s'eſt fait Pſeudonyme, & la ſageſſe de ſaint Paul, qui s'eſt contenté du rang des Anonymes.

C'eſt à ces deux modeles differens de

2. Part. Ch. 3. la Prudence chretienne dans l'Antiquité Ecclesiastique, que l'on peut rapporter la plûpart des exemples que nous avons d'une conduite approchante parmi plusieurs de nos Modernes, qui ont pris le parti de supprimer leurs noms, ou d'en supposer de faux dans des matieres de controverse, pour ménager la confiance des Heretiques que l'on entreprenoit de faire revenir à l'Eglise. Il ne seroit pas même trop difficile de réduire à un semblable principe les vuës qu'ont euës tant d'Auteurs Catholiques Anonymes & Pseudonymes dans la prévoyance, dans la circonspection & dans les précautions dont ils ont usé à l'égard des autres Catholiques sur des sujets contestez entre eux.

Mais il semble que le besoin de cette Prudence n'ait jamais plus éclaté que dans la conduite de ceux qui se sont mêlez d'arbitrage en matiere de Religion. Il a esté question de concicilier des partis opposez, sans se faire connoître des uns ni des autres. L'importance estoit de prévenir adroitement tous les préjugez, & d'ôter tous les soupçons de partialité: & rien ne paroissoit plus propre à ces fins, que de demeurer inconnu aux uns & aux au-

res. Il s'agiſſoit de cacher la main qui levoit s'étendre également ſur les uns & ſur les autres, & ſe faire ſentir à ous ſans eſtre apperçuë de perſonne. Le peu de ſuccés de ces entrepriſes ious a fait voir dans la pluſpart de es prétendus Arbitres, qu'il faut encoe autre choſe que de l'habileté pour conduire des affaires de cette delicateſſe. On a pû remarquer par les démarches l'un *Simplicius Chriſtianus*, d'un *Sinceus Chriſtianus*, & de divers autres *Conciliateurs* cachez des communions ſtrangeres, que la pluſpart n'avoient pas prévû toutes les ſuites, ou qu'ils n'avoient peut-être pas examiné toutes es circonſtances, ou enfin qu'ils ne s'étoient pas ſuffiſamment précautionnez contre les obſtacles. 2. Part. Chap. 3.

Les Proteſtans de leur côté n'oublieent pas de nous objecter que les *Conciliateurs* Catholiques, qui avoient entrepris d'accommoder les partis de Religion, n'ont pas eſté plus heureux dans l'execution de leurs deſſeins. Perſonne, diront-ils, n'a paru plus prudent & mieux précautionné que le prétendu *Veranius Modeſtus Pacimontanus*, qui avoit les qualitez neceſſaires à un Arbitre. Cependant aucun des partis qu'il tâcha

2. Part. Chp. 3. de contenter, ne se trouva satisfait de luy. Mais les Protestans ne pourront au moins disconvenir que les mesures de Veranius Modestus n'ayent été judicieusement prises, puisque l'Auteur qui s'étoit voulu rendre l'arbitre des differends de la Religion sous ce masque, leur est demeuré inconnu, même long-temps aprés s'estre démis de sa commission ; & que Calvin y fut trompé luy-même, lorsque voulant écrire contre Veranius Modestus, il crut avoir affaire à François Baudoüin, qu'il prenoit inconsiderément pour Georges Cassander.

CHAPITRE IV.

3. Motif. *La crainte de tomber dans quelque disgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adversaires qui ont le credit & l'autorité en main.*

IL sera difficile que je vous fasse comprendre que la Crainte est un des Motifs qui portent les Auteurs à se cacher, lors qu'ils se voyent menacez de quelque danger, s'il faut s'en tenir à l'idée que la pluspart des Philosophes ont voulu nous donner de cette passion.

Si la Crainte n'étoit autre choſe que l'*attente du mal*, comme on prétend que Platon l'a voulu définir, jamais on ne vous perſuaderoit que c'eſt l'attente d'un mal qui fait changer ou ſupprimer le nom d'un Auteur à la teſte de ſon livre. C'eſt ce que vous concevrez encore moins, ſi vous vous repreſentez cette Crainte comme une *certaine douleur de l'Ame venant de l'imagination qu'on a d'une affliction importante ou de quelque autre mal à venir*, ſelon la définition qu'Ariſtote en a donnée.

2. Part. Ch. 4.

Plat. de Leg.

Ariſt. de Rhet.

L'Averſion que noſtre Ame ſe forme contre quelque mal difficile à éviter;

La Fuite d'un mal où noſtre Ame ſe croit prête de tomber;

L'Emotion que l'imagination d'un mal que l'on croid ne pouvoir éviter, forme dans l'appetit que l'Ecole appelle iraſcible;

Enfin *l'Imagination qu'on a d'un mal qui s'approche*, ſont autant de définitions differentes que les Philoſophes nous donnent de la Crainte. Mais il ne ſeroit pas aiſé de vous marquer parmi ce grand nombre, celle qui pourroit convenir à ce mouvement qui ſe forme dans l'ame des Auteurs Pſeudonymes, ou Anonymes, lors qu'ils s'étudient à ſe

2. Part. cacher en publiant leurs Ouvrages.
Ch. 4.

Si ce Mouvement, que j'appelle l *Crainte*, n'étoit autre chose que le *Trou ble*, l'*Aversion*, l'*Attente*, ou la *Fuit d'un mal*, loin d'estre un Motif capa ble de faire prendre la plume aux Au teurs avec les expediens de se cacher, i pourroit en estre un tres-efficace pou les empêcher d'écrire, & il leur four niroit avec beaucoup plus de certitud & beaucoup moins de frais les moyen d'éviter le danger & de se procurer l repos en demeurant en paix & en si lence.

La crainte d'un Auteur déguisé es donc d'une espece differente de toute celles dont vous venez d'entendre le définitions. C'est une crainte accompa gnée de la Prévoyance qui est necessair pour éviter le danger auquel on s'expo se en écrivant, de sorte que le ma qu'on apprehende, ne paroisse ni trop prêt d'arriver, ni absolument inévita ble. C'est une crainte qui ne se trouv presque jamais sans la Prudence qui l doit conduire, & sans l'Esperance qu la doit soûtenir. C'est une Crainte clair voyante, qui porte les Auteurs jusqu'au présentiment des disgraces les plus éloi gnées. Les maux les plus trompeurs,

ceux même qui semblent les plus cachez sous des apparences flateuses, n'échapent point à ses yeux ni à ses soins; & l'on peut dire qu'en faisant prendre le masque à un Auteur qu'elle porte à se cacher, elle luy fait lever le masque qui couvre le danger qui le menace & qui renferme quelque malheur déguisé sous une autre apparence.

2. Part. Ch. 4.

Ce n'est pas au reste par les Auteurs des livres que la Crainte des dangers a commencé d'inspirer le déguisement. L'Ecriture sainte ne dissimule pas que ce n'ait esté la crainte de la mort qui avoit porté David, fuyant Saül, à se déguiser le visage pour se sauver des mains du Roy de Geth.

1. Reg. cap. 21.

Achis.

Ulisse menacé d'un danger encore plus present chez un Tyran que la Fable nous a representé sous le nom & l'apparence d'un Cyclope, changea de nom & se servit avantageusement de l'équivoque de celuy qu'il s'étoit donné. Et vers le milieu de nostre siecle nos peres ont vû un jeune Roy de la Grand-Bretagne fuir devant les bourreaux & les parricides du Roy son pere, déguisé sous le faux nom de Guillaume Jonas.

Godef. Schulkenius chron. ad an. 1651. pag. 261.

Si la conduite de ces Princes peut faire l'Apologie du Motif de la Crainte

2. Part. Ch. 4. qui porte les hommes à ſe cacher, pour ſe ſouſtraire aux dangers dans le commerce ordinaire de la ſocieté humaine: elle peut ſervir auſſi à juſtifier les Auteurs qui employent de ſemblables moyens à leurs fins, pourvû que ces fins ſoient auſſi honnêtes & auſſi legitimes, & que la Prudence ne ſoit jamais ſeparée de cette crainte.

Je n'ay pas tort de demander pour la juſtification des Auteurs Pſeudonymes, que leurs fins ſoient honnêtes & legitimes, parce qu'encore que les moyens ſoient preſque les mêmes dans ceux à qui la crainte d'eſtre découverts fait ſuppoſer des noms faux ou étrangers, nous ne laiſſons pas de remarquer que leurs fins ſont ſouvent fort differentes.

Souvenez-vous, Monſieur, de l'état de l'Egliſe Catholique en Angleterre ſous le regne d'Edoüard VI. & particulierement ſous celuy de la Reine Elizabeth. Les Miſſionnaires & les Controverſiſtes de l'Egliſe Romaine n'auroient certainement pas ſuivi les regles de la Prudence, s'ils avoient mis leur confiance dans la bonne volonté ou dans l'indulgence de ceux qui eſtoient alors les Maîtres du gouvernement. La pluſpart jugerent fort ſagement qu'il y

avoit

avoit peu de fruit à faire, s'ils marchoient dans les Missions la tête levée, &s'ils traitoient la controverse le visage découvert. Ils conçurent qu'il y avoit même de la temerité à exposer la liberté ou la vie des personnes qui pouvoient faire d'ailleurs un excellent usage de cette liberté & de cette vie, en agissant ou en écrivant, soit pour maintenir les Catholiques, à qui toute indiscretion auroit esté pour lors tres-nuisible; soit pour refuter les Heretiques, de qui il étoit tres-dangereux d'estre reconnu. 2. Part. Ch. 4.

La fin de ces Ecrivains ne pouvoit estre plus legitime ni plus honnête, & nous n'avons que des éloges à donner aux moyens qu'ils ont employez pour se cacher sous des noms qui les mettoient à couvert des dangers, dans le temps qu'ils travailloient pour rendre leurs services utiles à l'Eglise. C'est donc le Motif de la crainte, mais d'une crainte judicieuse dont la fin estoit tres-legitime, qui a fait prendre à la plus-part des Anglois Catholiques de ces temps-là deux noms & deux surnoms, selon les usages differens qu'ils en vouloient faire, afin d'agir sûrement, tantôt avec les Catholiques, & tantôt avec les Heretiques.

2. Part. Ch. 4. Il ſemble qu'il n'y ait en ces occaſions que la fin que ſe propoſent les Auteurs cachez, de quelque profeſſion qu'ils ſoient, qui les diſtingue dans nôtre eſprit, & qui nous fait connoître s'ils meritent noſtre approbation. Tant que nous ne les conſidererons que par le Motif de la Crainte qui les a conduits, difficilement pourrons-nous nous défendre de les regarder également, & nous ne les eſtimerons en qualité de Pſeudonymes, qu'autant que la précaution leur aura fait faire un bon uſage de leur crainte, & que la prudence aura fait réüſſir l'induſtrie qu'ils auront fait paroître à ſe cacher.

Dans cette vuë je douterai ſi l'adreſſe d'un Socinien a moins merité noſtre eſtime, que celle d'un Catholique, lors qu'elle a eſté ſuivie du ſuccés qu'il s'en étoit promis. Si nous mettons à part la fin qu'un Socinien Pſeudonyme s'eſt propoſée en ſe cachant dans ſes livres, & qui ne peut eſtre que tres-pernicieuſe dans ſon déguiſement, lors qu'il a entrepris de défendre ſa Religion, ou d'attaquer la noſtre : il n'y a preſque rien dans le Motif de la Crainte qui a fait cacher les Catholiques en écrivant, que l'on ne puiſſe attribuer également

à un Socinien, qu'on ſuppoſe n'avoir pas eſté en pays de liberté lors qu'il a pris la plume. 2. Part. Ch. 4.

Si l'avantage qu'ont les Catholiques de ſe voir membres de la veritable Egliſe, ne peut empêcher qu'ils ne ſoient auſſi ſuſceptibles que le reſte des hommes de toutes les Paſſions humaines en general, & particulierement de celle de la Crainte dont il s'agit icy, il n'eſt pas moins vray de dire que le malheur de tous ceux qui ne ſont pas dans la vraye Egliſe, ne peut les empêcher en qualité d'hommes d'acquerir les vertus morales, & nommément celle de la Prudence, qui doit conduire la paſſion de la Crainte, pour luy faire déguiſer un Auteur avec ſuccés.

Mettons un Socinien en Pologne, où il s'eſt effectivement trouvé pluſieurs Auteurs déguiſez de cette ſecte par le Motif de la Crainte ; & voyons s'il y a quelque choſe de ce que nous avons dit d'un Catholique Pſeudonyme & déguiſé en Angleterre, que nous ne puiſſions pas dire auſſi de ce Socinien, à ſa fin prés.

N'avons-nous pas ſujet de dire qu'un Socinien dans cette diſpoſition auroit peché contre les regles de la Prudence,

2. Part. Ch. 4. s'il avoit présumé de la bonté, pour ne pas dire de la facilité du Prince & des Etats d'un Royaume où les Sociniens n'étoient pas plus tolerez que les Catholiques en Angleterre? Un Socinien avisé & prévoyant a pû juger du peu de progrés qu'il y avoit à esperer, s'il entreprenoit de répandre ses opinions à découvert dans un pays Catholique. Il a dû concevoir qu'il y alloit quelquefois de la perte de sa vie, ou pour le moins de celle de sa liberté ou de ses biens, dont il avoit besoin pour avancer ou pour maintenir les affaires de son parti, dont la conservation dépendoit de mille précautions difficiles à prendre.

Si un Socinien dans toutes ces conjonctures, poussé par le Motif de la Crainte de se perdre soy-même, ou de perdre son party entier, réüssit à se cacher sous de faux noms, pourrons-nous refuser au moins à sa crainte circonspecte & prévoyante les éloges qui sont dûs à toute action humaine qui aura esté conçuë avec esprit, & executée avec prudence? Pour moy, je ne trouve point cette conduite beaucoup moins loüable que celle de l'œconome infi-

Luc. 16. 8 déle de l'Evangile, qui nonobstant son iniquité & ses malversations n'a point

laiſſé d'attirer des loüanges de la bouche du Sauveur du Monde pour ſa prudence & ſon induſtrie. 2. Part. Ch. 4.

On peut en ſeureté ſe ſervir de la même regle pour meſurer l'eſtime que l'on peut faire de la pluſpart des Ecrivains d'iniquité, qui ont pris le maſque par la crainte d'eſtre découverts dans leurs mauvaiſes intentions. C'eſt dans ce rang que je voudrois mettre ces Pſeudonymes infortunez que nous avons vû mourir en ces dernieres années aprés s'eſtre couverts de divers maſques par la crainte des ſupplices qu'ils n'auroient pû éviter s'ils avoient eſté reconnus pour les Auteurs des défenſes Apologetiques & de la juſtification de la Polygamie. J'y rangerois auſſi ces Auteurs ſéditieux qui ont employé leurs talents pour écrire contre le gouvernement legitime de l'Etat auquel ils étoient ſoumis, & qui ont oſé ſoulever les eſprits par leur plume, pour tâcher de les porter à la revolte. Enfin j'y comprendrois tous ceux qui ſe ſont hazardez à traiter des ſujets odieux, & qui ont eu affaire en même temps à des Adverſaires également puiſſans & vindicatifs. Le nombre de ces derniers s'eſt trouvé ſi grand juſqu'à preſent,

2 Part. Ch. 4. qu'on ne doit point s'étonner qu'il s'en soit vû quelques-uns à qui la crainte n'ait pas esté salutaire, pour n'avoir pas toujours esté soûtenuë par le jugement, & pour n'avoir pas esté conduite jusqu'à la fin par la discretion ou la prudence necessaire à ces sortes de secrets. C'est pourquoy il leur arrive souvent d'expier sous un nom les fautes qu'ils ont faites sous un autre, comme on a pû le remarquer en la personne des pretendus Alcinio Lupa & Ginifacio Spironcini, qui se trouverent n'avoir qu'une teste à deux, lorsque le bourreau d'Avignon abatit celle de l'Auteur anonyme du Divorce celeste de dessus les épaules de Pallavicin.

CHAPITRE V.

4. Motif. *La honte que l'on a de produire, ou de publier quelque chose qui ne seroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la Profession qu'on exerce : & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier.*

LE Motif de la Honte qui empêche les Auteurs Pseudonymes de

paroître sous leur nom, n'est pas beaucoup moins ordinaire que celuy de la crainte, dont je viens de vous entretenir. On peut dire même qu'il y a du rapport de l'une à l'autre; & que si la Honte est une veritable passion, comme nous en devons estre convaincus par la connoissance que nous avons des divers mouvemens de nostre ame, elle n'est autre chose que la crainte même, mais une crainte déterminée, & bornée à la fuite de quelque infamie. 2. Part. Ch. 5.

La crainte ne suffit pas seule pour former la Honte; il faut qu'il y ait encore quelque mêlange de Douleur, qui est une autre passion aussi simple que la crainte. De sorte que si nous avons raison de considerer l'Impudence qui est la passion opposée à la Honte, comme un mouvement de l'Ame formé du Plaisir & de la Hardiesse que l'on a de faire les choses deshonnêtes; nous pouvons aussi raisonnablement nous representer la Honte comme une passion composée de la Douleur & de la Crainte de rien commettre contre le devoir ou la bienseance, ou de tomber dans le deshonneur que produisent les actions deshonnêtes.

Quelle que puisse estre la fin des

2. Part. Ch. 5. Auteurs qui ſuppriment ou qui changent leur nom par le Motif de la Honte, il ſemble qu'il ſoit difficile de trouver jamais ce Motif ſans quelque honnêteté qui luy tient ordinairement lieu de raiſon ou de fondement. La premiere obligation, je dis plus, la principale gloire d'un homme qui ſe mêle d'écrire, eſt de ſe propoſer une fin qui ſoit au moins utile à quelque choſe, & qui ſoit glorieuſe à quelqu'un : s'il manque dans ce point eſſentiel à ſon entrepriſe, il ſemble qu'il ne reſte plus de reſſource à ſa reputation que dans l'art de ſe déguiſer pour éviter l'infamie.

Mais quoyqu'on puiſſe dire que lorſque la fin que ſe propoſe un Auteur n'eſt ni utile ni honnête, le Motif de la Honte, qui le porte à ſe cacher, ne peut manquer d'eſtre honnête en quelque ſorte, ou du moins utile pour luy : il eſt toujours fâcheux qu'un tel Auteur ne puiſſe éviter la comparaiſon qu'on peut faire de luy avec une fille qui s'abandonne, & de ſon livre avec un bâtard qui a honte de ſa naiſſance.

Il n'étoit point rare parmi les Anciens de voir des filles, même celles de condition libre & de famille honnête,

ſe perdre d'honneur volontairement, & s'abandonner au deſordre de gayeté de cœur. Les Romains s'étant apperçûs de bonne heure que cette licence ne pouvoit avoir que de tres-pernicieuſes ſuites, & que ces débordemens ne pouvoient produire que des inondations & des ravages ſur les mœurs du Peuple, avoient tâché d'y pourvoir par un reglement de Police. Le deſſein de renfermer cette licence dans quelques bornes leur avoit fait ordonner que toute fille ou femme qui auroit conçu le deſſein de ſe deshonorer, & qui auroit reſolu de ſe rendre publique, ſeroit obligée d'aller ſe faire inſcrire chez le Commiſſaire ou l'Edile, & changeroit de nom. Nous avons un exemple de cette pratique dans une des Comedies de Plaute, qui fait voir combien elle étoit ancienne. *Namque*, dit ce Poëte, *hodie earum mutarentur nomina, facerentque indignum genere quæſtum corpore.*

2. Part. Ch. 5.

Pænul. Act 5. Scen. 3. v. 20. 21.

Mais pour mieux ſentir la juſteſſe de cette comparaiſon, vous devez ſçavoir que lors qu'il s'agiſſoit de faire une autre figure parmi le monde dans les intervalles de leurs honteuſes habitudes, ou de renoncer entierement au commerce de cet infame métier, elles reprenoient

leur veritable nom, & rentroient, pour ainsi dire, dans leur famille & dans la suite genealogique de leurs Ancêtres, qu'elles étoient censées avoir interrompuë. C'est ce qui fait que nous considerons aujourd'huy les noms de plusieurs femmes de l'Antiquité, tels que sont ceux de *Myrachne*, *Borboropis*, *Anasyrtopolis*, *Pandosia*, *Leophoris*, *Maniocepus*, *Ilipus*, *&c.* rapportez par Athenée, Suidas & d'autres Auteurs Grecs, comme de vrais masques, sous lesquels elles ont esté déguisées dans tout le temps de leur prostitution.

Les Auteurs de telle condition qu'ils puissent estre dans le monde, sont considerez comme autant de personnes libres dans la Republique des Lettres. Cette consideration doit les retenir dans la crainte de se deshonorer, & de tomber dans l'infamie. S'il s'en trouve qui veüillent bien se resoudre à prostituer leur honneur à l'imitation de ces filles de condition libre & honnête dont on vient de parler, je crois que la Police, (s'il y en a dans cette espece de Republique) auroit dû les obliger à changer de nom, quand ils n'y auroient pas esté portez par leur propre inclination.

Je crois qu'on peut réduire principa-

lement à deux eſpeces ceux de ce genre à qui le motif de la Honte a fait changer de nom pour ſe déguiſer. Les premiers ſont ceux qui voulant divertir les autres de ce qui les divertiſſoit eux-mêmes en écrivant, n'ont oſé publier leurs bagatelles, leur fadaiſes & leurs badineries ſous leur nom par l'apprehenſion de ſe deshonorer. 2. Part. Ch. 5.

Les ſeconds ſont ceux qui croyant que leur Proſe galante ou leurs vers amoureux pourroient eſtre de quelque utilité dans le monde, ont eu honte de leur laiſſer porter leur nom, de peur d'eſtre reconnus pour leurs peres, & de nous laiſſer enviſager ces productions comme les fruits de leur paſſion dereglée.

Les uns & les autres ont eu intereſt de ne point paroître à la teſte de ces ſortes d'Ouvrages, tels qu'ils eſtoient ailleurs. Il leur eſtoit important pour la conſervation d'une reputation qui leur eſtoit neceſſaire dans leurs emplois de prévenir la penſée qu'on auroit euë qu'ils euſſent rien fait qui fût indigne de la profeſſion qu'ils exerçoient, ou du rang qu'ils tenoient dans le monde.

Il n'étoit pas de la gravité d'un Conſeiller de Bretagne de paroître Auteur

2. Part. Ch. 5. des *Baliverneries* d'*Eutrapel*, ni d'un autre Ouvrage intitulé *les Ruses ou les Tromperies de Ragot Prince des Gueux*, quoique ces Ouvrages fussent les fruits de sa jeunesse. La honte qu'il eut de les avoüer le porta à les exposer sous le nom de Leon Adulfi, afin de reserver son nom de Noël du Fail pour son *Recuëil d'Arrests*, pour son *Histoire de Bretagne*, & pour d'autres Ouvrages capables de luy faire quelque honneur. On peut avoir la même opinion du prétendu Mathieu de Boutigny, qui a eu honte de faire paroître sous le nom de François Sagon *le Rabais du Caquet de Frippelippes, &c*: du sieur des Accords à l'égard des *Bigarrures* & des *Escraignes* de Tabourot: du Musicien du Roy de Norvegue, & du gendre du Roy Alcofribas pour les Faceties des deux Fumées freres d'un Prelat Pair de France, dont l'un estoit Chevalier de l'Ordre du Roy, & l'autre Maître des Requêtes de l'Hôtel.

Avant l'instit. de celuy du S. Esprit.

Je ne puis attribuer aussi qu'au Motif de la Honte les Maccaroniques du prétendu Merlin Coccaïe, parce que ces pieces ne paroissoient pas assez graves ni assez dignes de la Profession Monastique à leur Auteur Theophile Folengi

Moine de Saint Benoist; Les Bernies- 2. Part.
ques de Buonchier, parce qu'il estoit Ch. 5.
question de ne point deshonorer l'habit du Pere Cherubin Bozzome ; & même le combat des chats ou la Gatomachie de Thomé de Burgillos, parcequ'encore que l'Auteur ne passast dans l'esprit de tout le monde que pour un franc Comedien, il ne laissoit pas d'être un Religieux du Tiers-Ordre de S. François, un Prestre & un Docteur en Theologie connu sous le nom de Lopé de Vega.

Dans l'autre espece de Pseudonymes que le motif de la Honte a obligez de se cacher, on peut loüer au moins la discretion des Religieux, des Prestres, & des autres Ministres Ecclesiastiques, qui n'ont pas eu le front de se declarer Auteurs des galanteries, ou des obscenitez qu'on ne peut s'empêcher de blâmer dans de simples Laïcs, & qui font rougir les moins difficiles d'entre les honnestes gens du siecle.

Le Pere Jerôme de Savone auroit infailliblement deshonoré son Couvent, & scandalizé tous les Fideles de dehors, s'il avoit publié ses Poësies amoureuses sous son nom. La Honte l'a fait recourir à la prudence pour se

déguiser sous le faux nom d'Olmerio de Micheli. Si la même Honte avoit pû le porter à les supprimer entierement, il auroit épargné à sa reputation ce qu'elle en souffre depuis sa découverte ; ç'auroit encore esté toute autre chose pour son avantage si la même honte l'avoit efficacement empêché de les composer. Il faut dire la même chose de Gabriel Tellez Religieux de la Mercy & Docteur en Theologie, qui a fait paroistre ses Comedies sous le nom de Tyrso de Molina. Voila quelques exemples tirez des Religieux d'Espagne & d'Italie, où il faut avoüer que cette industrie est beaucoup plus à la mode qu'en France pour ces sortes de licences. Il n'est pas extraordinaire en France non plus qu'ailleurs de trouver de jeunes Ecrivains infatuez de l'amour du siecle, qui se laissent aller à des productions licentieuses. Mais lors qu'il leur est arrivé de renoncer au siecle pour embrasser la Profession Religieuse, ils ont commencé leur sacrifice par l'holocauste de leurs productions profanes & criminelles. Du moins ne m'a-t-il pas encore esté possible de trouver un exemple de Pseudonymes parmi les Religieux François que

je pusse joindre à tant d'Italiens & d'Es- 2 Part. Ch. 5.
pagnols, qui ont pris le parti de se travestir en personnes seculieres pour voir paroître leurs écrits libertins ou licentieux, plûtost que de les supprimer ou de les pleurer sous l'habit Religieux.

Il semble que les Seculiers d'Espagne & d'Italie ayent voulu prendre le contrepied des Reguliers. Si la Honte a empêché ceux-cy de mettre leur nom à la teste de leurs Pieces profanes & deshonnestes; vous diriez que ce seroit par une Honte opposée, que ceux-là aprés avoir fait trophée d'Ouvrages de galanteries, d'obscenitez & d'impieté, publiez hautement sous leurs vrays noms, ayent fait difficulté de faire paroître leurs livres de pieté sous les mêmes noms. C'est ce qu'on a remarqué en la personne du Marquis d'Ossera, qui aprés s'estre amusé à composer des Pieces indignes de son nom, & les avoir neanmoins publiées sous son vray nom de Dom Jacinte de Villalpando, semble avoir esté honteux de paroistre Auteur d'une Vie de Sainte Elizabeth de Hongrie, qu'il fit imprimer sous le nom de Fabio Clement.

Pour joindre quelque Italien à cet Espagnol, je vous allegueraí l'exem-

2, Part. Ch. 5. ple du fameux Aretin qui paroît avoir eu honte de mettre à la teste de ses Livres de pieté un nom aussi décrié qu'étoit le sien. C'est peut-estre la plus favorable des raisons qu'on pourroit apporter pour expliquer le changement de Pietro Aretino en celuy de Partenio Etiro, qui paroît Auteur d'une Paraphrase sur les Pseaumes de Penitence, & de quelques Vies des Saints.

Enfin il semble que l'on pourroit attribuer encore au motif de la Honte le peu de cas que les Princes font de paroistre Auteurs, quoy qu'ils estiment & qu'ils cultivent souvent les Sciences avec autant de soin que les Auteurs les plus laborieux & les plus avides de la gloire d'écrire. On a vû l'Empereur Adrien qui affectoit la reputation d'estre le plus sçavant homme de son Empire, mépriser celle qu'il pouvoit esperer de la peine qu'il avoit prise de composer des livres, & emprunter les noms de ses Affranchis ou de ses domestiques pour les mettre à la teste de ses propres Ouvrages, au lieu du sien. Et dans le commencement de nostre siecle les Allemans nous ont vanté l'un des plus sçavans de leurs Princes, comme le modele même de la

ſcience, mais d'une ſcience qu'il n'avoit pas prétendu adopter, ny par conſequent qualifier de ſon nom. Il auroit pû le faire avec juſtice pour la ſcience du jeu des échets, & pour l'art des chiffres & des écritures ſecretes. Mais il ſemble qu'il n'y ait eu que la honte d'avoir écrit ſur ces ſujets qui l'ait porté à déguiſer ſon nom d'Auguſte de Lunebourg; quoy que, à dire vray, il ne paroiſſe rien de trop indigne des Princes dans l'art des chiffres qui ſont d'un grand uſage dans la politique & l'adminiſtration des Etats, & qu'il n'y ait rien auſſi de trop bas dans la connoiſſance des échets, qui ont ſouvent fait la matiere du *paſſe-temps* des Grands. 2. Part. Ch. 5.

Les exemples d'un grand nombre d'autres Princes ſçavans qui n'ont pas eu cette délicateſſe en écrivant, nous ſont aſſez connoître que tous n'ont pas crû ſe deshonorer en prenant la qualité d'Auteur. Que dirions-nous donc de ceux qui ſans ſe donner la peine de prendre la plume, n'ont pas laiſſé de vouloir honorer les Ouvrages d'autruy de leur nom, afin d'en recevoir quelque honneur à leur tour? Cela n'eſt que

2. Part. trop suffisant pour faire voir que la
Ch. 5. Honte de paroître Auteur n'a jamais esté generale parmi les Princes. Et afin de nous persuader d'ailleurs qu'elle ne leur a jamais esté particuliere, nous n'avons qu'à jetter les yeux sur une infinité d'Ecrivaïns sans rang ou de condition privée, en qui cette Honte a passé au moins pour une veritable indifference, ou pour un mépris de la vaine réputation qui s'acquiert en écrivant. Mais pour mettre cette Honte, cette indifference & ce mépris dans une plus grande évidence, plusieurs ont mieux aimé ne point prendre de noms, que d'en prendre de faux à la teste de leurs Livres.

CHAPITRE VI.

5. Motif. *La Fantaisie de cacher la bassesse de sa naissance ou de sa condition: & celle de rehausser quelquefois sa qualité.*

IL ne faut pas douter que la Fantaisie qui porte les Ecrivains à quitter leur nom dans le dessein de cacher la bassesse de leur naissance ou de leur condition, plutôt que pour se cacher

:ux-mêmes, ne ſoit l'effet de quelque 2. Part. Ch. 6.
paſſion, comme les autres Motifs dont on vient de parler. Je vous permets de donner à cette nouvelle paſſion un nom tel que vous le jugerez à propos, ſi vous n'aimez mieux la réduire à quelqu'une de celles que les Philoſophes appellent Paſſions mêlées. Pour n'en pas multiplier le nombre ſans neceſſité, vous pourrez la prendre pour une ſimple émulation, ou pour une eſpece de Honte approchant de la qualité de celle dont il a eſté queſtion dans le chapitre precedent, ou enfin pour un mêlange d'émulation & de honte. Car on ne peut pas diſconvenir qu'un homme qui cherche les moyens de cacher ſa baſſeſſe, n'ait quelque apprehenſion de tomber, ou plutôt de demeurer dans cette eſpece d'infamie qu'il s'imagine y eſtre attachée, & cette crainte n'eſt qu'un effet de la Honte. D'un autre côté un homme dans cette ſituation, ſenſible a la peine de n'avoir pas les avantages qu'il conſidere dans ceux qu'il void au-deſſus de luy, ne deſeſpere pas de les pouvoir acquerir en changeant de nom pour tâcher de s'élever; & cette eſperance jointe à ſa peine ne peut qu'elle ne forme cette eſpece d'Emulation qui ſe trouve

2. Part. accompagnée de la Honte.

Ch. 6. Il feroit à fouhaiter que les Auteurs ne fe trouvaffent point fujets à ce mêlange de paffions, qui ne peut eftre à la bienféance de ceux qui par les lumieres & les connoiffances qui les diftinguent du commun des hommes, font cenfez eftre plus convaincus que les autres du peu de réalité qu'il y a dans l'inégalité des conditions.

Meffieurs les Ecrivains font les premiers à publier que la qualité d'Auteur les rend tous égaux & les annoblit tous par le miniftere de la Renommée. Ils font profeffion de ne mettre aucune diftinction entre un Efope, un Plaute, un Terence, un Cecilius Statius, un Epictete, un Ammonius d'une part, & un Cefar, un Adrien, un Marc Aurele & un Julien de l'autre; c'eft à dire entre des Efclaves, des Manœuvres & des Crocheteurs, pourvû qu'ils ayent efté Auteurs, & les plus grands Princes de la terre qui ont eu le même fort.

Il n'eft pas neceffaire que les Auteurs & les gens de Lettres ayent raifon d'avoir cette opinion de leurs femblables, pour leur faire fentir le tort qu'ils ont de fe laiffer aller au torrent ordinaire du caprice des hommes, qui fe trouvent

presque tous naturellement excitez à s'élever les uns au-dessus des autres, à cacher ce qu'ils trouvent de bas & d'humiliant en eux-mêmes, & à se rehausser au moins dans l'imagination des autres. 2. Part. Ch. 6.

C'est une vanité triviale & populaire, que les gens de Lettres, pour se maintenir dans la reputation de leur état, devroient laisser à des Maltôtiers & à des Laquais nouvellement dépoüillez de livrées. C'est en faveur de ces sortes de gens, que la bonne Police tolere qu'il se fasse du changement dans les noms, pour leur faire cacher la bassesse de leur naissance, & pour effacer la memoire de leur premiere condition, lors qu'elle peut faire obstacle à leur élevation.

Les Auteurs qui font profession d'un schisme public avec le reste des hommes en ce point, n'ont rien à craindre de ce côté-là, tant qu'ils ne se feront considerer qu'en qualité de gens de Lettres. Mais ils ont beau se contraindre, il leur est toujours difficile d'accorder leur cœur avec leur esprit, & les mouvemens du premier démentent souvent les sentimens du second. S'ils affectent de paroître Philosophes dans leurs dis-

2. Part. Ch. 6. cours, c'eſt ſans affectation qu'ils montrent preſque toujours qu'ils ſont hommes dans leurs deſirs & dans leurs actions.

Ils prêcheront tant qu'on voudra les honneurs & les avantages de leur prétenduë Republique des Lettres : mais quand il eſt queſtion de ſe contenter de ces honneurs & de ces avantages, c'eſt alors qu'ils ſont tentez ſecretement de penſer, comme le reſte des hommes, que ces honneurs & ces avantages ne ſont pas moins imaginaires que leur Republique, qui paſſe pour une vraye chimere dans l'eſprit des gens du monde.

A dire le vray, on ne peut pas s'imaginer que ceux d'entre eux qui ont recherché les moyens de ſe tirer de la baſſeſſe du rang où ils étoient ſelon le monde, fuſſent fort perſuadez de la ſolidité des honneurs que leur donnoit la qualité d'Auteurs, ni de la réalité des avantages qu'ils pouvoient recevoir de la reputation qu'ils avoient d'eſtre gens de Lettres.

Mais d'un autre côté l'on reconnoîtra à leur confuſion que la pluſpart ont eſté trompez dans l'eſperance qu'ils avoient euë que le changement de leur

nom seroit suffisant pour couvrir l'obscurité de leur naissance, ou pour leur attirer quelque consideration dans le monde. 2. Part. Ch. 6.

Ces moyens ont esté assez inutiles à Pomponius Lætus, à Sabellicus & à d'autres Italiens de la fin du quinziéme siecle. Le changement de leur nom ne les a pas empêché de passer pour ce qu'ils estoient, & pour ce qu'ils ne vouloient point paroître du côté de leur naissance & de leur premiere condition. Quelque consideration qu'ils ayent tâché de se procurer dans le monde par cet expedient, il n'a pû les garantir de la misere dans laquelle ils sont morts, exposez la plûpart à la risée & au mépris de ceux qui avoient esté témoins des efforts inutiles qu'ils avoient faits pour se rehausser en changeant de nom.

On peut dire que la même fatalité est venuë chercher en France ceux qui ont voulu suivre ces Italiens dans de semblables fantaisies. Je n'en veux point d'autre exemple que celuy du fameux Guillaume Postel. Vous sçavez, Monsieur, qu'il étoit né de la lie du petit peuple en basse Normandie, & que rien n'étoit plus obscur que sa naissance, ni

2. Part. Ch. 6. rien presque plus inconnu que ses parens. L'indigence & les miseres qui l'environnerent dans son enfance & dans sa jeunesse, ne luy donnerent pas la pensée de s'élever au dessus de sa condition. Mais la Fortune ayant enfin favorisé l'industrie & les travaux de ses études, il se laissa enfler le cœur par ces succés, & se voyant assez riche des pensions du Roy François I. & des appointemens de sa charge de Lecteur du Roy, il songea aux moyens de s'annoblir. Il voulut d'abord se prévaloir du nom de Postel, à cause de sa ressemblance avec celuy des Pôtels ou Postels Gentilshommes d'ancienne race en Normandie. Voyant peut-estre que la chose ne reüssissoit pas à son gré, soit qu'il n'eust pas le consentement de Messieurs Pôtels, soit que ses compatriotes ou ses amis se mocquassent de luy, il se fit appeller *Dolerie* du nom d'une Seigneurie qui appartenoit effectivement aux Pôtels, & qui étoit d'ailleurs le lieu de sa naissance, dépendant de la Paroisse de Barenton au Diocese d'Avranches. Il auroit mieux fait d'employer ses talens pour acquerir de la sagesse plutôt que de la noblesse. Mais sa vanité devoit estre punie de

La Cr. du Maine 483.

de la peine des insensez, & ce fut par une espece d'indulgence que la justice qui l'avoit encore convaincu d'autre chose, se contenta de le faire renfermer.

Il n'estoit rien de plus commun parmi les gens de Lettres des siecles passez, que de prendre le nom de leur pays ; & sans la connoissance que nous avons du caractere dont le genie de Postel estoit marqué, nous n'aurions pas attribué à sa vanité ou au desir de cacher sa bassesse, la liberté qu'il a prise de se nommer du lieu de sa naissance. C'est ce qui fait que je suis fort éloigné d'approuver la précipitation, pour ne pas dire la temerité de quelques personnes de nostre temps, qui ont voulu rendre feu Monsieur de Roberval suspect de cette foiblesse d'esprit. Quelque chose qu'on ait voulu dire de la singularité de son humeur, & de l'opinion qu'il avoit d'autruy, je suis neanmoins persuadé qu'il n'estoit pas moins honnête homme qu'habile Mathematicien. Loin de vouloir jamais dissimuler la bassesse de sa naissance & la pauvreté de ses parens, l'on sçait qu'il en faisoit gloire au milieu de ses amis, qu'il racontoit avec une naïveté char-

2. Part. Ch. 6. mante par quel accident il estoit né dans les champs durant la moisson, & qu'il attribuoit l'inclination qu'il avoit euë pour la Geometrie & l'Astronomie à l'habitude qu'il avoit euë de regarder le ciel & de tracer la terre de son bâton, lors qu'il gardoit les bestiaux en sa jeunesse. Il s'appelloit Gilles Personne; & s'il a pris dans la suite le nom de Roberval qui est un petit village du Beauvaisis au deça de l'Oise sur les confins du Valois & du Soissonnois, il ne l'a fait que du consentement du Seigneur du lieu qui s'est trouvé fort content & fort honoré de voir prendre son nom à une personne de ce merite.

Nous ne nous interesserons pas tant à la justification de Nicolas Davy Auteur du siecle passé, qui avoit honte de passer pour Manseau parmi les Picards. Aussi a-t-il esté blâmé avant nous par la Croix du Maine, de s'estre appellé *Dany* par le changement d'une seule lettre de son nom pour cacher son extraction qui estoit des plus basses & des plus obscures.

p. 340.

Mais pour finir par où nous avons commencé, je veux dire par la conduite des Italiens qui paroissent avoir communiqué aux autres Sçavans de l'Eu-

rope cette pratique de cacher la bassesse de sa naissance; il semble qu'ils se soient étudiez à faire revivre une des coutumes de l'Antiquité Romaine en supprimant le nom de leur famille pour prendre celuy de quelque maison plus noble & plus ancienne. C'est au moins le pretexte que nous ont donné ceux d'entre eux qui ont esté obligez de se défendre du soupçon d'avoir changé de nom par vanité. 2 Part. Ch. 6.

Les uns se sont mis en teste de feindre des chimeres d'adoption sur le modele des adoptions usitées parmi les Romains, & de persuader à la posterité qu'ils estoient veritablement entrez dans les familles illustres dont ils avoient pris les noms. Les autres ont pretendu se proposer l'exemple des jeunes Romains qui briguoient les Charges, & qui en qualité d'aspirans prenoient les noms des familles Patriciennes pour tâcher de se les rendre plus favorables, pour y trouver des protecteurs, & pour s'insinuer plus agreablement dans l'esprit du Peuple. Majorag Orat. X. p. 244.

Il n'y avoit rien de plus illustre dans Imole ville de la Romandiole que la famille des Flaminiens au commence-

1. Part. Ch. 6. ment du siecle passé. Un petit Maître d'Ecole dans cette ville, nommé Jean Antonio, eut la fantaisie de vouloir se faire considerer encore par un autre endroit que celuy des Lettres, dont la connoissance luy avoit déja acquis quelque reputation. Il se procura de l'accés auprés de Flaminius chef de l'illustre famille dont il s'agit par le moyen de ses enfans qu'il instruisoit, & sous pretexte de luy faire honneur au moins comme les Affranchis de l'Antiquité, qui prenoient le nom de leurs Maîtres, il se fit appeller Flaminius. De sorte qu'ayant supprimé entierement le prénom de Jean, & luy ayant substitué celuy d'Antoine qui estoit le surnom qu'il avoit receu de son Pere, il ne voulut plus estre connu que sous le nom d'*Antonius Flaminius*, & se fit toujours passer depuis pour une personne de qualité de la famille des vrais Flaminiens. Vanité qui fut encore augmentée & fort bien soûtenuë par son fils qui estant passé de Boulogne à Rome, aprés avoir changé son second nom de Maria contre le prénom de Marcus, comme je vous l'ay fait remarquer ailleurs, s'est fait considerer dans cette grande ville sous le nom de *Marcus Antonius Fla-*

nius non seulement comme le rejetton, mais encore comme la gloire & l'ornement de cette illustre famille d'Imole. 2. Part. Ch. 6.

Mais rien ne me paroît plus propre à faire regarder cette fantaisie des Sçavans dans tout son jour que l'exemple d'Alde Manuce l'ancien. Cet homme ne se rendoit pas moins recommandable par son erudition particuliere, & par ses livres, que par les services signalez que sa belle Imprimerie rendoit à la Republique des Lettres. La premiere demarche qu'il fit pour cacher la bassesse & l'obscurité de sa naissance fut de quitter le surnom de sa famille, qui par ce moyen nous est inconnu, pour prendre celuy du lieu de sa naissance. Il se fit donc appeller d'abord *Aldus de Bassano* qui est le nom d'une petite ville de la Seigneurie de Venise assez prés de Padouë. Ce lieu ne luy paroissant pas assez illustre dans la suite, il en quitta le nom lors qu'il se fut transporté à Rome, & voulant faire croire au Public qu'il estoit veritablement né dans cette derniere ville qu'il adoptoit pour sa Patrie, il se fit nommer simplement *Aldus Romanus*, & il ne signoit point ses lettres autrement, jusqu'à ce que la fantaisie luy *Aliàs* Bassiano.

2. part. Ch. 6. vint de se faire de famille. Il n'en trouva point de plus facile à prendre ny de plus propre à le rehausser que celle des Manucci, dont il se donna le nom qu'il retint toujours depuis, en se qualifiant *Aldus Manutius Romanus.* Enfin s'estant insinué dans la connoissance, puis dans l'amitié d'Albert Pio Prince de Carpi, il voulut s'incorporer à sa famille, & dans cette vûë il prit la liberté de se nommer *Aldus Pius Manutius Romanus*, sans que le Prince ou aucun autre s'y opposât. Mais ses enfans & ses petits-fils se sont contentez du nom de Manuce, dont les vrays Manucci ne leur ont jamais fait un procés.

Il faut avoüer neanmoins que la pratique de se donner des noms illustres pour cacher l'obscurité de sa naissance ou la bassesse de sa condition, n'estoit pas universelle en Italie parmi les gens de Lettres. Nous connoissons des Sçavans qui avoient réüssi à supprimer leur nom & la connoissance de leur extraction, en se donnant d'autres noms sur lesquels aucune noblesse ni aucune famille illustre n'avoient rien à revendiquer, & où il ne se trouvoit pas même la moindre apparence de vanité. Nous en pouvons fournir un exemple

en la perſonne de Barthelemy Ferrinus, Conſeiller & Miniſtre de l'Etat de Ferrare au ſiecle paſſé. Il n'eſtoit rien de plus vil, rien de plus obſcur que ſa naiſſance, ni rien de plus miſerable que ſa premiere condition. Mais la beauté de ſon eſprit & l'inclination qu'il témoigna pour l'étude, luy ayant fait trouver les moyens d'apprendre les belles Lettres & le Droit, il parvint à ſe faire connoître au Prince Hercule Ateſte Duc de Ferrare qui le fit ſon Secretaire. Ce Prince le trouvant de plus en plus à ſon gré, & voulant en même temps le tirer de la pauvreté où il eſtoit ſans eſtre obligé de luy ouvrir ſa bourſe, luy fit épouſer la fille d'un Marchand de fer qui eſtoit tres-riche. De ſorte que Barthelemy par reconnoiſſance envers ſon beaupere, porta toujours depuis le ſurnom de Ferrinus aprés la ſuppreſſion entiere du ſien, pour marquer plus particulierement que c'eſtoit la marchandiſe du fer qui l'avoit enrichi par ſa femme, comme c'étoit la bonté du Prince qui l'avoit annobli par ſes Charges. Ainſi le nom de Ferrini effaça en peu de temps par ſon éclat celuy des plus illuſtres familles de Ferrare.

2. Part. Ch 6.

Major. ibid. p. 270. 271.

CHAPITRE VII.

6. Motif. *Le desir d'oster l'idée que pourroit donner un Nom qui ne seroit pas d'une signification heureuse, ou qui n'auroit pas un son assez agreable à l'oreille.*

IL ne nous est pas difficile de sentir que le Motif qui a pû porter les Auteurs à vouloir effacer de l'esprit des autres l'idée ou les impressions que leur auroit pû donner un Nom qui n'auroit pas esté d'une signification assez heureuse, ou qui n'auroit pas formé un son assez agreable à l'oreille, est une veritable passion aussi bien que les Motifs dont nous avons déja parlé.

Sans examiner si cette passion est un desir meslé de Honte & d'Orgueil, je me contente de la considerer comme une simple foiblesse qui s'est beaucoup accruë par la suite des temps, & qui s'est fait remarquer parmi les Modernes beaucoup plus sensiblement que chez les Anciens.

On ne peut pas disconvenir que ce ne soit l'un des points qui nous font préferer les Anciens aux Modernes, en

ce que ceux-cy n'ont pas témoigné autant de force d'eſprit que ceux-là contre les impreſſions que les noms peuvent faire lors qu'ils frapent l'imagination par ce qui ſe rencontre d'extraordinaire ou de choquant dans leur ſens ou dans leur prononciation. 2. Part. Ch. 7.

Il eſt certain qu'il n'y a rien de plus bizarre, ni peut-eſtre rien de moins raiſonnable que les conſequences que de certains Ridicules de ces derniers ſiecles ont entrepris de tirer des noms des Auteurs à leur préjudice ou à leur avantage. On doit trouver un peu étrange que les gens de Lettres qui ſe croyent preſque tous plus éclairez que le reſte des hommes ſemblent avoir eſté moins perſuadez que les autres de la baſſeſſe & de la puerilité de ceux qui s'arreſtent à ces badineries. Et il eſt aſſez ſurprenant que malgré la connoiſſance qu'ils ont euë, ou qu'ils ont fait paroiſtre de l'uſage & du gouſt des Anciens ſur ce point, ils ſe ſoient rendus quelquefois plus ſenſibles que les autres à cette fauſſe délicateſſe, juſqu'à vouloir changer leurs noms, & renoncer, pour ainſi dire, à leur famille, ſous pretexte de vouloir oſter ou détourner la baſſeſſe ou la dureté de l'idée qu'on au-

2. Part. roit pû former de ces noms.
Ch. 7. Je ne doute pas que les Adorateurs ou les Partiſans de l'Antiquité ne veuillent attribuer l'avantage que les Anciens ſemblent avoir en ce point ſur les Modernes à la ſimplicité & à l'innocence de leurs temps, auſquels il faut avoüer que l'ingenuité paroiſſoit plus grande que dans les ſiecles poſterieurs.

On peut dire qu'il y avoit encore alors moins de malice que de naïveté dans l'impoſition de certains noms qui ſervoient à marquer, je ne dis pas ſeulement les defauts du corps, mais encore ceux de l'eſprit, & les vices de la volonté. Nous ne voyons pas que ceux à qui on faiſoit porter ces noms à Rome en ayent jamais conceu beaucoup de chagrin, & qu'ils ayent témoigné la moindre inquietude pour ſe défaire de ces noms, ou pour les changer en une langue inconnuë au commun du peuple.

Les Modernes au contraire, ſoit qu'ils ayent crû la malice de leurs temps montée trop haut pour pouvoir s'élever au deſſus, ſoit qu'ils ayent voulu faire plus de cas de la mediſance & de la raillerie que n'en faiſoient les Anciens, ſemblent n'avoir rien oublié de ce qui

pouvoit dépendre d'eux, pour oster à la malice ou à la raillerie toute occasion de se joüer de leurs noms. 2. Part. Ch. 7.

La remarque en pourra recevoir plus d'évidence par l'opposition qu'il est aisé de faire des uns aux autres.

Lurco Gourmand.

Parmi les anciens Romains le nom de *Lurco* n'estoit pas capable de faire honneur à aucun de ceux qui le portoient. Il ne marquoit autre chose qu'un vice, mais, qui pis est, un vice qui ne pouvoit estre de la nature de ceux dont les gens du siecle ont coutume de tirer vanité. Rien n'estoit plus propre pour attirer le mépris & l'infamie sur ceux qu'ils appelloient de ce nom : cependant nous ne voyons pas un de ceux de la famille des Aufidiens à qui il servoit de surnom, qui ait jamais tenté de le supprimer ou de le changer contre un autre.

Parmi les Modernes nous voyons au contraire qu'un de nos Auteurs qui ne s'appelloit ni *Gourmand*, ni *Glouton*, mais seulement *Disne-mandi*, c'est-à-dire en Limousin, qui disne du matin, n'a pû vaincre l'imagination qu'il avoit du deshonneur qu'il croyoit recevoir de ce surnom. Il voulut le changer en celuy de *Dorat*, & en Latin *Auratus*,

1. Part. Ch. 7. à cauſe de l'un de ſes Ancêtres qui fut appellé Dorat ou Doré, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'exemple que je vous repreſente, c'eſt que ce même Dorat qui paroiſſoit honteux & dégoûté du nom de *Diſnemandi*, ne fit point difficulté de donner ſa fille Madelaine Dorat à un autre Sçavant du nom de *Goulu*, qui marque encore quelque choſe de moins honnête que celuy de *Diſnemandi*, & qui ne vaut gueres mieux que le *Lurco* des Latins. Aprés ce qu'il avoit fait pour ſon nom, il y a lieu de s'étonner qu'il n'euſt point fait inferer dans le Contract de mariage pour ſa fille qu'on changeroit le nom de Goulu, & qu'il ait bien voulu que non ſeulement ſon gendre, mais encore ſes petit-fils ayent conſervé ce nom, & l'ayent rendu même immortel dans la poſterité, ſans avoir pris d'autre liberté que celle de le tourner aſſez mal en Latin par le mot de *Gulonius*.

Nous pouvons dire la même choſe du nom de *Gurges*, & même de celuy de *Nepos* chez les mêmes Romains. Quintus Fabius fils de Rullianus porta celuy de *Gurges* juſqu'à la mort, & l'on peut ajoûter qu'il le portera tant qu'on

parlera de luy dans le monde. 2. Part. Ch. 7.

Il s'en faut beaucoup que le nom d'*Oüate-blé* soit aussi odieux parmi nous que celuy de *Gurges*, ou celuy de *Nepos*, qui laissent dans nostre esprit l'idée de la friponnerie & de la prodigalité la plus vicieuse, & qui semblent ne marquer autre chose qu'un homme qui a mangé ou dissipé son bien dans les débauches. Cependant un de nos Modernes, & de ceux même qui ont remporté le plus de reputation pour la probité & pour la doctrine, nommé François *Oüate-blé* s'est rendu plus sensible au sens de ce nom qu'aucun des anciens Romains ne l'avoit paru pour celuy de *Gurges*, ou celuy de *Nepos*. S'il avoit suivi l'exemple des Sçavans de son siecle qui pour oster au vulgaire la connoissance de la signification de leurs noms, avoient coutume de les tourner en Latin, il se seroit nommé peut-estre *Vasta-bladus*, ou de quelque autre maniere capable d'exprimer le nom de *Gaste-bled*, ou bien *Oüatebled*, selon les Picards qui disent *oüater* de *vastare* pour *gaster*, comme *Oüespe* de *Vespa* pour *Guespe*. Mais il a jugé à propos d'en détruire tout le sens & toute l'idée en se nommant *Vatablus*, qui

2. Part. Ch. 7. ne veut rien dire en aucune Langue, & qui n'a rien qui puisse paroître imité ou figuré sur la Grecque, comme seroit *Vatabulus*, ou sur la Latine comme pourroit estre *Vastabilis*.

Les anciens portoient sans scrupule les noms des Animaux, & de ceux-même qui n'estoient ni de bon augure ny d'heureux symbole. Nous ne voyons pas qu'un *Minutius Pica* parmi les Romains ait jamais eu honte de son surnom. Chez nous un Auteur du siecle passé, nommé *Pierre Piau* honteux du sien voulut le supprimer, ou du moins faire perdre l'idée de sa signification en le tournant par le mot Latin de *Pius*. La Cr. du M. p. 414. C'est ce qui a donné lieu à la bevuë d'un Ecrivain François qui l'appelle en le citant, *P. le Debonnaire*, pensant traduire le mot de *Pius*; erreur où il ne seroit pas tombé si ce *Piau* s'estoit appellé *Piculus*, qui est le diminutif de Picus. Il estoit plus court & plus naturel de conserver son surnom en sa Langue, comme a fait un autre de nos Auteurs, nommé François de la Pie, qui a esté sage de ne déguiser son surnom ni en Latin ni en François.

Voulez-vous que nous raprochions le

Pomponius Vitulus & le *Mamilius Vitulus* de l'Antiquité Romaine auprés de *Theophile Viaud* de noſtre ſiecle ? Les premiers qui ont toujours conſervé leur ſurnom, ne ſerviront dans ce parallele d'oppoſition qu'à faire voir la mauvaiſe délicateſſe du ſecond. Theophile ne portoit pas le ſurnom de *Veau*, & il n'avoit rien à craindre de l'idée que pouvoit donner la ſignification de celuy de *Viaud*, qui eſtoit déja devenuë obſcure & preſque inconnuë. Neanmoins la proximité de l'un à l'autre luy faiſant apprehender d'eſtre ſouvent traduit en ridicule par des gens auſſi peu ſerieux que luy, & de ſe voir expoſé à la raillerie & aux brocards des rieurs de ſa ſorte, il ſe porta à le ſupprimer entierement, ſans en ajoûter d'autre à ſon nom de baptême. Vous voyez que le Poëte Theophile eſtoit fort éloigné du goût des Anciens, puiſque la ſeule ombre ou la proximité d'un nom qui ne luy plaiſoit pas, eſtoit capable de luy faire peur. Mais ce goût pour la ſimplicité & pour l'indifference n'étoit pas encore perdu parmi nous au quatorziéme ſiecle, puiſque nous avons au nombre de nos Poëtes de ce temps-là un homme de qualité nommé Guillau-

2. Part. Ch. 7. me *Veau*, qui n'a point jugé à propos de ſupprimer ou de changer ſon ſurnom.

On a porté à Rome ſans deshonneur les ſurnoms divers de *Verres*, de *Scrofa*, de *Porcius*, de *Suillius*, ſans que la crainte des inſultes ait fait ſonger ceux qui les portoient à les changer ou à les ſupprimer. Aujourd'huy s'il y a un honnête homme qui ait reçu un nom d'une ſemblable ſignification parmi ſes parens, il ſe trouve obligé ou de le quitter, ou de joindre l'article ſi prés du nom, qu'il ne paroiſſe faire qu'un ſeul mot, pour tâcher de détourner l'idée qu'on y attache, quand ces noms ſervent à marquer autre choſe, & pour ôter tout ſujet d'y faire de ſottes alluſions.

Dans les dix & onziéme ſiecles il y avoit à Rome une famille conſiderable qui portoit le nom de *Bocca-porci*, c'eſt à dire, Groïn de porc, ſans que perſonne s'avisât de repreſenter l'importance qu'il y auroit eu de le changer. Le monde ſe ſoûtenoit encore alors dans une ombre de la ſimplicité ancienne, & il ſemble que les noms de la ſignification la moins heureuſe eſtoient encore en ſûreté contre la médiſance ou la riſée. J'avouë que le Pape Serge IV. que Poſſevin met au nombre des Auteurs,

&c qui a esté sans doute le principal ornement de cette famille, quitta le surnom de *Bocca-porci* lors qu'il fut élevé au Pontificat. Mais il faut ignorer la pratique qui s'étoit introduite à Rome depuis quelque temps touchant le changement des noms lors qu'on devenoit Pape, pour s'imaginer que ç'ait esté le simple desir d'ôter l'idée du sens de ce surnom, qui auroit esté cause de sa suppression. Il suffit pour détruire cette imagination de faire remarquer qu'il quitta en même temps son nom de Pierre, qui ne luy pouvoit estre qu'honorable d'ailleurs, pour prendre celuy de Sergius.

2. Part. Ch. 7.

P. Decius Mus ne remplit pas un des moindres endroits de l'histoire Romaine, & le surnom de *Mus* n'a jamais fait de tache au nom de sa famille. Ceux qui ont esté nommez *le Rat* parmi nous, n'ont peut-être pas jugé si favorablement de ce nom. Les uns par la jonction de l'article se sont fait appeller *Lerat*, & les autres par l'addition d'une lettre *Lesrat*. Mais au sujet de ces derniers je ne prétens pas m'opposer à l'autorité de ceux qui rejettent le témoignage d'un Auteur de nostre temps, qui soutient que Messieurs de

La Roq. de la Lôtiere pag. 96. des noms.

2. Part. Ch. 7. Lesrat celebres Magiſtrats dans Angers & dans Rennes au ſiecle paſſé & en celui-cy, ont eu recours à cet artifice, pour changer & déguiſer leur ſurnom.

Les noms de *Capra* & d'*Hircus* n'ont point eſté rejettez des anciens Romains, & ils ont eſté employez pour la diſtinction des branches de quelques familles qui ſont encore aujourd'huy fort connuës dans l'hiſtoire. Parmi nos Modernes il ſemble que les Gens de Lettres ſur tous les autres ayent fait difficulté de porter en langue vulgaire des noms de même nature. Nous voyons un Jerôme le Bouc, qui a déguiſé en Grec un ſurnom qui ne luy plaiſoit pas en ſa langue maternelle, & qui s'eſt fait appeller *Hieron. Tragus.* Nous avons eu auſſi quelques Chevreaux & quelques Chevreüils, qui ont employé le nom de *Capreolus* pour changer leurs ſurnoms en une langue que le vulgaire n'entend pas. Mais nous avons d'ailleurs d'autres exemples d'Auteurs de même nom, qui n'ont pas eu la même foibleſſe, quoi qu'ils ayent écrit en Latin, & nous pouvons nous contenter d'alleguer celuy de Simon le Bouc, Conſeiller à Valenciennes, pour tous les autres.

Anniot. &c.

Bock en Allem.

Parmi les Romains nous voyons des personnes arrivées aux premieres Charges de la Republique ou de l'Empire sous les noms de *Taurus*, de *Caballus*, d'*Asinus*, & d'*Asina* même, nonobstant la difference du sexe, sans qu'il ait paru que ces personnes fussent deshonorées par ces sortes de noms. Dans ces derniers temps on a remarqué parmi nous des familles du nom de *Poullain & de Cheval*. Les Sçavans qui se sont trouvez de la premiere, n'ont pas goûté le surnom qu'ils avoient reçu de leurs peres. Les uns ont changé le nom de *Poullain* en *Paulin*. Lat. *Paullinus*, qui estoit fort connu & fort honorable dans l'Empire & dans l'Eglise. Les autres ont travesti *Poullain* en *Pavillon* par l'artifice de l'anagramme. Mais pour la famille du nom de *Cheval*, au lieu de recourir à l'industrie de quelques Sçavans qui auroient pû tourner ce nom en quelque langue étrangere, ou le déguiser de quelque autre maniere que ce fust, elle s'est addressée aux Puissances, & elle a obtenu des Lettres du Prince, portant pouvoir de le changer, ou de le supprimer entierement, pour en prendre un autre. Ce qu'elle a fait avec succés.

2. Part. Ch. 7.

Corn. Scipio. Asina

2. Part. Ch. 7. Les Anciens portoient avec plaiſir le nom de *Brutus*, qui eſt l'expreſſion même de la folie ; celuy de *Bellutus*, qui marque la reſſemblance de la beſte, & même celuy de *Beſtia*, qui eſtoit affecté à l'une des familles de la Maiſon des Calpurniens : au lieu que s'il ſe trouve parmi nous un nommé *la Beſte* ou *la Bete*, il devient honteux de ſon nom dés que la ſcience le rend un peu curieux de gloire. Nous en connoiſſons parmi nos Auteurs, qui non contens de vouloir détourner la ſignification de ce mot en ſe donnant le nom Latin de *Labitus*, ont pris auſſi la liberté de ſe nommer en François *de la Bite*, croyant que le changement d'une ſeule lettre ſeroit capable d'ôter l'idée que nous avons du nom de la Bête. C'eſt par un ſemblable artifice que quantité d'honnêtes gens de noſtre pays en ces derniers temps ſont venus à bout de ſe faire appeller *Pallard*, *Cotu*, *Bodin*, *Collin*, *Ponſſe-motte*, *&c.* ſans avoir fait autre choſe que retrancher, ou ajoûter, ou ſeulement changer une ſimple lettre.

Les Anciens avoient quelquefois des noms pris des profeſſions & des métiers les plus bas & les plus vils. Celuy

de *Bubulcus* estoit attaché à la famille des Juniens, celuy de *Fullo* estoit pour les Apustiens. On ne parloit point dans ces familles de les changer ou de les supprimer. Le nom de *Tourne-bœuf* n'a rien, ce me semble, qui soit plus humiliant que celuy de *Bubulcus* : neanmoins un Sçavant du siecle passé a jugé à propos de le supprimer, en se faisant appeller *Turnebus*, & en François *Turnebe*, jusqu'à ce qu'ayant découvert une noble & assez ancienne famille de Normandie du nom de *Tournebû*, il s'est enfin donné ce nom pour le commerce de nostre langue, & l'a fait passer à ses enfans & à sa posterité. Nous avions eu avant luy, & même parmi les gens de Lettres, des *Le Bouvier* & des *Le Vacher*, qui n'avoient point paru si difficiles. 2. Part. Ch. 7.

Nous pouvons continuer la même reflexion à l'avantage de quelques Sçavans du nom de *Porquier* & de *Porcher*, qui n'ont pas cru devoir changer, puisque leur conduite semble blâmer la fausse délicatesse d'un moderne, qui a prétendu détourner l'idée de ce nom en le tournant d'une maniere étrangere, & en s'appellant *Choerobosqus*.

A l'égard du nom de *Foullon*, qui

2. Part. Ch. 7. n'a rien de trop avilissant, nous connoissons un Auteur contemporain de Turnebe, qui a mieux aimé s'appeller *Gnapheus* à la Grecque, que de prendre des Latins le nom de *Fullo*, parce que ce dernier ne paroissoit pas assez étranger pour faire perdre l'idée du sens de ce nom au vulgaire. Nous pouvons dire la même chose de ceux d'*Hamaxurgus*, de *Lithodomus*, d'*Artopæus*, & autres noms de métier que les Auteurs ont emprunté des Grecs.

Celuy de *Bourreau* sert à marquer des personnes d'une profession plus odieuse à la verité, & il ne s'est pas rencontré d'homme de bon sens qui ait dû trouver mauvais qu'une famille honnête & considerée dans la Touraine ait pris le parti de le changer en celuy de *Boireau*, qui a esté porté depuis par quelques Auteurs. Il ne se peut rien alleguer de plus propre pour la justification de ce changement, que l'approbation des Puissances legitimes & l'autorité des Lettres patentes du Prince que ceux de cette famille ont obtenuës pour cela. Cependant celuy de *Latro*, qui paroît incomparablement plus diffamant que celuy de *Bourreau* n'a point esté changé par ceux des Anciens qui l'ont

Porcius Latro.

porté ; & qui plus eſt, nous connoiſſons un Moderne qui n'a point eſté honteux de ſe faire appeller dans le monde & dans ſes livres *Hector Capycius Latro.* 2. Part. Chap. 7. Iſt. Neapolit.

Les Anciens ne faiſoient aucune difficulté de porter des noms qui marquoient les defauts du corps. Rien n'eſt plus commun parmi eux que les ſurnoms de *Capito*, *Cilo*, *Tuditanus* ; de *Calvus*, de *Fronto* ; de *Naſo*, *Silus*, *Simus* ; de *Strabo*, *Luſcus*, *Cocles*, *Pætus* ; de *Labeo*, *Chilo*, *Balbus*, *Dentatus* ; de *Blæſus*, *Varus*, *Valgus*, de *Verrucoſus*, *&c.* Parmi les Modernes un ſçavant s'appelle-t-il *Le Borgne*, *Gaucher*, *Têtu*, *Groſſe-teſte*, *&c* ? auſſi-tôt vous le voyez transformé en *Strabo*, en *Scævola*, en *Cephalus*, en *Capito*, &c. autant par honte pour un nom de famille que par amour pour l'Antiquité. Ne croyons pourtant pas que tous nos Modernes ſe ſoient laiſſez aller à un ſemblable caprice. Nous en avons connu de noſtre temps, à qui le bon goût & la droite raiſon ont fait retenir les ſurnoms de *le Boſſu*, de *le Camus*, de *Fronteau*, de *Teſtu*, *&c.* qu'ils avoient de leurs peres, quoi qu'ils ſçuſſent aſſez de Grec & de Latin pour y trouver des noms équivalens aux leurs.

2. Part. Ch. 7. Æmilius Juncus.

Enfin un Consul Romain, sans se soucier de sçavoir si le jonc tient le dernier rang parmi les herbes & les plantes, n'a point porté d'autre surnom que celuy de *Juncus*, pour distinguer sa famille d'avec les autres familles de la Maison des Emiliens. Dans ces derniers temps un grave Ministre, un Theologien Reformé, nonobstant les maximes d'humilité & de détachement qu'il devoit avoir trouvées dans sa Religion, semble avoir eu honte de porter le nom de Du Jonc, qu'il avoit reçu de son pere avec les premieres teintures de la Foy Catholique. Lors qu'il se défit de ces impressions, il voulut aussi changer de nom, & se garda bien de s'appeller *Juncius*, de crainte de se faire reconnoître par ceux qui auroient sçu un peu de Latin; mais il se donna celuy de *Junius*, qu'il sçavoit estre celuy d'une ancienne famille Romaine. Il n'avoit pourtant pas entierement oublié son nom, lors qu'il publia son prétendu Curopalate, dont il ne sçavoit pas même le nom, sous le masque d'*Agmonius*, qui ne veut dire autre chose que du jonc en langue Hebraïque.

ou Du Jon.

Georg. Codin.

On ne doit pas au reste attribuer à aucune défense qu'il y eût à Rome de changer

changer de nom cette attache ſcrupuleuſe que les anciens Romains témoignoient pour conſerver leurs noms de famille, tels qu'ils fuſſent. Il eſtoit libre à chaque particulier d'en uſer comme il luy plaiſoit. Mais ils ne croyoient pas que l'uſage de cette liberté pût ſe trouver ſans ingratitude envers leurs peres, ou du moins ſans quelque indifference vicieuſe pour le nom & la gloire de leur famille. C'eſt ce qui paroît principalement par la fermeté que témoigna Ciceron pour retenir ſon nom, lors qu'il fut ſollicité de le changer. Plutarque témoigne que ce fut dans le temps de ſon élevation aux Charges de la Republique, que ſes amis luy firent inſtance ſur ce point, ne jugeant pas que ſon nom, qui ne marquoit qu'une eſpece de legume, fût capable de répondre aux honneurs qu'il avoit à ſoûtenir. Il ajoûte que Ciceron leur répondit d'une maniere fort éloignée de leur penſée, & que par un mouvement de préſomption, qui convenoit aſſez à un jeune ambitieux de ſa ſorte, il leur promit de rendre ce nom de Ciceron, qui leur paroiſſoit ſi bas & ſi obſcur, plus relevé & plus éclatant que *celuy des Scaures, des Catules*, &c.

2. Part. Ch. 7.

2. Part. Ch. 7. Il y avoit ſans doute plus de modeſtie dans la conduite d'un de nos Auteurs du ſiecle paſſé, qui s'étoit rendu d'ailleurs aſſez conforme à l'eſprit des Anciens, tant pour le bon goût des choſes, que pour la probité des mœurs. Cet Auteur eſtoit le celebre Denys Boutillier, grand deſtructeur des chimeres & des erreurs populaires, & l'un des principaux ornemens des Cours ſouveraines. Il s'étoit trouvé engagé d'écrire ſur le privilege prétendu de la Fierte de S. Romain contre le Chapitre de Roüen. Mais le défenſeur du Chapitre ayant eu l'indiſcretion de le joüer, ou de luy inſulter ſur ſon nom de Boutillier, il ſe contenta de répondre à cet Adverſaire „ en ces termes : Si mon nom luy dé- „ plaît, dit-il, je n'ay pas déliberé de „ le changer à ſa fantaiſie, l'ayant reçu „ de mes Predeceſſeurs, auſquels je ne „ voudrois pas faire cette injure. Je di- „ rai ſeulement qu'il a eſté celebré en „ ce Royaume par pluſieurs grands Per- „ ſonnages qui l'ont porté depuis plus „ de deux ſiecles.

Loiſel. Dial. des Avoc. pag. 590.

CHAPITRE VIII.

7. Motif. *Le dessein de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, ou dont le succés seroit incertain.*

CEux qui connoissent le caractere de la Défiance, peuvent entrer tout d'un coup dans la pensée que j'ay euë en désignant ce septiéme Motif de supprimer ou de déguiser son nom par le dessein de sonder les esprits sur ce qui pourroit paroître nouveau dans un Ecrit qu'on rend public, ou qui pourroit estre suivi d'un succés douteux. On peut dire que c'est une Défiance dont les regards sont doubles. Elle ne se contente pas de s'arrêter sur la capacité & les forces d'un Auteur, elle regarde encore les dispositions fâcheuses ou favorables d'un Lecteur.

Un Auteur qui se défie de ses propres forces, sans songer aux dispositions d'un Lecteur, n'a de la hardiesse que jusqu'à un certain degré. Il faut qu'il en ait pour se resoudre au milieu de ses apprehensions, à exposer son Ou-

2.Part. Ch. 8. vrage au jugement public, mais il n'en a point aſſez pour vouloir courir en perſonne le même hazard que celuy qu'il fait tenter à ſon livre. Celuy qui ne ſe défie que de la diſpoſition des Lecteurs, n'a point lieu d'un autre côté d'eſperer grand ſecours de ſa préſomption. Toute la connoiſſance qu'il peut avoir de ſa propre ſuffiſance n'eſt point capable de luy tenir lieu de caution en cette rencontre.

C'eſt pourquoy de quelque côté que ſe tourne cette defiance, elle peut être conſiderée comme un trait de ſageſſe, lors qu'elle porte un Auteur à ſe mettre dans la précaution de retirer de ſon livre ſon nom & les autres marques qui pourroient ſervir à caracteriſer ſa perſonne.

Il y a deux manieres de ſe dérober au Public dans le motif de ſonder les eſprits des autres, & de laiſſer aller ſes écrits au jour ſans s'y expoſer ſoy-même. La premiere, eſt celle de conſiderer ſon propre Ouvrage comme celuy d'un étranger qui nous ſeroit inconnu, de ſe meſler ſous le maſque dans la foule des cenſeurs pour contrefaire l'indifferent, & de ſe mettre en devoir de ſe juger ſoy-même avec une

liberté qui ne ſoit point geſnée ni ſuſpecte d'affectation. 2. Part. Ch. 8.

L'autre eſt celle de ne ſe point montrer ſous quelque apparence que ce ſoit mais de ſe tenir caché, pour ainſi dire, derriere ſon Ouvrage, afin d'eſtre toujours en état d'écouter les jugemens differens que l'on en pourroit porter.

On peut dire que c'eſt ſelon la premiere de ces maximes que Saint Gregoire de Nazianze ſe mit autrefois au nombre des Auteurs inconnus. Aprés avoir composé ſon Livre de la Foy, il témoigna eſtre en peine de ſçavoir les jugemens qu'on en devoit faire. Mais il s'imagina qu'il s'en feroit peu de ſinceres, ſur tout parmi les ennemis de la Foy qu'il combattoit, & parmi ſes amis particuliers, à qui ſes intereſts pourroient eſtre plus ſenſibles que ceux de l'Egliſe & du Public, s'il laiſſoit ſon nom à la teſte de ſon Ouvrage. Afin de laiſſer une liberté entiere aux uns & aux autres, & de ne donner aucun lieu à leurs préventions, il jugea à propos de ſe dépoüiller d'abord de la proprieté de ſon Livre, & de l'envoyer à un de ſes amis, à qui ſeul il devoit confier le ſecret de cette affaire, pour le publier ſans faire connoiſtre le

Præf. ad lib. de Fide.

2. Part. Ch. 8.

nom de l'Auteur. Il le chargea en particulier de le faire lire à des personnes éclairées & prudentes, parce qu'estimant le jugement de ces personnes infiniment plus que celuy des autres, il estoit d'autant plus important de leur dérober la connoissance de l'Auteur que le jugement qu'il en attendoit devoit estre plus libre & plus desinteressé. Vous comprenez aisément que cet expedient ne pouvoit manquer de réüssir à S. Gregoire, & qu'il luy donna les moyens d'affecter autant d'indifference & d'éloignement qu'il voulut pour recueillir les jugemens qu'il pouvoit souhaiter.

La seconde maniere de sonder les esprits sans se faire connoistre, ne peut estre mieux representée que par l'exemple du celebre Apellés, qui ne voulut point d'autre masque ni d'autre voile pour se couvrir que son Ouvrage même, & qui se cacha derriere son tableau pour entendre de prés les sentimens divers de ceux qui viendroient l'examiner sans estre obligé de paroistre.

Cet exemple plut si fort au P. Scheiner Jesuite & Mathematicien d'Allemagne, qu'il en voulut faire le titre d'un Livre qu'il publia à Ausbourg l'an

1612. ſous le nom d'*Apelles poſt tabulam.* Son deſſein eſtoit d'expoſer au jour une découverte qu'il avoit nouvellement faite des taches du ſoleil, & de quelques aſtres nouveaux, ou plûtôt de petites Lunes à Ingolſtad l'an 1611. Comme il doutoit du ſuccés de la choſe, ou du moins de la maniere dont elle pourroit eſtre receuë, à cauſe que la nouveauté ſemble avoir toujours quelque choſe de choquant & d'odieux, il eut la précaution de ſe cacher pour ſonder les eſprits avec plus de ſeureté, & recueillir les jugemens qu'on en feroit en toute liberté. Il ne voulut point imiter Apelles à demi : ayant entendu les jugemens que pluſieurs Ignorans & quelques Sçavans porterent de ſon Ouvrage, il ne daigna point ſe remuer pour les premiers, mais il voulut bien ſe découvrir pour ſatisfaire les derniers, & ſur tout pour répondre à Galilée avec lequel il fallut diſputer de l'honneur de l'invention touchant les taches du ſoleil & les Satelites de Jupiter.

2. Part. Ch. 8.

Au reſte, on ne peut nier que le motif de ſe cacher pour ſonder la penſée de ceux dont on recherche les ſentimens, ne ſoit l'un des plus honneſtes

2 Part. Ch. 8. & des plus loüables de ceux qui peuvent mouvoir un Auteur Anonyme ou Pseudonyme. L'experience a dû nous persuader qu'il n'est quelquefois rien de plus préjudiciable à un livre que le nom de son Auteur, ou ce qui peut servir à le faire reconnoistre.

L'on sçait qu'il n'y a gueres de préjugé qui soit plus fort sur nostre esprit que celuy qui nous est venu de la bonne ou de la mauvaise reputation d'un Auteur quand il s'agit de lire son Ouvrage. On a beau nous prêcher le dégagement, la liberté, l'indifference. On a beau blâmer l'acceptation des personnes, & la soumission aveugle à l'autorité. Le préjugé que nous avons par la connoissance de l'Auteur, qui nous est venuë d'ailleurs, fait un contrepoids à toutes ces considerations, & il nous entraîne ordinairement contre tous les efforts de nostre propre raison. Il semble donc qu'il n'y ait pas de moyen plus propre pour remedier à cet inconvenient, que de dérober au Lecteur la connoissance de la personne dont il doit voir l'Ouvrage, afin qu'il ne songe qu'à la verité ou à la solidité des choses qui y sont traittées. Ainsi l'on n'aura jamais lieu de trouver

à redire à la judicieuſe précaution des Auteurs qui ſuppriment ou déguiſent leur nom à la teſte de leurs Ouvrages lors qu'ils jugent que ſa connoiſſance eſt capable de nuire à la liberté des jugemens qu'on doit faire de leurs Ouvrages. 2. Part. Chap. 8.

CHAPITRE IX.

8. Motif. *La Modeſtie dans ceux qui ne cherchent pas à paroiſtre par leurs Livres, qui ſe ſoucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume, & qui negligent de recueillir les fruits paſſagers de leurs travaux.*

LEs mouvemens que la veritable Modeſtie a coutume de produire dans l'eſprit des Auteurs, ne manquent gueres de les porter au mépris des flateries & de l'encens qui eſt recherché avec tant d'empreſſement & d'avidité par les idolâtres de la reputation. S'il n'y avoit eu d'Ecrivains modeſtes que ceux qui ont ſupprimé ou changé leurs noms en publiant leurs Ouvrages, nous ſerions obligez de reconnoître que la Modeſtie ſeroit l'une des quali-

2. Part. Ch. 9. tez les plus rares de celles qui peuvent se rencontrer dans les Ecrivains. Il faut pour l'honneur de la profession des Auteurs reconnoître que la déclaration ingenuë de son nom à la teste d'un livre n'est pas toujours un obstacle à cette belle vertu. On peut dire même qu'il se trouve quelquefois plus de veritable Modestie dans un Auteur qui n'auroit point la présomption de croire que la gloire viendroit le chercher au seul bruit de son nom, que dans celuy qui feroit semblant d'apprehender un pareil inconvenient s'il déclaroit son nom.

Il y a pourtant cette difference entre deux Auteurs dont l'un exprime & l'autre supprime son nom; que le premier ne peut échaper à la gloire qu'il prétendroit fuïr, parce qu'elle s'attache à son nom; au lieu que l'autre trouve toujours moyen de se sauver à la faveur de son obscurité, & qu'il peut faire tomber cette gloire à terre, ou du moins la détourner de luy tant qu'il demeure inconnu, & qu'il ne luy donne point de prise.

Mais pour ne vous entretenir que de ceux de la derniere espece, il faut vous faire remarquer que cette Modestie qui

les porte à ſe cacher par la ſuppreſſion ou le déguiſement de leur nom peut eſtre conſiderée de deux manieres ſelon la diverſité des vûës ou de la fin que les particuliers ont coutume de ſe propoſer dans ce Motif. On peut la conſiderer comme une vertu Chrétienne, ou ſimplement comme une vertu Morale & purement humaine. J'appelle Modeſtie humaine & morale cette vertu que nous conſiderons comme une eſpece de moderation pour les ſentimens de l'eſprit, comme il y a une autre moderation qui regarde la direction des ſens du corps, & comme une qualité qui tient une eſpece de milieu entre l'Ambition & la mauvaiſe Honte que les Grecs appelloient *Dyſopie*. 2. Part. Ch. 9.

La Modeſtie Chrétienne eſt une vertu qu'il eſt aſſez difficile de ſeparer d'une autre vertu que nous qualifions du nom d'*Humilité*. L'on peut dire qu'elle a les mêmes extremitez à fuïr qui ſont l'orgueil & la baſſeſſe; elle a la même affectation à craindre, & la même profanation à éviter. Elle doit eſtre ménagée à peu prés de la même maniere, & diſpenſée avec la même diſcretion, & pour me ſervir des termes de l'Ecriture, par le même nombre, au même

2. Part. Ch. 9.
poids, & ſur la même meſure. S'il y avoit quelque difference à mettre, je crois qu'on pourroit la faire conſiſter en ce que l Humilité établit ordinairement ſon ſiege dans le cœur de l'homme, ſelon les maximes de nos Maîtres en ſpiritualité ; au lieu que la Modeſtie dont il eſt queſtion, ſemble reſider principalement dans l'eſprit. Mais je trouve même par cet endroit que cette Modeſtie rentre dans la même notion de l'Humilité, puis qu'elle n'eſt autre choſe que cette *Pauvreté d'eſprit* tant vantée, & tant recommandée dans noſtre Religion; à laquelle il a plû à JESUS-CHRIST d'aſſigner les premiers rangs de la Beatitude.

On peut aſſurer même que cette Modeſtie ou Pauvreté d'eſprit libre & volontaire merite d'autant mieux la qualité d'humilité, qu'elle ſemble eſtre encore plus contraire que l'humilité ſimple du cœur à l'orgueil, dont la tyrannie s'exerce particulierement dans l'eſprit comme dans le poſte le plus commode & dans le centre naturel de ſa domination. C'eſt une humilité qui doit eſtre d'autant plus grande qu'elle ſe forme dans la partie la plus éminente de l'ame.

Voila peut-eſtre l'idée la plus avantageuſe que l'on puiſſe ſe former de la Modeſtie, lors qu'elle eſt veritable & Chrétienne dans ceux qui ne cherchent point à paroître par leurs livres, qui mépriſent ſincerement la gloire imaginaire que la plume peut produire, & qui negligent ſerieuſement de recueillir les fruits paſſagers & periſſables de leurs travaux. C'eſt de cette Modeſtie & de cette humilité qu'on a pretendu loüer Moyſe & la pluſpart des autres Ecrivains ſacrez tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, qui ſe ſont rendus Anonymes, afin de laiſſer à Dieu toute la gloire de leur travail. 2. Part. Ch. 9.

Il faut avoüer que les exemples de cette conduite ſont devenus aſſez rares depuis la mort de S. Jean l'Evangeliſte; & quoy qu'on puiſſe attribuer cette rareté à diverſes autres occaſions que les Auteurs Eccleſiaſtiques ont euës de faire uſage de leur Modeſtie & de leur humilité, il eſt vraiſemblable qu'ils auroient plus volontiers & plus ſouvent pris le parti de ſupprimer leurs noms, comme un des moyens de pratiquer cette vertu en écrivant, s'ils n'avoient eu lieu d'apprehender que les Heretiques n'abuſſaſſent de leur

exemple, comme il eſt arrivé à ceux
2. Part. Ch. 9. qui ont mis cet artifice en uſage pour ſurprendre les Fidelles.

De tous les exemples que l'on en pourroit produire je n'en connois pas de plus éclatant que celuy de l'Auteur Anonyme des quatre Livres admirables de l'Imitation de Jeſus Chriſt. On peut dire que la modeſtie & l'humilité de ce fameux inconnu ont triomphé juſqu'à preſent de tous les vains efforts que nos Critiques ont faits pour tâcher de le découvrir. Cette affaire merite d'eſtre miſe au rang des plus petits ſujets qui ont allumé les plus grandes guerres. Celle que les Benedictins & les Chanoines Reguliers ſe ſont déclarée à cette occaſion eſt une des plus longues & des plus memorables qu'on ait encore vûës dans la Republique des Lettres Il n'y a pas d'apparence qu'elle finiſſe ſitoſt ; & quoy que la ſituation des eſprits de part & d'autre paroiſſe aſſez tranquille, il eſt viſible que ce calme eſt plûtôt l'effet d'une ſimple treve que le fruit d'une bonne paix.

Je ne fais point difficulté de rapporter au motif de cette modeſtie Chrétienne la conduite de tous les Ecrivains

qui se sont cachez lors qu'il a esté question de publier leurs Ouvrages, pourveu que d'un costé il n'y ait eu ni temerité ni présomption dans l'épreuve qu'ils ont voulu faire de leurs forces & de leurs talens ; & que de l'autre ils n'ayent traité que des sujets necessaires ou utiles pour l'instruction du Public ou des Particuliers. Je mets en ce rang tous les Ouvrages generalement qui tendent à conserver ou à exciter la charité & toutes les vertus avec leurs dépendances, tels que sont les Ouvrages que nous appellons *Parænetiques*, concernant les Exhortations ou Instructions à la fuite du mal & à la pratique du bien ; *Ascetiques* ou livres spirituels pour les exercices de pieté ; *Mystiques*, ou Livres de Meditations & de Prieres. Je mettrois aussi dans le même rang tous les écrits Anonymes faits pour l'explication, l'éclaircissement ou la défense des Veritez Theologiques, si nous ne sçavions que la crainte & d'autres passions ont souvent pris le masque de cette Modestie pour remuer les plumes. Part. 2. Ch. 9.

Mais il faut avoüer qu'il n'est pas aussi facile de découvrir la Modestie des Pseudonymes que celle des Anonymes. Ceux-

2. Part. Ch. 9.

cy ne se montrent au Public en aucune maniere que ce soit : de sorte que s'ils réüssissent à demeurer parfaitement inconnus, comme on le doit supposer, ils rendent inutiles les éloges & la reconnoissance de ceux qui profitent de leurs livres. C'est en quoy ils font éclater leur Modestie, tandis qu'ils ont soin de cacher tout le reste. Ceux-là se montrent au Public d'une maniere differente de celle qui leur est naturelle ; en quoy l'on ne peut pas dire que consiste la Modestie, à moins qu'on ne veüille la confondre avec le déguisement & la supercherie. S'il est glorieux parmi les hommes d'avoir quelque nom dans le monde, celuy qui méprise cette espece de gloire, semble estre l'homme qui ne veut point porter de nom, plutôt que l'homme qui s'en donne un faux : parce que ce dernier n'évite pas la gloire qui s'attache à ce faux nom, lors qu'elle y est attirée par le merite de son ouvrage.

Il en faut excepter neanmoins les noms qui semblent n'estre faits que pour l'humiliation & le mépris. Rien n'est plus propre à conserver la Modestie que ces sortes de noms, parce qu'il n'est rien dont la veritable Modestie s'accommode mieux que l'humiliation

& le mépris : & l'on peut dire que l'humiliation dans ce cas-là est au Pseudonyme ce que l'obscurité est à l'Anonyme ; n'étant pas beaucoup plus avantageux à un homme d'estre mal connu, que de n'estre point du tout connu. J'appelle des noms faits pour l'humiliation & le mépris ceux qui pourroient estre de la nature de celuy d'*Idiota*, qui a servi long-temps à cacher Raimond Jordani ; & de *Dacrianus* ou de *Pleureur* emprunté par Louis de Blois, dit Blosius. On ne fera point difficulté de rapporter l'invention de ces noms à la Modestie ou à l'humilité ingenieuse de ces deux celebres Abbez, lors qu'on fera reflexion sur la pieté qui a paru dans leurs actions, & qui éclate encore dans leurs Ouvrages.

2. Part. Ch. 9.

C'est un usage qui n'estoit point inconnu aux Chretiens de l'Asie & de la Grece du moyen âge, comme il paroît par le nom d'*Hamartole*, ou Pecheur, qui n'est autre que George Syncelle, de qui nous avons la Chronique, & par celuy de *Tapinus*, & en Latin de *Minimus*, qui sert à déguiser saint Jean Damascene, si toutefois l'on peut dire que nos Critiques ne se trompent pas, quand soûtiennent que c'est le nom

Le nom de Tapinus *a esté pris aussi par un Patriarche de CP. nommé Jean.*

1. Part. Ch. 9. ordinaire que ce Saint prenoit, lorſque ſa modeſtie l'empêchoit de vouloir paroître Auteur de quelque nouvel Ouvrage.

Labb. Nova Bibl. MSS. pag 388. & 387.

Le nombre des modeſtes Pſeudonymes ſeroit trop petit, s'il falloit le réduire aux Auteurs qui ſe ſont déguiſez ſeulement ſous des noms d'humiliation. Avoüons qu'il s'eſt trouvé beaucoup d'autres Ecrivains encore, qui n'ayant pour but que la gloire de Dieu & l'utilité de ſon Egliſe, ont eſté portez à écrire par le motif d'une veritable Modeſtie, ſur tout lors qu'ils ne ſe ſont point donné des noms de trop grande confiance, ou de trop bonne opinion comme pourroient eſtre ceux de *Verus*, de *Sincerus*, d'*Optatus Ductor*, de *Firmianus*, de *Natanaël Nezeckius*, d'*Eubulus*, d'*Evangelus*, de *Fulgentius*, de *Flore de ſainte Foy*, d'*Eugenius*, d'*Euſebius*, d'*Athanaſius Vincentius*, & de divers autres qui ſemblent renfermer l'idée de quelques ſentimens un peu trop avantageux, que les Pſeudonymes auroient voulu témoigner pour eux-mêmes en ſe cachant. Mais il y a d'autres noms qui ne détruiſent point la Modeſtie de ces ſortes d'Auteurs, quoy qu'ils n'ayent rien d'humiliant. Je ſuis

ɔerſuadé que les noms qui ne marquent 2. Part
.utre choſe que l'amour de la retraite, Ch. 9.
le la vertu, de la paix, de la verité, &c.
ı'ont point fait d'obſtacle à la Modeſtie
lans ceux qui les ont employez, quoi-
jue l'abus que pluſieurs ont fait des
ıoms de *Philarete* & de *Philalethe* ſem-
ɔle les avoir rendus autant ſuſpects de
ɔréſomption par raport à la vertu & à
a verité, que l'eſt devenu celuy de *Phi-
oſophe* par rapport à la ſageſſe, non-
ɔbſtant la Modeſtie de ceux qui l'a-
'oient pris d'abord au lieu de celui de
Sophus, aprés qu'il fut devenu ſuſpect
le vanité.

En un mot je croy que la Modeſtie
hretienne n'a eu rien à ſouffrir ſous la
ɔluſpart des noms que nous conſiderons
omme ſimplement *Appellatifs*, lors
ıu'on n'y remarque rien de contraire
 la verité; ni par conſequent ſous ceux
jui paroiſſent conformes à la profeſſion
l'un Chretien & au caractere du Chri-
tianiſme, tels que pourroient eſtre un
Simplicius, un *Peregrinus*, un *Anaſta-
ſius*, un *Renatus Chriſtianus*, un *Phila-
delphe*, un *Phileremе*, un *Eremicola*, un
Thanatophraſte, un *Chriſtodule*, & mê-
ne un *Theophile*, ſi ſon Ouvrage traite
le l'Amour de Dieu; & un *Timothée*,

s'il parle de la crainte de Dieu, ou s'i travaille viſiblement pour l'honneur d Dieu.

Car on peut dire que c'eſt principalement par cette conſideration qu'un ce lebre Auteur Eccleſiaſtique du cinquiéme ſiecle a perſuadé au Public, & e particulier à un Evêque de France nom mé Salonius, qu'il n'avoit eſté porté prendre le nom de *Timothée*, que pa un motif de Modeſtie chretienne. Ce Auteur, qui eſt connu dans toute l'E gliſe ſous le nom de Salvien de Mar ſeille, ayant eſté découvert & reconn par Salonius, qui avoit eſté autrefoi ſon diſciple, pour le veritable Auteu des quatre livres qui couroient le mon de ſous le titre de *Timothei libri qua tuor ad Eccleſiam Catholicam toto orb diffuſam, &c.* & qui taxoient principalement l'avarice des Eccleſiaſtique de ſon temps, ſe trouva obligé de ré pondre de ſa diſſimulation à ce Prela & de remedier à quelques ſcrupules qu cette conduite luy avoit fait naître dan l'eſprit.

Salonius luy avoit demandé l'expl cation & le ſujet du nom de Timothé en luy faiſant connoître que s'il n'e rendoit conte au Public, l'Ouvrage ſ

roit mis au nombre des Apocryphes, & l'Auteur au nombre des Imposteurs, pour avoir supposé faussement un Ouvrage à un ancien Ecrivain du nom de Timothée. Salvien luy répondit qu'il n'avoit rien à craindre par cet endroit, ni pour l'ouvrage, ni pour la personne du nouvel Auteur qui avoit pris le masque de Timothée. Qu'il seroit aisé de juger par la nouveauté de la matiere & par d'autres caracteres de l'Ouvrage, qu'il ne pouvoit regarder que les affaires du temps present (c'est à dire l'état de l'Eglise du cinquiéme siecle) & qu'ainsi on ne pouvoit soupçonner l'Auteur de l'Ouvrage d'avoir eu intention de l'attribuer à un ancien Ecrivain, sans l'accuser en même temps d'avoir perdu le jugement. Il ajoûte que l'Ouvrage ne pourroit encourir la disgrace des Apocryphes que dans la supposition que son Auteur auroit voulu imposer à l'Apôtre Timothée : mais que si on luy fait justice, on reconnoîtra qu'il a esté tres-éloigné de cette pensée, & qu'il n'y a rien dans tout cet Ouvrage qu'on puisse raisonnablement soupçonner d'avoir esté imputé à cet Apôtre. 2. Part. Ch. 9.

Il est bon neanmoins de remarquer en passant, que Salvien a répondu en

2. Part. Ch. 9. cette occaſion un peu trop affirmative-ment en faveur de la juſtice qu'il eſperoit de la Poſterité pour ce point, & qu'il paroît avoir eu un peu trop bonne opinion du diſcernement de ſes Lecteurs, parce que malgré la juſteſſe de ſon raiſonnement on n'a point laiſſé dans la ſuite des temps d'attribuer ſon ouvrage à Timothée Evêque d'Epheſe, diſciple & cooperateur de ſaint Paul dans le miniſtere de l'Evangile. Mais il n'eſt pas juſte de rendre Salvien reſponſable de la bêtiſe d'autruy.

Geſner. Sixt. Sen. Poſſev.

S'il a réüſſi à faire voir qu'il n'y avoit point d'impoſture dans la ſuppoſition du nom de Timothée, il n'a pas moins bien raiſonné ſur l'inutilité des queſtions que Salonius luy faiſoit touchant ce nom : parce, dit-il, qu'en matiere de livres on doit moins s'intereſſer au nom de ſon Auteur, qu'au ſujet qu'on y traite, & d'où dépend tout le fruit qu'on en doit tirer. Mais ce raiſonnement ne l'a point empêché de ſatisfaire d'ailleurs la complaiſance qu'il avoit pour Salonius, qu'il conſideroit comme ſon fils parce qu'il avoit eſté ſon Maître, & comme ſon Pere parce qu'il luy eſtoit inferieur depuis que ce diſciple eſtoit devenu Evêque. Il voulut

donc répondre à deux questions qu'il luy avoit faites, 1. pourquoy il s'étoit donné un nom étranger, 2. pourquoy il avoit choisi celuy de Timothée plutôt qu'aucun autre. 2. Part. Ch. 9.

Il dit pour répondre au premier point, que sa vuë avoit esté premierement d'obéïr à Dieu, qui nous ordonne d'éviter la fumée de cette gloire vaine & perissable, qui vient de la terre, afin de ne point perdre les fruits de la gloire celeste ; & de ne pas briguer sottement auprés des hommes ce que nous devons uniquement attendre de Dieu. Dans la relation qui doit se trouver entre un Auteur & ses Lecteurs, il semble qu'il veüille bien comparer celuy-là à la main droite, & ceux-cy à la gauche, afin d'insinuer que les livres estant les largesses & les veritables aumônes de l'esprit, c'est à leurs Auteurs que Jesus-Christ s'adresse, lors qu'il dit: *Que vôtre main gauche ne sçache point ce que fait vôtre main droite, afin que vôtre aumône se fasse en secret : & vôtre Pere, qui voit ce qui se passe en secret, vous en rendra luy-même la recompense.*

Cette consideration seule estoit plus que suffisante pour porter l'Auteur à se cacher, en supprimant son nom. Il

2. Part. Ch. 9. avoüë neanmoins que la raiſon principale de cette conduite venoit du ſouverain mépris qu'il faiſoit de ſa propre perſonne, & de la perſuaſion ſincere qu'il avoit d'eſtre le dernier des hommes, & qui plus eſt, un homme de neant, non point par un ſentiment d'humilité, mais par l'évidence de la verité. C'eſt pourquoy voulant paſſer dans l'eſprit des autres pour tel qu'il ſe connoiſſoit en luy-même, il s'eſtoit abſtenu de mettre le nom d'une perſonne qu'il voyoit ſi mépriſable, à la teſte d'un Ouvrage fait pour la gloire de Dieu, de peur que ſa baſſeſſe & ſon neant ne diminuaſſent quelque choſe de l'autorité d'un Ecrit, qui contenoit d'ailleurs une doctrine fort ſaine & fort utile, ſelon la perverſité de ce temps-là, où il remarque que l'on eſtoit malheureuſement accoutumé à ne peſer les paroles & les écrits qu'au poids de la perſonne qui en eſtoit l'Auteur. Il parle ſi mal du goût de ſon ſiecle, qu'au lieu de reconnoître ſimplement qu'il eſtoit corrompu & gâté, il ſe trouve tenté de n'en point reconnoître du tout, en ce que l'on ſe ſoucioit moins alors de ce qu'on liſoit dans les livres, que de celuy qui les faiſoit lire, & qu'on s'arrêtoit

s'arrêtoit moins à ses discours qu'à sa personne. Il estoit donc question, dit-il, d'ôter au Lecteur la connoissance de cet Auteur, pour ne point détourner son attention de dessus les choses dont il souhaitoit de l'instruire, & pour ne point laisser avilir le prix de son ouvrage par le peu de consideration que meritoit son Auteur. C'est la raison qu'il donne à Salonius de la suppression & du déguisement de son nom. 2. Part. Ch. 9.

Il répond ensuite à l'autre question, de sçavoir pourquoy il avoit pris le nom de Timothée plutôt qu'un autre. Il va recourir encore à la premiere de toutes les causes, & il remonte jusqu'à Dieu, comme il avoit fait pour répondre à la premiere question. Comme c'est à la fuite de la vanité ou de la gloire humaine qu'il avoit voulu faire attribuer la suppression de son veritable nom ; c'est à la crainte d'offenser Dieu qu'il souhaite qu'on attribuë la supposition de celuy de Timothée : parce, dit-il, qu'il avoit toujours esté environné de diverses apprehensions en composant son ouvrage, pour ne rien écrire qui fût indigne de la matiere qu'il traitoit ou de la fin qu'il se proposoit. Outre que la moindre ombre du mensonge

2. Part Ch. 9. luy ayant toujours fait peur, il auroit crû pecher contre la sincerité, & contre la verité même, s'il avoit substitué à son vrai nom un autre nom qui ne luy eût pas esté convenable, & que par consequent il se seroit exposé au danger de perdre les fruits de son travail. C'est ce qui arrive souvent aux Pseudonymes, à qui le motif de la Modestie chretienne a sçû inspirer de se cacher à la maniere des Anonymes, mais qui pour vouloir passer outre ont tout gâté en se donnant de faux noms, & en alterant ainsi leur humilité par une apparence d'imposture.

Salvien n'avoit, ce semble, rien à craindre de ce côté-là, puisque le nom de Timothée, qu'il avoit mis à la teste de son ouvrage, ne devoit marquer autre chose qu'un homme qui avoit la crainte des jugemens de Dieu, qui est une disposition dans laquelle tout homme, & particulierement un Chretien, se doit trouver à tous momens. Mais parce que le nom de *Timothée* signifie aussi-bien *l'honneur de Dieu* que la *crainte de Dieu*, il se sert encore de cet avantage, afin d'entrer en parallele avec saint Luc, ou (pour parler d'une maniere plus conforme à sa modestie)

afin de ſuivre l'exemple de cet Evange- 2. Part. Ch. 9.
liſte. Saint Luc n'a point fait difficulté de feindre un nom à la perſonne à qui il adreſſe ſon Evangile & ſes Actes, & il l'appelle *Theophile*, voulant marquer qu'il écrivoit pour tout homme qui auroit l'amour de Dieu. Salvien détourne un peu cette penſée pour nous perſuader que l'Evangeliſte craignant qu'on ne s'imaginât qu'il auroit adreſſé ſes deux ouvrages à un homme, les avoit adreſſé à l'Amour de Dieu même par un mouvement de reconnoiſſance, comme à celuy qui avoit remué ſa langue & gouverné ſa plume. Il veut qu'il en ſoit à peu prés de même du prétendu Timothée dont il eſt queſtion. C'eſt, dit-il, l'*honneur de Dieu*, que cet Auteur s'eſt propoſé dans ſes écrits, comme Saint Luc s'eſt propoſé l'*Amour de Dieu* dans les ſiens. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'il feigne que c'eſt l'*Honneur de Dieu* même qui eſt l'Auteur de ſon ouvrage ſous le nom de Timothée, de même que c'eſt à l'Amour de Dieu que Saint Luc adreſſe ſes écrits ſous celuy de Theophile.

Voila, Monſieur, le raiſonnement d'un Pere de l'Egliſe qui faiſoit honneur à ſon ſiecle & à ſon pays. On

2. Part. Ch. 6. pourra juger par ſon exemple que la modeſtie n'eſt pas toujours incompatible avec la ſuppoſition des noms dans un Auteur déguiſé. Je me ſuis contenté d'expliquer ſa penſée ſans m'aſſujettir à le ſuivre pas à pas. Mais le reſpect qui eſt dû à un Auteur de ce poids me porte à vous repreſenter icy ſes propres termes pour vous donner lieu de vous ſatisfaire par vous-même en le traduiſant à la lettre.

Quæris à me, dit-il à Solonius, *cur libellis nuper à quodam hujus temporis homine ad Eccleſiam factis*, Timothei *nomen inſcriptum ſit? Addis præterea quod niſi rationem vocabuli evidenter expreſſero, dum nominatur Timothei, inter Apocripha ſint fortaſſe reputandi. Ago gratias atque habeo, quod de me ita judicas, ut pertinere hoc æſtimes ad fidei meæ curam, ne quid Eccleſiaſtici operis vacillare permittam; ſcilicet, ut res ſummæ ſalubritatis non ſit minoris pretii per opinionis incertum. Sufficere itaque ad excludendam penitus Apocryphi ſtili ſuſpicionem etiam hoc ſolum poterat, quod ſuperius indicavi libros neotericæ diſputationis eſſe, & à præſentis temporis homine divinarum rerum ſtudio atque amore conſcriptos. Carent enim*

Apocryphi ſuſpicione, qui agnoſcuntur Timothei Apoſtoli non fuiſſe. Sed requirit forſitan aliquis, quis ille auctor ſit, ſi Apoſtolus non eſt? & utrum ſuum libellis ipſis, an alienum nomen inſcripſerit? Verum eſt, poteſt hoc quidem quæri. Et certè quæritur, ſi inquiſitio valet ad fructum aliquem pervenire. Cæterum ſi infructuoſa eſt, quid neceſſe eſt ut laboret curioſitas? in omni enim volumine profectus magis quæritur lectionis quam nomen Auctoris. Et ideo ſi profectus eſt in lectione, & habet qui, quis ille eſt quod poteſt inſtruere lecturos, quid ei cum vocabulo quod juvare non poteſt curioſos? .... Tria ſunt quæ in libellis iſtis de quibus loquimur quæri poſſunt. Cur is qui ſcripſit, ad Eccleſiam ſcripſerit; & utrum alieno nomine, & an ſuo? Si non ſuo, cur alieno? Et ſi alieno, cur Timothei potiſſimum nomen quod ſcriberetur elegerit? Aprés avoir ſatisfait à la premiere de ces queſtions, il continuë en ces termes. *Nunc illud dicimus quod ſecundum eſt, ſcilicet, cur in titulo libellorum non ſit nomen Auctoris? Cujus rei licet una ſit cauſa maxima, multæ tamen, ut reor, eſſe potuerunt. Ac prima illa veniens à mandato Dei, quo præcipimur vitare omnibus modis terreſtris*

2. Part. Ch. 9.

2. Part. Ch. 9. *gloriæ vanitatem; ne, dum humanæ laudis inanem aurulam quærimus, præmium cæleste perdamus. Ex quo etiam illud est quod & orari Deus & donari occulte jubens, vult nos fructum boni operis commendare secretò; quia nulla sit major fidei devotio, quam quæ conscientiam vitat hominum Deo teste contenta.* Nesciat enim, *inquit Salvator*, manus tua sinistra quid faciat dextera tua, & pater tuus qui videt in absconso reddet tibi. *Et ideo scriptori illi ad subtrahendum è titulo nomen suum atque celandum sufficere hæc tantummodo causa potuit, ut quod in honorem Domini sui fecerat, divinæ tamen conscientiæ reservaret & res commendabilior Deo fieret, quæ famam publicam devitasset.*

Sed tamen quod confitendum est, præcipuum illud fuit, quia scriptor ille, ut legimus, humilis est in oculis suis, ac vilis sibi, exiguum se penitus atque ultimum putans, & hoc quod majus est, mira fide, non officio humilitatis assumptæ, sed judicii simplicis veritate. Unde est quod jure se etiam ab aliis talem habendum putans qualis à semetipso haberetur, rectè libellis suis alienum nomen inseruit; scilicet ne autoritatem salubribus scriptis personæ suæ parvitas dero-

garet. Omnia enim amodò dicta tanti æstimantur quantus est ipse qui dixit. Siquidem tam imbecilla sunt judicia hujus temporis ac penè tam nulla, ut qui legunt, non tam considerent quid legant, quam cujus legant, nec tam dictionis vim atque virtutem quam dictatoris cogitent dignitatem. 2. Part. Ch. 9.

Idcirco igitur scriptor ille abscondi & latitare omnibus modis voluit, ne scripta quæ in se habent plurimum salubritatis, minora forsitan fierent per nomen auctoris. Habet itaque quisquis ille est qui requirit cur alienum nomen adsumptum sit. Restat dicere, cur Timothei.

Quod ut dicamus, ad Auctorem denuò reversuri sumus. Is enim caussarum omnium caussa est, qui est: qui sicut humilitati præstitit ut alienum, sic timori atque cautelæ ut Timothei nomen scriberet. Pavidus quippe est & formidolosus, ac nonnunquam etiam levium mendaciorum fugax, atque in tantum peccare metuens ut interdum & non timenda formidet. Cum ergo subtrahere è titulo nomen suum & inserere vellet alienum, timuit in hac nominum commutatione mendacium, nequaquam scilicet admittendam putans etiam in officio sancti operis maculam falsitatis.

Part. 2. Ch. 9. *Positus itaque in hoc ambiguæ opinionis incerto optimum fore credidit ut beati Evangelistæ sacratissimum sequeretur exemplum, qui in utroque divini operis exordio Theophili nomen inscribens, cum ad hominem scripsisse videatur, ad amorem Dei scripsit: hoc scilicet dignissimum esse judicans, ut ad ipsum affectum Dei scripta dirigeret, à quo ad scribendum impulsus esset. Hoc ergo etiam scriptor hic, de quo loquimur usus est argumento atque consilio. Conscius enim sibi sic se omnia in scriptis suis pro Dei honore, sicut illum pro Dei amore fecisse, qua ratione ille Theophili, hac etiam hic Timothei nomine scripsit. Nam sicut Theophili vocabulo amor, sic Timothei honor Divinitatis exprimitur. Itaque cum legis Timotheum ad Ecclesiam scripsisse, hoc intelligere debes pro Honore Dei ad Ecclesiam scriptum esse, imò potius ipsum Honorem Dei scripta misisse; quia rectè ipse scripsisse dicitur, per quem factum est ut scriberetur. Hac causa igitur in titulo libellorum Timothei nomen inscriptum est. Congruum siquidem scriptor ille existimavit, ut cum in honorem Dei libellos scriberet, ipsi Divinitatis Honori titulum consecraret.*

CHAPITRE X.

9. Motif. *La pieté de ceux qui veulent laiſſer des marques exterieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.*

IL ſemble qu'entre la modeſtie Chrétienne dont je viens de vous entretenir, & la Pieté dont il s'agit, il n'y ait pas d'autre difference que celle du genre à l'eſpece, ſur tout lors qu'on la conſidere telle qu'elle a eſté repreſentée dans la conduite de Salvien.

La Modeſtie ſe contente ſouvent de déterminer les Auteurs à ſe cacher ſimplement : mais lors qu'elle les porte à ſe cacher pour l'amour de Dieu, afin de faire quelque choſe à ſa gloire, ou à l'avantage de ſon Egliſe, il me ſemble qu'on peut alors prendre cela pour un motif de Pieté ou de Religion.

En ce cas-là nous pouvons accorder que la Pieté rentre dans la notion generale de la charité, & reconnoître avec quelques pieux Pſeudonymes qu'on peut ſe déguiſer par charité, afin de ſervir les Fidelles avec plus de facilité ou

2, Part. Ch. 10. de seureté selon la diversité des occasions.

Mais lors qu'on ne prend ce parti que pour cacher la main qui veut distribuer des largesses spirituelles, le motif de la Pieté, dont on se sent animé, ne doit plus estre distingué de celuy de la Modestie Chrétienne. Si c'est uniquement pour empêcher que la connoissance de la personne ne forme quelque préjugé contre l'ouvrage, & que cette prévention ne fasse perdre le fruit qu'on en espere, on peut rapporter ce motif à celuy de la Prudence, ou à celuy de la Crainte dont il a esté parlé ailleurs.

Il y a une autre espece de Pieté que nous avons coutume d'appeller Devotion, dont on ne peut pas douter que les mouvemens n'ayent souvent fait changer de nom aux gens de Lettres. C'est ce qui est arrivé particulierement à ceux qui estant déja dans un âge avancé lors qu'ils ont receu le Baptême ou la Confirmation, ont pris cette occasion pour quitter leur nom, & pour en prendre de plus conformes à la Religion. C'est aussi ce qui arrive encore tous les jours à la Profession de la Vie Religieuse dans une grande

partie des Monasteres de l'un & l'autre sexe. C'est ce qui arrivoit autrefois dans l'Eglise à plusieurs de ceux que l'on élevoit à l'Episcopat, & qui semble estre réduit présentement à la pratique qui s'observe au sujet des Souverains Pontifes à Rome. 2. Part. Ch. 10.

Quoy que la plûpart de ces personnes semblent avoir eu intention dans ces changemens de noms, de donner des marques exterieures du changement de leur interieur ou de leur renoncement au monde, il n'est pas raisonnable d'attribuer cette conduite à aucun déguisement, puis qu'il n'est point question de dissimulation en ces occasions.

D'ailleurs il est vray de dire que le Motif de Pieté qui porte les personnes à changer de nom dans les cas que l'on vient de marquer, ne regarde pas plus les Auteurs ou les Ecrivains que les autres, & que le nombre de ces derniers est incomparablement plus grand que celuy des premiers.

C'est une consideration suffisante, pour ne me point étendre davantage sur ce sujet : quoy que Monsieur Naudé ait prétendu que tous ces noms de Religion soient autant de masques, &

2. Part. Ch. 10. les Religieux qui écrivent sous d'autres noms que ceux de leur famille, autant d'Auteurs déguisez, en leur attribuant sans discernement le mot de Seneque, *Personam malunt quam faciem.* C'est un sentiment qu'on peut mettre au nombre de ses Paradoxes.

Masc. p. 90. 91. &c.

Chapitre XI.

10. Motif. *La Fourbe & l'Imposture pour seduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface, & pour abuser de la bonne foy des autres.*

Il y a peu d'Auteurs Pseudonymes qu'on ne puisse accuser de supposition & de fausseté ; mais on ne peut pas dire de tous sans distinction qu'ils soient coupables de mensonge & que ils ayent esté animez de l'esprit de Fourbe & d'Imposture dans la supposition des noms qu'ils ont pris. C'est ce que je crois devoir avancer de tous ceux qui n'ont point eu dessein de seduire leurs Lecteurs, & qui n'ont point prétendu profiter de leur déguisement pour abuser de la bonne foy & des autres dispositions de ceux

qu'ils ont entrepris d'instruire. 2. Part. Ch. 11.

Il n'y a donc gueres que l'intention de ces Auteurs qui puisse nous regler dans la distinction que nous devons faire des uns d'avec les autres. Ils ont l'exterieur assez semblable ; ce sont à peu prés les mêmes manieres de se travestir, c'est le même tour de déguisement, particulierement dans ceux qui, au lieu de feindre des noms chimeriques que personne ne puisse revendiquer, aiment mieux prendre des noms d'autruy, afin de se faire passer pour ceux même qui ont porté ces noms avec reputation. Mais leurs vûës sont entierement opposées, & cette opposition vient de la difference de leur fin & de leur objet.

Ceux qui se servent des noms d'autruy pour imposer au Public, & sur tout pour debiter des opinions pernicieuses & des discours empoisonnez sous les noms des personnes de merite & de credit ne ressemblent point mal aux Esprits des tenebres, aux associez du Pere du mensonge, qui se travestissent quelquefois en Anges de lumiere, ou en Hommes de Pieté ou de sçavoir, pour nous séduire. Mais ceux qui n'en

2. Part. Ch. 11. usent de la sorte que pour faire le bien que l'on pourroit esperer de la part de ceux dont ils prennent le nom, peuvent estre comparez aux Esprits de lumiere qui se transforment en hommes pour s'acquitter de leurs commissions celestes, & pour nous faire du bien en prenant des mesures plus proportionnées à nostre nature ou à nostre portée.

Vous ne m'accuserez pas, Monsieur, d'estre le premier qui ait consideré les Anges travestis en hommes comme les modeles de nos Pseudonymes, qui prenent la forme d'autruy dans de bonnes intentions. C'est une pensée qui est tombée dans l'esprit de Salvien Prêtre de Marseille il y a plusieurs siecles. Cet Auteur pour se mettre à couvert du blâme d'avoir supposé un faux nom à l'un de ses ouvrages, & pour montrer aussi que ce n'est pas au nom d'un Auteur qu'il faut s'arrester quand on lit son livre, allegue l'exemple de l'Ange Raphaël dont il est parlé dans le Livre de Tobie.

Cet Ange non content de s'estre donné une apparence humaine comme les autres Ministres du Seigneur, avoit encore pris un nom supposé non pas de

chimere & de fiction, mais celuy d'une personne connuë & estimée parmi ceux à qui il vouloit rendre service sous ce masque. Tobie le pere eut la la curiosité de demander à l'Ange de *quelle famille il estoit, de quelle Tribu*, & par une suite ordinaire, quel estoit son nom? Raphaël luy répondit: *Est-ce la famille du Mercenaire* (ou du Guide) *qui doit conduire vostre Fils, ou le Mercenaire luy-même que vous cherchez?*

2. Part. Ch. 11.

Genus quaris Mercenarii, an ipsum Mercenarium?

Vous voyez déja, Monsieur, que cette belle réponse peut servir d'exemple pour celles que les Pseudonymes sont quelquefois obligez de faire lors qu'on leur demande leur vray nom, comme si c'estoit de la connoissance de ce nom que dépendist le profit qu'on doit tirer de leurs Livres. *Mais*, continua Raphaël parlant à Tobie, *pour ne vous point donner d'inquietude, je vous dirai que je suis* Azarias *fils du grand Ananias. Ha!* luy répondit Tobie, *vous estes d'une race illustre, Mais je vous prie de ne vous point fâcher si j'ay desiré de connoistre vostre race.*

Tob. 5.

Les Ecrivains qui entreprennent de nous instruire & de nous conduire à quelque connoissance utile & honnête,

2. Part. Ch. 11.
peuvent paſſer pour les guides de noſtre eſprit dans les démarches qu'ils luy font faire, comme Raphaël l'eſtoit de la perſonne du jeune Tobie. Et ceux d'entre eux qui peuvent regler leurs intentions ſur ce modele, ou qui peuvent entrer dans des vûës auſſi loüables en ſe déguiſant, ne tomberont pas dans le ſoupçon de la Fourberie ou de l'impoſture. Le parallele que l'on peut faire de leur conduite avec celle de l'Ange, donnera encore plus d'évidence & plus de facilité à leur juſtification.

L'Ange Raphaël ayant pris veritablement la forme d'Azarias fils du grand Ananias, il pouvoit dire qu'il eſtoit cet *Azarias* en eſtant vrayment l'image; de même que nous voyons dans les Livres de l'ancien Teſtament que l'Ange de Dieu qui s'apparoiſſoit à Jacob, aux autres Patriarches & aux Perſonnes juſtes, prenoit luy-même le nom de Dieu, à cauſe qu'il repreſentoit ſa perſonne; & dans l'uſage ordinaire de la vie que les ſtatuës & les tableaux portent le nom des perſonnes qui y ſont repreſentées. Il en eſt à peu prés de même de nos Pſeudonymes cachez ſous les noms d'autruy, ſur tout lors qu'ils repreſentent fidellement dans

leurs écrits les ſentimens & l'eſprit de ceux dont ils prennent les noms. C'eſt ainſi que l'on peut ſauver la reputation de Vigile de Tapſe qui a pris le nom de *S. Athanaſe* pour écrire contre les ennemis de la Sainte Trinité ; & que les Catholiques abandonnent de bon cœur celle de Bullinger Miniſtre Zuinglien qui a pris le même nom de *S. Athanaſe* pour dreſſer un piege aux Fidelles de l'Egliſe Romaine. C'eſt ainſi que nous excuſerions Eraſme d'avoir pris le maſque de S. *Cyprien* pour traiter du double Martyre s'il ne s'eſtoit point démenti dans certaines circonſtances qui ont bleſſé le vray-ſemblable dans ſon écrit, faute de prendre garde aux lieux & aux temps : quoy qu'il ſoit toujours vray de dire que ces exemples ſont d'une conſequence dangereuſe, ſur tout dans les choſes qui concernent la Religion ou l'intereſt public. Car lors qu'il ne s'agit que d'une affaire de particulier à particulier & d'une choſe indifferente d'elle-même, il ſemble qu'on ne doive pas s'intereſſer avec tant de chaleur à pourſuivre le crime d'impoſture dans un Auteur qui n'auroit ſuppoſé ſon ouvrage à quelqu'Ancien ou à quelque homme d'autorité, que pour

2. Part. Ch. 11. exercer ſon ſtile ou pour tâcher de l'imiter & de prendre ſon eſprit. C'eſt peut-eſtre le tour qu'on pourroit prendre pour excuſer Sigonius d'avoir ſuppoſé un de ſes Traitez à Ciceron.

On peut ajoûter de plus, que l'Ange Raphaël a parlé d'une maniere figurée, lors qu'il a dit qu'il eſtoit *Azarias fils du grand Ananias* : de ſorte que ces noms doivent eſtre pris plûtôt comme des ſignes qui expriment certains Myſteres, que ſelon leur ſignification propre dans laquelle ils ſemblent deſigner deux perſonnes d'une famille fort connuë dans leur nation. *Azarias* veut dire ſecours de Dieu : *Ananias*, ou plutoſt, ſelon le Texte original, *Hananeel* ſignifie, grace & don de Dieu. Ainſi l'Ange peut fort bien avoir voulu marquer ſimplement l'aſſiſtance Divine, comme un effet de la grace de Dieu. De même lors que les Auteurs qui ſe cachent prennent des noms étrangers qui ont eſté propres à des perſonnes celebres ou connuës d'ailleurs, cette liberté ne doit point paſſer pour une uſurpation frauduleuſe. Et quoique l'on ait vû des Timothées, des Irenées, des Theophiles, des Euſebes, &c. devenus celebre dans l'ancienne Egliſe, on peut

assurer neanmoins que les Ecrivains 2. Part. qui ont pris de semblables noms, sur Ch. 11. tout dans ces derniers siecles, n'ont presque tous songé qu'au sens litteral de ces mots, pour marquer tantost la Crainte ou l'Honneur de Dieu, & tantost la Paix de l'Eglise & de l'Etat : quelquefois l'Amour de Dieu, & quelquefois la Pieté.

Voila, ce me semble, ce qu'on peut alleguer de plus plausible pour excuser la dissimulation de ces Auteurs sur la droiture de leurs intentions. C'est aussi ce qui peut contribuer à la condamnation de ceux qui ont eu recours au même artifice avec des intentions opposées. Ces ouvriers du mensonge & de l'imposture trouvent pareillement leurs modeles & leurs guides parmi les Anges, mais les Anges reprouvez. *On ne doit pas s'étonner*, dit 2. ad Cor. c. 11 v. 13 14. 15. S. Paul, *si les faux Apôtres se transforment en Apôtres de* Jesus-Christ, *puisque Satan même se transforme en Ange de lumiere. Il n'est donc pas étrange que ses Ministres se transforment aussi en Ministres de la justice & de la verité*

Les grands noms des Patriarches & des Prophetes, ceux des Apôtres &

2. Part. Ch. 11. des Peres de l'Eglise ont laissé dans les siecles qui les ont suivis la memoire des personnes, dont l'autorité n'a pû estre que d'un tres-grand poids, parce que la verité de leur doctrine s'est trouvée confirmée, tantôt par des miracles, tantôt par des actions de sainteté. Il n'en a point fallu davantage aux Imposteurs, qui ont crû qu'en prenant ces grands noms, ils pouroient impunément substituer leurs erreurs & leurs rêveries à la saine doctrine de ces Saints, & en avoir le débit sous ces belles apparences. Ce qui a esté remarqué par les Critiques à ce sujet touchant les Heretiques de presque tous les âges de l'Eglise, qui ont tâché de renfermer leur esprit sous ces masques specieux, doit servir à nous convaincre de l'empressement que les ministres de l'erreur ont toujours eu de faire entrer l'Imposture dans les matieres de Religion. Si elle a esté d'un moindre usage dans les Sciences humaines, c'est peut-être parce que les veritez n'en sont pas si importantes que celles de la Religion. Car il suffit de connoître une partie des artifices de l'Esprit du mensonge, pour juger que plus les

veritez sont de consequence, plus il fait d'effort pour leur substituer la fausseté en la couvrant de leur apparence. 2. Part. Ch. 11.

Mais on peut dire qu'en fait de supposition d'ouvrages, jamais l'Imposture n'a eu d'occasion plus favorable pour supplanter la Verité, que celle de la renaissance des Lettres, qui s'est faite dans les derniers siecles. Il s'agissoit de faire revivre les illustres Morts de l'Antiquité, & de deterrer leurs ouvrages que la Barbarie avoit tenus ensevelis. Les Imposteurs ne manquerent pas de profiter de la passion que le Public témoignoit pour voir ressusciter ces morts par le benefice de l'Imprimerie. Les uns se mirent en teste, qu'aprés les recherches inutiles qu'ils avoient faites des vrais Auteurs, il ne seroit plus possible de découvrir la fourbe, & qu'ils pourroient sûrement faire passer les fantômes ou les masques de ces Auteurs pour eux-mêmes. Les autres ayant trouvé les squeletes, pour ainsi dire, ou les cadavres pourris de ces Auteurs, ont crû qu'il suffiroit pour les faire paroître vivans, de les animer de leur propre esprit, & d'entrer eux-

2. Part. Ch. 11. mêmes dedans, pour les faire penser & les faire parler selon leur fantaisie. En quoy je trouve qu'ils n'imitent point mal ces *Brucolaques*, ou ces *Faux Ressuscitez*, dont nous voyons des histoires assez étranges dans les Relations qu'on nous a données en ces derniers siecles de la Grece & des Isles de l'Archipel. On veut nous persuader que ces Brucolaques ne sont autre chose que des demons qui déterrent les corps morts, qui entrent dedans pour les animer, & qui les conservent dans un embonpoint trompeur, pour suspendre les effets de la corruption & de l'infection des corps. On ajoûte que ces demons n'usent de cet artifice que pour imposer aux personnes de la connoissance de ces morts, & pour nuire au genre humain, non seulement par des séductions honteuses, mais par des violences qui vont souvent jusqu'au meurtre des vivans. On pretend enfin qu'il n'y a point de remede plus sûr pour se garantir de ces cruelles & pernicieuses illusions, que de brûler ces corps morts, dont ces Esprits malfaiteurs abusent, & de dissiper leurs cendres au vent. Mais on peut dire

Relat. de l'Isle de S. Irene, ou Therasie ch. 15. par Fr. Richard.

que ce que nous estimons estre fabuleux à l'égard des *Brucolaques*, s'est passé réellement à l'égard de cette espece d'Imposteurs, qui ont crû que sous les noms specieux des Auteurs veritables, & sous l'apparence de quelques restes de leurs ouvrages, ils pourroient nous imposer en toute assurance. 2. Part. Ch. 11.

CHAPITRE XII.

11. Motif. *La Vanité, qui donne quelquefois le change à la Modestie, lors qu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire, à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs Ecrits.*

12. Motif. *La Médisance, ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise.*

13. Motif. *L'Impieté & le Libertinage.*

14. Motif. *Le Mouvement d'une pure gayeté de cœur.*

§. I. S'Il y a de la difference entre la gloire d'estre Auteur, & celle de le paroître ou d'en porter la qualité, on ne peut disconvenir que ceux qui ne sont touchez que de la premiere, ne puissent se cacher par Vanité, en fuyant Motif de vanité.

2. Part. Ch. 12. la seconde. C'est ainsi que la Vanité donne le change à la Modestie, de même que l'Orguëil fait à l'égard de l'Humilité en la contrefaisant. A ce compte-là nous pouvons dire que c est la Vanité qui contrepese ordinairement les foiblesses des Auteurs qui exposent leurs ouvrages au Public. D'un côté elle les porte à se produire, lors qu'ils font paroître leur nom & leurs qualitez, ou qu'ils donnent d'autres marques qu'ils jugent necessaires pour se faire connoître; de l'autre, elle forme en eux une complaisance secrete, lors qu'ils se cachent, afin qu'ils puissent se glorifier d'estre cachez. Et il faut avoüer que cette espece de gloire toute extraordinaire qu'elle paroît, a ses charmes & a ses douceurs particulieres, puisque le raffinement la fait attacher même à son ennemie, qui est l'obscurité.

Instruct. sur l'hist. dans la Preface.

Un Auteur de ces derniers temps n'a pû s'empêcher de remarquer que c'est un motif de pure Vanité qui anime ceux qui pretendent se faire honneur d'une fausse Modestie, en supprimant leur nom. Il estime d'ailleurs que la fierté, qui empêche certains Auteurs de se montrer, n'est pas toujours malseante, principalement dans un siecle

aussi

aussi éclairé & aussi critique qu'est le nostre, où il semble qu'on s'humilie dés qu'on se declare Auteur. Mais ce n'est pas dans nostre siecle qu'on a vû commencer le dédain des Princes & des autres Personnes distinguées du commun par leur rang, lors qu'ils ont pris les noms de leurs domestiques, ou de quelques autres inferieurs, pour publier des ouvrages qu'ils ne jugeoient pas capables de rien ajoûter à leur gloire. 2. Part.

Voyez cy-dessus.

§. II. & III. Nous ne pouvons presque rien remarquer dans le motif que forme l'Envie de médire & de dire des injures impunément, qui ne se rapporte facilement au motif de la Crainte d'être découvert & puni. On en peut dire autant du motif de l'Impieté, qui porte les Athées & les Auteurs libertins à se cacher. Quand l'usage de toutes les nations & de tous les âges du Monde seroit inconnu aux Ecrivains de ce caractere, il ne seroit pas possible que leur conscience les abandonnât jusques au point de les tenir dans l'insensibilité des dangers qu'ils pourroient courir, s'ils estoient découverts & reconnus.

§. IV. Enfin il peut y avoir un autre Motif de se cacher que je ne sçaurois appeller autrement qu'un Mouvement

d'une pure Gayeté de cœur. Souvent il est excité par un ſimple caprice d'imagination, & quelquefois par une rencontre formée du hazard. Il ne nous ſeroit pas aiſé de rendre raiſon de ce Motif, parce que les Auteurs qu'il porte à ſe cacher, n'en ont pas ordinairement, ou ne la connoiſſent pas eux-mêmes, & que la fantaiſie leur tient lieu de raiſon. Ils ne ſongent qu'au plaiſir qu'ils trouvent à faire voir une choſe dans une autre; ils n'ont point d'autre intention que de flatter leur propre eſprit en le repreſentant ſous une eſpece étrangere, s'imaginant que ce qui n'auroit point la force de frapper l'eſprit des autres par ſoy-même & à face découverte, ſeroit plus capable de le ſurprendre & de le toucher ſous le maſque & dans un habit emprunté.

Fin de la ſeconde Partie.

DU DEGUISEMENT des Auteurs dans le changement des noms.

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les manieres differentes dont les Auteurs ont usé dans ce changement.

CHAPITRE I.

1. Maniere. *Changer son nom de famille en celuy de quelque lieu, 1. en celuy du pays natal; 2. en celuy du lieu de la demeure; 4. en celuy d'un fief ou seigneurie; 4. en celuy du lieu du benefice qu'on possede.*

§. I. QUoy qu'il n'y ait pas eu de déguisement dans la plûpart des Auteurs qui ont quitté le nom de leur famille pour celuy du lieu de leur naissance : il faut avoüer neanmoins que ce changement a esté

3. Part. Ch. I. l'une des plus grandes ſources des erreurs où l'on eſt tombé touchant la connoiſſance des Auteurs. La raiſon qu'on en peut apporter vient du grand uſage de cette pratique répandu parmy preſque toutes les nations civiliſées. Avant l'établiſſement des ſurnoms, que nous pouvons appeller les noms de Familles, on n'avoit imaginé rien de plus commode pour la diſtinction des perſonnes, & ſur tout des Auteurs d'un même nom, que le ſurnom du pays de leur naiſſance. Mais il eſt arrivé que ce qui devoit ſervir à diſtinguer les Auteurs, en a fait confondre quelques-uns, pour avoir eſté de même pays, & en a fait multiplier d'autres mal à propos, lors qu'on leur a fait porter tantoſt le nom de leur pays, & tantôt celuy de leur famille.

Celuy du pays eſt tellement devenu propre à certains Auteurs, que les endroits où on les trouve appellez de celuy de leur famille, peuvent paſſer pour des pieges, qui ſont quelquefois inévitables, même à ceux qui ſe croyent connoiſſeurs.

Ils connoîtront *Platine*, *Gerſon*, *L. Aretin*, *Volaterran*, *Rhodigin*, *Politien*: mais ils ne connoîtront peut-être pas

Saccus, *Charlier*, *Brunus*, *Maffæus*, *Richier*, *Bassus*, parce que Saccus a pris le nom de ſon village, qui eſt *Platine*, comme Charlier celuy de *Gerſon*, & les autres de la même maniere. 3. Part. Ch. 1.

Des Auteurs, que nous appellerons communément *Majoragius*, *Tritheme*, *Rhenanus*, *Scot*, *Anglus*, *Caroloſtad*, *Chaſtillon*, ou *Caſtiglione*, *Campanus*, *Remy*, *Roberval*, *&c.* du nom de leur patrie, ſeront long-temps en danger de paſſer pour des Auteurs differens de *Maria Comes*, ou *Conti*, de *Jean Heidenberg*, de *Beatus Bildius*, de *Jean Duns*, de *Thomas White*, d'*André Bodenſtein*, de *Lapus Biragus*, de *Jean Rouſſelet*, d'*Abraham Ravaud*, de *Gilles Perſonne*, *&c.* parce qu'on n'a pas eu aſſez de ſoin pour ſupprimer leurs noms de famille.

Les Auteurs Infideles ou Mahometans ne donnent pas moins d'exercice aux connoiſſeurs par la pratique d'un ſemblable uſage qu'ils ont introduit entre eux. Ceux que l'on connoît ſous les noms d'*Alcaſvinus*, d'*Alfarabius*, d'*Alfraganus*, &c. nous font aſſez juger que c'eſt aux villes de Caſbin, de Farab, de Fergan, &c. qu'ils en ſont redevables, auſſi-bien que de leur naiſ-

3. Part. Ch. 1. ſence : mais lors qu'on trouve le premier appellé *Zacharie Ibn Muhammed*, le ſecond *Muhammed Abu-Naſr* ou *Abunaſra*, le troiſiéme *Muhammed Ibn Cothair* ou *Ketir*; on ne ſe ſouvient pas toujours d'Alcaſvin, d'Alfarabe, d'Alfragan, &c. J'en dis autant des Auteurs Juifs que l'on trouve dans le même cas. L'exemple du Rabin *Alphes* que la memoire me fournit maintenant nous tiendra lieu de production pour les autres de la même categorie. On ſçait que le R. Iſaac ne porte ce nom qu'à cauſe de la ville de Fez en Mauritanie dont il eſtoit natif.

Les embarras que produit cette diverſité de ſurnoms peuvent contribuer à faire moins regretter la perte qu'on a faite des vrays noms d'un grand nombre d'Auteurs que nous ne connoiſſons plus que par celuy de leur pays. Il ſemble qu'on ſoit en ſeureté contre l'erreur lors qu'on ſçait qu'on n'eſt point en danger de trouver marquez de deux noms differens des Auteurs, tels que *R. de Sorbonne*, *P. de Apono*, *Guill. Ockam*, *Pierre d'Ailly*, *Nic. de Clemangis*, *Gabr. Byel*, *le Card. Cuſan*, *Ambr. Calepin*, *Ant. de Nebriſſe*, *And Alciat*. *J. Cardan*, *J. Sleidan*, *P. Mar-*

ſus, *Seb. Minturne*, *M. A. Muret*, *G. Caſſander*, & tant d'autres qui ſe preſentent en foule, mais ſeulement ſous le nom du lieu de leur naiſſance, aprés avoir entierement ſupprimé celuy de leur famille.

Mais cet uſage qui n'a rien que de tres-indifferent en ſoy, n'a pas laiſſé de donner lieu au déguiſement de pluſieurs de nos Pſeudonymes. Ceux qui n'ont eſté connus que ſous le nom de leur famille, & qui ont eu envie de ſe cacher dans quelques-uns de leurs Ouvrages, ont jugé qu'ils ne riſqueroient rien en prenant le nom de leur pays, parce qu'un nom de cette eſpece n'eſtant propre à perſonne en particulier, convient également à tous ceux d'un même pays. C'eſt ce qui a donné occaſion à tant de maſques d'Auteurs du nom de *Gallus*, de *Francus*, de *Celta*, de *Belga*, de *Pariſius*, de *Vanden-Brugge*, de *Germanus*, de *Bohemus*. de *Pannonius*, de *Rhætus*, de *Britannus*, d'*Hibernus*, ſous leſquels divers Auteurs ſont demeurez couverts eſtant connus ſous d'autres noms. Comme tous ces noms de pays ſont d'un uſage commun à pluſieurs, de même que les termes appellatifs, on ne s'étonnera point que les Auteurs qui les ont

5. Part. Ch. 1.

employez, ayent esté moins suspects de déguisement que ceux qui y ont cherché de la singularité ou du rafinement. Si le jeune Barclay s'estoit appellé simplement *Scotus*; si le Pere Van Teylingen s'estoit appellé *Batavus* ou *Hollandus*, l'un & l'autre auroient sans doute frappé moins fortement l'imagination de leurs Lecteurs. Mais parce que l'un s'est appellé *Lusininus*, & l'autre *Amstelius*, la curiosité a fait enfin découvrir qu'il y avoit eu de l'affectation & du tour d'esprit dans cette maniere d'exprimer leur pays.

Du nom de la demeure.

§. II. Les Auteurs qui se sont appellez du nom des lieux où ils faisoient leur demeure ordinaire n'ont peut-estre jamais songé à mettre le trouble dans la Republique des Lettres. Mais on peut dire que sans leur participation, & peut estre même contre leur intention, il s'est trouvé quelquefois du desordre & de la confusion dans la maniere de les faire connoître au Public, sur tout lors qu'ils ont esté surnommez differemment, tantost du lieu de leur naissance, & tantôt de celuy de leur demeure. C'est un inconvenient auquel les Anciens n'ont pas moins donné d'occasion que les Auteurs du moyen âge.

Nous voyons que *Theodorus Rhodius* est appellé aussi *Theodorus Gadaræus*; Gadare estoit le lieu de sa naissance & Rhode celuy de son sejour. Sans cette connoissance, on est en danger d'en faire deux Auteurs differens comme il est arrivé au sujet d'*Apollonius Rhodius* l'Auteur des Argonautiques. Il est surnommé l'*Egyptien* par Theophile Evêque d'Antioche, *Alexandrin* par Suidas, *Naucratique* par Elien & Athenée. Le dénoüement de ces difficultez est qu'Apollonius estoit natif de Naucratis en Egypte, qu'il avoit demeuré quelque temps à Alexandrie, & qu'il s'estoit enfin retiré à Rhode où il professa la Rhetorique, & acquit le droit de Bourgeoisie. Quel moyen de se mettre à l'épreuve de la surprise dans une si grande confusion, puis qu'un homme aussi clairvoyant qu'estoit Meursius dans la connoissance des Auteurs Grecs, n'a pû s'en deffendre, lors qu'il a pris *Apollonius Alexandrinus* & *Apollonius Rhodius* pour deux Auteurs differens? J'ajouterai encore l'exemple de Denis le Grammairien dont Suidas fait mention dans son Lexicon. Cet Auteur s'appelle indifferemment *Dionysius Thrax*, *Dionysius Alexandrinus*, & *Diony-*

3. Part. Ch. 1.

Quintil. lib. 3. Instit. c. 1.

Lib. 3 ad Autolyc. post Just. M. opera

Voss. de Histor. Græc. l. 1. c. 16. p. 101.

3. Part. Ch. 1. *sius Rhodius*. Si Strabon n'y a pas esté trompé, ce qu'il en a dit a esté capable d'en tromper d'autres, lors qu'il a écrit de ce Denis & d'Apollonius, qu'ils
Lib. 16. Geogr. estoient tous deux *Alexandrins*, mais que l'on ne laissoit pas de les nommer *Rhodiens*. Parmi les Chrétiens nous voyons que *Clement Alexandrin* est appellé quelquefois *Clement Athenien*, parce qu'Athenes estoit le lieu de sa demeure.

Les Auteurs & particulierement les Sophistes qui sembloient estre plus susceptibles de vanité que les autres quittoient volontiers le nom qu'ils avoient receu d'abord du lieu de leur naissance pour prendre celuy de quelque ville celebre dans la pensée que cela pouvoit donner un nouvel éclat à leur reputa-
Excerpta per Constantin Porphyrogen de vitiis & virtut. p. 422 edition. Valesi. tion. C'est pourquoy Nicolas de Damas prétendoit se faire un merite de la modestie qu'il avoit euë de ne pas prendre un nom d'une ville plus illustre qu'estoit celle de sa naissance. Il se moquoit des Sophistes de son temps qui achetoient le droit de pouvoir se nommer *Atheniens* ou *Rhodiens*, à cause de l'obscurité de leur patrie. Il ajoûte dans ce qui nous reste de ses Ouvrages que quelques-uns avoient porté la

folie & la vanité jusqu'à composer des Livres entiers pour persuader au Public qu'ils n'estoient point du lieu où on les avoit vu naistre, mais de quelqu'une des premieres & des plus anciennes villes de la Grece; & il ne met point de difference entre ceux qui renoncent leur patrie pour son peu de nom, & ceux qui ont honte d'avouër leurs parens pour leur pauvreté. Aussi voyons-nous que Joseph l'Historien des Juifs vouloit faire un crime à son Adversaire Apion le Grammairien de ce qu'estant d'Oasis en Egypte, il se faisoit nommer *Alexandrin* du lieu de sa demeure comme s'il eût voulu abjurer sa patrie & sa parenté.

3 Part. Ch. I.

Lib. 2. contra Apion.

Voss. de de Hist. Gr. l. 2. c. 7. Ionf. de Phil. Hist. l. I. c. 2.

Les Auteurs de moyen âge n'ont pas esté plus scrupuleux sur cette pratique; & personne ne s'est encore avisé de les taxer de vanité, ou d'ingratitude envers la Patrie. On n'a jamais eu cette pensée ni de *S. Antoine de Pade ou Padouë*, ni de *Vincent de Beauvais*, ni de plusieurs autres Religieux, qui n'ont point fait difficulté d'adopter les noms des lieux de leur demeure; & l'on n'a point dû obliger ces pieux Personnages à se rendre garants de l'erreur de ceux qui ont pris *Ant. Vlissiponensis*, &

3. Part. Ch. 1. *Vinc. Burgundus* pour des Auteurs differens de S. Ant. de Pade & de V. de Beauvais.

Du nom de Fief ou de Seigneurie.

§. III. La maniere de ſe nommer du nom des Terres que l'on poſſede n'étoit point connuë aux Anciens. C'eſt un uſage que la multiplication des enfans & la propagation des familles ont établi dans les ſiecles poſterieurs. Depuis on a vû de ſimples acquiſitions, de ſimples contrats de vente produire le même effet, & donner le droit de prendre le nom avec la joüiſſance ou les pretentions de la Terre. Les Auteurs ne ſe ſont pas diſtinguez du reſte des hommes en ce point, & ceux de France plus que tous les autres, pour ſe conformer à l'uſage de la Nation, ont toujours eu ſoin de mettre à la teſte de leurs Livres les noms de Fief & de Seigneurie qui ſervoient à les faire connoiſtre dans le monde. Mais pluſieurs pour s'eſtre contenté de mettre en d'autres rencontres le nom ſeul de leur famille, ou pour n'avoir pas toûjours été uniformes dans la maniere d'énoncer les deux noms enſemble, ont donné lieu à diverſes mépriſes, ſur tout parmi les étrangers, qui ont eſté obligez de les citer en Latin, ou qui n'ayant pas une

connoiſſance ſuffiſante de nos uſages, ont pris le nom moins connu pour celuy qui ſervoit ordinairement à nommer ces Auteurs. C'eſt ce qui fait que dans les écrits de ces étrangers on trouve par exemple comme deux Auteurs differens l'un de l'autre, *Monſieur du Pleſſis*, & *Philippus Mornæus*; *Monſieur de Meziriac*, & *Claudius Gaſpar Bachetus*; *Monſieur des Bordes*, & *Joſias Mercerus*; *Monſieur de Boiſrobert*, & *Franciſcus Metellus*; *Monſieur de la la Chambre*, & *Marinus Curæus*; *Monſieur du Cange*, & *Carolus Freſnæus*; & grand nombre d'autres noms, dont la duplicité eſt un piege pour les étrangers, quoy que les Auteurs qui les ont portez n'ayent jamais ſongé à ſe cacher ou à ſurprendre les autres. Quelques-uns de nos François quoy que plus accoutumez à cet uſage, n'ont pas laiſſé de ſe trouver quelquefois la duppe de cette diverſité. Ils n'ont pas ſçû tous que Monſieur de *Champ-Gobert*, & que M. de *Savoye* fuſſent les mêmes que deux de Meſſieurs *Pithou*; que M. de *Chant-d'oiſeau* fuſt l'un de Meſſieurs de *Sainte Marthe*; que le ſieur *des Eſſarts* fuſt le même que le ſieur *Herberay*; que le ſieur *du Foſſé* fuſt le même que

3. Part. Ch. 1.

Draud. & aliis.

Nic. & P.

Iac.

3. Part. Ch. 1. *Robert Estienne* le jeune; que le sieur *de Bessy* fust le même que M. *Frenicle*; que le sieur *du Saussay* fust le sieur *de l'Etoile*; que le sieur *de la Popeliniere* fust le sieur *Voysin*. Et nous avons vû en ces dernieres années diverses personnes qui ont fait difficulté de vouloir confondre M. *de S. Amant* avec M. *Tristan* (Jean); M. *de S. Sorlin* avec M. *des Marets* (Jean); M. *de Gomberville* avec M. *le Roy* (Marin); M. d'*Andilly* avec M. *Arnaud* (Robert); M. *Despreaux* avec M. *Boileau* (Nicolas), &c. parce qu'effectivement il s'est trouvé d'autres Tristans, d'autres des Marêts, d'autres le Roy, d'autres Arnauds & d'autres Boileaux qu'eux qui ont vêcu en même temps dans la Republique des Lettres.

Nos Auteurs déguisez ont crû pouvoir profiter de la liberté où l'on est de prendre de ces noms de fief ou de Seigneurie pour se cacher, principalement lorsqu'ils n'estoient connus dans le monde que sous le nom de leur famille. C'est ainsi que le Jurisconsulte Fr. Hotman s'est appellé Fr. *Villierius*, quoy que son fils se soit appellé depuis *de Villiers* sans déguisement. C'est ainsi qu'on a vû Henry Estienne caché sous le nom du

Sieur *de Griere*; Noël du Fail ſous celuy du Sieur *de la Heriſſaye*; Guillaume de la Taiſſonniere ſous celuy du Sieur *Chanein de la Tour des Moles*; M. Triſtan de S. Amant ſous celuy du Sieur *Crapin*; M. le Roy ſous celuy du ſieur de *la Tour*; M. Thomas ſous celuy du ſieur *de la Motte*, &c. 3. Part. Ch. 1.

§. IV. Enfin l'on peut conter parmi les noms de lieux ou de pays ſubſtituez à ceux de la famille ceux que les Auteurs ont retenus du lieu de leurs Benefices. Mais ces noms loin de contribuer à cacher ces Auteurs, ſemblent n'avoir eſté pris que pour les faire connoiſtre encore avec plus d'éclat que n'auroient fait ceux de leur famille, ſur tout lors que ceux-cy ſe ſont trouvez de moindre renom que ceux des Evêchez ou des Abbayes conſiderables.

Mais parce qu'il n'en eſt pas des Benefices comme des Fiefs & des Terres hereditaires, il ſera toûjours à craindre que ceux des Prelats, des Abbez & des Prieurs qui n'ont pas eu ſoin de joindre le nom de leur famille à celuy de leur Benefice, ne donnent occaſion à quelque deſordre dans le diſcernement des Auteurs. C'eſt ce qu'il ſera plus difficile d'éviter

3. Part. Ch. 1. à l'égard des Benefices qui ont esté possedez par plus d'un homme de Lettres de l'espece de ceux qui se mettent au rang des Auteurs.

Il en pourroit aussi arriver principalement chez les Etrangers, tant par la permutation que par la pluralité de ces Benefices. Car enfin les étrangers qui ne sçauront pas l'Histoire Ecclesiastique de France en ces derniers temps, ne devineront peut-estre pas que M. *du Puy*, M. d'*Evreux*, & M. *Maupas du Tour* ne sont qu'un seul Auteur; que M. *de Grasse*, M. *de Vence*, & M. *Godeau* n'en sont pas trois; non plus que M. *de Coûserans*, M. *de Toulouze* & M. *de Marca* qui est mort Archevêque de Paris. Ils ne seront pas obligez de sçavoir que M. *de Thiron* n'est autre que Philippes des Portes Abbé de deux autres lieux differens de Thiron. Pour M. l'Abbé *de Villeloin*, on n'est pas pas fort en danger de le diviser d'avec M. l'Abbé de Marolles : mais nous connoissons des gens qui ont crû sur la foy de la diversité des noms que l'Abbé d'*Aubignac* estoit different de l'Abbé Hedelin, l'Abbé de *S. Germain* de l'Abbé de Morgues, le sieur *Melrose* du fameux Caramuel, le sieur de *S. Lau-*

rent de Hugues Feüillet, &c. Ces Auteurs nous auroient garantis de cet embarras s'ils ne s'estoient fait appeller que d'un seul nom. Conrad de Lichtenau a esté plus de 300. ans inconnu parmi les gens de Lettres, quoy qu'il ait passé durant tout ce temps pour un des Historiens d'Allemagne les plus connus sous le nom de l'Abbé d'*Ursperg*. Personne ne l'a coupé en deux, parce que personne n'avoit oüy parler de *Conrad de Lichtenau*. Mais d'un autre costé *Philippus ab Eleemosyna*, qui d'Archevêque de Tarente estoit devenu Moine de Clervaux sous S. Bernard, puis Abbé de l'Aumône au Diocese de Chartres, a esté confondu long-temps avec *Philippus ab Eleemosinâ* Abbé de Bone-Esperance aux Paysbas de l'Ordre de Prémontré, parce qu'il n'a point pris d'autre nom qui fust propre à le distinguer d'avec celuy-cy.

3. Part. Ch. 1.

Aversperg. Abb. de Premontré Diocese d'Ausb.

Aujourd'huy le petit Cisteaux.

Mais ces inconveniens ne nous empêcheront pas de reconnoistre que les noms pris du lieu des Benefices que l'on possede, n'ont jamais été commodes pour déguiser les Auteurs, sur tout lors qu'ils sont assez considerables pour donner quelque rang de distinction. Neanmoins lors que ces lieux sont ob-

3. Part. Ch. 2. ſcurs ou ſans éclat, les Auteurs n'ont point fait difficulté de les prendre, pour ſe cacher en ſupprimant ceux qu'ils portent ordinairement. Par cette raiſon M. *le Prieur de Bolleville*, qui vient de ſe mettre au rang des Auteurs, n'auroit peut-être jamais trahi M. Simon, ſi ſes Lecteurs n'avoient pas trouvé encore autre choſe que le Prieuré de Bolleville au pays de Caux, qui convînt à M. Simon dans le livre qui porte ce nom inconnu.

CHAPITRE II.

2. Maniere. *Prendre le nom d'autruy pour ſe déguiſer, ſans faire injure à la perſonne dont on l'emprunte. Défenſe de cette pratique contre un Auteur déguiſé. Emprunter des noms heureux, des noms de credit & d'autorité. Prêter ſon nom aux Auteurs pour de l'argent.*

§. I. IL ſemble que les noms d'autruy, qui ſervent à cacher les Ecrivains, ne doivent point paſſer pour des maſques d'Auteurs, lors qu'on ne les employe pas contre le gré de ceux dont on les emprunte, s'ils ſont encore vivans, ou pour faire tort à leur memoi

re, s'ils ſont morts. Je parle ſuivant la penſée de ceux qui veulent que l'on traite le terme de maſque avec la derniere rigueur, & qui pretendent que l'uſage des maſques n'a eſté inventé que pour avoir la licence de médire & de déchirer impunément la reputation des autres. Mais depuis que l'uſage en eſt devenu plus honnête, on peut dire qu'il n'y a plus de deshonneur à prêter ſon viſage & ſon nom pour des ſujets legitimes, lors qu'il n'y va point du préjudice de la verité, ou de la charité, ou même de la bienſéance.

3. Part. Ch. 2.

Sirm. Antirh. 2. p. 4.

§. II. Un Auteur déguiſé ſous le nom de P. Aurelius, que le Pere Sirmond a pris pour M. Aubert, s'eſt beaucoup échauffé à nous perſuader qu'il eſt moins permis de prendre le nom d'Autruy pour ſe cacher, que d'en feindre un qui ne convienne à perſonne. On ne peut nier qu'il n'ait eu raiſon de ſoûtenir qu'un Auteur n'eſt pas moins maſqué ſous un nom emprunté & fait pour un autre, que ſous un nom forgé à plaiſir & par quelque caprice d'imagination. Mais c'eſt par un zele outré qu'il a pretendu blâmer cette pratique dans ſes Adverſaires, & l'on ne doute pas qu'il n'ait pouſſé ſa Rheto-

Orthod. part. 1. p. 504.

3. Part. rique trop loin, lors qu'il a fait tour-
Ch. 2. ner ſes Antitheſes contre eux à l'avantage de ceux qui en ont uſé autrement pour ſe déguiſer. *Hoc enim*, dit-il, *inter vos & alios intereſt, quod aliorum larvæ inanes & emortuæ ſunt : veſtræ vivunt & ſpirant. Aliæ ludicram neſcio quam veritatis imaginem habent : veſtræ homines ipſos in larvas vertunt, & ad fallendum ipsâ quodammodo veritate abutuntur.*

Si cet Auteur a prétendu blâmer cette pratique ſans diſtinction des motifs & ſans examen des raiſons, il s'eſt jetté luy-même dans le tort où il a voulu faire tomber ſes Adverſaires. Il devoit conſiderer qu'il y a ſouvent eu des raiſons tres-honnêtes & tres-legitimes d'emprunter les noms d'autruy.

Combien a-t-on vû de Parties parfaitement inſtruites de leur procés, ayant le talent d'écrire, dreſſer leurs Memoires & leurs Factums, & les publier ſous le nom de leurs Avocats ? S'eſt-on jamais aviſé d'y trouver à redire ? En a-t-on diſcontinué l'uſage juſqu'icy ?

Combien de Controverſiſtes, qui aprés avoir travaillé avec ſuccés à la converſion des Grands de l'un & de l'autre ſexe, ont publié ſous les noms de quel-

ques-uns de ces illuſtres Convertis les Motifs de leur retour à l'Egliſe, les Expoſitions de leur foy, ou les Relations de leurs converſions ?

3. Part. Ch. 2.

Combien d'occaſions s'eſt-il trouvé auſquelles les Défenſeurs de la verité, ou d'une bonne cauſe, auroient couru riſque de la liberté, ou de la vie même, s'ils n'avoient eu recours à cet artifice innocent ? Je ne veux alleguer à P. Aurelius que l'exemple de Nicolas Harpsfeldt, retenu dans les priſons d'Angleterre pour la Foy Catholique. Il luy en auroit coûté la vie, s'il avoit fait imprimer ſon livre ſur les lieux ; & il ne luy auroit preſque pas eſté poſſible d'en cacher l'Auteur, quand il ſe ſeroit rendu Anonyme. Il ne ſe ſeroit pas rendu moins ſuſpect en feignant un nom qu'on n'eût pû attribuer à perſonne. Mais ayant trouvé moyen d'envoyer ſon ouvrage à ſon ami Alanus Copus, qui eſtoit en exil hors de l'Angleterre, il le pria de le faire imprimer ſous ſon nom dans un pays Catholique, afin que le nom de Copus, qui eſtoit connu en Angleterre, pût détourner le ſoupçon de ſa perſonne. Ce qui luy réüſſit.

Blâmera-t-on des Auteurs qui vou-

3. Part. lant laiſſer voir le jour à des ouvrages
Ch. 2. qui n'ont pas de rapport à leur profeſſion, ont emprunté les noms des perſonnes qui eſtoient de la profeſſion; ſur tout lors qu'on avoit leur conſentement, & qu'il s'agiſſoit de leur faire honneur? S'eſt-il trouvé rien de plus innocent que la conduite de deux Magiſtrats illuſtres, qui ont mis le nom d'un Jardinier à un livre du jardinage, qu'ils avoient fait durant leurs recreations?

Mais s'il falloit juſtifier cet uſage par les exemples de ceux qui ont pris le nom d'autruy avec des raiſons legitimes, on peut dire que leur nombre & leur poids ſeroit capable d'accabler ceux de l'opinion contraire. Nous ne leur alleguerions pas l'exemple de Jacob, qui prit le nom d'Eſaü en une occaſion qui eſtoit la plus importante de ſa vie pour recevoir la benediction paternelle: parce qu'ils nous repliqueroient ſur l'heure, que Jacob n'avoit pas pris le conſentement de ſon frere & que cet exemple ſeroit inutile à nôtre ſujet. Mais que pourroient-ils oppoſer aux exemples d'une infinité d'Auteurs anciens & modernes, Seculiers & Reguliers, & en particulier à ceux de

PP. Jesuites, des PP. de l'Oratoire, de MM. de Port-Royal, qui ont mis sans scrupule le nom de leurs confreres, de leurs parens, ou de leurs amis à la teste de leurs Ouvrages, sans que ceux-cy ayent formé aucune plainte contre cette liberté.

§. III. S'il y avoit quelque chose à redire dans la conduite des Auteurs qui se couvrent du nom d'autruy, il semble que cela ne devroit arriver que dans le cas de supposition ou d'imposture. Mais il y auroit de la dureté à faire passer toutes les suppositions de cette nature pour autant de crimes.

Lorsque la supposition est de nulle importance pour la reputation de la personne dont on prend le nom, ou pour la matiere de la chose qui luy est supposée;

Lors qu'on n'employe le nom de quelque personne de merite ou de reputation, que pour tâcher de l'imiter, ou de representer ses sentimens;

Lors qu'on n'a point eu d'autre intention que de donner à son ouvrage quelqu'un de ces noms heureux des Anciens, qu'on croit pouvoir tenir lieu de bons augures;

Lors enfin qu'on n'a songé qu'à pro-

3. Part. Ch. 2.

curer plus de credit & d'autorité à ſon ouvrage, ſans abuſer d'ailleurs ni du nom qu'on emprunte, ni de l'attente d'un Lecteur : on peut dire que la ſuppoſition d'un nom d'Autruy n'a rien de plus criminel que la fiction d'un nom qui n'appartiendroit à perſonne.

C'eſt par quelqu'une de ces conſiderations que j'ay crû devoir ôter du nombre des Impoſteurs divers Auteurs déguiſez ſous les noms des Anciens dans le Recueïl des Pſeudonymes ; lors qu'il m'a paru que leur conduite n'avoit pas eſté tout à fait ſerieuſe ſous ces apparences trompeuſes, & que leur deſſein n'avoit pas eſté d'impoſer juſqu'à la fin aux eſprits des Lecteurs qu'ils vouloient tenir dans la ſuſpenſion.

Les égards que j'ay eus pour le merite d'un celebre Mathematicien de nos jours, m'ont porté à le conſiderer ſous le nom d'*Ariſtarchus Samius*, de la même maniere que nous enviſageons d'autres Mathematiciens de ces derniers ſiecles ſous les noms d'*Apollonius Gallus*, d'*Eratoſthenes Batavus*, &c. quoique noſtre Mathematicien eût dû à leur imitation appeller ſon Ariſtarque, *Gallus* plutôt que *Samius*, pour aller au-devant de l'impoſture.

Il

Il est encore moins difficile de justifier un Auteur moderne qui nous a voulu representer la Morale de Gerson sous le nom de *Joann. Charlierius*. Quoi qu'il ait emprunté ce nom de Gerson même, il suffit qu'il n'en ait pas emprunté le temps ni les autres circonstances qui auroient pû servir à le faire confondre avec le vray Gerson. 3. Part. Ch. 2.

Nous en pourrons dire autant en faveur d'un *Jean Reuchlin* second du nom, qui sort actuellement de la presse. Il n'y a point d'apparence que son Auteur ait voulu supposer au vieux Reuchlin, dit Capnion, qui vivoit à la fin du quinziéme siecle, les choses qu'il a écrites contre un Adversaire qui pourra vivre, Dieu aidant, plusieurs années dans le dix-huitiéme siecle. Il suffira, pour nous faire demeurer dans cette pensée, de remarquer que le jeune Reuchlin n'a écrit ni en Allemand, ni en Latin : mais que son original est en une langue que le vieux Reuchlin ne sçavoit point parler.

§. IV. Depuis que l'interêt est entré parmi les considerations qui ont fait prendre la plume aux Auteurs, on ne doit plus estre surpris que l'Amour de l'argent ait pû faire des transactions avec l'Amour de la gloire. Il n'est point Prêter son nom pour de l'argent.

3. Part. Ch. 2. ſans exemple que des gens curieux de cette prétenduë gloire qui s'attache à la qualité d'Auteur, ayent négocié avec les veritables Auteurs pour acheter des Ouvrages tout faits, & payer le droit d'y mettre leur nom. On ne peut nier que les perſonnes qui ſont entrées dans un commerce de cette nature, n'en ayent uſé au moins avec plus de conſcience que les Plagiaires, qui ne font pas difficulté de voler les ouvrages d'Autruy, & de les payer en injures. C'eſt en quoy je les trouve plus heureux qu'une Dame de qualité, à qui j'ay oüi deſirer il y a quelques années qu'il luy fuſt permis d'acheter des enfans pour s'épargner la peine d'en faire.

Un Auteur qui ſe dépoüille volontairement de la proprieté de ſon Ouvrage en vendant ſa qualité d'Auteur, ne reçoit aucune injure lors qu'il en reçoit l'argent : & je ne doute pas que pluſieurs de nos Ecrivains mal-aiſez ne donnaſſent ſouvent des preuves de ce que je dis, s'ils trouvoient ſouvent des Traitans pour écouter efficacement leurs propoſitions.

S'il étoit vrai que Nic. An. Stelliola eût reçu 100. piaſtres de *Ferrante Imperato* pour donner à celuy-cy la permiſſion

de mettre ſon nom à l'Hiſtoire naturelle qu'il avoit compoſée touchant les metaux, les mineraux, les pierres, les plantes & les animaux, Stelliola auroit eu tort de vouloir revendiquer ſon Ouvrage, à moins que de reſtituer les 100. piaſtres. Les Critiques feroient de leur côté une injuſtice à l'Imperato de le troubler dans la poſſeſſion de ce livre où il ſe trouveroit eſtre de bonne foy par ſa convention. Leur cenſure auroit plus de lieu ſur ceux qui achetent les Ouvrages Mſſ. des Auteurs aprés leur mort, afin de les publier ſous leur nom, aprés avoir tranſigé de la reputation des defunts avec leurs heritiers. Il n'en eſt pas toûjours de ces ſortes de Poſtumes comme des Orphelins à qui la bonne Police ne manque pas de procurer des Tuteurs capables de leur tenir lieu de Peres. Si l'Auteur defunt n'a point d'autres amis que des heritiers qui ſont ſans Lettres, & qui ne ſont occupez que de la veuë de leurs propres intereſts, ſes Ouvrages poſtumes courent riſque de ne connoiſtre jamais leur Pere, & de porter le nom d'un étranger s'ils viennent à voir le jour. 3. Part. Ch. 2.

Mais toute irreguliere que paroit la paſſion de porter la qualité d'Auteur

3. Part. en achetant le droit de mettre ſon nom
Ch. 2. à l'Ouvrage d'autruy, elle n'eſt pas encore ſi extraordinaire que celle qui ſoûtient les Auteurs dans la compoſition d'un Ouvrage juſqu'à ſa fin, mais qui les abandonne lors qu'il s'agit d'y mettre leur nom. Quand des Ecrivains de ce caractere réüſſiſſent à faire des livres, ils rencontrent toujours des perſonnes aſſez genereuſes pour leur prêter leur nom gratuitement. Mais il faut avoir l'ame auſſi haute qu'eſtoit celle du Cardinal de Richelieu pour vouloir achepter même le nom d'Autruy.

Donner de l'argent pour paroître Auteur d'un livre qu'on a fait, c'eſt une double miſere qui ne manque pas d'être ſouvent ſiflée par ceux qui trouvent encore la condition d'un Auteur trop miſerable lors qu'ils n'y donnent que du temps. Mais recevoir de l'argent pour paroiſtre Auteur d'un Livre qu'on n'a pas fait, c'eſt une bonne fortune qui paroîtra double à ceux qui font conſiſter le bonheur de ce monde à recueillir les fruits des travaux d'autruy. Le dernier des hommes pour le rang, & le plus ignorant pour la capacité peut arriver tous les jours à ce double bonheur ſans paſſer par aucun degré,

pourvû qu'il ait un nom qu'il puiſſe prester, & une main pour recevoir de l'argent. 3. Part. Ch. 2.

Monſieur Chapelain qui eſtoit Pariſien, de l'Academie Françoiſe, & qui portoit la qualité de Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, n'eſtoit aſſeurément ni le dernier ni le plus ignorant des Hommes. Il n'avoit beſoin ni du travail ni de la bourſe d'autruy pour s'établir dans la reputation que ſon merite perſonnel luy avoit acquiſe. Cependant il eut un jour la confuſion de ſe voir tenté ſur ce ſujet par le Cardinal de Richelieu, qui le fit prier de luy preſter ſon nom pour une Piece de Theatre de ſa compoſition, ajoûtant qu'*en récompenſe il luy preſteroit ſa bourſe.* Hiſt. de l'Acad. Franc. p. 117.

Monſieur d'Ablancourt dans le temps qu'il eſtoit du nombre des Catholiques en uſa auſſi genereuſement, & peut-eſtre plus charitablement que le Cardinal à l'égard d'un de ſes amis qui s'eſtoit trouvé dans le beſoin aprés être ſorti de ſon Couvent. La neceſſité d'aſſiſter cet amy le ſurprit dans un temps où il manquoit d'argent. N'ayant donc pas de bourſe à luy offrir, il luy dit à peu prés ce que Saint Pierre dit au Pauvre qui luy demanda l'aumône; & Le P. du Boſc. Cordel. Prædic.

3. Part. Ch. 2. il s'avisa de luy donner une Traduction Françoise des Sermons du P. Narni pour en disposer comme de son bien, & d'en tirer ce qu'il pourroit des Libraires. L'amy pouvoit traiter avec le Libraire pour son profit en conservant le nom de Monsieur d'Ablancourt. Mais celuy-cy poussa la generosité jusqu'au bout, en permettant à son amy d'y mettre son nom, afin qu'il pust avoir encore l'honneur du Livre avec le profit.

CHAPITRE III.

Suite de la maniere de prendre le nom d'Autruy pour se déguiser. Usage de cette maniere entre les Parens, les Aliez, & les autres personnes unies ensemble par des engagemens & des relations particulieres.

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs enfans.*
2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres, & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.*
3. *Des femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celuy de leurs Femmes.*

4. *Des Maistres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domestiques ; & des Domestiques qui prennent celuy de leurs Maistres.* 3. Part. Ch. 3.

5. *Des Maistres ou Precepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers ; & des Ecoliers qui prennent celuy de leurs Maistres.*

LEs Relations particulieres qui sont formées par la Parenté, par l'Alliance, & par d'autres liaisons de societé qui font dépendre les hommes les uns des autres, meritent qu'on mette de la distinction entre l'emprunt des noms qui se fait parmi ces Relations, & celuy qui se fait avec des Etrangers. Il semble que le déguisement est moins grand, & que ce n'est changer de nom qu'à demi, à cause de l'usage commun de plusieurs choses, qui est comme une suite de la communauté des biens.

§. I. Ainsi il s'est trouvé des peres qui n'ont point fait difficulté d'emprunter les noms de leurs enfans, sur tout lors qu'il a esté question de publier quelque ouvrage plus capable de faire honneur au fils qu'au pere.

Il n'est pas surprenant qu'un homme avancé en âge, meuri par l'experience

3. Part. Ch. 3. des affaires, & placé en quelque rang où la gravité ne doive pas le quitter, puisse recourir à un artifice de cette nature, lors qu'il veut publier quelque ouvrage de jeunesse. Mais je crois que c'est par d'autres considerations que le Marquis de Trocifal, l'un des grands Seigneurs de Portugal, qui a eu les premieres Charges de la Cour d'Espagne sous le Roy Philippes IV. a pris le nom de son fils aîné Dom Antoine Suarez de Alarcon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, pour publier ses *Relations Genealogiques* de son illustre Maison & de ses alliances.

En 1655. à Madrid in folio.

L'Envie, qui va quelquefois chercher les grands hommes jusqu'au berceau, & qui poursuit le merite dés qu'elle le voit naître, n'a point manqué de profiter de ce prétexte, lors qu'elle a eu occasion de faire rejetter sur les peres la gloire qui devoit revenir à leurs enfans pour des ouvrages où l'on voyoit les noms de ces derniers. Lorsque les enfans studieux & sçavans ont eu l'avantage d'avoir des gens de Lettres pour peres, l'Envie a souvent trouvé le moyen de rendre cet avantage préjudiciable à leur reputation naissante. On a vû de doctes enfans, qui pour s'estre

hâtez de produire les fruits de leurs études avant l'âge, se sont trouvez en danger de perdre la recompense de leurs travaux, parce que l'Envie les a fait attribuer à leurs peres, toutes les fois que ceux-cy ont pû devenir suspects avec quelque vraisemblance. 3 Part. Ch. 3.

J'espere vous en produire quelques exemples, Monsieur, dans un Traité historique que je vous prepare pour l'Esté prochain touchant les enfans devenus celebres par leurs études ou par leurs écrits. Vous y verrez un Jacques Ghilini Milanois soupçonné d'avoir pris le nom de son fils *Camille*, pour publier un Recueïl historique des Actions & des Paroles remarquables des Anciens, traduit de l'original d'un Doge de Genes.

Il a esté imprimé depuis.

Vous y trouverez aussi l'Astronome André Argoli, accusé sans raison d'avoir fait imprimer le Poëme de l'Endymion sous le nom de son fils, sous prétexte qu'il n'auroit pas esté de la bienseance d'un Mathematicien de paroître Poëte & Auteur d'un ouvrage de jeunesse à son âge.

Enfin je vous y feray remarquer que M. Descartes ayant vû le Trai é des Coniques, fait par le jeune M. Pascal,

3. Part. Chp. 3. se moqua de ceux qui voulurent luy persuader que c'estoit l'euvrage d'un enfant de seize ans, parce que le jeune Pascal estoit fils d'un pere sçavant dans les Mathematiques; & qu'il aima mieux soupçonner M. Pascal le pere d'avoir voulu faire passer cet ouvrage sous le nom de son fils, que de croire une chose, qui bien que veritable, ne paroissoit pas vraisemblable.

Prendre le nom du frere.

§. II. Les freres n'ont pas esté plus scrupuleux que les peres dans l'usage de préter leur nom pour la publication des livres. Il faut avoüer que la liberté qu'ils ont prise à ce sujet, peut estre une dépendance du droit que la parenté leur donne mutuellement les uns sur les autres. Mais il semble que cette liberté n'ait pas dû dispenser celuy qui prêtoit le nom de reconnoître par des marques publiques qu'il n'estoit pas le veritable Auteur de l'ouvrage. C'est ce qui a esté pratiqué d'assez bonne foy par Christophle Besoldus Jurisconsulte Allemand, lors qu'il a prêté son nom aux Memoires de son frere; & par un Canoniste Espagnol, nommé Valentin de la Hera, qui a mis son nom à un Traité d'Astronomie composé par son frere. Mais nous ne pourrons nous em-

pêcher de considerer les freres qui n'ont pas eu la même sincerité comme de veritables Plagiaires, si nous avons lieu de douter que les freres ayent sur le bien des freres le même droit que les enfans sur celuy de leurs peres.

3. Part. Ch. 3.

Voyez l'exemple d'Octavius d'Isa.

Il y a une maniere d'emprunter le nom d'un frere, qui paroît d'autant plus digne d'approbation, qu'elle semble avoir plus de fondement sur les maximes de la modestie, ou de la prudence. Nous en trouvons l'usage beaucoup plus grand parmi les Reguliers que parmy les Seculiers, parce que l'état de ceux-cy ne les obligeant pas à des égards semblables à ceux que ceux-là doivent avoir, il leur a esté libre de produire sous leur propre nom ce que les autres auroient eu scrupule de faire par respect pour leur profession. Il s'en est trouvé même plusieurs que le mépris de la gloire a fait recourir à cet artifice par la crainte de recevoir dans ce monde, & de la part des hommes, une recompense vaine & passagere au lieu de celle qu'ils attendoient de Dieu pour l'autre vie. C'est ce qui m'a paru particulierement dans la conduite de divers Jesuites de l'Espagne & de l'Italie. Le Pere Jean Gondin Jesui-

3. Part. Ch. 3. te d'Aragon n'a point eu d'autre vuë lors qu'il a publié sous le nom de son frere *Laurent*, qui estoit dans le monde, la Guide spirituelle pour vivre & mourir dans la grace & dans l'amitié de Dieu. On en pourroit dire autant du Pere Jean Antoine Xarque Jesuite de la même Province, pour ce qu'il a publié sous le nom de son frere ***François*** touchant la vie de quelques Peres de sa Compagnie, & sur l'état miserable de la Maison d'Autriche : & d'un autre Jesuite Portugais nommé François Freyre, qui a pris le nom de son frere ***Blaise de Pigna-Freyre***, pour publier en Latin & en Portugais l'Histoire & l'Office de sainte Elizabeth Reine de Portugal. Voila les traits de la modestie de ces Espagnols ; mais le Pere Baltasar Gracian en a donné un de sa prudence, lors qu'il a pris le nom de son frere ***Laurent***, selon Nic. Antonio, pour ne point voir le sien au catalogue des Auteurs profanes.

Ce n'est pas le sentiment de M. Amelot.

Cette pratique n'est gueres moins ordinaire en Italie, comme il paroît par les exemples des Jesuites qui ont pris les noms de *Laurent* Mirabel, *Marc-Antoine* Martinengue, *Octave* Pancirol, *Paul* Bisciola, &c. c'est à dire, des fre-

res qu'ils avoient laiſſez dans le monde 3 Part.
en le quittant. Ch.3.

Mais hors les conſiderations que nous avons marquées, il faut avoüer que le zele pour la reputation de ſon frere en a porté peu d'autres à employer ces moyens, pour en faire revivre la memoire aprés la mort du frere. Les Auteurs de qui les generations ſont toutes ſpirituelles, n'ont jamais pris pour eux la loy du Deuteronome, qui ordonne d'épouſer ſa belle-ſœur lors qu'elle eſt devenuë veuve ſans enfans, & qui veut qu'au moins le premier né de cet engagement porte le nom du frere défunt, c'eſt à dire, qu'il ſoit reputé pour ſon fils. C.25.v.5

Il s'eſt trouvé dans la Republique des Lettres des freres d'une autre eſpece, & qui pour mieux ſe déguiſer ont employé la fraternité au ſens du Chriſtianiſme, où l'on peut dire que ceux qui ont Dieu pour Pere, peuvent ſe traiter mutuellement de freres. Mais on en a vû qui ſous ce pretexte n'ont pas laiſſé de feindre une fraternité charnelle, en prenant le ſurnom même de leurs adverſaires pour réüſſir plus ſûrement dans le deſſein de ſe déguiſer. C'eſt ainſi qu'un Jeſuite d'Allemagne

3. Part. Ch. 3. s'eſt appellé *Cunradus Andreæ*, *Jacobi frater*, quoique ce Jacobus Andreæ, dont il s'eſt dit le frere, fût un Proteſtant ; & qu'un autre Jeſuite de France a pris le nom d'*Andreas Scioppius Gaſparis frater*, quoique Gaſpar Scioppius ne fût point alors l'ami des Jeſuites.

Enfin l'on a remarqué des ſœurs qui ont emprunté le nom de leurs freres, pour laiſſer voir le jour à leurs ouvrages, ſoit pour favoriſer leur propre modeſtie, ſoit pour tâcher par une veritable diſſimulation de rendre moins extraordinaire une merveille qu'on admireroit davantage dans le ſexe des femmes, que dans le noſtre. Neanmoins les exemples en ſont ſi rares, que je n'en ay pas encore trouvé que je puiſſe joindre à celuy de Mademoiſelle de Scudery, qui a fait l'honneur à M. ſon frere de laiſſer paroiſtre quelques Romans ſous ſon nom.

Prendre le nom de ſon mari.

§. III. Quant à ce qui regarde les femmes mariées, il faut avoüer que depuis qu'on a laiſſé introduire dans le monde l'uſage de leur faire porter le nom de leurs maris, celles qui ſont devenuës Auteurs, n'ont pas dû réüſſir à vouloir ſe déguiſer ſous ces noms. Mais celles même qui en ont uſé avec

la plus grande ouverture de cœur, n'ont pas toujours eu ſoin de prévenir une eſpece de confuſion qu'elles ont cauſée dans la Republique des Lettres, lors qu'elles ont commencé à paroître dés le temps qu'elles n'eſtoient encore que filles. Parce qu'on parloit de Mademoiſelle de Parthenay Dame de Soubize, de Mademoiſelle Deſchamps, de Mademoiſelle Seguier, de Mademoiſelle de Clermont, de Mademoiſelle de l'Aubépine, &c. avant qu'on eût connû dans le monde Madame de Rohan, Madame Servin, Madame de la Vergne, Madame de Retz, Madame de Villeroy, &c. la diverſité des noms a eſté un ſujet de trouble dans l'eſprit de ceux qui ne ſongeoient point à déveloper la naiſſance des Demoiſelles d'avec le mariage des Dames.

Il a plû aux Dames ſçavantes d'augmenter encore la confuſion & l'embarras, lors qu'elles ont jugé à propos de paſſer à de ſecondes nopces. Mais on ne doit pas leur faire l'injuſtice de les accuſer de ne s'eſtre remariées que pour tromper les connoiſſeurs en changeant de nom. C'eſt une malice dont on n'a jamais dû ſoupçonner celles du caractere de Mademoiſelle des Jardins, qui

3. Part. Ch. 3. aprés s'eſtre laſſée de porter le nom de Madame de Villedieu, a trouvé le moyen de le changer contre celuy de Madame de Chatte.

Un Auteur de ce ſexe, qui aura porté ſucceſſivement le joug de ſept maris, trouvera toujours dans l'Evangile de quoy répondre à ceux qui luy feroient des queſtions de Sadducéens pour l'état de l'autre monde. Mais ſi cet Auteur a composé des ouvrages dans tous les intervalles de ces cataſtrophes, on peut dire qu'il s'eſt exposé au danger de ſe voir couper en autant d'Auteurs differens, qu'il a pris de noms; ou de laiſſer prendre les ſept noms qui luy ſeront échus depuis ſes premieres nopces pour autant de maſques ſervant à déguiſer le nom de ſa famille, qu'on luy avoit vû porter avant le premier des ſept engagemens.

Neanmoins la conduite des femmes ſçavantes, toute embarraſſante qu'elle paroît dans le changement de leur nom en celuy de leur mary, ne doit point paſſer pour un déguiſement, à moins qu'elles n'ayent vêcu dans les lieux & dans les temps où les femmes, nonobſtant la ſocieté conjugale, retenoient le nom de leur famille. Telle pourroit

avoir esté la celebre Polla Argentaria, dont quelques Critiques croyent que nous lisons les vers en plusieurs endroits de la Pharsale sous le nom de son mary. C'est une opinion qui paroist n'avoir de fondement que sur la reputation qu'elle avoit d'aider son mari dans ses vers, & d'avoir retouché, corrigé & changé ses Poësies, & particulierement sa Pharsale aprés sa mort. 3. Part. Ch. 3.

Cette conduite ne paroistra pas si surprenante que celle des femmes qui se sont déguisées sous les noms des hommes étrangers, & sur tout des Dames seculieres qui ont emprunté celuy des Religieux, comme on prétend qu'a fait l'illustre Comtesse d'Aranda en Espagne, lors qu'elle engagea un Ex-provincial des Augustins du Royaume d'Aragon à luy prester son nom pour le mettre à la teste de ses Ouvrages. Luisia d Padilla Petr. Henr. Pastor.

Mais il n'est rien de plus rare que de voir des maris emprunter le nom de leurs femmes pour paroistre Auteurs; & sans ce qu'on a publié des complaisances de M. Colletet pour sa Claudine qui se picquoit de faire des vers, nous pourrions nous persuader que la chose seroit encore sans exemple.

§. IV. Les Princes & les autres Per-

3. Part. Ch. 3. Prendre le nom des domestiques ou des Maîtres.

ſonnes qui ſe ſont trouvées ſur les premiers rangs dans le monde, n'ont pas toûjours crû que les Sciences & la Profeſſion des Lettres fuſſent à leur bienſeance. Parmi ceux qui ont établi le contraire par leur propre experience, il s'en eſt trouvé pluſieurs qui n'ont pas eu le loiſir, ni ſouvent même la volonté d'acquerir la qualité d'Auteur. Dans le petit nombre de ceux qui n'ont pas dédaigné de prendre la plume, on en a remarqué quelques-uns qui n'ont pas eu honte de ſe couvrir du nom de leurs Domeſtiques pour publier leurs ouvrages, ſur tout lors qu'ils y eſtoient perſonnellement intereſſez. C'eſt ainſi que l'Empereur Adrien en a uſé à l'égard de l'un de ſes Affranchis, nommé *Phlegon*, que l'on pretend n'avoir eſté en reputation d'Auteur que par le travail de ſon Maître. C'eſt peut-être de la même maniere que *Jean Gobelin*, que quelques Auteurs ont pris mal à propos pour Gobelinus Perſona, a prêté ſon nom au Pape Pie II. ſon Maître pour les Commentaires Hiſtoriques de ce qui s'eſt paſſé ſous ſon Pontificat.

On ſçait aſſez maintenant que *Matthæus Tortus* eſtoit le Chapelain du Cardinal Bellarmin, & que *Gu. du Puy*

estoit l'Aumônier d'Arnaud de Pontac Evêque de Bazas. Mais Tortus & du Puy ne sont que des noms empruntez par Bellarmin & de Pontac, pour tenir lieu d'Auteurs à des ouvrages de controverse. Monsieur Cujas en a usé de même à l'égard de *Marchand* son valet, dont il s'est contenté de tourner le nom en Latin. 3. Part. Ch. 3.

On veut que le sieur de *Hedouville*, que les Etrangers font passer pour le premier Auteur des Journaux des Sçavans, n'ait esté autre que le serviteur de M. Sallo Conseiller au Parlement en la quatriéme des Enquêtes : & l'on prétend que *Pierre Bessin*, qui est consideré comme l'Auteur de l'*Index* des noms propres qui se trouvent Latinisez dans l'histoire de M. de Thou, n'estoit que le domestique du fils du President de Thou, quoique cet ouvrage passe pour le travail de l'un de Messieurs du Puy. Frere du Conseiller de la premiere.

Du reste il ne faut pas douter que la fourbe ne soit quelquefois entrée dans cet usage par les pratiques serviles des domestiques des Sçavans. C'a esté quelquefois sans la participation des Maîtres, que leurs ouvrages ont porté le nom de leurs Valets ou de leurs Secretaires. En un mot il semble que cet usa-

3 Part. Ch. 3. ge ait donné lieu à des vols domesti-
ques. C'est de ce nom que quelques Au-
Apud Thomasium ex Pomponio & aliis. pag. 187. teurs modernes ont qualifié l'action de
Cnæus Flavius Secretaire d'Appius Clau-
dius du temps de la Republique Ro-
maine, quoique la chose soit contestée
entre les Critiques, & que plusieurs
estiment que les dignitez de Tribun du
Peuple, de Senateur & d'Edile, dont
on a crû devoir honorer le livre qui
portoit son nom, estoient plutôt la re-
compense de son travail, que de son
vol. On ne s'interessera pas tant à la
reputation de *Pierre Belon* Manseau, va-
let du sçavant mais infortuné Pierre
Gilles. Mais comme il ne s'agit pas icy
des Plagiaires, il n'est point à propos
d'entrer dans la discussion de l'affaire de
ces voleurs domestiques.

Aprés tout, il est beaucoup moins
rare de voir les Domestiques écrire sous
le nom de leurs Maîtres; & particulie-
rement ceux qui ont fait la fonction de
Secretaires ou d'Hommes de Lettres.
Mais on auroit eu tort d'y chercher
matiere de déguisement, puisque c'est
un usage generalement établi & reçu
du Public dans toutes sortes de temps.
On est assez persuadé que les Princes
sur tout, & les personnes publiques n'ont

contribué ſouvent que de leur conſentement & de leur autorité aux ouvrages qui portent leur nom. *Theodoric* Roy des Oſtrogots n'a trompé perſonne en employant la plume de Caſſiodore ; & le nom de l'Empereur *Frederic II.* n'a point empêché qu'on ne reconnût le ſtile de Pierre des Vignes. 3. Part. Ch. 3.

Ce n'eſtoit point par un eſprit de diſſimulation que Pierre de Damien mettoit le nom du Pape *Alexandre III.* à ce qu'il écrivoit ſous luy & par ſon ordre : & l'on peut dire que lorſque le Bembe s'étudioit à polir ce qu'il écrivoit ſous le nom du Pape *Leon X.* il eſperoit de la fidelité de ſon ſtile qu'il feroit toujours aſſez reconnoître celuy à qui eſtoient dûs les fruits & la gloire de ſon travail. Saint *Charles Borromée*, à qui les fonctions Epiſcopales ne laiſſoient pas le loiſir d'écrire, s'eſt contenté de donner ſon nom au Botero, en luy abandonnant le reſte.

Il faut neanmoins excepter les Maîtres qui ont eſté en reputation de doctrine, & qui ont affecté de porter la qualité d'Auteur par eux-mêmes. S'il eſt vray que *Charlemagne*, qu'*Alfonſe* Roy de Caſtille, que *Henry VIII.* Roy d'Angleterre ayent employé la plume

3. Part. Ch. de leurs domeſtiques pour des ouvrages qu'ils ont honoré de leur nom, le droit qu'ils ont eu d'en uſer de la ſorte, n'ôte pas cet air de déguiſement qui s'eſt trouvé dans la volonté qu'ils avoient euë de faire croire au Public qu'ils en étoient les veritables Auteurs.

Prendre le nom de ſon Ecolier, ou de ſon Maître.

§. V. La liberté que les Maîtres ont preſque toujours priſe de couvrir leurs compoſitions du nom de leurs Ecoliers, eſt une des moins ſurprenantes d'entre les manieres de ſe déguiſer ſous le nom d'autruy. Ils ont tant d'occaſions d'en uſer ainſi ſans déguiſement, qu'il eſt aſſez difficile de les trouver veritablement déguiſez ſous le maſque de leurs diſciples ; ſur tout lors qu'il n'eſt queſtion que de pieces de College, faites pour réduire en pratique les regles de la Grammaire, de l'Art Poëtique, ou de l'Art Oratoire. On eſt tout accoutumé à confondre la part du Maître avec celle de l'Ecolier ; & s'il faut attribuer le tout à l'un des deux, on eſt bien moins porté à donner une piece à l'Ecolier ſeul, quand elle eſt mauvaiſe, qu'à l'adjuger toute entiere au Maître, quand elle eſt bonne.

Mais le déguiſement dont les Maîtres ſont capables à l'égard du Public,

regarde principalement les ouvrages d'érudition ou de raisonnement, sur tout lors qu'ils choisissent le nom d'un Ecolier, qui peut mettre la chose en doute par l'opinion où l'on est de sa capacité ou de son esprit. 3. Part. Ch. 3.

Les uns ont eu recours à cet artifice, lors qu'ils se sont trouvez engagez à la défense de leurs personnes ou de leurs propres Ecrits, persuadez qu'on en auroit meilleure opinion de leur desinteressement, & qu'il seroit aisé de faire attribuer la chose au zele que les disciples ont témoigné de tout temps pour l'honneur de leurs Maîtres C'est dans cette veuë que Gisbert Voet fut accusé par M. Descartes d'avoir pris le nom de *Martin Schoockius* son disciple, pour écrire en sa faveur contre la nouvelle Philosophie. *Godefroy Driell* de Nimegue prêta son nom à son Maître Busée pour la publication de l'Apologie que ce Pere avoit faite du livre qu'il avoit composé en faveur du Chapelet. Et le Pere Augustin Vasquez emprunta celuy de son Ecolier *Loüis de Salvatierra* en Espagne, pour défendre les droits du College des Jesuites de Cadiz en Andalousie.

Les autres y ont esté portez par l'af-

3. Part. Ch. 3. fection qu'ils avoient pour leurs disciples, soient qu'ils ayent esté curieux de faire voir que leurs leçons ne leur avoient pas esté inutiles, soit qu'ils ayent crû que la gloire des ouvrages qu'ils vouloient leur faire attribuer, fût plus à la bienseance de leurs Ecoliers, qu'à la leur. C'est ainsi que le Pere Hortense Scamacca avoit voulu publier d'abord ses Tragedies Italiennes sous le nom de *Martin la Farina*, & de quelques autres de ses disciples, qui avoient eu soin de ramasser & de conserver ces pieces. C'est ainsi que le Pere Darius Tambourelli a fait passer ses Questions Philosophiques pour l'ouvrage de son Ecolier *Octave Farnese* fils du Duc de Parme; & que le Pere Honorat Fabri a publié quelques parties de sa Philosophie Demonstrative sous le nom de *Pierre Mousnier*, qui avoit esté son Ecolier. On a soupçonné d'une pareille tendresse le celebre Sanctius, ou son gendre Balthasar de Cespede à l'égard de *Laurent Ramirez de Prado*, qui avoit étudié sous l'un & sous l'autre : & l'on a crû que le livre intitulé *le Pentecontarque*, qui porte le nom de Ramirez, estoit l'ouvrage de Sanctius ou de Cespede, ou même de tous les deux ensemble.

Mais

Mais de tous les Maîtres affectionnez à leurs Disciples on n'en a peut-être pas vû qui ayent esté plus zelez que Charles Sigonius pour leur acquerir de la reputation par la voye des livres. Ce que nous avons touchant l'état & l'histoire de la Pologne sous le nom de *Joan. Crassinus*; ce que nous avons touchant les droits ou les titres de Philippes d'Autriche, second du nom, Roy d'Espagne sous le nom de *Jacob. Mainoldus Galeratus*; ce que nous avons touchant le Senat Romain sous le nom de *Joan. Sarius Samoscius*; ce que nous avons sur les Epîtres de Ciceron sous le nom d'*Hieronymus Ragazonius*; enfin ce que nous avons de Scholies sur les Oraisons du même Ciceron sous le nom de *Bernardinus Lauretanus*, sont autant d'ouvrages composez par Sigonius: & Crassini, Mainoldo, Ragazzoni, Loredano & Zamoieski estoient autant d'Ecoliers de ce bon Maître. 3. Part. Ch. 3.

Mais pour prendre le change des Maîtres aux Ecoliers, on peut remarquer que ces derniers ont fait quelquefois par respect & par reconnoissance pour leurs Maîtres ce que les premiers ont fait par affection pour leurs Ecoliers. Plusieurs ont crû qu'Arrianus de

3. Part. Ch. 3. Nicomedie avoit pris le nom de son Maître *Epictete*, pour en publier les sentimens, tels que nous les avons. On sçait ce qu'ont fait les Ecoliers du celebre *Vatable*, qui n'a point écrit ce que ces zelez disciples ont recuëilli & publié sous son nom. Enfin on n'ignore pas la peine que Melancthon s'est donnée pour faire vivre la memoire de son Maître *Jean Carion.* Il semble qu'il n'y ait gueres que le respect ou la reconnoissance qui l'ait dû porter à mettre son nom à un ouvrage, dont il ne restoit presque plus que le dessein qui pût appartenir à Carion aprés les soins qu'il avoit pris de le refaire entierement.

CHAPITRE IV.

3. Maniere. *Se former des noms Patronymiques, à la façon des Anciens, sur le nom du pere, de la mere, du grand-pere, ou de quelque autre d'entre les Ayeux. Usage des Auteurs parmi les peuples de differens lieux.*

LEs gens de Lettres, qui ont crû que pour mieux se maintenir dans la reputation de Sçavans, ils devoient

affecter une grande connoissance de l'Antiquité, n'ont pas oublié de faire revivre les usages des Anciens touchant la maniere de se donner des noms. C'est peut-être ce qui a donné lieu à une partie des noms *Patronymiques*, dont plusieurs Auteurs se sont qualifiez dans ces derniers siecles. Ce seroit nous resserrer dans les termes d'une exactitude trop scrupuleuse, si par les noms *Patronymiques* on pretendoit nous réduire à ne comprendre que les noms formez à la Grecque sur le nom propre d'un pere ou d'un grand-pere, tels que pourroient estre ceux d'*Alcides*, de *Tydides*, d'*Æacides*. On nous permettra de rassembler sous ce terme les noms que les enfans, ou les autres descendans ont pris de ceux dont ils tenoient la vie immediatement, ou non, quelque inflexions & quelque terminaison qu'il aît plû à ceux qui les ont portez de leur donner dans leur langue. 3. Part. Ch. 3.

Les anciens Grecs avec leurs terminaisons en *ides* ou leurs cas obliques; les anciens Romains avec leurs terminaisons en *ius* pour les noms qui marquoient la *Maison*, & non pas la famille, n'ont apporté aucun trouble par leurs noms *Patronymiques*. Mais aprés Genit. *v.g.* Plato Aristonis. Gentiß

3. Part. Ch. 4. la décadence de la Republique, & sur tout depuis le siecle des Antonins, le changement de cette methode a mis de la confusion dans ces sortes de noms. Ce qu'ils appelloient *Prénoms*, devint inutile pour les distinguer dans la parenté. Les surnoms qui avoient servi à discerner les familles d'une même Maison, vinrent à se confondre. Les noms propres même des Maisons, quoique communs à plusieurs familles, vinrent à se perdre & à se dissiper, ou du moins à se disperser dans des races d'Etrangers, d'Affranchis, ou de Clients.

Dans les siecles suivans, & sur tout du temps des Empereurs Chretiens, on fut plus curieux de noms *Patronymiques*: mais le zele qu'on témoignoit pour en porter plusieurs à la fois, sans en changer la terminaison ni l'inflexion, donna lieu à de nouveaux embarras. Les uns se sont contentez de celui du pere, & de celuy du grand-pere, comme saint Fulgence Evêque de Ruspe, dont le nom propre estoit Fabius, & qui s'appelloit *Claudius* du nom de son pere, & *Gordianus* de celuy de son grand-pere. Les autres ont porté celuy de l'oncle paternel & du grand-pere maternel, comme le jeune Symmaque fils

Not. Sirm. ad Sidon. pag. 8.

du celebre Symmaque, dont nous avons les ouvrages. Il s'appelloit Quintus, du nom qui luy estoit propre, mais il s'appelloit encore *Flavianus*, du nom de son oncle, & *Memmius* de celuy de son grand-pere. D'autres ont eu des noms pris de parens encore plus éloignez, mais il est trop tard dans nostre siecle de vouloir démêler ces differences, dont on a perdu la connoissance de bonne heure. 3. Part. Ch. 4.

Depuis le temps de ces Anciens il ne s'est peut-être pas trouvé de peuples qui ayent mis l'employ des noms *Patronymiques* en si grand usage que les Arabes. On peut dire au moins d'une tres-grande partie de leurs Auteurs, qu'ils nous sont beaucoup plus connus sous les noms de leurs peres, de leurs grands-peres, ou de quelque autre de leurs Ancêtres, que sous leurs noms propres. *Avicenna* & *Averroës*, qui sont si souvent dans la bouche & dans les écrits de nos Scholastiques Peripateticiens, ne sont que des noms *Patronymiques*, qu'ils ont corrompus, pour en faciliter peut-être la prononciation. Le premier ne marque autre chose que le fils de *Sina*, mais dont le nom estoit Abo Ali Al Sheich Al Raïs; le second

3. Part. Ch. 4. ne veut dire que le fils de *Rush'd*, mais qui s'appelloit de son vray nom Abu'l'Walid Muhammed. De même le nom d'*Abdamir*, ou *Damir*, sous lequel on nous cite souvent un Auteur assez celebre nommé Kemal Eddin Muhammed fils de Musa, estoit celuy de son grand-pere : & ainsi de plusieurs autres *Patronymiques*, à la connoissance desquels on s'interesse peu parmy nous, hors ceux qui font profession d'une érudition Arabe.

Les Auteurs Juifs n'ont peut-être pas donné moins d'exercice aux connoisseurs par leurs noms *Patronymiques*, lors qu'ils en ont pris encore d'autres que ceux de leurs peres en differentes rencontres, comme a fait le Rabin Abraham *Aben-Azuz*, qui s'est fait appeller quelquefois *Aben-Burghil.* Un autre Rabin nommé Moyse *Aben-Chabib*, ou Chaviv, n'a point porté ce surnom *Patronymique* par la même raison que les Rabins Jacob *Aben Chabib*, Levi *Aben-Chabib, &c.* Il estoit fils du R. Shem-Tobh, & Chabib n'estoit que l'un de ses Ayeux assez éloigné. Le nom de *Maimonide*, que nous donnons ordinairement au Rabin Moyse ben Maimon, est un *Patronymique* formé à

la Grecque par les Auteurs modernes qui ont écrit en Latin ou en langues vulgaires de l'Eglise Occidentale. 3. Part. Ch. 4.

Les Espagnols & les Italiens semblent avoir introduit, ou du moins pratiqué plus qu'aucune autre nation, l'usage d'une autre espece de *Patronymiques*, si le nom des femmes doit entrer dans ce genre. Il n'est rien de plus ordinaire parmi les Espagnols que de leur voir porter le nom de la mere, & quelquefois celuy de l'ayeule avec celuy de leur pere. C'est ce qui produit souvent une suite de quatre ou cinq noms. Mais cette suite se trouve embarrassante pour la connoissance des Auteurs, lors qu'elle est dérangée, ou lorsque les Auteurs mêmes ne sont pas uniformes dans la maniere de les employer. Dans un ouvrage l'on verra une file de noms, comme *Joseph Pellizer de Salas Ossau de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Vasconcelos y Cabedo*; dans un autre on trouvera *Joseph de Salas de Tovar*, ou *Gonçalo de Vasconcelos*; dans un troisiéme on ne verra que *Joseph Pellizer de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Cabedo*; & dans un autre enfin qui sera Latin, on ne trouvera que *Josephus Pellicerius*, ou *Gundissalvus Mendesius*. Cette diversité

3. Part. Ch. 4. n'est-elle pas un piege capable de prendre les plus clair-voyans ? Ceux même qui en ont usé plus simplement, & qui ne se sont donné qu'un surnom à la fois, ont esté soupçonnez d'avoir voulu nous tromper en gardant leur simplicité, lors qu'ils ont changé de nom. C'est pour cela que Pierre *Guevarra*, qui s'est appellé ainsi du nom de sa mere dans quelques ouvrages, s'est fait mettre au rang des Auteurs déguisez, pour avoir pris dans une autre édition le nom de *Pierre Alagona*, qui étoit celuy de son pere.

Au reste il n'est pas fort extraordinaire que les enfans en Espagne portent le surnom de leurs meres, à l'exclusion même de celuy de leurs peres. C'est un usage que nous trouvons pareillement établi en Italie : & Majoragius, qui a porté plus de vingt ans durant le nom de *Maria Conti*, ou *Comes*, qui estoit celuy de sa mere, peut suffire pour nous en laisser un exemple. Mais on ne pourra pas dire que les gens de Lettres ou les Auteurs ayent voulu user de singularité dans cette pratique, puis qu'ils n'ont fait que s'accommoder à l'usage public introduit dans diverses Nations. Dés le temps d'Herodote les

Lyciens estoient tout accoûtumez à souffrir que leurs enfans portassent le nom de leurs meres. Et pour ne nous point tant écarter de nostre temps, nous pouvons remarquer qu'encore que les Ecrivains en France ne paroissent pas avoir quitté à dessein le nom de leurs Peres pour prendre celuy de leurs Meres, ils ont pû trouver des exemples infinis de cet usage dans nos Histoires Genealogiques, où nous voyons que la noblesse du sang, ou les richesses venuës de l'alliance des femmes, ont esté les motifs ordinaires qui ont fait prendre aux enfans le nom de leurs Meres, & aux Maris celuy de leurs femmes.

3. Part. Ch. 4. Lib. Clio

La Louviere orig. des N. ch. 3 *Fusé.*

Cet usage n'est pas inconnu en Allemagne; & pour ne parler que des Auteurs, on sçait que le Poëte Melissus qui n'est mort que dans le commencement de nostre siecle, ne s'appelloit ainsi que par sa mere Otilia Melissa, quoyqu'il portast aussi quelquefois le nom de son pére Balthasar Schedius.

Alexander Philippi. Ptolemæus Lagi.

Le Grand usage des Pays-bas pour les noms *Patronymiques* dans les Auteurs comme dans le reste des Habitans, a esté jusqu'icy de prendre le nom de Baptême ou le *prénom* du Pere, & de s'en faire un surnom au cas oblique, comme

3. Part. Ch. 4. on le pratiquoit autrefois parmi les Grecs. Ainſi ces Auteurs au lieu de porter le ſurnom du Pere ou de la Famille, ont eſté contens de s'appeller Henricus *Adriani*, Adrianus *Adriani*, Jacobus *Antonii*, Guillelmus *Bernardi*, Martinus *Conſtantini*, Joannes *Cornelii*, Gerardus *Eligii*, Gerardus *Gerardi*, Petrus *Gerardi*, Joannes *Guillelmi*, Everardus *Nicolai*, Petrus *Godefridi*, &c. En quoy il ne s'eſt trouvé de confuſion, que lors que ces mêmes Auteurs ſe ſont aviſez de reprendre le ſurnom de leur famille, ou de donner le change à leur Pere; ce qui eſt arrivé au ſujet de deux Magiſtrats celebres, Preſidens du Conſeil ſouverain de Brabant à Malines. Le Pere s'appelloit *Nicolaus Everardi*, parce qu'il eſtoit fils d'Everard; le Fils ayant repris le *Prénom* de ſon grand-pere, dont ſon pere s'eſtoit fait un ſurnom, mit le *Prénom* de ſon Pere en cas oblique pour luy ſervir de ſurnom, & s'appella *Everardus Nicolai.*

Mais les Italiens ſemblent avoir uſé d'un autre raffinement dans l'art des *Patronymiques*. Au lieu de tourner le *Prénom* du Pere en ſurnom, ils ſe ſont fait du ſurnom du Pere un *Prénom*, & un

ſurnom pour eux mêmes, comme il paroiſt dans les noms de *Latino Latini*, de *Mutio Mutii*, de *Galileo Galilei*, d'*Oddo Oddi*, de *Sperone Speroni*, d'*Aleſſio Aleſſii*, de *Viviano Viviani*, de *Baldo Baldi*, de *Vinciolo Vincioli*, &c. qui ſont tous noms d'Auteurs connus dans la Republique des Lettres. Et lors qu'il a eſté queſtion de s'exprimer en Latin, ils ſe ſont contentez de la terminaiſon des anciens Romains pour les Patronymiques en s'appelant Latinus *Latinius*, Spero *Speronius*, comme ont fait auſſi la plupart des Flamans que j'ay nommez, *Adrianius*, *Nicolaius*, *Guilelmius*, *&c.*

D'autres ont fait revivre celle des anciens Grecs, & ſe ſont fait appeller *Stephanides* pour Fitz-Steven, ou fils d'Etienne; *Simonides*, *Johannides*, *Andreades*, *Nicolaides*, *Antonides*, *&c.* pour fils de Simon, de Jean, d'André, de Nicolas, d'Antoine: & nous reſervons à parler dans le Recueil des Auteurs déguiſez de ceux d'entre ces derniers qui ont pretendu uſer de déguiſement ſous ces noms.

CHAPITRE V.

4. Maniere. *Prendre des noms Appellatifs pour estre substituez aux noms propres. Appellatifs de dignitez, de Professions, de Conditions, de Pays, de dispositions d'esprit ou de cœur.*

VOus venez de voir, Monsieur, que les noms *Patronymiques* ont esté peu commodes aux Auteurs pour se déguiser, & qu'ils n'ont presque pû jetter personne dans l'erreur que par leurs variations, & le peu d'uniformité dans leur employ. Nous n'en pouvons pas dire autant des noms *Appellatifs*. Quoy qu'ils n'ayent esté inventez que pour qualifier les hommes, on peut dire que rien n'est plus propre à les déguiser lors qu'ils se trouvent détachez des noms propres. Mais le déguisement qu'ils peuvent produire est peut-estre le seul de tous les déguisemens que l'on doive considerer comme entierement innocent, parce qu'il est le seul qui puisse servir à cacher un Auteur sans blesser la verité. L'*Appellatif* étant commun à plusieurs personnes, déguise l'Au-

teur qui s'en sert en ce qu'il le confond dans la multitude, & qu'il ne le peut distinguer d'avec tous ceux à qui il convient. Mais il le retient en même temps dans les termes de la sincerité, lors qu'on ne le prend point à faux : & cette fausseté est d'autant plus rare qu'elle est inutile au déguisement que l'on cherche. Il est inutile par exemple à un Avocat de mentir en se qualifiant *Abbé*, lors qu'il peut se cacher aussi facilement sous le nom d'*Avocat*, que sous celuy d'Abbé : Un Religieux qui ne se donne que le nom de *Religieux* à la tête de son Livre, est souvent mieux caché que lors qu'il s'y donne celuy d'*Officier de l'Armée*.

3. Part. Ch. 5.

De tous les termes *Appellatifs* dont les Auteurs sont en droit de se servir, ceux qui marquent une dignité éminente ou un rang de trop grande distinction, sont les moins susceptibles de déguisement. Il y en a même qui par leur singularité ne peuvent convenir qu'à une seule personne à la fois ; & l'on peut dire qu'ils tiennent lieu du nom propre tant que la personne est vivante. Tant que M. le Prince de..... M. le Duc de..... M. l'Archevêque de..... Quens d'Anjou, Quens de Bretagne ont esté dans le

monde, il n'y avoit point d'equivoque à craindre pour ceux de leur temps. Mais les mêmes noms ayant passé à leurs successeurs, qui n'ont pas esté Auteurs de Livres, ou qui n'ont pas composé les mêmes Ouvrages, ils ont esté considerez comme des *Appellatifs* embarassans pour la Posterité, parce qu'ils sont devenus communs à plusieurs personnes successivement.

Lorsque les Dignitez, les Employs, ou les rangs marquez par un nom *Appellatif* ne sont pas uniques ou singuliers, on peut en seureté les employer sans craindre d'en estre trahi. C'est ce qu'ont éprouvé la pluspart des Auteurs cachez qui ne se sont fait connoître au Public que sous les noms *Appellatifs*, de *Conseiller du Roy en ses Conseils*, d'*Officier des Armées*, d'*Aumosnier du Roy*, de *Curiale di Roma*, de *Docteur en Theologie*, *en Droit*, *en Medecine*, d'*Abbé*, de *Chanoine*, de *Curé*, &c.

Il y a d'autres *Appellatifs* que nous pouvons appeller de condition ou d'estat, & qui ne servent pas moins à cacher les Auteurs. C'est ce qu'on a remarqué dans ceux qui n'ont employé que les noms de *Nobilis Francus*;

Nobile Francés; *Gentilhomme François*; 3. Part. Ch. 5.
Eques Polonus; *Seigneur de la Cour*; *Dame de qualité*; *Dame penitente*; *Bourgeois de Paris*; *Fidelis Subditus*; *Fidelis Servus*; &c.

D'autres marquent le Pays, comme *François Picard*; *Germanus Bavarus*, qui ſont des noms communs à des Nations entieres, & par conſequent incapables de trahir ceux qui ſe les ſont appropriez.

Mais il n'y a point *Appellatifs* que les Auteurs déguiſez ayent plus frequemment emploiez à la teſte de leurs Ouvrages anonymes, que ceux de Profeſſion.

La Librairie eſt remplie de Livres, qui ne font connoître ceux qui les ont écrits ou publiez que par les noms vagues d'*Avocat*, de *Juriſconſulte*, de *Medecin*, de *Philoſophe*, de *Theologien*; par celuy d'*Hiſtoriographe*, de *Poëte*; par celuy d'*Ecolier*, de *Studioſus*, de *Profeſſeur*, de *Lecteur*; par celuy de *Religieux*, d'*Aſceta*, d'*Eccleſiaſtique*, de *Predicateur*; par celuy d'*Academicien* ou *Academicus*, qui ne veut pas toûjours dire un membre de quelque Academie de beaux Eſprits, mais quelquefois un ſimple Suppoſt de l'Uni-

3. Part. Ch. 5. versité, & quelquefois aussi un Platonicien de ces derniers temps.

Enfin il y a d'autres *Appellatifs* formez sur les dispositions de l'esprit ou du cœur, comme celuy d'*Amicus*, *Irresolutus*, l'*Aggirato*, *Philomatus*, *Instabilis*, *lo Smarrito*, & la pluspart des *Sobriquets* que les Particuliers portent dans les Academies d'Italie. On y peut aussi rapporter ceux que plusieurs de nos Ecrivains Galants se sont donnez au lieu de leurs noms propres, comme l'*Esclave fortuné*, l'*Esperant-mieux*: l'*Amant sans party*: le *Traverseur des voyes perilleuses*, & d'autres du même genre, dont je n'ay pas crû devoir charger le Recueil de nos Auteurs déguisez.

CHAPITRE VI.

5. Maniere. *Prendre des noms de Communautez ou de Societez ; tels que sont ceux de Colleges, d'Academies, de Facultez, de Corps ou Assemblées, de Maisons Regulieres, & mesme d'associations feintes ou passageres. Et de la pratique contraire, lorsque des Societez se donnent le nom d'un Particulier.*

LEs noms de Communautez ou de quelque Societé que ce puisse estre ne paroissent pas plus susceptibles de déguisement que les Appellatifs. L'on est assez persuadé qu'une Communauté entiere dont on voit le nom à la teste d'un Livre, a dû selon l'usage ordinaire, n'emploier le ministere que d'un particulier, soit de l'un de ses membres, soit de quelque autre qu'elle ait voulu reconnoître pour Secretaire de sa Compagnie. Mais ce Particulier qui a gouverné, pour ainsi dire, la plume de la Communauté, n'en est pas moins caché. Et si d'un costé la gloire de son travail (quand il

3. Part. en acquiert) doit retourner à toute la
Ch. 6. Communauté ; il est juste de l'autre que toute la Communauté soit chargée des perils du Livre adopté, & de la fortune de l'Auteur qu'elle a avoué.

Les Communautez où l'on se soucie le moins d'avoüer les Particuliers qui en prennent le nom, sont ordinairement les Colleges, les Universitez & les autres Ecoles de la Jeunesse. La liberté pour ce point y est d'autant plus grande & d'autant moins dangereuse que les choses y sont de moindre importance en ce qui concerne les interests du Public. Lorsque les Particuliers travaillent de bonne foy pour l'utilité de leurs Colleges, on doit presumer qu'il n'y a que la gloire des mêmes Colleges qui les porte à en faire porter le nom à leurs compositions.

Ceux de cette derniere espece n'ont pas tous reüssi à demeurer cachez sous les noms de leurs Colleges, & plusieurs se sont vûs obligez de leur vivant, de reprendre une partie de la gloire qu'ils avoient acquise à leur Communauté dés qu'ils ont esté découverts. Ainsi la gloire d'un Ecrit publié sous le nom de *Collegium An-*

glicanum eſt retombée de bonne heu- re ſur la perſonne de *Robert Perſonius* Jeſuite, qui l'avoit compoſé au nom du College eſtabli à Rome pour les Anglois. L'on n'a point tardé à nous faire ſçavoir que l'honneur des Ouvrages qui portent les noms de *Bruxellenſe Collegium*, de *Colonienſe Coll.* d'*Auguſtanum Coll.* de *Conſtantienſe Coll.* de *Molsheimenſis Academia*, de *Croſenſe Coll.* de *Monachienſe Coll.* d'*Eyſtettenſe Coll.* de *Dillinganum Coll.* de *Paderbornenſe Gymnaſium*, de *Pragenſe Coll.* de *Romanum Coll.* de *Rhedonenſe Coll.* de *Salamanticenſe Coll.* de *Braïdenſis Academia* à Milan, &c. eſt du au P. Andries, au P Leurenius, au P. Schellemberch, au P. Biſſelius, au P. Coccius, au P. Caſimir, au P. Brunner, au P Stengel, au P. Curtzius, au P. Horrion; au P. Soliman, au P. Cardulus, au P. de Creſſol, au P. de la Mere de Dieu, au P. Biſdomini, &c. leſquels ont tous eſté Jeſuites, connus d'ailleurs parmi les Gens de Lettres, hormis le Pere de la Mere de Dieu, qui eſtoit de l'Ordre des Carmes. 3. Part. Ch. 6.

La découverte de ces Particuliers n'a point toujours eſté ſans embarras

3. Part. Ch. 6. & sans confusion, sur tout lors qu'il s'en est trouvé plus d'un qui ont pris le nom d'une même Communauté sans se nommer. *Ingolstadiense Collegium* veut dire Georg. Stengelius, à la teste d'une piece; mais il veut dire Albert Curtzius, à la teste d'une autre, & il signifie Joann. Bisselius en une autre occasion. *Cracoviense Coll.* est tantost Paul Kuhn, & tantost Severin Karvat. Ce que nous avons sous le nom de *Conimbricense Coll.* est dû non seulement au P. Cosme Magailhan, mais encore au P. Manuel Goez, & au P. Sebastien Couto Jesuites Portugais. Ce que nous avons sous celuy de *Complutense Coll.* a esté travaillé non seulement par un Carme François, nommé Blaise de la Conception, mais par deux autres Carmes Espagnols, sçavoir Michel de la Trinité, & Antoine de la Mere de Dieu. Mais si l'on s'estoit mis en devoir de découvrir les Auteurs des Pieces de Poësie & d'Eloquence, qui se sont publiées sous les noms de quelques Classes particulieres de Colleges, & sur tout de celle des Rhetoriciens de divers endroits, on peut dire que les Recherches en seroient infinies, & la peine assez inutile.

Il eſt auſſi fort ordinaire à des Facultez entieres d'une Univerſité, de preſter leur nom aux Particuliers, & les Ouvrages où ſe trouvent ces noms, doivent eſtre d'un poids d'autant plus grand, que la circonſpection & les meſures qu'on a couſtume d'y prendre, ſont plus exactes. Lors qu'un Ecrit porte le nom d'une Faculté de Theologie comme de celle de Paris, de celle de Louvain, de Doüay, l'Ecrit acquiert autant d'autorité qu'en peut avoir toute la Faculté, quoique celui qui l'a dreſſé n'en ait que tres peu par luy-même. Le Docteur Sinnigh à Louvain & le Docteur Randour à Doüay n'en avoient qu'autant que la doctrine & la vertu peuvent en donner à un Auteur particulier. Mais les Ecrits qu'ils ont faits l'un contre l'autre ſemblent avoir quelque choſe de plus qu'une autorité privée, parce qu'ils les ont publiez ſous le nom & de l'aveu de leurs Facultez. Les Theologiens des Facultez Proteſtantes n'en ont pas uſé autrement, lors qu'il a eſté queſtion de donner plus de poids à leurs Ecrits. C'eſt ce qui a paru dans la conduite de Zacharie Urſin, de Jacques d'André, de Juſte Fewrborne & de quelques autres heterodoxes, qui 3. Part. Ch. 6.

ont écrit sous le nom commun de *Theologiens de Heidelberg, de Wirtemberg, de Hesse-Darmstad, &c.* C'est aussi ce que l'on a vû pratiquer aux Anti Trinitaires, qui ont souvent affecté de ne paroître qu'en corps, pour mieux se fortifier. Blandrate, Pauli, Vitrelini, Stoinski, &c. n'ont gueres écrit que sous les noms communs de *Theologiens ou Ministres* de *Transilvanie*, de *Racovie*, de *Pinczovie*, *&c.* Ceux qui chercheront une exception à ces exemples, la trouveront dans celuy d'un sçavant de nos jours qui vient de se cacher sous le nom des *Theologiens de Hollande*, pour écrire contre l'histoire critique du vieux Testament. Il luy auroit esté assez inutile de recourir à l'autorité de ses confreres rassemblez en corps, dans une affaire où le Public ne devoit exiger que du raisonnement & de l'érudition.

Les Facultez des autres sciences n'ont pas esté moins en usage de prêter leurs noms aux Particuliers. Celle de Droit dans diverses villes d'Allemagne & des Pays-bas a presté le sien à des personnes même qui n'estoient pas du corps ni du pays. Celle de Medecine en Italie a laissé prendre celuy de *Schola Salernitana* à Jean de Milan, celuy de *Colle-*

gium *Bononienſe* à Uliſſe Aldrovando, &c.

Mais lorſque des Societez entieres ont travaillé en commun à quelque ouvrage qui en porte le nom, le petit nombre de ceux d'entre les membres de ces Societez qui n'y ont pas eu de part, ne fait pas que les autres ſoient veritablement déguiſez ſous le nom qui eſt commun à toute la Societé, & qui en ce cas-là leur appartient plus legitimement qu'à ceux qui n'ont pas travaillé à l'ouvrage. Cela regarde particulierement les Academies libres & volontaires, où l'on ne s'aſſocie que pour travailler enſemble, ou pour ſe communiquer mutuellement ce que l'on fait. C'eſt une verité ſi commune, qu'il me paroît ſuperflu d'alleguer en témoignage les exemples de l'Academie de la Cruſca pour ſon Vocabulaire, & de l'Academie Françoiſe pour la cenſure du Cid & le Dictionnaire qu'elle nous prepare.

Les Communautez Regulieres ſervent auſſi aſſez ſouvent de voile aux Religieux particuliers qui ſe dépoüillent de la gloire de leur travail pour la rendre commune à tout l'Ordre. C'eſt ainſi que ſous le nom de *Relig. Benedict. de la Congreg. de S. Maur* nous voyons

3. Part. Ch. 6. paroître de jour en jour divers ouvrages qui n'appartiennent ſouvent qu'à un ou à deux Auteurs de cette Congregation. Il eſt même arrivé quelquefois que des Communautez Regulieres ont prêté leur nom à des Auteurs qui n'eſtoient ni de leur Maiſon, ni même d'aucune Profeſſion Religieuſe. C'eſt ce qu'ont fait les *Religieux Dominicains* d'une des Maiſons de Paris, ſous le nom deſquels M. de Sacy a publié la vie de D. Barthelemy des Martyrs. Mais on ne dira pas la même choſe des *Solitaires de l'Egypte* à l'égard de Jean Caſſien Auteur du cinquiéme ſiecle, puiſque Caſſien ne leur demanda point permiſſion de publier ſous leur nom ce qu'il prétendoit avoir appris d'eux.

Les Corps des Societez generales, je veux dire les Aſſemblées Eccleſiaſtiques & Politiques, hors des tems même auſquels elles ſe tiennent actuellement, autoriſent tous les jours ce que des Particuliers font en leur nom aprés qu'ils en ont merité l'approbation.

Le Corps Eccleſiaſtique de la Religion en France s'exprime tantôt par le terme *des Evêques de France* ; M. de Marca l'a employé pour quelque compoſition qu'il avoit faite au nom des

Prelats

Prelats du Royaume : tantôt par celuy de *Clergé de l'Eglise Gallicane*, qui est celuy que M. Godeau a mis à la teste d'une piece d'éloquence. Mais si je vous faisois remarquer un Auteur qui s'est couvert du nom pompeux *des Eglises de France*, vous porteriez peut-être vos conjectures sur quelque Prelat illustre de nôtre communion, si je ne vous avertissois en même temps que c'est Calvin qui a pris ce nom. 3. Part. Ch. 6.

Il en arrive autant à des corps politiques & à des Assemblées d'Etat. Un Aggæus Albada s'est caché plus d'une fois sous le nom du *Cercle de Bourgogne*; Dominique Baudius sous celuy des *Etats des Provinces Belgiques* ; sans parler de divers Pensionnaires & Syndics de Villes, de Republiques, & d'autres Communautez, dont les fonctions ne regardent pas proprement le dessein que nous avons de ne traiter icy que des Auteurs cachez.

Il se fait quelquefois des Societez, que nous pouvons appeller *Passageres*, parce qu'elles ne subsistent qu'autant que durent les assemblées ou les déliberations qui s'y font. Mais il est arrivé quelquefois que ces Societez n'ont esté qu'imaginaires, & qu'elles ont esté

3. Part. Ch. 6. feintes par des Auteurs qui ont crû que l'on auroit plus d'égard au nom d'une multitude, qu'à celuy d'un ſeul. C'eſt ainſi qu'un Auteur de ce ſiecle ayant eſté repris, puis arrêté par les Inquiſiteurs pour avoir parlé & écrit indignement de la ſainte Vierge, crut que ſa Requeſte au Pape ſeroit reçuë plus favorablement, ſi elle luy eſtoit preſentée au nom de toute la nation des Baſques.

Natio Cantabrica.

Enfin il y a des Corps qui ne faiſant pas de ſocieté particuliere, & qui ne pouvant pas tenir d'aſſemblées réelles, ne laiſſent pas de fournir le nom à des Auteurs inconnus : comme ſi on vouloit perſuader au Public que ces Corps auroient voulu dépoſer leurs intereſts entre leurs mains. C'eſt ainſi que depuis le temps de la Ligue juſqu'à la fin de nos dernieres guerres civiles, on a vû paroître divers Ecrits anonymes publiez au nom *des bons François* contre les ennemis du gouvernement & du repos de la France. Les P*auvres* ont eu auſſi leurs Avocats particuliers, qui ont dreſſé leurs Requêtes & d'autres Ecrits en leur nom, ſans eſtre jamais convenus enſemble pour en déliberer & ſans y avoir eu la moindre part. Et de nos jours, les Fideles du Royaume, qui ſe

ſont nouvellement réünis au corps de l'Egliſe Catholique, viennent de voir plus d'une Réponſe faite comme de leur part à leurs anciens Miniſtres par quelques Evêques & par quelques Abbez ſous leur nom general de *Nouveaux Convertis.* 3. Part. Ch. 6.

Voila, Monſieur, beaucoup de manieres differentes de ſe couvrir du nom commun des Societez, lorſque les Auteurs ne doivent ou ne veulent point paroître ſous leur nom particulier. Vous ne trouverez pas à la teſte des livres d'autres noms de Communautez, ſoit dans l'Egliſe comme ceux des *Confréries*, ſoit dans le monde comme ceux des *Compagnies*, que vous ne puiſſiez réduire à quelqu'une de ces manieres. Mais il eſt bon de vous faire remarquer qu'il s'eſt auſſi introduit parmi les Auteurs une pratique toute contraire à celle-là, qui toute oppoſée qu'elle paroît à ſon égard, ne laiſſe pas d'eſtre auſſi commode pour les tenir cachez. C'eſt celle des Societez qui prennent le nom de quelque Particulier à la teſte d'un ouvrage compoſé conjointement ou ſéparément par pluſieurs perſonnes.

Quelquefois on affecte de ne prendre le nom des perſonnes qu'aprés leur

3. Part. Ch. 6. mort, soit parce qu'elles ont eu la meilleure part à l'ouvrage, soit parce qu'elles ont esté d'un rang plus élevé que les autres qui y ont travaillé. C'est ce que nous avons vû pratiqué au sujet des cinq livres des Pseaumes qui portent encore aujourd'huy le titre de *Pseautier de David*, quoy qu'il y ait beaucoup de Pseaumes faits par d'autres Auteurs. Dans nostre siecle nous avons vû des ouvrages faits par quelques PP. de l'Oratoire, ne porter que le nom du Pere *Gondren* qui avoit esté General de sa Congregation, parce que les autres Auteurs estoient encore vivans, ou peut-être parce qu'ils n'avoient esté que de simples Particuliers de la Congregation. Quelquefois les Associez se contentent de prendre un nom qui paroisse étranger aux uns & aux autres, soit qu'il paroisse emprunté de quelqu'un, ou qu'il soit feint, comme Grotius l'a crû au sujet d'*Aurelius*, & comme on peut encore le remarquer dans les noms de *l'Amy*, *le Bon*, *de Trigny*, *des Periers*, *&c.* Tantôt les Associez forment un nom de leurs prénoms, comme on le peut voir dans le prétendu *Antoine Godefroy*; & tantôt ils sont convenus que l'un des Associez mettroit

ſon nom renverſé dans une anagramme, comme il a paru par le nom de *Clouſet*.

CHAPITRE VII.

6. Maniere. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui ſe traveſtiſſent en Cavaliers ou gens d'épée, pour ſe déguiſer dans leurs ouvrages.*

§. I. J'Ay eſté long-temps ſans vouloir me perſuader qu'il y euſt eu des Auteurs déguiſez qui ſe fuſſent aviſez de recourir à l'exemple des ſoldats pour ſe donner des noms de guerre. Mais ayant conſulté un Auteur de nos jours ſur les raiſons qu'il avoit euës de ſe faire appeller tantôt *la Chevre*, & tantôt *La Lueur*, pour ſe déguiſer dans quelques-uns de ſes ouvrages : je n'ay pas eu lieu d'en douter davantage aprés qu'il m'eut répondu que c'eſtoient des noms de guerre, tels que l'on s'en donnoit ſous les Miniſteres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, pour publier des pieces volantes & des opuſcules du du temps. C'eſt ce qui m'a fait juger depuis, que les maſques de pluſieurs de nos Pſeudonymes qui ſe ſont

3. Part. Ch. 6. appellez *la Riviere, la Fontaine, la Tour, la Tourelle, la Montagne, la Vallée, la Fleur, la Verdure, la Foreſt, Maître Tyburce, Traſybule, Holoferne, Nicanor, Paſſavant, du Peſcher, &c.* ne ſeroient peut-être que de ſimples noms de guerre.

Nos Pſeudonymes ne ſe vanteront pas pour cette fois d'avoir voulu imiter les Anciens dans cette pratique. Les ſoldats de la Grece ne leur ont pas fait l'exemple ; & quoique nous ne liſions pas qu'il leur fût défendu de changer de nom dans la profeſſion des armes, nous ne voyons pas qu'ils ſe ſoient mis en peine d'uſer de la liberté qu'on pourroit leur avoir laiſſée ſur ce point.

Les ſoldats Romains ſont encore plus éloignez de pouvoir leur ſervir de modele. Loin d'avoir eſté dans l'uſage de changer leurs noms lors qu'ils ſe faiſoient enrôler, on prétend qu'ils étoient obligez de repreſenter leurs vrais noms ſans déguiſement, & de les faire graver, même ſur leurs boucliers, afin qu'ils puſſent eſtre reconnus & notez, s'ils venoient à les abandonner.

Il n'y a donc que la ſoldateſque moderne qui puiſſe leur avoir inſpiré cette émulation : & lorſque nos Pſeudonymes nous auront prouvé qu'il n'y a

rien que de loüable dans cette émulation, nous pourrons les obliger de reconnoître que l'honneur en eſt dû aux goujats & aux ſoldats de la derniere condition, puis qu'il n'y a gueres que ceux du dernier ordre de la milice, qui s'aviſent de changer de nom. 3. Part. Ch. 7.

Il ſemble qu'il y ait quelque diſtinction à faire en faveur des Religieux Pſeudonymes, qui ont affecté de ſe traveſtir en Cavaliers à la teſte de leurs ouvrages. Mais auparavant il faudra qu'on nous perſuade qu'il y a eu quelque choſe de plus noble & de plus relevé dans leur déguiſement, lors qu'au lieu de prendre des noms ſerviles & deſtinez pour la lie des ſoldats, ils ſe ſont qualifiez Gentilshommes ou Officiers de l'armée. Si le Public ne les en a eſtimez ni plus braves, ni plus nobles, il a pû au moins faire quelque cas de la prudence de ceux d'entre ces Religieux qui ne ſe ſont déguiſez ſous des noms de cavaliers, ou d'autres perſonnes ſeculieres, que pour publier des choſes qui leur paroiſſoient n'avoir pas aſſez de conformité avec la ſainteté de leur Profeſſion.

Un Religieux Eſpagnol de noſtre ſiecle n'ayant pû obtenir de ſon eſprit

3. Part. Ch. 7. que ses Comedies fussent entierement supprimées, a fait au moins quelque chose pour sauver l'honneur de sa robe, lors que sa prudence luy a inspiré le dessein de prendre le nom d'un Avanturier. C'est ce que vous pourrez remarquer en la personne d'un Religieux de Nostre-Dame de la Mercy, quand il sera question de vous montrer dans nôtreRecueil le masque duCapitaine *Molina*. Vous y verrez aussi un Carme Espagnol prendre le nom d'un Centurion de soldats; un Cordelier pareillement Espagnol prendre celuy d'un *Almirante* ou Amiral de Castille.

Les Religieux Italiens n'ont pas esté moins discrets que les Espagnols dans les occasions de même nature. On sçait combien de postures Cavalieres a prises le celebre Pere Aprosio Genois de l'Ordre des Augustins, en se travestissant pour défendre l'Adonis du Cavalier Marin. Un autre Italien mais Cordelier de Profession, pour ne point laisser perdre ses galanteries, & ne point s'exposer en même temps à la correction de ses Superieurs, s'est caché sous le masque du sieur *Micheli* seculier.

Il s'est trouvé neanmoins des Religieux, lesquels aprés avoir fait des Ou-

vrages qui n'avoient rien que de ſerieux 3. Part.
& d'honneſte, n'ont pas fait difficulté Ch. 7.
de les publier ſous des noms de Cavaliers & de gens d'épée. J'auray occaſion dans la ſuite du Recueil de nos Pſeudonymes de vous produire des Capucins ſous le maſque du ſieur *de Saint Marcel*, ſous celuy du ſieur *de la Motte*, &c. & de vous repreſenter encore d'autres Religieux ſous celuy de *Gentilhomme Provençal*, *de Chevalier Polonois*, de *Chevalier Anglois*, &c. Mais on aura quelque lieu de juſtifier cette conduite tant que l'on ſera obligé d'approuver celle des Miſſionnaires Reguliers qui ſe déguiſent en Cavaliers dans leurs habits & dans le reſte de leur exterieur pour vivre en ſeureté dans les lieux où regnent l'Hereſie ou l'Infidelité.

3. Part. Ch. 8.

CHAPITRE VIII.

7. Maniere. *Prendre ou donner des ſurnoms burleſques que le peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Maſques injurieux & paſſifs que les Auteurs jettent ſur le viſage de ceux dont ils entreprenent de parler.*

Naud. la Roq.

L'Uſage des noms de ſurcroiſt que le vulgaire appelle *Sobriquets*, eſt plus ancien que l'ont crû quelques Auteurs modernes. C'eſt au moins ce que ne pourront nier ceux qui ſouffriront que l'on renferme ſous ces termes les épithetes dont les Anciens parmi les Grecs & les Romains avoient coutume de caracteriſer les perſonnes. Ces épithetes ſe donnoient ſouvent par rapport à quelque qualité de l'ame, de l'eſprit, ou du corps, & plus ſouvent au ſujet de quelque defaut ou de quelque vice, que de quelque perfection ou de quelque talent particulier, quoy que ces dernieres conſiderations en ayent fourni auſſi un grand nombre. De ſimples actions ou des rencontres particulieres ont eſté ſouvent d'ailleurs les ſources

d'où plusieurs de ces sobriquets ont pris leur naissance. 3. Part. Ch. 8.

Mais nous ne voyons pas qu'on les ait employez pour déguiser les Auteurs. Ce n'a esté que dans la suite des temps qu'on s'est avisé de les faire glisser à la place des surnoms qui se sont infailliblement perdus ou aneantis par cette suppression. De sorte que de noms surnumeraires qu'ils estoient dans leur origine, ils sont devenus de vrais surnoms, & des noms propres de famille avant qu'on en ait pû faire des masques d'Auteurs.

On ne doit pas neanmoins refuser à l'industrie des Auteurs modernes le témoignage d'avoir sceu former sur le moule des sobriquets des masques diffamans & injurieux pour couvrir le visage de leurs Adversaires, lorsqu'ils ont ont crû qu'ils seroient plus libres de ne les pas épargner, en épargnant leur nom. Pour marquer leur difference d'avec les masques que les Auteurs déguisez ont pris pour eux-mêmes, j'ai crû qu'on nous permettroit de les appeller des masques *passifs*, parce que ceux qui en ont esté couverts n'y ont rien contribué de leur part, qu'ils ne les ont soufferts même que contre leur gré,

& qu'en un mot ils ne se sont trouvez ainsi masquez que dans les écrits d'autruy.

Ces masques passifs ne sont pas en si petit nombre qu'on n'en puisse trouver assez pour remplir plusieurs classes & pour estre divisez en plusieurs especes.

Les uns sont formez sur les noms mêmes des Auteurs, soit par de simples allusions, soit par des Anagrammes. C'est ainsi que Casaubon semble avoir voulu déguiser le fameux Scioppius tantost sous le nom de *Scorpius*, & tantost sous celuy de *Scoppius* dans quelques-unes de ses Lettres à ses amis. Ces deux masques ressembloient si bien au visage de son Adversaire, qu'ils paroissoient faits plûtost pour l'offenser que pour le cacher à ceux qui ne l'auroient pas connu d'ailleurs. En quoy il n'est pas incroyable que Casaubon qui aimoit l'Antiquité autant qu'aucun Humaniste, ne se soit proposé pour exemples ceux des Anciens qui s'étoient étudiez à changer ainsi les noms des Auteurs pour marquer les caracteres de leurs esprits par des allusions, comme il a paru dans les noms de *Rabienus*, d'*Elenxinus*, d'*Epitimæus*, &c. qui avoient esté substituez à ceux de Labienus, d'A-

lexinus, de Timæus, &c. 3, Part. Ch. 8.

M. de Saumaiſe a fait voir en plus d'une rencontre qu'il n'eſtoit pas des moins ingenieux dans l'art de faire des maſques injurieux & diffamans. On peut s'en rapporter à ce qu'il a écrit contre un Profeſſeur d'Utrecht qu'il appelle *Coprianus*, auquel il ne donne d'épithetes que celles qui peuvent ſe dériver ἀπό τῦ κόπρυ, dans toutes les pages Excr. où il allegue cet Auteur. Si M. de Saumaiſe en avoit eſté le maiſtre, nous n'aurions jamais ſceu que cet Auteur s'appelloit *Cyprianus*. Mais pour avoir mal réüſſi à défigurer le viſage de cet homme, on peut dire que l'infamie en eſt demeurée attaché à ſon nom plûtoſt qu'à celuy de Cyprianus. Le ſobriquet de *Copianus* n'a ſervi qu'à nous faire voir qu'il y avoit quelque choſe de plus bas & de plus ſale dans ſa paſſion, que dans celle des ennemis de S. Cyprien Eraſm. pr. in Hier. op. Eveſque de Carthage, lors que ceux-cy par une alluſion ſemblable au nom de ce Saint, l'appelloient *Caprianus* pour *Cyprianus*.

Le Coprianus de M. de Saumaiſe ne me permet pas d'oublier le *Stercorarius* de Joſeph Scaliger, à qui M. de Saumaiſe a merité d'eſtre comparé pour

3. Part Ch. 8. plus d'une raiſon. Mais pour ſortir promptement de ce parallele d'infamie, il faut dire en deux mots, que Scaliger vouloit deſigner ſous le nom de *Stercorarius* un Aſtronome ou Chronogiſte de Blois nommé Temporarius. Il eſt vray que ces deux noms ne ſe rapportent l'un à l'autre que par la terminaiſon ; mais l'alluſion de Scaliger retomboit ſur le mauvais Sobriquet que l'on a donné aux Habitans de la ville de Blois.

M. de Saumaiſe en ſçavoit bien d'autres que Scaliger en ces matieres. Il ne faut pour en eſtre perſuadé, que ſe ſouvenir de ſon *Cercopetavius*, qu'il avoit figuré ſur le modele de *Cercopithecus* pour tâcher de deshonorer un Auteur celebre caché ſous le nom de Kercoëtius. Cela me fait ſonger au genie des Heretiques du ſeiziéme ſiecle, où les plus zelez Reformateurs croyoient qu'il eſtoit bon d'injurier les Peres de l'ancienne Egliſe pour mieux détruire leur autorité. Témoins ceux qui de *S. Athanaſius* ont eu l'impudence de forger *Sathanaſius* ; qui ont changé *Ambroſius* en *Ombroſus*, &c.

Singe à queuë.

Vid. apud Fr. Fevard. & Gilb. Genebr

Les Proteſtans ne manqueront peut-être pas de relever cette reflexion, &

de nous objecter qu'il n'eſt pas neceſ- 3. Part.
ſaire d'être heretique pour former des Ch. 8.
maſques injurieux à ſon Adverſaire. Nous ne pourrons nier qu'ils n'ayent raiſon, ſi nous conſiderons ce qu'a écrit André Alciat Juriſconſulte Milanois ſous le titre Latin d'Apologetique contre *Ranciſcus Olidus*, qui eſt une alluſion ingenieuſe, mais fort deſobligeante pour *Franciſcus Floridus* que nous connoiſſons beaucoup mieux ſous ſon nom ordinaire de Sabinus. Un Italien de nos jours, homme de merite que je ne vous nommeray que lors qu'il ſera queſtion de le loüer, & qui certainement ne paroiſt pas moins éloigné de l'hereſie qu'Alciat, n'a point fait difficulté de metamorphoſer M. Gronovius le jeune en *Grunnovius*; & il s'eſt mocqué de tous les égards qui pouvoient eſtre dûs au merite de ce docte Hollandois, qui n'eſt pas moindre que le ſien en matiere des Sciences humaines. On avoit trouvé moins à redire aux alluſions que les Poëtes de Paris, & quelques autres Eſprits facetieux avoient faites ſur le nom du Pedant Montmaur ou Mommor, lorſqu'il l'ont déguiſé les uns ſous le maſque de *Gomor*, les autres ſous celuy de *Cormorius*, & d'au-

Jaſthes Apolog. &c.

3. Part. Ch. 2. tres ſous celuy de *Mamurra*.

Les Anagrammes injurieuſes tiennent auſſi quelquefois lieu de maſques propres à déguiſer ceux qu'on maltraite, comme a fait Scioppius lorſqu'il a tourné Scaliger en *Sacrilege*, qui fait une anagramme tres-parfaite de ſon nom dans tous les cas obliques de la Langue Latine. Il y a d'autres anagrammes qui n'eſtant pas injurieuſes peuvent paſſer neanmoins pour des maſques paſſifs, lors qu'on les jette ſur le viſage de celuy dont on veut épargner le nôm ſans luy en demander ſon conſentement. C'eſt ainſi que le Juriſ-ſulte Baudoin appelloit ſon ancien ami Calvin *Lucanius* par des conſiderations pour leurs anciennes habitudes, lors même qu'il eſtoit obligé d'écrire contre luy. Hotman a déguiſé pareillement le même Calvin ſous l'anagramme de *Lucianus*, non pas qu'il fuſt mal avec luy, mais parce qu'il eſtoit dangereux d'eſtre ſurpris en communication avec le fondateur de la nouvelle Prelature de Geneve.

Adverſus Joſeph. Sacrilegum.

Une autre eſpece de Maſque paſſif, eſt celle des Synonymes ou des noms approchant de la ſignification du nom que l'on veut cacher. C'eſt ainſi que

Meursius a voulu déguiser *Petrus Scriverius* sous le nom de *Rupex Signatorius*, pour luy marquer avec plus de liberté le mécontentement & le chagrin qu'il luy avoit donné. On y peut rapporter aussi les autres synonymes, que les Auteurs ont substituez aux noms propres de leurs Amis, lors qu'ils ont apprehendé de leur nuire en les découvrant. C'est ce que Vossius le Pere a fait à l'égard de Grotius dans leur commerce mutuel des Lettres qu'ils s'écrivoient sur les Affaires de la Religion en Hollande. Il eust pû choisir le nom de *Magnus* pour representer celuy de Groot ou Grotius : mais pour éloigner encore plus les soupçons, en cas que ses Lettres fussent interceptées par la faction des Gomaristes, ou le Parti du Prince d'Orange, il jugea plus à propos d'employer celuy de *Celsus*. 3. Part. Ch. 8.

Il y a encore des Masques passifs d'une autre espece, lorsque pour diffamer un Adversaire, on ne le fait connoître que sous un nom connu, mais décrié dans l'Antiquité, comme est celuy de *Polyphemus Borussus*, qu'Oecolampade a receu d'Erasme; & comme sont ceux de *Fidentinus* & de *Bro-*

3. Part. Ch. 8. *téus* dont Nicolas Perrot & Ange Sabin ont esté couverts par Domitius Calderinus. J'y joindrois volontiers celuy de *Zoilus Ardelio*, dont parle Erythræus, si l'Auteur ne s'estoit donné luy-même ce masque, & s'il ne l'avoit porté volontairement jusqu'à la mort.

Pinac. part. 1. n. 133. pag. 240

Mais lorsque nous trouvons des personnes cachées par d'autres sous les masques de *Musæus*, de *Linus*, de *Bias*, d'*Homere*, d'*Orphée*, de *David*, & d'autres Anciens d'une reputation heureuse, nous devons nous persuader que tous ces masques, quoique de la même nature que les autres, ne sont pas faits pour deshonorer ceux à qui on les fait porter.

Enfin, l'on peut dire que nos Auteurs Polemiques ont encore inventé une autre espece de masques injurieux pour leurs Adversaires, lors qu'ils leur ont appliqué des noms employez autrefois pour caracteriser des gens de mauvaise reputation, afin d'en faire passer l'idée sur leur personne. On pouvoit demander à Grotius, si ce n'estoit point son intention, lors qu'il appelloit *Borborite* un celebre Ministre, dont il vouloit épargner le nom. Monsieur D. V. ayant à écrire contre un celebre

Docteur de ſon temps, avoit entrepris 3. Part.
e ne le faire connoître que ſous le Chap. 8
naſque d'*Eraniſte*, dans le deſſein de
ous faire tranſporter ſur ce Docteur
es idées que Theodoret avoit autrefois
ttachées au nom d'*Eraniſtes*. Sur le
nodelle du feu Duc de Buckingham,
ui avoit voulu traveſtir un Poëte An- nommé
lois mais Catholique dans une Co- Dryde.
nedie ſous le nom de *Bays*, à cauſe des
xpreſſions enflées & des caracteres ex-
ravagans qu'il luy attribuoit, & ſous
eluy de *Drawcanſir*, à cauſe de quelque
prétenduë fanfaronnade; ſur ce model-
e, dis-je, le Sieur Marwell en ces
derniers jours a pretendu deshonorer
Monſieur l'Evêque d'Oxford ſous les Samuel
mêmes maſques de *Bays* & de *Draw-* Parker.
canſir, dans l'eſperance que ſon Lecteur
pourroit ſe le repreſenter ſous les mê-
mes caracteres.

CHAPITRE IX.

8. Maniere. *Prendre des noms tirez a fonds de son Sujet, ou formez sur l matiere que l'on traitte, sur les in tentions que l'on a en la traittant, si la fin qu'on s'y propose, ou même si la maniere dont on a entrepris de l traitter.*

PArmi les manieres differentes de se déguiser, vous n'en remarquere pas qui aient esté de plus grand usa ge, que celle de se former des nom sur la matiere même des Ouvrage que l'on compose. Elle est certaine ment des plus fines & des plus inge nieuses, ce qui suffit pour nous fair comprendre pourquoy elle a esté tan recherchée par les Pseudonymes q ont affecté de paroître spirituels. U Controversiste Allemand de la Compa gnie de Jesus ayant à traitter de la Fo ancienne de l'Eglise Romaine contr les Protestans, s'est caché sous le nor de *Romanus Altglaub*, & il suffit d remarquer qu'Altglaub chez les Alle mans veut dire *la Foy ancienne*, pou

Le P. Aschendorff.

viner la raiſon qui a fait prendre ce 3. Part. n. 9.
rnom au pretendu Romanus. Vous
verrez point d'*Alethophile*, ni de
ilalethe dans tout noſtre Recueil,
i n'ait eu intention de perſuader à
n Lecteur, que c'eſt l'amour de la
rité qui luy a fait prendre la plume.
ous n'en excepterez pas même M.
Saumaiſe, qui ne s'eſt appellé *Ve-
rus*, que dans cette intention, & je
us laiſſe à juger de celle que peuvent
oir euë ceux qui ont pris les noms
Amandus Verus, *Lucius Verus*. &c. Chryſ. Eggenfeld. VVilh Goes.
s'en eſt trouvé qui ont mieux aimé
endre ces ſortes de noms dans les
ngues vulgaires, que d'expoſer leurs
tentions à n'eſtre pas entenduës de
ux qui n'entendent que la Langue du
ays. Ainſi un Danois aſſez connu
ns noſtre ſiecle s'eſt appellé *Blotte-
ndæus*, qui veut dire, *la Verité toute
uë*, pluſtoſt que *Nudiverius* : & dans
oſtre Pays l'on a vû un Abbé pren-
e le nom du Docteur *Auvray*, pour
ublier ce qu'il penſoit du Prædeſti-
atus. Bottichius.

Nous pourrons ſans temerité faire
n jugement ſemblable de l'intention
e ceux qui ſe ſont déguiſez ſous le
om d'*Irenée*, ſoit qu'ils aient voulu

3. Part. Ch. 9. traitter de la paix de l'Eglise ou d
l'Estat, soit qu'ils aient voulu insinue
qu'ils n'estoient animez que de l'espri
de paix en écrivant. Se sont-ils mes
lez de donner de bons conseils pour l
paix ? Ils l'ont voulu marquer par l
Hermanus Conringius. nom d'*Irenæus Eubulus*. Ont-ils voul
nous persuader qu'ils desiroient la paix
Ils se sont appellez l'un à la Grecqu
Erasmus Irenicus, l'autre à la Romai
If. wolmar. ne *Desiderius Pacius*. Il s'en est v
G. Saldenus. qui n'ayant à traitter que de la trév
de quelque guerre, n'ont pas laissé d
Dom. Baudius. s'appeller en Latin *Pacatus Latinu*
D'autres ne s'estant pas soucié d'expri
mer leurs dispositions par le terme Gre
Jacq. Godefroy. d'Irenée, ont voulu employer celuy d
Chr. Herdesian. *Pacidius*, ou de *Pacificus* pris des La
tins : & un des Ecrivains de nostr
Pays, quoy qu'il ne fust pas Moine
n'a point fait difficulté de se nomme
Des Deserts. *Dom Pacifique d'Avranches*. En Alle
magne le Sieur Oldenburger s'est don
né le surnom de *Friedberg*, pour fair
connoître en sa Langue qu'il en estoi
redevable à la matiere de son Ecrit su
la paix de Munster. Et Cassander s'e
stant engagé de travailler à la paix d
l'Eglise, & à la reconciliation des par
tis de Religion par l'ordre de deu

Empereurs d'Allemagne, n'auroit pas manqué de s'appeller aussi Friedberg, s'il n'avoit jugé le nom Latin de *Pacimontanus* capable d'estre entendu de plus de monde. 1. Part. Ch. 9.

De ceux qui ont écrit sur la Prédestination & la Grace, le Pere Courtot s'est déguisé sous le nom de *Charitopolitain*, pour marquer qu'il prétendoit demeurer toûjours dans les termes qui luy estoient prescrits par la Grace ou meriter que la Grace demeurast en luy. Le Pere Bagot s'est appellé *Thomas Augustin*, pour persuader ses Lecteurs, qu'ils ne devoient trouver que la doctrine de saint Thomas, & de saint Augustin dans son Livre de la Défense de la Liberté & de la Grace. Le Pere Gerberon s'est nommé *Flore de sainte Foy*, parce qu'il jugeoit ses Maximes sur la Grace tres-propres à rendre nostre Foy florissante. Enfin, le Sieur Sinnigh se croyant parfaitement couvert des armes de saint Paul, & inaccessible aux traits de ses adversaires comme un herisson, s'est donné le nom de *Paulus Erynachus*, dans sa Triade des Peres sur la Grace.

Dans d'autres matieres de Religion, le Pere Jacques Canisius a pris le nom

3. Part. Ch. 9.

de *Christianus Thanatophrastus*, tiré du fonds de la matiere qu'il a traittée dans son Livre de la mort d'un vray Chrestien: Jerôme de Perea s'est appellé *Gerardus de Cruce* dans ce qu'il a fait sur la Passion de JESUS-CHRIST. Le Pere d'Alva s'est servi du nom de *Petrus à Conceptione*, pour publier une partie de ce qu'il avoit écrit sur la Conception de la Sainte Vierge. Beatus Rhenanus s'est nommé *Licentius Evangelus* dans ce qu'il a écrit contre quelques entreprises de la Cour Romaine, sous pretexte de parler pour la liberté Evangelique; & le Pere Maimbourg s'est déguisé sous le nom de *François Romain*, dans les quatre Lettres, où il a tâché de concilier quelques opinions de Rome avec celles de France.

Le Pere Jerôme Gracian de la Mere de Dieu, fameux par ses disgraces, a pris le nom d'*Anastasio* pour faire la description de son rétablissement, comme s'il avoit voulu paroître ressuscité. Et l'Abbé de saint Germain ayant à décrire ou plustost à déplorer les afflictions de la Reine Marie de Medicis, s'est donné le non de *Benoni*, par rapport au dernier enfant de Rachel. Mais le même

même Auteur voulant montrer com- 3. part. Chap. 9
bien il estoit ferme & entier contre le Cardinal de Richelieu, a pris le nom de *Caton Chrestien*, dans un autre Ouvrage fait en faveur de cette Reine.

Dans des sujets de Politique & de Jurisprudence, Melchior Voets s'est fait un nom de *Juliers*, & un surnom de *Berg* ou *Monts*, pour le mettre à la teste de son Histoire du Droit de Juliers & de Berg. C'est luy que vous trouverez appellé du nom de *Julius de Monte* dans nostre Recueil. Monsieur Placcius dans son Traité du Jurisconsulte parfait, s'est donné le nom de *Nomicus*, & le surnom qu'il a pris d'*Analyticophilus* ne luy convient pas moins pour quelques-uns de ses autres Ouvrages, que pour celuy-là. On peut rapporter aux matieres de la Politique le fameux masque de *Junius Brutus*, dont s'est couvert Hubert Languet, pour écrire contre le gouvernement Monarchique, parce qu'il semble avoir voulu se revétir du caractere Républicain des deux celebres Brutus, qui se sont soulevez l'un contre les Tarquins, & l'autre contre Cesar. A propos dequoy vous sçaurez aussi que plusieurs Sociniens ont voulu transporter ce même

3e part. Ch. 9. Cellius Lubieniecki. caractere dans la Religion, pour tâcher d'y établir la liberté des consciences; & nous en connoissons au moins deux de cette sorte, qui ont voulu porter le nom de *Brutus* à la teste de quelques-uns de leurs Ouvrages.

Nos recherches seroient fatigantes pour nous, & peut-estre ennuyeuses pour nos Lecteurs, s'il falloit s'assujettir à representer ici les sujets differens, qui n'ont fourni les noms aux Auteurs Pseudonymes, que du fonds de leur matiere. Contentons-nous d'en produire encore un petit nombre d'exemples, pour donner quelque idée de l'industrie de ceux qui ont usé de cet artifice dans d'autres genres d'écrire.

L'Abbé de Villars semble n'avoir mis le nom du *Comte de Gabalis* à la teste de ses Entretiens sur les Sciences secretes, que parce qu'il entreprenoit d'y traitter des réveries de certains Cabalistes. Le Pere Schonsleder Jesuite Allemand ayant beaucoup travaillé sur la Musique, pour en découvrir les beautez, & pour en faire sentir les agrémens, a pris le nom de *Volupius Decorus Musagetes*. Le Pere Fabri ayant fait un Traitté en faveur de la Poudre du Perou, qui chasse la fievre, & qui s'ap-

pelle autrement Quinquina, contre ceux qui revoquoient sa vertu en doute, a pris le nom de *Conygius*, qui semble ne vouloir signifier autre chose qu'une Poudre de santé. Un Conseiller de la ville d'Anvers, nommé Pierre Scholier s'est déguisé sous le nom de *Magirus* ou de Cuisinier, pour traitter de la Cuisine. Dans le genre Erotique Monsieur Porcheres Laugier s'est caché sous le nom d'*Erandre*, pour publier ses Lettres galantes : & Franç. Colonna s'est appellé non *Polyphilus*, mais *Poliphilus*, dans son Hypnerotomachie au sujet d'une Demoiselle de la famille des Poli de Trevis en Lombardie, pour laquelle il avoit de l'inclination. Enfin il s'est trouvé un Poëte, qui voulant décrire un combat de Porcs, s'est fait appeller *Publius Porcius*. Son Ouvrage estoit un de ces Poëmes que nous appellons *Lettrisez* ou *Tautogrammes*, & tous les mots de la Piece commençant par la Lettre P, il n'auroit rien gasté de son œconomie, s'il s'estoit appellé *Petrus Placentinus*, qui estoit son nom, mais il luy prefera celuy de *Porcius*.

3. part. Ch. 9.

Κόνις ὑγιής

De la maniere de censurer un Adversaire sont venus les noms d'*Epiti-*

3. part. Chap. 9 *mus*, de *Censor Carpitanus*, de *Severinus*, &c. Un Protestant d'Allemagne nommé *Beyer* a pris le premier, pour écrire contre un Evêque Catholique de son pays; l'Avocat *Feramus* s'est servi du second contre Montmaur; & le troisiéme a esté employé dans un sujet plus serieux par le Pere Annat contre un Docteur de Louvain.

Il y a d'autres manieres de traitter des sujets, par lesquelles les Ecrivains ont eu intention de marquer les dispositions de leur esprit, afin de prevenir le monde en leur faveur. Ainsi Theodore de Beze s'est nommé *Nathanaël Nezeckius*, croyant nous persuader qu'il n'avoit apporté que la prudence du serpent jointe à la simplicité de la colombe, ou à l'ingenuité d'un vray Israëlite dans l'ouvrage qu'il a publié sous ce nom. Ainsi le Socinien Slichting a crû nous surprendre par une affectation de simplicité, lors qu'il a pris le nom de *Joan. Simplicius*: & Socin s'est appellé *Desiderius Peregrinus*, pour tâcher de se representer comme un Etranger qui soûpire aprés sa patrie celeste dans l'exil de ce monde. Parmi les Catholiques, le Pere Balduinus Junius s'est servi du nom de *Constantius Pere-*

grinus, pour marquer la constance avec laquelle il nous faut souffrir cet exil commun ; & le Pere Zacharie de Lizieux a voulu marquer la fermeté avec laquelle il s'estimoit fondé sur la pierre lors qu'il a pris le nom de *Petrus Firmianus*. 3. Part. Ch. 10.

CHAPITRE X.

9. Maniere. *Se cacher sous les Personnages de Dialogues, lorsque les Dialogues sont anonymes.*

10. Maniere. *Prendre des noms formez sur les Titres des Livres : Des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.*

11. Maniere. *Affecter l'Antiphrase. Former des Antitheses par rapport à d'autres noms d'Auteurs.*

12. Maniere. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom qu'on supprime.*

§. I. LOrs que les Auteurs ostent leur nom aux Dialogues qu'ils ont composez, on peut dire qu'ils n'en deviennent pas plus anonymes. La destinée de ces sortes d'Ouvrages veut que

3 part. Ch. 10 le principal Personnage soit pris pour le nom de l'Auteur, qui se trouve en ce cas-là dans le sort des Auteurs Pseudonymes. Il arrive même assez souvent que tous les Personnages soient pris pour l'Auteur qui les produit lors qu'il leur donne des caracteres qui n'éloignent point le Lecteur de l'idée que l'on peut d'ailleurs avoir conceuë de celuy qu'on croit avoir composé le Dialogue.

Si les caracteres sont ménagez differemment, & s'ils sont partagez de sorte qu'on en mette les Personnages dans une contrarieté de sentimens, pour soûtenir une dispute jusqu'à la fin du Dialogue, on peut sans s'exposer au danger de se tromper, chercher hardiment l'Auteur du Dialogue sous le masque du Pe sonnage que l'on rend victorieux dans la dispute.

Ces noms de Personnages qui s'entreparlent dans les Dialogues se forment assez indifferemment, suivant le caprice de ceux qui les introduisent.

Au temps de Platon & de Ciceron, on n'alloit pas hors de son siecle ni de son Pays pour les emprunter. C'est une pratique qui s'observoit encore assez volontiers du temps de Politien, d'E-

rasme & de Pierius. On ne s'avisoit pas même de déguiser les noms, ny de travestir les Personnages; & M. Huet a renouvellé avec succés dans ces derniers temps cette double maniere de prendre des entreparleurs de son siecle & de son pays, & de n'apporter pas plus de déguisemens dans leurs noms que dans leurs sentimens. Mais pour faire voir qu'on ne prétendoit pas imposer à ceux que l'on faisoit entrer dans la conversation, l'Auteur avoit toûjours soin de se nommer pour se mettre en estat de répondre par luy-même de ce qu'il faisoit dire à ses personnages. 3. Part. Ch. 10. *De interpretatione*

Ceux qui dans la suite des temps ont jugé à propos de ne se pas nommer ont affécté de donner à leurs personnages des noms pris dans l'Antiquité, ou tirez au moins de personnes mortes depuis long-temps, de crainte qu'il ne se trouvast quelqu'un qui pust s'interesser à leur réputation. Mais la plûpart ont eu recours à la fiction pour ces sortes de noms, soit qu'ils se soiét étudiez à forger des noms qui fussent propres à marquer le caractere des personnages qu'ils vouloient representer comme les Irenées, les Philalethes, les Eusebes, &c. soit qu'ils ayent voulu prendre des noms incapa-

3. Part. Ch. 10.
bles d'aucun ſens convenable au ſujet; comme les Attiques, les Octaves, &c.

§. II. Il y a des noms de livres qui reſſemblent de ſi prés à des noms d'hommes, que ſi les Auteurs n'ont ſoin d'exprimer leur nom propre à ces ſortes d'ouvrages, ils s'expoſent à porter le nom de leur livre & de paſſer pour des Auteurs Pſeudonymes. C'eſt ainſi que Barclay ſe trouve appellé *Euphormion*, quoique ſon intention euſt eſté d'abord de n'en faire que le nom & le titre de ſon livre, comme il a fait du nom d'Argenis pour un autre de ſes ouvrages. L'Empereur Maximilien I. porte le nom de *Thewrdanck* qui eſt celuy d'un livre que ce Prince a fait de ſes propres aventures. Les étrangers appellent *Amadæus* ou *Amadiſius* l'Auteur du Roman qui porte le nom d'Amadis de Gaule. Et un livre compoſé au temps des diſciples des Apoſtres fait encore aujourd'huy porter le nom de *Pœmen* ou de *Paſtor* à Hermas ſon Auteur.

Il eſt moins extraordinaire de voir que les titres de Livres ayent ſervi de ſurnoms à leurs Auteurs, lors qu'il a eſté queſtion de les diſtinguer d'avec d'autres Ecrivains de même nom. Jean le Scholaſtique s'appelle Jean *Clima-*

que du nom de son livre de l'échelle sainte. Avant luy, Clement Alexandrin a esté surnommé *Stromateus* de son ouvrage des tapisseries: & avant Clement, le Grammairien Demetrius d'Adramyte du temps d'Auguste avoit porté le surnom d'*Ixion* du nom d'une Tragedie d'Eurypide qu'il s'estoit attribué comme s'il en avoit esté l'Auteur. Dans les temps posterieurs un Moine nommé Antoine ayant donné le nom de *Melissa* à un Recueil de lieux communs qu'il avoit tirez des Peres Grecs, a esté appellé dans la suite *Antonius Melissa.* Jean de Hanwille porte le nom d'*Archithrenius* qu'il avoit donné à son ouvrage en vers sur les desordres & les miseres de ce monde. Guntherus quoy qu'Allemand est appellé *Ligurinus* par Baronius & par le commun des Ecrivains, à cause du titre de Ligurinus qu'il avoit donné à son Histoire de la guerre de Frederic I. dans le Milanois qu'il appelle ordinairement Ligurie. Jean de Sarisbery se trouve pareillement surnommé *Polycrate* du titre de son livre sur les vanitez des gens de Cour. Matthieu de Westminster pour ses Recueils historiques qu'il avoit intitulez, Fleurs des Histoires, porte le nom Latin de *Flori-*

3. Part. Ch. 10.

Selon Suidas.

Part. 3 Ch. 10. *legus* qui ne revient pas mal au surnom Grec de Melissa dont nous venons de parler. Marbodæus pour son Traité des pierres précieuses, s'appelle *Lapidarius*. Thomas de Cantimpré, dit le Brabantin, porte le nom de *Thom. Apiarius*, à cause de son livre des Abeilles, où il se propose la forme d'une conduite Chrétienne pour toute sorte d'états sur le modele de l'œconomie des Abeilles. Durand Ev. de Mande est surnommé le *Speculateur* à cause du titre de Miroir de Droit qu'il a donné à son livre; & le nom de *Conciliator* est retourné à Pierre d'Albano qui ne l'avoit destiné que pour son livre des differens entre les Philosophes & les Medecins. Enfin le penchant y est si grand, que l'Auteur du Micrologue sur les Observations Ecclesiastiques estant demeuré entierement inconnu, on a mieux aimé luy forger un *Prénom* que de ne luy pas donner le surnom de Micrologue qui fait le titre de son livre: de sorte que *Joannes Micrologus* est un nom purement chimerique d'un Auteur qui est encore caché au Jugement des critiques.

Mais la conduite que l'on garde au sujet d'un Grammairien de Constanti-

tinople nommé Estienne de Byzance doit faire connoistre que cette licence a besoin de bornes. L'ouvrage qui est cause que nous l'appellons vulgairement *Stephanus de Urbibus* n'avoit esté intitulé *des Villes* ni par son Auteur, ni par son Abbreviateur Hermolaus. L'erreur des Critiques posterieurs avoit fait porter le titre de περὶ πόλεων à l'abregé de l'ouvrage qu'Estienne avoit intitulé ἐθνικά. Et l'on ne peut que loüer la discretion de Messieurs de l'Academie Françoise, qui ne pouvant empêcher que cet Auteur ne soit appellé *Stephanus de Urbibus*, ont employé du moins leur autorité pour empêcher qu'on ne l'appelle *Estienne des Villes* en nostre Langue.

3. Part. Ch. 10.

Nouv de la R. des Let. 684 Juillet. p. 482.

§. III. L'Antiphrase & l'Antithese ont esté aussi de quelque usage aux Auteurs déguisez, principalement pour les Ouvrages où ils ont voulu combattre quelque Adversaire. La plus simple des manieres de se cacher sous des noms *Anti phrastiques*, est celle de joindre la particule Grecque d'*anti* au nom de son Adversaire. C'est ainsi que Gentillet a esté appellé *Anti-Machiavel* & Hotman le jeune *Anti Choppin*, quoy que plusieurs de ces noms semblent avoir

3. Part. Ch. 10. esté faits d'abord pour servir de titre à des Livres dont les Auteurs prétendoient se faire Anonymes. C'est au moins ce qui a paru dans la conduite de ceux qui ont composé les Satyres d'*Anti-Coton*, d'*Anti-Theophile*, d'*Anti-Garasse*, &c. Une autre maniere plus figurée, est celle de se former un faux nom pour estre opposé à celuy de l'Adversaire. Un Conseiller de Barcelonne nommé Vilosa, du temps que M. de Marca estoit employé en Catalogne, voulant écrire contre le sieur Marti Jurisconsulte Catalan du parti de la France, s'appella *Martinus contra Martinum*, à la teste de son Livre. Mais il y a plus d'industrie dans le prétendu *Nicodemo Macro seniore*, qui a écrit contre *Nicolo Crasso juniore*. Passez le nom de *Nicodemo* qui n'est que le synonyme de *Nicolo*, vous voyez que ceux de *Macro* & de *Seniore* ne sont point opposez à ceux de *Crasso* & de *Juniore*. L'antithese est encore plus belle dans le prétendu *Anastasius à Valle Quietis* par opposition au prétendu *Constantius à Monte Laboris*. Quelques-uns estiment aussi qu'il y a quelque air d'Antithese dans le nom de *Bernardus Stubrockius* opposé à celuy de *Wilhelmus Wendrockius*. En-

fin lors qu'on a vû un celebre Theologien écrire sous le nom de *Vincentius Severinus* contre un autre Theologien celebre qui s'estoit appellé *Vincentius Lenis*, on n'a pas eu lieu de douter que *Severinus* n'eust eu intention de marquer par cette Antithese la maniere dont il prétendoit vaincre *Lenis* qui avoit affecté de se rendre victorieux par une maniere opposée.

§. IV. L'employ des Synonymes est encore une maniere fort connuë aux Auteurs Pseudonymes lors qu'ils veulent se déguiser. La liberté qu'ils ont eue de ne pas prendre les Synonymes lors même qu'ils les prenoient, semble en avoir dispensé la plûpart d'une exactitude trop scrupuleuse : & l'on peut dire que peu d'entr'eux se sont souciez de representer précisément le sens de leur nom dans leur échange. L'illustre Dame Venitienne si connuë par son nom de Modesta Pozzo, se trouve déguisée sous celuy de *Moderata Fonte*, qui sans changer de Langue, ne laisse pas de rendre à peu prês le sens de *Modeste du Puis*. Le sieur Nicolas Villani a trouvé aussi de quoy se travestir par Synonymes sans recourir à une autre Langue, lors qu'il s'est appellé *Vin-*

3. Part. Ch. 10. *cenzo Foreze*. Vincenzo ne marque que la moitié du nom de Nicolas, mais celuy de Foreze ne represente pas mal celuy de Villani, c'est-à-dire de Paysan ou de Villageois. De même en nostre Langue le Pere Binet a crû que le nom synonyme de *René* seroit capable de le cacher & de le dérober au Public, parce que tout le monde ne devoit pas deviner qu'il avoit voulu dériver *Binet* du Latin *Bisnatus*. La plufpart des autres masques synonymes ne vous paroîtront gueres plus exactement appliquez : ni le *Ferrarius* au lieu de Fabricius, ni le *Fornari* au lieu de Furnio, ni le *Rupex Signatorius* au lieu de Petrus Scriverius, ni plusieurs autres de ce même genre. C'est ce qui vous fera peut-estre juger que les Synonymes parfaits ne se rencontrent souvent que par le changement d'une Langue en une autre. Il y a pourtant des Langues assez riches pour fournir plusieurs noms d'une même signification sans aucune alteration du sens. Et pour ne pas sortir du sujet de nos Pseudonymes, je me contenteray d'alleguer l'exemple du jeune Socin, dont le nom estoit *Faustus*, & qui a changé ce nom quelquefois en celuy de *Felix*, & quelquefois en celuy de *Prosper*, sans

En Allemand *Brentius* s'est appelé *Egster*.

Ou *Fabricius* pour *Ferrarius*.

ortir des termes de la Langue Latine. Ajoûtez y l'exemple de Melanchton qui a sçû trouver le synonyme de *Melangaus* pour se déguiser sans quitter la Langue Grecque.

On peut compter aussi parmi les vrais synonymes certains noms Geographiques, lors qu'ils marquent précisement le même pays, tels que sont ceux de la Geographie ancienne substituez à ceux de la moderne. C'est ainsi que Greg. Hungarus s'est déguisé sous le nom de *Pannonius*.

CHAPITRE XI.

13. Maniere. *Changer son nom d'une Langue en une autre contre un nom de signification semblable ou approchante. Noms tournez du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournez du Vulgaire en Grec. Noms tournez du Vulgaire en Latin. Noms tournez en Langues vulgaires. Reflexion sur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en nostre Langue. Exemples d'une semblable conduite parmi les Allemans & les Italiens.*

DE toutes les especes d'Ecrivains qui se trouvent dans la Republi-

3. Part. Ch. 11. que des Lettres, les Auteurs déguisez sont peut-estre les seuls que l'on puisse justifier sur le changement de leur nom en d'autres noms pris d'une Langue étrangere. Les plaintes que l'on a formées jusqu'icy contre la licence exorbitante qui s'est introduite dans ce changement ne doivent tomber que sur les Auteurs qui n'ont eu ni besoin de demeurer inconnus, ni intention de se déguiser.

§. I. Supposant que nos Pseudonymes n'ont pas besoin d'Apologie sur ce point, je me contente de vous faire remarquer qu'ils ont toujours esté libres de choisir telle Langue étrangere qu'il leur a plû pour se dépaïser. Cette liberté en a porté quelques-uns à se donner des noms Hebreux, comme François du Jon qui s'est appellé *Nadab Agmon*, & Antoine de la Roche-Chandieu qui a pris tantost le surnom de *Sadéel*, & tantost celuy de *Zamariel*. D'autres qui avoient receu au Baptême des noms pris des Hebreux, les ont changez en des noms pris des Latins, comme Blondel qui a changé son nom de David en celuy d'*Amandus*, & Jacques Stein qui a changé celuy de Jacob en celuy de *Luctatius*; sans parler de tous ceux qui

ont quitté Joannes pour *Janus*, ce qui n'a d'ailleurs aucun rapport à nostre sujet, parce que *Janus* n'a point la même signification que *Joannes*. Au lieu de quoy nous pourrions rapporter quelques exemples de ceux qui ont changé ce prénom Hebreu en un autre équivalent dans la Langue Allemande, comme a fait Brentius qui s'est fait appeller *Huldrich* au lieu de *Joannes*. 3. part. Ch. II.

§. II. Plusieurs ont fait échange de leur nom contre quelqu'autre de même valeur tiré de la Langue Grecque. Mais ils ne s'y sont pas comportez tous de la même maniere. Les uns n'ont pris ces noms étrangers que pour un temps, & pour quelques ouvrages particuliers seulement, sans prétendre que le nom Grec leur demeurast hors le cas du livre auquel ils l'ont fait porter. Les autres se les sont donnez pour les conserver éternellement, en supprimant une bonne fois leur nom vulgaire, tel qu'on le portoit dans leur famille; de sorte qu'on peut dire que ces noms Grecs ont esté plûtost attachez à la persone qu'à aucun ouvrage particulier de ces Auteurs.

De la premiere espece sont les noms de *Thalassius Basilides*, pour dire Marin le Roy, parce que M. de Gom-

3. Part. Ch. 11. berville n'a point pretendu retenir ce nom Grec hors de la rencontre que je vous marquerai dans noſtre recueil. Tels ſont auſſi *Alopecius*, & *Baſſarius*, pour dire Voſſius; *Agathius* pour Bonacci; *Aſterius* pour Stern ou l'Etoile; *Agathochronius* pour Bontemps; *Chlorus* pour Viret; *Ciſſeus* pour Schilſem ou du Lierre; *Dermaſius* pour Feller; *Theophilus Ellychnius*, pour Gottlieb Dachtler; *Cephalus* pour Capito; *Dendrinus* pour Boom; *Aretius* pour Martin; *Nicius Erythræus* pour Vittorio de'Roſſi; *Hephæſtion* pour Smidt; *Hegemonius* pour Guide; *Melas* pour SchWartz; *Melanchton* pour Chambrun; *Melangæus* pour le vray Melanchton; *Oxyorus* pour Montaigu; *Philyra* pour du Tillet; *Phyllarque* pour General des Feüillans; *Myon* pour Muſculus ou Meuſel; *Selenus* pour Monnerus, & pour Lunebourg; & d'autres de même nature employez pour déguiſer les perſonnes en de certaines occaſions & pour un certain temps.

Mais on peut dire que le déguiſement n'eſt entré qu'à demi dans l'autre eſpece de noms Grecs pris par des Auteurs, qui loin de ſe cacher ſous ces nouveaux noms, & de vouloir demeurer incõnus au

Public, ont eu intention de supprimer entierement le nom qu'ils avoient receu de leurs Peres, & de retenir le nom Grec au de-là de la mort même dans toute la posterité. De cette derniere espece sont *Acakia* au lieu de celuy de Sans-malice, qui s'est trouvé supprimé même dans les descendans du Medecin qui avoit fait ce changement; *Ammonius* au lieu de Vander Maude; *Angelocrator* au lieu d'Engelhart; *Artopæus* au lieu de Backer & de Brotbacker; *Batrachus* pour Froschius; *Capnion* pour Reuchlin, quoy que ce dernier nom soit rentré dans ses droits malgré l'usurpateur Capnion; *Chytræus* au lieu de Rock-Hase; *Cycnæus* au lieu de Swaens; *Dryander* au lieu de Enzina nom Espagnol; *Echinus* au lieu de Erizzo nom Italien; *Eutrachelus* au lieu de Goethals; *Gnaphæus* au lieu de Foullon; *Haloander* au lieu de Hoffman; *Hamaxurgus* au lieu de Wirstelin; *Ischyrius* au lieu de Sterck; *Leucander* au lieu de Whiteman, nom Anglois; *Lithocomus* au lieu de Steen-Hauwer; *Lithodomus* au lieu de Steen-Huyse; *Lycosthene* au lieu de Wolfhart; *Macarius* au lieu de l'Heureux; *Macropedius* au lieu de Lanckweld; *Melanchton* au

3. Part. Ch. 11. lieu de Schwartzerdt ; *Melander* au lieu de Schwartzman ; *Nauclerus* au lieu de Vergehaus ; *Naogeorgius* au lieu de Kirchmayer ; *Nicandre* au lieu de Victoria Eſpagnol qui a eſté pris par ſes propres Compatriotes pour un ancien Auteur Grec ; *Oecolampadius* au lieu de Hauſzſchein ; *Oinotomus* au lieu de Schneidwin; *Oporinus* au lieu de Herbſt *Palæonydorus* au lieu de Oude-Watter *Panagathus* au lieu de Goethals que nous avons déja vû dans une autre ſignification transformé en Eutrachelus ; *Pelargus* au lieu de Storck ; *Periſterus* au lieu de Taub ; *Polypus* au lieu de Wackefeld Anglois ; *Pylander* au lieu de Thorman ; *Siderocrates* au lieu de Eiſen Menger ; *Strabo* au lieu de Borgne ; *Tragus* au lieu de Bock ; *Xylander* au lieu de Holtzman ; & grand nombre d'autres que je reſerveray dans une liſte ſeparée aprés le Recueil des vrais Pſeudonymes, parce que je n'ay pas crû que ceux de cette derniere eſpece tirez tant des Grecs que des Latins fuſſent eſſentiellement de noſtre ſujet. Vous avez pû remarquer, Monſieur, que la plûpart de ces Auteurs *tranſnommez*, pour me ſervir du terme Latin de Suetone, ont eſté ou Allemands ou Flamans ; &

l'on me permettra de demander grace pour les Ecrivains de ces deux Nations à ceux qui prétendent faire le procés aux Auteurs qui ont tourné leurs noms en Grec ou en Latin. J'allegue pour la défense des Allemans & des Flamans non seulement la raison de la dureté & de l'inflexibilité de leur langue naturelle, mais encore l'exemple des Anciens qui n'ont pas fait difficulté de passer cette liberté aux étrangers qui vouloient se donner un nom Grec parmi les Grecs, ou un Latin parmi les Romains. Je me contente de vous remettre devant les yeux celuy du Philosophe *Porphyre* & celuy de l'Heresiarque *Pelage*. Porphyre s'appelloit Malch en sa langue, qui estoit la Syriaque, parce qu'il estoit Phenicien. Personne ne trouva mauvais qu'il quittast ce beau nom pour celuy de Porphyre, qui est Grec, quoy qu'on eût pû luy objectet que celuy de Basile dans la même langue auroit encore esté plus propre & plus approchant de celuy de Malch pour la signification. Pelage, qui estoit des Isles Britanniques, s'appelloit dans son pays Morgan, qui marquoit la mer en langage Breton de ce temps-là. Mais ayant à vivre dans les Provinces les plus flo-

rissantes de l'Empire, où l'on ne par loit que le Grec ou le Latin, il se fi appeller Pelagius, sans que personn y trouvast à redire. Cependant on peu assurer que Malch & Morgan n'avoien rien de plus rude à l'oreille des Grec & des Latins de leur temps, que le Allemans & Flamans en peuvent avoi à nostre égard.

Mais nonobstant la permission que le Allemans semblent avoir obtenuë pou nous representer leurs noms vulgaire en Grec ou en Latin, tous n'ont pas crû qu'il fût de la bienseance d'user de cette permission. Il s'en est trouvé à qui le bon sens a fait juger que tout ce qui est permis, n'est pas toujours avantageux. Melchior Adam nous en a donné un exemple en la personne de Frischlin, dont il nous a donné la Vie. Frischlin pouvoit se faire appeller *Hygiænus* en Grec, ou *Vegetius* en Latin, pour exprimer le sens de son nom Allemand. Il a pourtant resisté jusqu'à la mort au torrent qui emportoit la plûpart des gens de Lettres de son pays. Il faisoit gloire de prouver à toute la posterité qu'il avoit esté d'origine Allemande, & il croyoit que ce changement ne pouvoit estre qu'injurieux à ses

parens, ſur tout lors qu'on eſt d'une famille diſtinguée. Je veux vous repreſenter icy une partie des vers qu'ils a faits ſur ce ſujet contre ceux qui par une alluſion injurieuſe à ſon nom, l'appelloient Froſchlin pour Friſchlin. 3. Part. Ch. 11.

Friſchlino mihi non Froſchlino nomen avitum eſt: Froſch. Rana.
Hoc me Teutonici ſanguinis eſſe probat.
Cæcropiâ dices HYGIÆNUM *voce, latinâ*
Si vis, me poteris dicere VEGETIUM.
Mens tamen eſt nobis nomen retinere paternum,
Ut me Germani ſtemmatis eſſe probem.
Hoc Tritavus nobis Bernhardus nomine vixit.
Hoc Atavus dudum nomine Janus erat.
Militiæ jurata manus, pia fulcra Senatus,
Legatique Ducum, ſigniferique Ducum.....

Il avoit raiſon. Perſonne n'auroit deviné qu'un *Hygianus* ou un *Vegetius* de ces derniers ſiecles fût deſcendu en droite ligne de tant de perſonnages qui avoient eu les premiers emplois à la cour, dans les armées & dans le conſeil des Ducs de Würtemberg en Soüabe.

§. III. Je ne m'arrêteray pas à vous faire voir que le nombre de ceux qui

3. Part. Ch. 11. ont quitté leur nom vulgaire pour s'en donner de Latins, est incomparablement plus grand que celuy des Auteurs qui en ont pris de Grecs. Le détail en seroit infini, & l'on ne peut ouvrir de Catalogues ou de Bibliotheques d'Auteurs, qu'on ne puisse s'en convaincre par soy-même. De sorte que ceux qui ont prétendu se déguiser sous des noms Latins, ne sont presque plus reconnoissables dans la foule de ceux qui n'y ont point apporté de déguisement. A peine découvre-t-on un *Flavianus*, pour dire Blondel; un *Vulturius*, pour dire Gerard; un *Tubero*, pour dire la Motte; un *Turpio*, pour dire Socin; un *Ocella*, pour dire le Vayer; un *Tenebrio*, pour dire Schott; un *Victorius Rusticus*, pour dire Nicolas Villani; un *Refrigeratorius*, pour dire Kuhlman; un *Felinus*, peur dire Bucer; un *Candidus*, pour dire de Witte; & quelques autres en petit nombre, qu'on ne peut pas ne pas considerer comme de vrais masques au milieu de tant d'autres qui ne le sont pas.

J'ajoûteray aux manieres de tourner son nom en des langues de Sçavans, c'est à dire, en Hebreu, en Grec & en Latin, celle de le tourner aussi en une langue

langue vulgaire. C'eſt une maniere qui doit paroître vicieuſe à toute perſonne intelligente : auſſi n'eſt-elle pas venuë d'aucun des Auteurs qui ſe trouvent changez de nom en cette ſorte, mais de ceux qui ayant eu à les citer, ont crû devoir les tourner ſelon la langue en laquelle ils écrivoient. Aprés cette declaration l'on ne m'accuſera pas d'avoir voulu donner mon approbation à ceux de nos Ecrivains François qui ont forgé des noms pris de noſtre langue pour des Auteurs qui n'auroient ſouffert au plus qu'une terminaiſon Françoiſe ; & dont la plûpart, s'ils revenoient au monde, ne ſe reconnoîtroient pas, & ne répondroient certainement pas lors qu'on les appelleroit par ces ſortes de noms. 3. Part. Ch. II.

On n'approuvera jamais ceux qui ont appellé *du Gardin* & *du Jardin* à la teſte de leurs Traductions Françoiſes deux Auteurs qui n'ont même jamais porté, ſoit en langue maternelle, ſoit en Latin, un nom qui eût voulu dire un jardin. Le premier de ces Auteurs n'eſt inconnu à aucun de ceux qui peuvent ſe vanter d'avoir étudié en Droit. C'eſtoit un Juriſconſulte Milanois, vivant du temps de Frederic Bar-

3. Part Ch. 11. berousse, qui a traitté des Fiefs. Il s'appelloit *Obertus de Orto*; & si la mauvaise orthographe des Copistes & des Imprimeurs n'y avoit point ajoûté d'aspiration, nos Ecrivains du siecle passé ne se seroient peut-estre pas avisez de l'appeller *du Gardin*. Ce n'est pas que l'équivoque du nom Italien *dell'Orto* ne puisse avoir rendu plausible le nom ainsi tourné en François : mais un Auteur du même pays que ce Jurisconsulte a prétendu lever l'équivoque en ces termes : *Oberto dell'Orto, il cui cognome prometteva frà quelle cadute nuova nascita, è più felice resarcimento.* Je veux que cette reflexion ne soit qu'un raffinement inventé purement pour faire honneur à la ville de Milan. Mais je suis persuadé que c'est dépayser un homme mal à propos, que de vouloir aprés sa mort & sans sa participation tourner un nom qui doit luy estre propre, en un nom tout different & qui luy sera toujours étranger. L'autre Auteur que je trouve mal appellé en nostre langue, est un Medecin Portugais du dernier siecle. Il s'appelloit *Garsias de Orta* : mais le Traducteur François qui publia l'an 1619. à Lyon une version de son Traité des Simples qui naissent dans les Indes,

Picinelli nel Milanese Aten. a cart. 433.

ayant ignoré jusqu'au nom de son Auteur, qu'il croyoit estre *De Horto*, nous l'a representé sous celuy de *Garsia du Jardin*; en quoy il n'auroit pas dû estre approuvé, quand même il ne se seroit pas trompé dans le fond. 3. Part. Ch. 11.

On n'a pas eu beaucoup plus d'égard pour le *Valere le Grand* de Jean le Blond, imprimé à Paris en François l'an 1548. & l'on n'a pas reçu plus favorablement les autres qui ont appellé Valere Maxime de la même maniere. Je doute que l'on doive approuver davantage ceux qui se donnent la liberté d'appeller *Valerien le Grand* le Capucin que nous connoissons sous le nom de Valerianus Magnus, dont le vray nom estoit Magni. On n'a pas eu beaucoup plus de raison d'appeller *André l'Heureux* en nostre langue un Jesuite de Candie, sous pretexte qu'il se nommoit *Eudæmon*: & l'on ne trouve rien ni dans les stations de sa vie, ni dans ses Ecrits, qui le rende reconnoissable sous ce nom. Ceux qui ont fait porter le nom de *la Tour* à Turrianus, qui s'appelloit auparavant Torrensis, paroîtront sans doute plus recevables dans la pensée que le changement est moindre du nom Espagnol de la Torre au François qu'au

3. Part. Ch. 11. Latin. Mais enfin avoüons qu'il ne nous appartient pas de donner des noms à ceux qui en ont déja, ni de les changer à nostre fantaisie, sous pretexte qu'ils se sont donnez eux-mêmes la liberté de faire de pareils changemens.

C'est une pensée qui m'est venuë presque toutes les fois que j'ay vû citer sous le nom de *Rochefort* un saint & celebre Casuiste du treiziéme siecle, nommé Raimond de Pennaforti. C'estoit un Catalan, troisiéme General des Dominicains, Penitencier du Pape Gregoire IX. Son vray nom estoit *de Peña* (que nous prononçons *Pegna*) *Fuerte.* De sorte que ceux qui feroient difficulté de l'appeller en Latin *De Penna Forti*, qui est le nom que Raimond s'est donné luy-même, me paroîtront toujours moins libres de l'appeller en nostre langue *Rochefort*, que *Peñafuerte* en sa langue maternelle.

Ceux qui prétendent ne nous faire connoître le Cardinal de Torquemade, ou plutost Torre-chemada, que par le nom du Cardinal *De la Tour brûlée*, ont crû sans doute pouvoir imiter l'exemple même de ce Cardinal, qui a fait passer son nom d'Espagnol en Latin, & qui s'appelle communément *à Turrecrema-*

ta. Mais ils me permettront de leur faire voir qu'il n'en est pas de même, puisque ce Cardinal n'a jamais écrit en François, & que le nom de Tourbrûlée ne peut pas estre venu de luy. Nous n'approuverions pas des Italiens ou des Espagnols, qui dans leurs Ecrits appelleroient le Cardinal de Richelieu *De Riccoluogo*, ou *De Ricolugar*. C'est tout ce que le Public a pû faire, que de passer au Pere Petau le nom Latin de *Ricolocius*, lorsque les autres ont dit *Richelius*, pour ne pas trop s'écarter. Croyons que les Espagnols & les Italiens ne seront pas plus favorables au nom de la *Tourbrûlée*, qui en qualité de nom propre n'est pas même capable de rappeller celuy d'*à Turrecremata* dans la memoire de plusieurs François. Aprés cette reflexion je vous laisse à penser ce qu'il vous plaira de la liberté de quelques autres Auteurs de ces derniers temps, qui nous ont parlé de Frere Thomas *Clochette* comme d'un Auteur que nous eussions dû connoître sous ce nom. Il est vray que Campanella ayant eu à passer les dernieres années de sa vie en France, auroit pû se donner un nom pris de la langue du pays, comme ont fait quelques autres Italiens ha-

3. Part. Ch. 11.

Rat. Temp.

P. Col. Du Val. &c.

3. Part. Ch. 11. bituez parmi nous : mais il n'a point ſoufert d'autre changement que celuy de la terminaiſon, & il en a eſté quitte pour ſe voir appellé *Campanelle*.

Permettez-moy, Monſieur, de vous retenir encore un moment ſur cette matiere de tourner les noms des Etrangers en noſtre langue, pour vous faire voir par deux exemples tout recens que cette bizarrerie arrive ſouvent aux plus habiles gens. Un ſçavant homme (que je vous nommeray une autre fois, lors qu'il ſe preſentera une occaſion de ſuivre ſon ſentiment) écrivant en François, nous parle de deux Auteurs de nos jours, dont l'un nous eſt aſſez connu ſous le nom de M. David, & l'autre ſous celuy de Lupus. Le ſçavant homme appelle le premier *Davidius* par trois ou quatre fois, quoy qu'il écrive en François, & que M. l'Abbé David, dont j'honore le merite, & qui n'a jamais écrit qu'en noſtre langue, ne ſe ſoit jamais appellé autrement que David. Nous luy paſſerons volontiers ſon *Davidius* : mais en même temps pourquoy appelle-t-il toujours le *Pere Loup* en noſtre langue celuy qui ne s'eſt jamais appellé que Lupus depuis Anvers & Cologne juſqu'à Rome, & qu'il n'a

Tom. 6. B.V. pag. 159.

Le même Auteur p. 170. dit *Bellarmin* & *Davidius*, énonçant

jamais trouvé nulle part cité sous le nom de *Loup?* S'il avoit envie de rendre à Lupus le nom vulgaire qu'il portoit en sa langue maternelle, il devoit l'appeller le *P. Wolff* ou *Wolfius*; ce qui ne nous auroit nullement paru nouveau, puisque Lupus ne s'estoit fait connoître que sous ce nom dans ses premieres années. Mais au moins auroit-il apporté plus d'uniformité, si pour tout mettre en Latin, il avoit dit *Lupus* en retenant *Davidius*; ou pour tout mettre en François, s'il avoit dit *David* en retenant le *P. Loup*. Mais pour ne surprendre personne, il devoit faire le contraire de ce qu'il a fait, & dire avec tous le monde *M. David & le P. Lupus*.

3. Part. Ch. 11.

en François celuy qui n'a écrit qu'en Latin; & en Latin celuy qui n'a écrit qu'en François

Le second exemple de bizarrerie que je vous ay promis est celuy d'un autre Sçavant de different caractere. Ayant eu à parler de Turrianus, dont je vous ay déja entretenu, il l'appelle dans une même page tantost *De la Torre*, & tantost *De la Tour*, en luy donnant par tout la qualité de celebre Jesuite, quoy qu'il n'ait trouvé que Turrianus dans les Originaux qu'il allegue. Il continuë dans la suite de l'appeller *De la Tour*, & quelquefois *Turrianus*, sans nous avertir s'il a eu dessein d'en faire trois Auteurs.

Pref. part. 2. p. 152. 153. 155. 168. &c.

3. Part. Ch. 12. Les Allemans & les Italiens n'ont pas esté plus exemps de cette bizarrerie que nos François. Les premiers ont fait de *Capegistus Niger* Jurisconsulte Italien un Auteur Allemand sous le nom de *Kopwisch der Schwartz*; & les seconds ont fait de Schwartz-erdt, ou Melancthon Theologien Allemand, un Auteur Italien sous le nom de *Terrancra*. Deckerr. 193.

CHAPITRE XII.

Suite de la maniere de changer les noms d'une langue en une autre sans changer de signification. *Difference entre les Auteurs qui ne disposent que de leur nom, & les Historiens qui se donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Historiens sont moins excusables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut contester le pouvoir de se* TRANSNOMMER *selon leur caprice dans des choses de nulle importance. Que l'exemple des anciens Historiens Grecs & Latins ne peut justifier au plus que ceux des Historiens modernes, qui se contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaisons de la*

langue en laquelle ils écrivent leur histoire. Que l'exemple même de Moyse qui a changé plusieurs noms propres en Hebreu, ne doit point autoriser la licence des Modernes. 3. Part. Ch. 12.

Quoique je ne voulusses pas me rendre l'Avocat des Auteurs qui se sont *transnommez* d'une langue à l'autre, lors qu'ils n'ont pas eu besoin de se cacher, & qu'ils n'ont pas songé à se déguiser : je ferois pourtant difficulté de les condamner avec leurs censeurs, lorsque leurs changemens n'ont point causé de confusion, & qu'ils n'ont apporté de dommage à personne. Où est, par exemple, le crime de Riccio, de Preud-homme, &c. pour s'estre appellez l'un *Crinitus*, l'autre *Probus*, &c? Que nous importe que l'un ait eu le nom de *Riccio* ou d'*Erizzo*, & que l'autre ait eu celuy de *Preudhomme* ou de *Bienne*, pourvû que ces noms supprimez ne paroissent nulle part pour mettre le trouble dans la connoissance que nous avõs de ces Auteurs? Je veux qu'ils ayent eu tort une fois sur ce point: mais le tort qu'ils peuvent avoir eu ne nous nuira pas, tant qu'on ne les trouvera citez nulle part que sous les noms de *Crinitus*, de *Probus*, &c.

3 Part. Ch. 12. Au contraire, les choses estant une fois établies & generalement reçuës sur ce pied-là, on s'exposeroit à tout gâter dans l'art de connoître les Au eurs, si l'on entreprenoit de faire revivre des noms supprimez, qui peuvent passer à leur égard pour entierement éteints. Nous n'y comprendrions plus rien, si l'on nous citoit *Holtzman* que nous ne connoissons pas, pour Xylander que nous connoissons; *Stern de Zweibruck* pour Stella Bipontinus; *Vander Beken* pour Torrentius; *Schlossers* pour Serrarius; *La Scala* pour Scaliger; *Holywood* pour de Sacrobosco; de *Roquetaillade*, ou de *Rochetaillée* pour de Rupe-scissa; *Bruggs* pour Pontanus; *Cramers* pour Mercator, *Middleton* pour de Media-villa; *Gerard* pour Erasme; *Spies-hammer* pour Cuspinianus; *Hahn pol* pour Cornarius; *Bawrn* pour Agricola, &c.

Le tort de ces Auteurs, s'ils en ont eu, n'est donc retombé que sur eux-mêmes, pour avoir abusé de la liberté qu'ils avoient de changer leur nom dans des choses indifferentes. Mais il n'en est pas de même des Historiens, qui semblent estre les dépositaires des noms des personnes dont ils ont à parler, & qui ne sont pas moins obligez

de garantir ces noms, que les choſes mêmes qu'ils rapportent. Il n'y a point d'érudition, point d'éloquence qui puiſſe aujourd'huy nous perſuader que ces Hiſtoriens, ſur tout ceux que nous appellons Modernes, ayent dû traveſtir & maſquer, pour ainſi dire, les perſonnes qui ont porté des noms propres dont le ſens eſtoit capable d'eſtre rendu en une autre langue. On aura beau nous alleguer l'uniformité que ces Hiſtoriens ont crû devoir garder dans leur langage, afin de n'y pas laiſſer entrer de locutions étrangeres. Car outre que cette uniformité prétenduë n'a pas pû même eſtre gardée par ceux qui l'ont affectée le plus, & qu'ils l'auroient beaucoup mieux obſervée en ſe contentant de donner à chaque nom propre la terminaiſon de la langue en laquelle ils écrivoient leur hiſtoire; c'eſt qu'il s'eſt trouvé tres-ſouvent que les noms que ces Hiſtoriens ont ſubſtituez à ceux qu'ils ont ſupprimez, eſtoient & plus obſcurs & moins connus. Ce qui eſt pecher autant contre le ſens commun, que contre l'eſprit & l'inſtitut de l'Hiſtoire.

Pour vous en donner quelques exemples tirez des Hiſtoriens, même du premier ordre, je vous citeray l'*Interam-*

3. Part. Ch. 12. *nas* de M. de Thou. N'eſt-il pas vray, Monſieur, que vous connoiſſez fort bien le nom d'*Entragues*, & même celuy d'*Entraigues* en noſtre langue; & que vous ne connoiſſez celuy d'*Interamnas* que comme un nom qui marque un habitant de Terni en Ombrie? *Interamnas* dans l'employ qu'en fait M. de Thou, vous eſt donc plus obſcur & moins connu que celuy d'*Entragues*. Je pourrois vous alleguer encore ſon *Acromontanus*, ſon *Aitorivus*, ſon *Amurathes*, & un grand nombre d'autres, où l'on peut dire qu'il n'eſt pas toujours égal à luy-même. C'eſt ce qui vous paroîtra dans ſon *Quercetanus*, dans ſon *Quadrigarius* & ailleurs. *Quercetanus* chez luy veut dire en un endroit *De la Cheſnaye*, & en un autre il veut dire *Du Cheſne*. Ce n'eſt pas tout, un autre *De la Cheſnaye* s'appelle chez luy *Quercæus*; un autre *Du Cheſne* s'appelle encore *Quercæus*; & ailleurs, mais toujours chez luy-même, *Quercæus* ſignifie encore *Des Cheſnays*. Pour ſon *Quadrigarius*, j'ay lieu de croire qu'il l'avoit pris de Paul Emile autre Hiſtorien du premier ordre, mais de même humeur pour le changement des noms vulgaires. Paul Emile donne le nom de

Quadrigarius à un Evêque de Paris nommé *G. Chartier* du temps de Loüis XI. M. de Thou donne le même nom à un *Chartier*, mais il appelle un autre homme du même nom *Carterius*, sans qu'on voye le sujet de cette difference. Il ne manquoit plus que le nom d'*Auriga*, & nous ferons voir ailleurs qu'il estoit déja retenu pour Alain *Chartier*.

3. Part. Ch. 12.

Mornac appelle aussi *Quadrigarius* l'Avocat Mathieu Chartier. p. 38.

Je sçay que les Historiens Modernes & les autres Partisans de cette liberté ne manqueront pas de nous renvoyer aux anciens Historiens. Mais je doute que la maniere dont en ont usé ces Anciens, doive servir d'exemple à nos Modernes. Je sçay que les Anciens n'ont point fait difficulté d'exprimer en Grec s'ils écrivoient pour des Grecs, ou en Latin s'ils écrivoient pour des Latins certains noms propres des Persans, des Syriens, des Egyptiens. Mais il paroît que la plûpart de ces noms estoient moins des noms d'hommes, que des noms de lieux, ou d'Offices militaires ou politiques. Ce qui fait une difference si considerable dans la question dont il s'agit, qu'elle change entierement l'état de l'exemple dont nos Modernes auroient besoin pour soutenir leurs prétentions. Il faut avoüer qu'on a tou-

Grot. ad cap. 11. Genes. p. 20. Huetii Demonstr. pag. 110. Theol. de Holland. p. 430.

3. Part Ch. 12. jours eu plus d'égard pour les noms des Hommes que pour ceux des Choses. Herodote, Q. Curce & les autres qui ont exprimé en leur langue divers noms appellatifs de Charges & de Dignitez, & quelques noms propres de Lieux, dont la signification estoit utile à quelque chose, ont esté assez scrupuleux pour ne pas toucher aux noms des Hommes, si ce n'est pour leur donner une terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient. Si nos Modernes avoient eu la discretion de mettre dans leurs Histoires les noms propres avec la signification, telle qu'il leur auroit plû de leur donner : s'ils avoient dit, par exemple, dans leurs Histoires Latines *Chartier*, id est, *Quadrigarius*; *Le Jay*, id est, *Gracchus*; *Du Bois*, id est, *Silvius*; *La Perriere*, id est, *Petrejus*; *Del Pozzo*, id est, *Puteanus*, &c. il y auroit eu dans cette conduite dequoy faire cesser les plaintes que l'on forme contre eux. Ils auroient pû s'autoriser de l'exemple des Evangelistes, je ne dis pas pour des noms de Lieu, tels qu'*Haceldama*, *Golgotha*, &c. mais pour des noms d'Hommes changez par J. C. même, comme *Cephas*, *Boanerges*, dont ils n'ont pas permis que nous ignorassions la signification.

Le Jay pour le Geay.

Ce que je viens d'avancer ſur la re- 3. Part. Ch. 12.
ſerve reſpectueuſe que les anciens Hiſtoriens ſemblent avoir euë pour les noms propres des Perſonnes plus que pour les autres, n'eſt pourtant pas ſi general, qu'il n'y en ait eu parmi les Grecs qui ont pris la liberté de changer en leur langue quelques noms Hebreux, comme celuy d'Iſaac en *Gelos*, celuy d'Edom (que portoit Eſaü) en *Erythras*. Mais cela eſtoit de l'invention de quelques Ecrivains profanes, tels qu'Alexandre Polyhiſtor : & nous ne voyons pas que cette liberté ait jamais eſté ſuivie ou approuvée par aucun Grec Chreſtien. Nos Modernes ne nous preſſeront pas ſur l'exemple d'un Rabin, qui ayant pris un Abregé aſſez mauvais de l'Hiſtoire ſainte pour un ouvrage veritable de Philon Juif, en publia la traduction Hebraïque ſous le nom de *Jedidée*, qui dans ſa langue eſtoit équivalent au nom de Philon. Nous n'avons pas d'inſtances à craindre ſur ce changement du Grec en Hebreu, ne venant que de gens incapables de faire un exemple, depuis qu'ils ſont hors de commerce avec nous.

Euſeb. de Præpar. Evang. lib. 9.

R. Azarias.

Mais il n'en eſt pas de même de l'objection qu'on peut nous former ſur la

3 Part. Ch. 12. conduite de Moyſe, c'eſt à dire, du premier des Hiſtoriens. J'avoüe que nos Modernes n'ont pas de modele plus parfait à ſe propoſer, mais ils ne doivent pas ſe vanter de l'avoir parfaitement imité dans le changement des noms propres. Je veux que Moyſe ait tourné en Hebreu les noms propres des Perſonnes qui avoient vêcu depuis Adam juſqu'à Nemroth, & qu'il les ait changez en des noms d'une ſignification ſemblable. Mais il n'y avoit pas de confuſion à craindre de ce changement dans la ſuppoſition que la premiere langue du monde eſtoit entierement éteinte du temps de Moyſe. Tous ces noms propres que Moyſe a changez de la langue primitive en Hebreu ſe ſont trouvez tellement ſupprimez, que perſonne n'en a oüy parler depuis, & que les noms changez par Moyſe ont eſté conſiderez comme des noms primitifs & comme les originaux mêmes. Il n'en eſt pas de même de nos Modernes; ils n'ont point changé les noms propres d'une langue éteinte en une langue floriſſante. Ils ont fait tout le contraire de Moyſe, qui a fait paſſer les noms d'une langue morte en une langue qui eſtoit vivante & vulgaire de ſon temps;

Grot. ut ſupr. Huet. prop. 4.

au lieu que nos Modernes qui ont écrit en Latin, ont changé en une langue morte des noms de langues vivantes, qui loin d'estre demeurez supprimez aprés ce changement, subsistent encore & subsisteront plus long-temps que les noms Latins par la propagation des familles. Moyse a fait en sorte qu'il ne nous est point resté d'autre nom pour marquer les anciens Patriarches, que ceux qu'il leur a donnez d'*Adam*, d'*Eve*, de *Mathusala*, &c. Mais nos Modernes n'ont pû venir à bout de supprimer les noms vulgaires de *Crevecœur*, des *Croisettes*, de *la Motte*, du *Mesnil*, de *la Haye*, &c. par leur *Crepacordius*, leur *Cruciarius*, leur *Cespitius*, leur *Mansionilius*, leur *Sepinus*, &c. La fortune de ces noms changez sera toujours fort contraire à celle des noms que Moyse a introduits, puisque ceux-cy vivront autant que l'Ecriture sainte, & que ceux-là sont déja censez estre peris dans l'esprit de ceux qui pourront se passer de ces Histoires modernes. 3. Part. Ch. 12.

3. Part.
Ch. 13.

Avertissement sur les deux Chapitres suivans.

Les Chapitres XIII. & XIV. qui suivent, dépendent tellement du Chapitre precedent, qu'on auroit eu sujet de se plaindre, si aprés avoir parlé du changement des noms d'une Langue en une autre, on s'estoit dispensé de parler du changement des terminaisons, & de la suppression ou de la mauvaise expression de l'Article des Langues vulgaires. C'est ce qui m'a porté à ramasser dans le XIII. tout ce que le Lecteur peut raisonnablement exiger sur la bizarrerie du changement de Terminaison : & dans le XIV. ce qui peut concerner les Articles. Comme il ne s'agit pas de déguisement affecté dans l'une ni dans l'autre de ces manieres, il n'en sera point parlé du tout dans le Recueil des Auteurs déguisez ; c'est ce qui m'a obligé à faire icy un détail plus grand des des noms propres que nous trouvons alterez du costé de la terminaison ou de l'article, afin de donner à ceux qui s'en trouveront embarassez en lisant les Auteurs les moyens de les rétablir en leur Langue naturelle.

3. Part. Ch. 13.

CHAPITRE XIII.

Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues ne doivent pas desapprouver l'usage des Terminaisons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont usé de la sorte. Bizarrerie de ceux qui se meslent de donner des Terminaisons Latines à des noms François, ausquels elles ne sont pas propres. Combien une Terminaison Latine qui est presque toujours la même, confond & desfigure la plûpart des noms François, à cause de la varieté de leurs Terminaisons.

J'Ay déja insinué plus haut que je ne prétendois pas comprendre l'usage des Terminaisons étrangeres parmi les changemens des noms propres. C'est un usage qui paroît quelquefois indispensable, & qui sert même à la beauté du stile en certaines occasions. Ainsi ceux qui sont dans cette pratique ne doivent pas craindre de se voir enveloppez dans la condamnation des autres pourvû que les Terminaisons soient toû-

3. Part. jours tres-ſimples, & incapables de f
Ch. 13. re changer la prononciation & l'orth
graphe des noms propres. Il ſe trou
même des occaſions où l'on ne d
point faire difficulté de leur paſſer
changement de la Lettre que nous a
pellons *characteriſtique* ou *figurativ*
pourvû que l'alteration que ce chang
ment peut cauſer dans l'orthographe
dans la prononciation ne faſſe pas
changement eſſentiel au nom orig
nal.

C'eſt ce qui a eſté pratiqué par les H
ſtoriens & les autres Ecrivains de to
les temps dans preſque toutes ſortes
Langues. Il nous reſtera des monume
de cette honneſte liberté tant que nou
aurons les livres des Grecs & des Lati
où nous voyons les noms des Egyptien
des Pheniciens, des Perſans, & des A
fricains conſervez en leur entier autan
qu'il a eſté poſſible, mais terminez pa
une inflexion Grecque ou Latine. Ceſa
en a uſé de même à l'égard des nom
Gaulois ou Celtiques auſquels il a tâ-
ché de donner des Terminaiſons con-
venables, ſi bien que la plûpart de
noms en *ich* ſe trouvent terminez en *ix*
plûtoſt qu'en *us*, comme *Dumnorix*,
Ambiorix, &c. parce que Dumnoricus

mbioricus luy paroiſſoient un peu 3 Part. Ch. 13.
op éloignez des originaux. Un auſſi
ligieux conſervateur des noms pro-
es qu'étoit Ceſar, ne doit pas eſtre
gerement accuſé d'infidelité ſous pre-
xte de la difficulté que l'on a de trou-
er aujourd'huy l'étymologie de quel-
ues-uns de ces noms. Quand il ſeroit
ray que les copiſtes n'auroient pas cor-
ompu chez luy *Arioniſtus* en *Ariovi-* Vvilh.
us, & que l'étymologie de ce nom ſe- Schickar. tom 1.
oit *Ehrnueſt*, on ne peut que loüer Ce- ad calc.
r de l'avoir fléchi ſi doucement : &
faut croire que c'eſt par une deman-
eaiſon familiere aux Critiques que quel-
ues-uns veulent reformer ſon *Vercinge-*
rix, afin de le faire venir du Saxon de
Hertoge Hinrich que nous appellerions
ujourd'huy le Duc Henry en noſtre
angue.

Les Hiſtoriens qui ont paru depuis
nt uſé de la même liberté ſans oppoſi-
ion, à l'égard des noms Gothiques,
ombards, Eſclavons, Saxons & Teu-
ons, & nous ne voyons pas qu'on y
it trouvé autre choſe à redire que l'i-
norance de ces Langues qui a fait cor-
ompre l'orthographe des noms à plu-
ieurs d'entre eux.

Il ne ſeroit donc pas juſte que nos

3. Part. Ch. 13. Modernes si bien fondez en exemples & appuyez d'une tradition si longue, fus sent privez du droit de donner les ter minaisons de la Langue en laquelle il écrivent aux noms des Langues étrange res. Mais d'un autre costé il est just de ne point étendre ce droit au de l de ses bornes naturelles.

On ne peut pas contester à la Lan gue Françoise l'avantage d'estre l'un des Langues les plus commodes en ter minaisons. Il n'y a point de noms Grecs Latins, Barbares que l'on ne puisse ter miner selon ses manieres tant masculi nes, que feminines qui luy sont parti culieres, sans jamais changer ou détrui re une *caracteristique*: & lors qu'aprè avoir consulté ce que le sens commun dicte à l'oreille, elle rencontre quelqu chose qui la choque dans la prononcia tion, elle aime mieux laisser les nom tels qu'elle les trouve en original. Ell a eu cette circonspection pour la plû part des noms Hebreux. Elle en a eu aussi pour quelques-uns des Grecs en *as*, comme *Bias*, *Pausanias*, *Suidas*, *Sabas*, *Ctesias Pallas*; en *es*, comme *Thales*, *Eutyches*, *Dares*, & même pour les Etrangers qui n'avoient que la ter minaison Grecque, comme *Apriés*,

Xerxes, &c. en *is*, comme *Panyasis*, *Anacharsis*; en *os*, comme *Eros*, *Manethos*, *Minos*; en *ys*, comme *Dictys*, & en d'autres terminaisons dont il est aisé à chacun de se faire un détail, sans avoir entrepris de mettre en usage les prononciations de *Bie*, *Pausanie Suide*, &c. Le scupule est allé si loin que plusieurs noms de femmes, dont les noms pouvoient avoir une terminaison feminine en nostre Langue, sans changer même l'orthographe de la terminaison Grecque, gardent parmi nous presque la même prononciation qu'ils avoient parmi les Grecs, comme *Daphné* au lieu de Daphne, *Calliopé* au lieu de Calliope, *Niobé*, *Ariadné*, *Arachné*.

3. Part. Ch. 2.

Autre Auteur est Manethon.

Nostre Langue n'est pas moins circonspecte envers les terminaisons Latines, soit des noms Latins, comme *Ennius*, *Duillius*, *Crassus*, *Cornelius*, *Germanicus* qu'elle n'a point tournez par *Ennie*, *Duille*, *Crasse*, *Corneille*, *Germanique*; soit des noms Grecs ou Barbares terminez à la Romaine, comme *Apollonius*, *Hermolaus*, *Cyrus*, *Croesus*, *Darius*, &c. qu'elle n'a point tournez en *Apolloine*, Hermolas, *Cyre*, *Crese*, *Darie*, &c. Elle n'a point touché aux noms en *os*, comme *Nepos*; elle a lais-

Latinam rationem sequi placet, quò usque patitur decor, præsertim si auctoritatem consuetudo non superet. Quintil. Inst. Lib. 1. cap. 9.

3. Part. Ch. 13. sé même en leur entier beaucoup d[e] leurs noms en *a*, comme *Agrippa* *Galba*, *Sylla*, *Juba*; quelques-uns en *i*[s] comme *Cerealis*; & tous ceux en *or*, e[n] *ex*, en *ix*, en *ux*, dont on peut produire beaucoup d'exemples.

C'est une reserve qu'il sera difficile d[e] trouver en pareil degré dans les Langues Italienne & Espagnole. Mais i[l] n'en faut pas chercher de vestige dan[s] la Grecque, dont les Ecrivains de moye[n] & de bas âge animez du même espri[t] que leurs Anciens n'ont pas manqué d[e] flechir, ou de reduire à leurs maniere[s] les noms des Francs, c'est-à-dire de[s] Occidentaux, ceux des Sarazins & de[s] Turcs. C'est ce qu'on n'auroit pas e[n] lieu de blâmer en eux s'ils s'estoien[t] contentez d'ajoûter leurs terminaisons. Mais les changemens, les additions, le[s] retranchemens de lettres qu'ils ont fait[s] à divers noms propres, nous portent à les considerer plûtost comme des nom[s] corrompus, que comme des noms simplement terminez à la Grecque.

v.g Charilaus pour Carolus. &c.

Qui pourra s'empêcher d'avoir la même pensée, non pas des Latins anciens, mais des *Latinistes* modernes, parm[i] lesquels on a vû une demangeaison presque semblable se communiquer comme

une

une maladie contagieuse, dont il semble qu'on ne soit pas encore bien gueri de nostre temps ? Encore aurions-nous quelque pretexte pour excuser leur caprice s'ils avoient au moins fixé leur fantaisie par quelque regle à laquelle on pust se tenir pour s'empêcher de tomber dans l'erreur. Au moins devoient-ils garder quelque uniformité dans leur conduite, & ne pas démentir si souvent un usage par un autre. 3. Part. Ch. 13.

La terminaison en A dans quelque Langue vulgaire que ce soit devroit être la moins embarassante, puis qu'elle est semblable à une terminaison que les Latins ont employée fort communément pour les noms d'hommes. Comme nous avons conservé en Langue vulgaire ceux de *Sura*, *Scapula*, *Columella*, *Caligula*, *Fenestella*, *Caracalla*, *&c.* il estoit juste que nos Latinistes conservassent aussi dans leurs écrits Latins les noms François, Italiens & Espagnols en *a*. C'est ce qu'ils ont fait assez volontiers tant qu'ils n'y ont pas trouvé d'obstacle. Mais s'ils ont eu des raisons suffisantes pour tourner Pignoria en *Pignorius*, Gambara en *Gambarus*, Settala en *Septalius*, pourquoy n'ont-ils pas esté uniformes ? & pourquoy En A.

3. Part. Ch. 13. ont-ils dit en d'autres rencontres *Pignoria*, *Gambara*, *Septala* en Latin ? Le Comte de Dona est appellé par les uns *Donaus*, par les autres *Dona* & *a Dhona*. Mais M. de Thou l'appelle *Donavus* luy qui tourne assez souvent en *a* simplement les noms Allemands terminez en *aw*.

ARD. ART. A l'égard des terminaisons en ARD & en ART, le même Historien les a presque tournées toutes en *arius*, & il les a confonduës ainsi avec celles qui sont en ARS ou en AR, en leur faisant perdre leur *caracteristique* qui devoit servir à leur distinction. *Louchard*, *Passart*, &c *Luscarius*, *Passarius*, &c. Un seul *Mollarius* chez luy sert à trois personnes nommées differemment *Mollart*, le *Mollard*, de *Mollard*, qui seroient perduës d'extraction si elles n'étoient connuës que dans l'histoire Latine de cet Auteur. Il appelle *Scholarius* un nommé *Cholard*, qui n'étoit ni Grec, ni Allemand, mais Gascon. La lettre Allemande *sch* dont il a exprimé nostre *ch*, me fait souvenir de sa maniere de tourner le nom de *Choart*, nom fort connu dans l'épée & dans l'une & l'autre robe parmi nous. Il est vray que M. de Thou n'a point fait per

dre la *caracteristique* au nom de Choart comme aux autres : mais c'est ce qui a encore contribué davantage à le rendre Allemand. Si l'on ne connoissoit d'ailleurs Paul Choart de Buzanval Ambassadeur de France à la Haye, on pourroit le confondre sur le nom qu'il luy donne de *Schuartius* avec des Allemans, ausquels il fait servir plus naturellement le même nom pour exprimer celuy de leur langue, qui est *Schwartz*. 3. Part. Ch. 13. Niger. Le Noir.

AS

Les noms vulgaires en AS se latinisent assez ordinairement en *asius*, Colas *Colasius*, Corras *Corrasius*. Et quoique cette terminaison leur soit commune avec les noms en *ais*, comme *Sangelasius* saint Gelais ; & en *aise*, comme *Salmasius*, Saumaise : nous aurions pû nous y accoutumer sans l'inconstance de nos Latinistes. Mais lorsque nous penserons traduire *Gallasius* par *Gallas*, il viendra quelqu'un appuyé de l'autorité de M. de Thou nous soûtenir que c'est un autre homme appellé *des Gaillards*; & que c'est aussi un nommé des *Galars*, selon la Croix du Maine ; quoique Nic. Gallasius Ministre de Geneve au siecle passé s'appelle communément en nostre langue N. *de Gallas*. M. de Launoy appelle M. Varillas *Varillaüs* : mais

Quoique Boulaise se nõme toujours *Boulasius* & que Porthais soit *Porthasius*, *Protasis* & *Protasius*.

3. Part. Ch. 13. les Actes de Leipsick le nomment plus naturellement *Varillasius*. Le Poëte de Vias s'est nommé *Viassius*; & M. Cujas ne s'est pas moins éloigné de cette regle en s'apellãt *Cujacius*, comme M. de Thou a dit *Duracius* pour de Duras. C'est une liberté qu'on pouvoit laisser aux noms en Ac, comme de Pybrac & de Balzac, qui s'appellent *Pybracius* & *Balzacius*. Mais M. de Thou s'est mis au-dessus de la regle en disant *Campanicius* pour Champagnas, *Fabatus* pour Favas, &c.

AU Nos terminaisons en AU se tournent volontiers en *avius*; *Petau*, *Sarrau*, &c. *Petavius*, *Sarravius*, &c. Mais de deux personnes qui ont porté le nom de *Gau*, M. de Thou a jugé àpropos d'appeller l'une *Gallius*, l'autre *Govinus*. Pour augmenter encore nostre embarras, il se sert du nom de *Gallius* pour marquer le sieur de *Gallé*, & se sert aussi du nom de *Govinus* pour designer un Doyen de Beauvais nommé *Gouyn* ou *Gouynes*. Le sieur de *Palluau* chez le même Auteur se trouve tourné en *Paludellus*; & la femme de Pierre Pithou, qui se nommoit Catherine de Palluau, s'appelle elle-même *Paludella* dans l'Epitaphe qu'elle a dressée à son mary.

Gallius. Gau & Gallé.

Govinus. Gau & Gouyn.

Les noms en AULD ou *aud*, en AULT

ou *aut* ne nous feront pas de difficultez tant qu'ils ne seront qu'en *aldus* ou *oldus*, en *altus* ou *altius*. On peut y joindre la terminaison en *audus* ou *audius*, & *autius*. De sorte qu'on n'a rien à reprocher à M. de Thou, lors qu'il tourne le nom de *Foucauld* par celuy de *Fulcaudius*. Ceux qui se souviennent que dés le temps des premiers Empereurs Romains l'*o* & l'*au* se prenoient l'un pour l'autre, & qu'on disoit *Plostrum* & *Clodius* aussi volontiers que *Plaustrum* & *Claudius*, ne trouveront pas mauvais que le Pape Clement IV. qui s'appelloit *Foucauld* du nom de sa famille, se soit nommé *Fulcodius* avant son Pontificat. Je doute que la même raison pût servir aux amis de Pierre *Airault* Lieutenant Criminel d'Angers au siecle passé, s'ils entreprenoient de justifier le nom d'*Ærodius*, qu'il s'est donné. Cette licence auroit pû aneantir le nom de sa famille, s'il en avoit esté le seul ornement, ou si elle n'avoit esté connuë d'ailleurs. L'inégalité de M. de Thou peut estre embarrassante sur ces noms. Il les tourne le plus souvent en *audius* & *autius*, quelquefois en *aldus*, comme *Bressaldus* de *Bressault* : mais lors qu'il change ce même nom en *Bressa-*

3. Part. Ch. 15. AUD. AUT.

3. Part. Ch. 13. *lius*, il nous porte mal à propos à en changer la prononciation & l'orthographe Françoise. C'est encore pis pour nous, lors qu'il tourne par *Pluvialius* non seulement un nommé *Pluviot* ou *Pluvot* (pour Pluviaut) mais encore un nommé *Puy-vidal*. Le même Auteur voulant déployer ses richesses en matiere de terminaisons, appelle *Andronius* un homme nommé *Andrault*. Les auttes Auteurs n'ont pas tous esté plus reguliers sur eux-mêmes. Robert *Cenaut* Evêque d'Avranches s'est appellé *Cenalis*; Gabriel du *Puy-Herbault* Moine de Fontevraut s'est appellé *Putherbeus*. Claude *Minault* de Dijon, mais Avocat du Roy à Estampes, a voulu approcher les terminaisons bien ou mal, & a changé son nom de *Minault* en celuy de *Minos*. Les Berauds de France n'ont presque rien alteré dans leur nom en se faisant appeller du nom de *Beroaldus*, mais ils se sont exposez à estre confondus avec les *Beroaldes* d'Italie.

AY. Les noms en AY se tournent indifferemment en *æus* & en *aius*, sans faire beaucoup de violence à la terminaison Françoise. *Aïus* est moins en état de nous embarrasser, parce qu'on ne peut l'appliquer qu'à des noms en *ay*, quoy

qu'il faille quelquefois deviner pour rencontrer juste, comme lors qu'on trouve *Caïus*, pour dire *Du Quay* ou *Le Quay*, au lieu du nom Romain dont ce mot nous a laissé l'idée. Mais la terminaison en *Æus* estant commune à plusieurs terminaisons Françoises, même feminines, outre celle en *ay*, elle ne peut qu'apporter beaucoup de confusion. Vous croirez que *Codræus*, *Crenæus*, &c. veulent dire du *Coudray*, du *Crenay*, &c. & quoique vous ayez raison, je trouve qu'ils signifient *De la Coudre* & *De la Cresne*, &c. Encore aurions-nous quelque chose de fixe, si l'on s'en tenoit à une même terminaison Latine pour les noms François qui sont les mêmes : mais à quoy veut-on nous déterminer, lors qu'aprés nous avoir produit *Codræus*, pour dire tantost *du Coudray*, & tantost *de la Coudre*, on nous propose encore dans un même corps d'histoire tantost *Corileus*, tantost *Corilanus* & *Corilensis*, pour marquer aussi *du Coudray* & *de la Coudre*? 3. Part. Ch. 13.

Nostre terminaison en *E*, toute simple qu'elle est, ne laisse pas de souffrir beaucoup de la part de nos Latinistes dans leurs variations. Elle s'exprime le plus souvent en *æus*; d'Argentré, d'Ur- E.

3. Part. Ch. 13. ſé ; *Argentræus*, *Urſæus* ; & même *Caritæus*, pour dire De la Charité. Cela paroît aſſez tolerable. Budé y a pourtant eſté pris, & malgré la volonté qu'il a cuë de conſerver ſon nom à ſa famille, il ſe trouve aujourd'huy nommé *Budée* par la plûpart du monde ſur le modele de ſon *Budæus*. Mais M. de Thou a fait voir encore en cette occaſion, que l'uniformité n'eſtoit point ſa regle. *L'aidé* dans ſon hiſtoire eſt *Lædus*, *Taboüé* eſt *Taboëtius*, *André* (en ſurnom) eſt *Andréanus*, qui veut dire auſſi chez luy *Andrieu* en d'autres rencontres ; enfin les noms d'Aubigné, d'Aubigny & d'Albigny n'ont reçu de luy qu'une même terminaiſon dans le mot *Albinius*, qui ſemble n'eſtre pas propre pour les noms en *é*.

EAU. La terminaiſon des noms en EAU ayant pris la place de celle des noms en *el*, a donné lieu aux Auteurs d'en retenir la terminaiſon Latine. Bobineau, Chantreau, Godeau &c. n'ont point paru flexibles autrement, comme on le peut juger par les noms de *Bobinellus*, *Cantarellus*, *Godellus*, &c. Ragueau & Tiraqueau ont ſi bien accoûtumé le monde à les appeller *Raguellus* & *Tiraquellus*, que pluſieurs croyent avoir rai-

son de les appeller en François *Raguel* & *Tiraquel*. C'est ce que leurs Descendans sont en droit de rejetter, comme ceux de Budé rejettent le mot efféminé de *Budée*. Peut-estre que le Medecin Moreau se seroit fait appeller aussi *Morellus* plutost que *Moreus*, s'il n'avoit apprehendé de porter le nom de Morel dans la posterité, & de se voir hors de sa race confondu parmi le grand nombre des Morels. Mais je ne sçay si ç'a esté par un motif semblable que M. de Thou a donné à Pastoureau & à Charbonneau les noms de *Pastoreus* & de *Carboneus*, plutost que ceux de Pastorellus & de Carbonellus, parce qu'il y a d'autres gens du nom de Pastorel & Carbonel. Il n'en faut rien croire, puisqu'un nommé Pastorel s'appelle aussi chez luy *Pastoreus* sans distinction. S'il avoit esté aussi curieux de belle Latinité que *Jouvenneau*, il l'auroit peut-estre appellé *Pastoralis*, comme ce Jouvenneau s'est nommé *Juvenalis*, apparemment pour ne pas se confondre avec *Juvenel* des Ursins, à qui on vouloit laisser le nom de *Juvenellus*. Cette terminaison en *alis* pour des noms en *eau* n'estoit pas tout à fait inconnuë à M. de Thou, qui a dit *Caprealis* pour mar- 1. Part. chap. 13.

8. Part. Ch. 13. ou Carpeau.

quer *Capreau*. Chez luy *Capralis* veut dire encore *Chevreau*, ou plutoſt le ſieur de Chevreaux, qui ſe trouve appellé auſſi *Capralius*, puis *Capreolus* par le même Auteur en divers autres endroits, comme le ſieur de Capres, & le nommé Cabral, ſont pareillement appellez *Capralis*, & le ſieur de Cabrol *Capreolus* dans la même hiſtoire, qui peut paſſer ainſi pour une pepiniere perpetuelle de confuſion. M. de Thou ne ſe ſeroit pas laiſſé facilement épuiſer en terminaiſons Latines pour les noms en *eau*. Si le P. Fronteau de ſainte Geneviéve, qui s'eſt nommé *Fronto* plutoſt que *Frontellus* ou *Frontæus*, a crû eſtre l'inventeur de la terminaiſon Latine en *o* pour la Françoiſe en *eau*, j'apprehende que ce ſçavant homme ne ſe ſoit trompé pour cette fois, puiſque long-temps avant luy M. de Thou avoit dit *Bocho* pour Bouchonneau. Souvenez-vous toujours, Monſieur, que ce n'eſt pas la fécondité, mais l'uniformité qui manque à M. de Thou. S'il dit *Fortellus* en un endroit, il dit *Fortéus* en un autre pour marquer Forreau. De Monceau eſt tantoſt *Moncellus*, & tantoſt *Monceanus*, tandis que les autres Latiniſtes diſent *Moncæus* & *Moncejus*. S'il appelle Du

primitif pour diminutif

Item. De Monceaux plur.

Cluſeau *Cluſellus*, il appelle Clauſel auſſi *Cluſellus* : mais pourquoy appelle-t-il des Cluſeaux *Cluſius* ? *Freſéus Freſellerius* veut dire chez luy Freſeau de la Freſeliere, mais le ſecond mot fait voir qu'il devoit au moins en cet endroit tourner le premier par celuy de *Freſellus*. Je m'étonne qu'ayant tourné luy-même Brodeau par *Brodæus* (aprés pluſieurs Latiniſtes) Dareau par *Daræus*, Couronneau par *Coronæus*, &c. il ait voulu introduire *Burgeolius* pour dire Bourgeau, *Preolius* pour dire Preau & du Preau dans le temps même qu'un Docteur de Paris natif de Marcouſſis, nommé Gabriel du Preau, ſe faiſoit appeller publiquement Gabriel *Prateolus*. Je m'étonne auſſi qu'il ait voulu mettre non pas *Corvus* pour Corbeau, mais *Rullus* pour Roulleau, & même *Blondus* pour Blondeau, quoi qu'il ait peut-eſtre ſongé à nous oſter Blondel de la penſée. Je m'étonne encore davantage qu'employant le nom de *Rufus* pour marquer non ſeulement les noms de Le Roux, Roſſo, Ruffo, Ruffi, mais auſſi celuy *de Rouſſeau*, il ait forgé encore celuy de *Ruſillus* pour dire *du Rouſſeau*. Mais je ne ſuis pas étonné qu'un Auteur qui ne s'accorde pas ordinaire-

3. Part. ch. 13.

& Daneau par *Danæus*.

nom d'homme.

3. Part. Ch. 13. ment avec luy-même, ne soit pas souvent d'accord avec d'autres sur la terminaison en *eau*. Voulez-vous sçavoir comme les bons Auteurs traduisent Boisseau & Belleau? M. de Thou dit *Bocellus*, & M. Gassendi *Buxeus* pour exprimer Boisseau: M. de Thou dit *Bellaqueus*, & M. de sainte Marthe *Bellaqua*, pour marquer Belleau. Mais je trouve M. de Launoy plus agreable encore que les autres Latinistes, lors qu'il appelle M. Boileau Doyen de Sens *Bevilaqua* à la teste des Lettres Latines qu'il luy a écrites. M. de Thou n'a point affecté tant de genie que M. de Launoy, lors qu'il s'est contenté d'appeller *Bevilaca* un Gentilhomme Italien nommé Bevilacqua. Ce n'est pas au reste par ignorance du Latin que M. de Launoy n'a pas appellé M. Boileau *Bibaqueus*, comme auroit fait M. de Thou; ou *Bibaqua*, comme auroit fait M. de sainte Marthe. Ce n'est pas même par ignorance de la terminaison en *æus*, qu'il ne l'a pas appellé *Bœlæus* ou *Bulæus*, luy qui n'a pas oublié d'appeller M. Phelipeau de la Brosse *Phelippæus Brossa*, M. Fauveau *Fauvæus*, M. Gattineau *Gattinæus*.

Coëffeteau par les uns, *Coïffetæus* par les autres, *Cuffetellus*.

La diversité des terminaisons Latines

pour les noms en *eau* ne peut avoir lieu pour ceux en EL. De sorte que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part de leurs censeurs, s'ils avoient apporté pour tourner tous les autres noms autant de simplicité qu'il en paroist dans la maniere dont ils ont tourné Cappel, Blondel, Justel, Gaffarel, &c. Mais il seroit à souhaiter que M. de Thou eût eu deux mots differens pour exprimer les noms de l'Ange & de Langel, qu'il appelle *Angelus* l'un & l'autre. Je ne sçay si c'est par raison ou par caprice que le Jurisconsulte Forcadel s'est fait appeller *Forcatulus*, qui est d'un degré moins diminutif que *Forcatellus*. Mais à l'égard du Mathematicien Bouvel, ou de Bovelles, qui vivoit il y a prés de 200. ans, je croy qu'il a préferé *Bovillus* à *Bovellus*, à cause qu'il estoit plus Latin.

3. Part. Ch 13. EL.

Nostre terminaison en EU & EUX est une des moins traitables, quand il s'agit de se laisser latiniser. C'est ce qui paroist par l'exercice qu'elle a donné au seul M. de Thou, dont les variations sont toutes plus gesnées l'une que l'autre. De Brimeu est chez luy *Brimaus*, de Pisseleu est *Pisselcus*. Maigneu ou de Magneux est tantost *Mainius*, & tantost

EU.

3. Part. Ch. 13. *Minutius* ; de Brigneux est en un endroit *Brignellius* , & en un autre *Brigneus*. *Hevius* veut dire De Heu , *Schuletus* Sculeu , & *Cantalupus* signifie également Canteleu & Chanteloup. Ce qui, bien que fondé en bonne raison, ne laisse pas de causer de l'embarras à un Lecteur qui ne comprend point par les mots de *Cantalupus* & *Cantalupius* la difference qui se trouve entre plusieurs personnes du nom de Canteleu, Chanteloup & Chantelouve. Si M. de Thou avoit eu à parler de quelque *Tuleu* dans son histoire, nous avons quelque sujet de croire qu'il l'auroit appellé *Tullius* , puis que la Dame de Celi qui s'appelloit Tuleu du nom de sa famille , se trouve nommée *Tullia* par cet Auteur. Chasseneu ou plûtost de Chasseneuz Avocat du Roy à Autun s'est donné le nom de *Cassaneus* autrement *Chassanæus* : mais ce nom Latin est devenu équivoque depuis qu'il a été pris aussi pour un autre Jurisconsulte François nommé de la Chassagne.

EUIL. A l'égard de nostre terminaison en EUÏL , nous sommes assez accoutumez à la voir changer en *olius* par nos Latinistes, & rien ne nous fait hesiter quand il s'agit de remettre en nostre Langue

Monantholius, *Longolius*, *Bizolius*, *Nantolius*, *Santolius*. M. de Thou appelle le sieur de Saint Forgeuil *Forgeolius*; mais il gaste l'uniformité lors qu'en un autre endroit il tourne le même nom par *Forgeus*, qui est celuy que l'on a donné dans les pays étrangers au celebre Cartesien M. de la Forge. M. de Thou a tourné encore assez naturellement du Breuïl par *Brolius*, comme avoit fait avant luy Charles du Moulin & quelques autres. Mais il n'a pû s'en tenir à ce nom, & l'on trouve que du Brueïl selon luy est encore *Brüelius*. Il ne s'est point servi du nom de *Bolius*, mais de celuy de *Büellius* pour dire de Beuïl, quoy que l'analogie de l'un & de l'autre nom soit la même, & que les termes de Broglio & Boglio soient également connus en Italie. Mais comme M. de Thou ne s'est pas assujetti à tourner tous les noms terminez en *euil* par *olius*, l'on se tromperoit aussi de croire qu'il fallust retourner en *eüil* tous les noms qu'il a terminez en *olius*, témoin *Rugerolius* qui chez luy ne veut dire autre chose que Rouge-oreille.

3. Part. Ch. 13.

Wilhelm. Brolius G du Breuil Avoc.

EUR. Les noms terminez en EUR ne sont pas tous latinisez de la même sorte. Les verbaux, c'est-à-dire ceux qui vien-

3. Part. Ch. 13. nent des verbes, se tournent quelquefois en Latin pur, comme le Veneur *Venator* chez M. de Thou; le Tourneur *Tornator* chez le même Auteur. Mais Jean le Tourneur estant venu s'habituer à Paris du temps de Charles VII. pour suivre la coutume des gens de Lettres de son siecle, aima mieux s'appeller *Versoris* que *Versor*. Le nom de Versoris est demeuré tellement attaché à ses descendans dans toute sa posterité qui a esté nombreuse, & qui a paru avec honneur dans le Palais, que l'ancien nom de le Tourneur s'y est trouvé entierement éteint. Le Laboureur n'est pas moins un nom verbal que les précedens. Neanmoins un Auteur de nostre temps pour qui j'ay d'ailleurs beaucoup de consideration, a mieux aimé appeller *Laborerius* que *Laborator* Monsieur le Laboureur Prévost de l'Isle-Barbe qu'il nomme même en une autre occasion *Agricola* d'une maniere plus éloignée, mais plus Latine. Nic. le Sueur & les autres du même nom devoient ce semble prendre plûtost le nom de *Sudator* que de celuy de *Sudorius* qui vient moins de *Sudare* que de *Sudor*. Neanmoins *Sudorius* semble avoir receu une espece de passedroit parmi ceux qui ne con-

Le Pescheur *Piscator*.

lamnent pas indifferemment toutes ſor- 3. Part. Ch. 13.
es de noms latiniſez, & on le ſouf-
re preſque auſſi volontiers que les
ioms de *Tectorius* & de *Sartorius* pour
ſire le Couvreur & le Tailleur. Les au-
res noms en *eur* qui ne ſont point ver-
baux ſe tournent ordinairement en *orius*
comme le Prieur *Priorius*, de Mercœur
ou Mercucur *Mercorius*, que pluſieurs
xpriment auſſi par *Mercurius* & par
Mercurianus, comme fait M. de Thou.
Le même Auteur dit *Vaſſorius* pour mar-
quer le Vaſſeur; mais M. de Launoy
ecrit *Vaſſeurius* dans la penſée de s'é-
oigner moins de l'original. M. de Thou
a voulu introduire encore une autre
terminaiſon pour ces ſortes de noms,
comme il paroiſt par le nom de *Bale-*
us pour ſignifier le Baleur.

Comme le Tanneur *Tanneurius*.

La terminaiſon des noms en IER a
eſté ſans doute l'une des plus favora-
bles au caprice de nos Latiniſtes, tant
qu'il n'a eſté queſtion que de la tourner
en *arius*, ou en *erius*. Mais leur indu-
ſtrie ne leur ayant pû rien fournir qui
fuſt capable de faire ſentir les differen-
ces de cette terminaiſon au feminin de
noſtre Langue, ils n'ont pû éviter le de-
ſordre qu'ils ont cauſé en tant d'autres
occaſions. Ils n'ont pû fournir que le

IER. IERE. ERIE.

3. Part. Ch. 13. nom de *Pererius* pour marquer ceux d
Perier, *du Perier*, *de la Perriere* & *d*
la Peyrere. *Carrerius* leur sert pour *Cha*
rier ou *Carrier*, & pour *de la Carriere*
Castellerius pour *Chastelier*, *du Chaste*
lier, & *de la Casteliere*. De même
faut que *Poterius* leur tienne lieu de deu
noms differens, pour marquer tanto
Potier, & tantost *la Poterie*, comme *Ce*
vallerius signifie chez eux tantost *Che*
valier, & tantost *de la Chevalerie*
Grangerius quelquefois *Grangier*, &
quelquefois *de Grangeres*. M. de Tho
avec toute sa fecondité n'a que le non
de *Ferrerius* pour marquer *du Ferrier*
de la Ferriere, *Ferrier*, *Ferrieres*, *Fer*
rero, *Ferriero*, *&c.* mais en récompen-
se de sa disette il a trois noms differen
pour marquer celuy de *Chandenier*, qu'i
exprime par *Chandenerius*, *Candena*
rius, *&* *Campodenarius*. Le nom de
Furnarius chez luy sert aussi à marquer
les nommez *Fournier*, *Fourneau*, *des*
Fourneaux, & *Fornari*; comme il em-
ploye celuy de *Castellarius* pour signi-
fier *de Castelard* aussi bien que *Chaste-*
lier. Mais cet Auteur ne s'est pas toû-
jours contenté de la terminaison en *arius*
ou en *erius* pour les noms en *ier*. Le
nommé *Bonouvrier* est appellé dans son

Histoire *Bonovrius*, il nous auroit moins surpris s'il l'avoit appellé *Bonoperarius*. Il n'est pas le seul qu'il ait employé *Castaneus* pour marquer ceux qui ont porté le nom de *Chasteignier*, mais il embarasse son Lecteur lors qu'il se sert aussi du nom de *Castaneus* pour signifier le sieur *de la Chastaigneraye* & le Cardinal *Castanaga*. Le nom *de Pasquier* n'a pas toûjours esté terminé de la même sorte par les Latinistes. J'en connois deux qui se sont nommez eux-mêmes *Paschasius*; celuy qui fut brûlé en 1560. pour le sujet de la Religion & l'Avocat General de la Chambre des Comptes. Les autres *Pasquier* s'appellent simplement du nom de *Pasquierius*, nom qui a servi aussi à M. de Thou pour marquer le sieur *de* P*asquieres* ou *de* P*asquiers*. Enfin la terminaison en *erius* nous est encore un sujet d'équivoque, lors qu'elle est employée pour marquer les noms François terminez en *ery*. Si *Auberius*, *Villerius*, *Guterius*, *&c.* signifient *Aubery*, *Villery*, *Gutterry* en de certaines rencontres; en d'autres ils signifient *Aubier* & *des Aubiers*, *de Villiers*, *de Goutiere*. 3. Part. Ch. 13.

Pour ce qui regarde nostre terminaison en IEU & en IEUX, on peut dire IEU. IEUX.

3. Part. Ch. 13. qu'il n'y en a gueres de plus indomptable, ni de moins propre à ſubir le joug de la Langue Latine. Mais les Latiniſtes ont crû pouvoir les réduire premierement en retranchant les articles, comme ils ont fait à la plûpart des autres, puis en reſtreignant la terminaiſon Françoiſe dans des bornes ſi ſerrées, que les noms Latins ſemblent eſtre racourcis des noms François. Mais quelque inveterée que ſoit la mode de voir tourner nos *ieu* en *ius*, je doute qu'elle preſcrive jamais ſur les droits de noſtre Langue, & que nos Latiniſtes puiſſent gagner leur cauſe contre leurs Adverſaires devant l'Academie Françoiſe. *Roſſius*, ſelon eux, veut dire *Roſſieu*, & même *de Roſſieux* : mais qui m'empêchera de croire qu'il veut dire plûtoſt *Roſſi* & *Ros*, & de deviner qu'il peut ſignifier en noſtre Langue *de la Roſſe* & *le Roux* ? C'eſt M. de Thou, me direz-vous, qui a dit *Roſſius* pour marquer *Roſſieu* & *de Roſſieux* ? Et moy je vous répons que c'eſt M. de Thou qui dit *Roſſius* pour ſignifier *Roſſi*, *de i Roſſi*, & le Capitaine *Ros*. Devant qu'on euſt oüi parler du Cardinal de Richelieu en Latin, *Richelius* ou *Rickelius* n'eſtoit en uſage que pour Denis le

Chartreux. *Bressius* veut dire à la verité, tantost *Bressieu*, & tantost *de Bressieux*, comme *Boessius* veut dire de Boissieu, & *Barbesius* de Barbesieux : mais voudrions-nous qu'ils ne signifiassent pas aussi *de Bresse*, *de Boissy*, & *des Barbes ?* Je ne comprens pas aisément pourquoy Marvieu est *Marvius* chez M. de Thou, & que Marcieu n'est pas *Marcius*, mais *Marciellus* ; pourquoy *Pœsius* veut dire de Puysieux, & *Cuziens* de Cuysieux ; pourquoy *Mereus* & *Villeus* plûtost que Merius & Villius pour dire de Merieu & Villieu ; pourquoy *Griæus* de Grieux, *Sarriæus* Sarrieu, luy qui dit *Disemius* Disimieu, au lieu de *Disimiæus*, comme a fait M. Chorier depuis ce temps-là, dans le dessein de faire un peu mieux sentir la terminaison Françoise. Il faut croire que c'est par un semblable motif que M. Jurieu est appellé tout communément *Juriæus* par les Latinistes d'aujourd'huy. Ils ont raison au moins de ne l'avoir point appellé *Jurius*, parce que s'ils s'en rapportent à M. de Thou, *Jurius* veut dire de Jours. Mais j'admire toûjours M. de Thou qui dit *Argenlius* pour marquer le sieur d'Argenlieu, & qui represente le sieur de Beaulieu par le nom de *Bel-*

3. Part. Ch. 13.

3. Part. Ch. 13. *lilocus*, qui ne me paroît gueres plu recevable que le *Ricolocius* de quelque Modernes pour dire le Cardinal de Richelieu. A propos de quoy je ne pui m'empêcher de rire de la maniere grotesque dont Vossius ou ses garans on voulu latiniser le surnom de Geoffroy de *Beaulieu* Historien du Roy S. Louïs. Ces Messieurs appellent cet Auteur *Beaglerius*, qui est une corruption venuë apparemment de la maniere vicieuse dont les Etrangers tâchent d'exprimer nostre *l* moüillée avec nostre terminaison en *ieu*. Ce qu'il y a de divertissant pour ceux qui connoissent Geoffroy de Beaulieu, est que Vossius & les autres voyant la difference qui se trouve entre G. *Beaglerius* & G. *de Belloloco*, en ont fait deux Auteurs fort differens, sans s'aviser de mettre en question de sçavoir si l'un ou l'autre s'appelloit *de Beaulieu*, ou si Geoffroy de Beaulieu estoit un troisiéme Auteur different de ces deux masques d'Auteurs. M. de Thou n'est pas plus uniforme dans les noms en *dieu*, que dans ceux qui sont en *lieu*. Il appelle Donadieu *Deodatus* en un endroit, & *Donadeus* en un autre. Il dit *Ludæus* pour de Ludieu, & *Locideus* pour de Lieudieu.

De Hist. Latin.

Mais il dit *Chandeus* pour Chandieu, soit que le nom Hebreu de Sadéel ne l'ait pas fait souvenir de l'étymologie de Chandieu, soit qu'il n'ait pas voulu s'écarter du vulgaire. Il a eu cette consideration pour le nom de Rieux qu'il a tourné simplement en *Riusius* & en *Riussius*; au lieu que les autres Latinistes ont dit *Rivius* qui signifie aussi du Rieu. 3. Part. Ch. 13.

Nous avons une terminaison en IEU qui semble venir originairement d'une autre en *if*, comme celle qui est en *eau* vient d'une autre en *el*. Cela paroist justifier le mot de *Tardivus* pour marquer Tardieu, & déclarer irreguliers en même temps ceux de *Tardæus* & de *Tardiæus* employez dans la même signification.

La terminaison en IS n'a point tant donné d'exercice aux Latinistes. C'est ce qui les rend moins excusables de n'y avoir pas apporté plus d'uniformité que dans celles qui leur estoient plus difficiles à tourner. Mais ils ne s'accordent pas mieux entr'eux sur ce point que dans les autres. La terminaison en *ius*, qu'ils ont donnée le plus communément aux noms en *is*, est une des plus équivoques de toute la Latinité. IS.

Le hazard qui nous fera deviner qu
Sanprius dans M. de Thou doit signifier S.Pris, ou plûtost S. Prix, nous fera-t-il conjecturer que *Sangenius* & *Fargiu* voudroient dire de S. Geniez & de l Farge, plûtost que de S. Genis & d Fargis, quoy qu'ils signifient l'un & l'autre dans M. de Thou? Beauxamis que Possevin & le Mire appellent *Pulcheramicus*, & M. de Thou *Bellamicus*, se trouve nommé par d'autres *Beuxamius*, & même *Beuxamis* en terminaison Latine. G. de Lorris ou de Lauris est appellé communément en Latin *Laurisius*, & un nommé de Lauris au XIV. siecle est appellé *Laureus* par M. de Thou, qui d'ailleurs nomme *Patricius* deux personnes qui ont porté le nom de Patris. Floris & du Lis, comme encore le Lis, s'appellent chez le même Auteur *Florus* & *Lilius*. Mais nous nous tromperons si nous pensons tourner tous les *Florus* de M. de Thou par *Floris*, & tous ses *Lilius* par *le Lis* ou *du Lis*. *Florus* outre Floris signifie encore dans son Histoire Fleury, de Fleury, Flory, Florio ou Floriot, & de la Fleur : de même que *Lilius* veut dire aussi Lilio, & Gigli en Italie, de Giglies; & même Leslé ou Lesley en Angleterre.

M. Patris ou Patrix de nostre siecle est appellé *Patrisius* par quelques Latinistes.

Les

Les noms propres en OIR ſont ſi rares, qu'on ne doit pas s'étonner que l'induſtrie de nos Latiniſtes y ait trouvé ſi peu d'exercice. Je me contente de vous faire remarquer les varietez de M. de Thou dans Beaumanoir, Beaurevoir, Beauvoir, &c. qu'il exprime par les termes de *Bellomanerius*, *Bellorivius*, *Bellovarius*, &c. 5. Part. Ch. 13. OIR.

Les noms en OIS ſont beaucoup plus frequens dans l'uſage de la ſocieté humaine. Vous diriez que nos Latiniſtes ſe ſeroient attachez particulierement à les tourner en *oſius* ſur les exemples de *Bloſius*, de *Chamoſius*, de *Ragoſius* &c. pour dire de Blois, de Chamois, le Ragois. Mais l'exception des noms terminez en *eſius* eſt d'une ſi grande étenduë, qu'elle pourroit paſſer pour la regle. *Curteſius*, *Valeſius*, *Citeſius*, *Galleſius*, *Burgheſius*, *&c.* s'offrent en foule pour en fournir les exemples ſur les noms de Courtois, Valois, Citois, Gallois, Bourgeois, &c. Nos Latiniſtes n'ont pas mis du Bois, ni le Pois dans la même analogie : du premier nom nous trouvons des *Boſius*, des *Boiſius* & des *Boſcus*, ſans parler des *Silvius* ; mais il faut qu'Antoine *le Pois* Medecin du Duc de Lorraine ait jugé le nom de *Poiſius* trop OIS.

Part. 3 Ch. 13. barbare pour la politesse de sa litterature, puis qu'il a mieux aimé se nommer *Piso* à la Romaine. Je veux finir nos terminaisons en *ois* par le prétendu Comte d'*Alsinois*, dont j'auray occasion de parler dans le recueil de nos Pseudonymes. Muret, M. de Thou, & la plûpart des Latinistes du siecle passé n'ont pas hesité à luy faire porter le nom d'*Alsinoüs*, parce qu'ils ont jugé qu'un nom qui a quelque air d'antiquité ne convenoit pas mal à un Poëte & à un Humaniste.

ON. Nostre terminaison en ON tient le milieu entre celle des Grecs en *ων*, & celle des Latins en *o*. De sorte qu'il n'y a pas de noms en nostre Langue qui paroissent plus propres à estre latinisez. On peut considerer ces sortes de noms de deux manieres, & en faire deux classes differentes, dont la premiere est celle des noms en *on* sans l'article du genitif, l'autre de ceux qui sont précedez de cet article. A l'égard de ceux de la premiere classe j'ose me persuader que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part des Critiques, s'ils s'estoient contentez de les tourner simplement en *o*. On sçait que le Parquet de nos Rois n'a esté ouvert jusqu'à present qu'à des Magistrats, qui ont dû joindre la belle

litterature, & ce qui s'appelle l'érudition, aux autres qualitez que demande la Magistrature. On sçait par consequent que Messieurs du Parquet, qui portent la qualité de Gens du Roy, ont eu des noms sujets à estre latinisez par les gens de Lettres, & sur tout ceux qui tiennent parmi les Sçavans un rang aussi élevé que les *Marions*, les *Bignons*, les *Talons*. Mais quoique M. Marion ait esté appellé *Marionus* par M. de Thou, & *Marionius* par le sieur de Mornac; quoique M. Bignon porte le nom de *Bignonius* d'un consentement qui est devenu presque universel, quoi qu'enfin Messieurs Talon ayent vû leur nom tourné en *Talonius* par le petit nombre, & en *Talæus* par le plus grand nombre des Latinistes: je suis asseuré que nostre veneration pour ces grands Magistrats n'auroit souffert aucune atteinte par les noms simples & naturels de *Mario*, *Binio*, *Talo*, qui ne sont pas moins augustes, ni peut-estre beaucoup moins Romains que les noms Consulaires de *Scipio*, *Piso*, *Libo*, *Cato*, *Carbo*, *Curio*, *Tubero*, &c.

3. Part. Ch. 13.

Sur cette regle on ne fera point difficulté de juger les autres noms en *on*, qui n'ont point d'article. Puisque le nom du

3. Part. Ch. 13. President Brisson est de ce nombre, j'estime qu'on n'a pas eu entierement mauvaise raison de vouloir proscrire celuy de *Brissonius*, qu'il s'estoit donné luy-même, & de luy substituer celuy de *Brisso*, comme a fait Loysel dans son épitaphe, & quelques autres qui estoient en ce point du sentiment de Joseph Scaliger, & qui avoient estimé Savaron de s'estre nommé simplement *Savaro*. Mais la bienseance n'a obligé personne à cette regle plus que les deux Nicolas *Bourbon*, qui sont sans doute deux ornemens remarquables de la Republique des Lettres. Leur surnom n'avoit pas d'article, & cette consideration devoit les porter (sur tout l'ancien des deux qui n'estoit que le fils d'un Forgeron) à se distinguer, même en Latin, de la Maison Royale des Princes de Bourbon : & à prendre dans cette vuë le nom de *Burbo*, plutost que celuy de *Borbonius*. On peut dire qu'un Jurisconsulte Breton, mais Professeur à Bourges, nommé Eguinaire Baron, en usa avec plus de connoissance que Nicolas Bourbon l'ancien, dont il estoit contemporain, puis qu'il ne s'est jamais fait appeller autrement que *Baro*

en Latin. En quoy il auroit esté bon qu'il eût esté suivi par le Jacobin Vincent Baron, qui a vêcu dans nostre siecle, & qui a pris le nom de *Baronius* sans necessité. Ce n'est pas au reste sans autorité que je dis que les deux Nicolas Bourbon pouvoient prendre au moins par modestie le nom de *Burbo*, & laisser par respect celuy de *Borbonius* : puisque M. de Thou a usé d'une précaution assez semblable au sujet d'un nommé Boüillon, qu'il appelle *Bullo*, pour le distinguer sans doute de ceux de la maison de Boüillon, pour lesquels il a reservé le nom de *Bullionius* à cause de l'article du Genitif. On ne dira point que M. de Thou n'a pas songé à nous faire sentir la difference que cet article doit mettre dans les noms propres latinisez, si l'on veut prendre garde que pour exprimer Gouyon de Matignon, il a dit en deux terminaisons differentes *Gobio Matignonus*. Mais il faut avoüer d'ailleurs que cet Historien ne s'est pas trouvé plus conforme à luy-même dans la terminaison en *on*, que dans les autres. Il n'a point oublié sa regle dans les noms de Caiignon, Masson, Piron & les autres qui n'ont pas d'articles, & qu'il a tournez par *Cali-*

3. Part. Ch. 13.

Ou quelque nom venant de βόρβορος, bourbe.

3. Part. Ch. 13. *gno*, *Masso*, Piro, &c. mais il ne s'en est pas souvenu dans d'autres rencontres, où les mêmes personnes se trouvent nommées chez luy *Calignonus*, *Massonius*, *Pironus*, &c. On auroit pû luy passer la terminaison *onus* pour les noms sans article, & *onius* pour les autres, s'il s'estoit fixement arresté à cette distinction : mais on jugera qu'il ne s'est pas voulu contraindre sur ce point, lors qu'on lira dans son histoire non seulement *Arpajonus* & *Argentonius* pour d'Arpajon & d'Argenton, mais encore *Peguilio* & *Puiguillionius* pour de Péguillon ou de Puiguillon, comme *Castellio* & *Castellionæus* indifferemment pour *De Chatillon* (outre son *Castellio* pour Du Chastel) de même qu'*Albo* & *Albonus* pour d'*Albon*, quoi qu'*Albonus* signifie encore chez luy d'*Aubonne*, de même qu'*Anconus* veut dire d'*Ancone* ; au lieu qu'il employe le nom de *Carbo* pour signifier *De Carbonne*, comme je crois que par une suite de la même irregularité il n'auroit pas fait difficulté de dire *Carbonius* pour marquer quelqu'un de Messieurs *Carbon*. M. de Thou a eu encore recours à d'autres terminaisons pour les noms en *on*. Le nom de *Martinius*, qui est d'ailleurs un

On entend toujours l'article du Genitif.

Le sieur de Beaucaire s'est appellé lui-même *Peguillio* à la teste de son Histoire.

des plus équivoques, luy sert aussi pour exprimer un nommé Martignon, qu'il ne laisse pas d'appeller encore *Martino*, pour multiplier nos embarras. *Du Lion* chez luy est tantost *Leontius*, & tantost *Leonius*, selon qu'il se trouve prévenu par la pensée du Grec, ou par celle du Latin. De Bourron est *Burrus*; Truchon, *Truchius*. Les autres Latinistes n'ont pas esté beaucoup plus reguliers que M. de Thou. De Benjon, qui estoit un Breton enseignant à la Rochelle puis à Genéve, s'est fait appeller *Bignonæus*; Du Jon, qui estoit un Berruyer enseignant à Heydelberg puis à Leyde, s'est donné le nom de *Junius*, qu'on sçait estre équivoque pour plusieurs autres noms, comme sont De Jonghe, Giugni, le Jeune, &c. Mais je ne veux pas finir mes reflexions sur les noms en *on*, sans vous faire remarquer, Monsieur, que vostre nom même n'a pas esté à l'épreuve du caprice des Latinistes. L'article dont il est precedé, sembloit les inviter à le tourner en *Lamonionius*, comme ont fait deux ou trois Sçavans: mais ce nom a paru trop long & trop embarrassant à d'autres qui ont mieux aimé employer le nom de *Lamonio*, & il faut avoüer que

3. Part. Ch. 13.

D'autres estiment qu'il devoit s'écrire *Du Jonc*. Ainsi cela ne regarderoit plus cette terminaison.

3. Part. Ch. 13. ce nom n'exprime point mal la terminaison, quoi qu'il ne fasse point sentir la force de l'article. Je ne parle pas de ceux qui ont dit *Mognonius*, *Mogno* & *Mognius*, parce qu'ils ont fait voir qu'ils ne connoissoient pas vostre nom, non plus que les *Arrestographes* & autres Copistes de Palais, qui écrivent en François, de la *Moignon*. Je ne m'arrête pas non plus à ceux qui ont dit *Lamonæus* & *Lamoignius* dans divers ouvrages de vers & de prose Latine. Mais le mot de *Lamonius*, quoique tres-imparfait, n'exprimant ni l'article ni la terminaison de vostre nom, n'a pas laissé de l'emporter sur tous les autres depuis prés de cent cinquante ans. Les Sçavans l'ayant trouvé plus commode que les autres, l'ont tellement autorisé, que nous pouvons maintenant mettre la chose au nombre de ces erreurs invetérées qu'on est obligé de suivre, parce qu'elles ont pris un cours qu'on ne peut ni arrester ni détourner.

Comme le Patronymique *Lamonides* & l'Adjectif *Lamonianus*

OU. Nostre terminaison en OU se trouve aussi fort diversifiée par les Latinistes. Il semble qu'elle soit tournée d'une maniere assez simple par ceux qui l'expriment en *ovius*, comme M. de Thou a dit *Challovius* pour marquer Chaillou,

Anassovius pour Anassou, & comme on a coutume de tourner les noms Allemans & Polonois de la même terminaison. Mais parce que plusieurs de ces noms en *ou* dans nostre langue estoient originairement terminez par une *l* simple, comme *cheû*, *coû*, *moû*, *foû*, *soû*, ou par une *l* moüillée, comme *genoû*, *fenoû*, *verroû*, &c. nos Latinistes ont crû sans doute qu'il seroit plus naturel de tourner les noms d'Hommes de cette espece par *olius*. C'est ainsi que M. de Thou dit *Briolius* pour de Briou, *Giolius* pour de Giou, *Majolius* pour Mayou, *Priolus* ou *Priolius* pour Priou, *Tufolius* pour Tuffou; & s'il a dit *Verulius* pour marquer Vernou, c'est peut-estre pour ne le pas confondre avec *Vernolius* qui devoit signifier De Verneüil. Le même Auteur a dit *Pedifolius* pour exprimer Puy-du-Fou par une licence qu'il n'auroit pas osé prendre sans doute, s'il avoit pû former quelque Adjectif commode sur les deux mots de *Podium Fagi*. Il est vray qu'un nommé du Fou est appellé chez luy *Folius*, mais je ne vois pas ce qui l'auroit empêché de l'appeller *Fagius*, nom qui avoit déja esté mis en usage avant luy, & qui pouvoit signifier également *Du Fou*, *Du*

3. Part. Ch. 13.

choul, col. mol. &c. genoüil, fenoüil, &c.

Podifagius ne seroit pas plus dur que *Pedifolius*.

3. Part. Ch. 13. *Feu*, & *Du Fau*, ſelon les differentes dialectes, dont on appelle en diverſes Provinces du Royaume l'arbre nommé d'ailleurs *Foûteau*, & quelquefois *Fayan*, mais qui s'appelle le plus communement *Heſtre*. M. de Thou a peut-eſtre mieux rencontré, lors qu'il a appellé *Folius* le ſieur de Foüillou, parce qu'il paroiſt y avoir mieux ſuivi l'étymologie. Cette inclination que M. de Thou a fait paroître pour tourner en *olius* les noms terminez en *ou*, donne quelque ſujet de s'étonner qu'il ne ſe ſoit pas appellé luy-même *Tholius*, ou du moins *Tollius*, plutoſt que *Thuanus*. Je ne doute pas que Joſeph Scaliger, ſon ami, qui trouvoit à redire à *Thuanus*, n'eût toleré *Tollius*, s'il eſt vray qu'il luy avoit remontré qu'il devoit s'appeller *De Tolla*, comme on l'a remarqué dans le Manifeſte des noms propres latiniſez que M. de Beauval a inſeré dans ſon Hiſtoire des ouvrages des Sçavans. Mais pour excuſer M. de Thou, il eſt à preſumer qu'il n'eſtoit plus libre de reformer *Thuanus*, lors qu'il commença à écrire, parce que ce nom eſtoit déja reçu parmi les Sçavans par la tolerance de ſon pere & de ſes oncles. La même raiſon nous fait juger qu'il n'auroit

De θόλος.

Novemb. 1687. art. 5.

pas mieux réüssi à vouloir rendre plus regulier le nom Latin de ses amis Messieurs Pithou, parce que Cujas Maître de l'aîné avoit déja mis en vogue le mot de *Pithœus*. Mais on peut dire qu'il n'y a point de liberté que M. de Thou ne se soit donnée sur la terminaison des autres noms en *ou*, qu'il a diversifiée en autant de manieres qu'il luy a plû. Chez luy Romegou est *Romegus*, Rommerou est *Rommereus*, Serriou *Sarrius*, Cadiou *Cadius*. Il tourne Fourrou par *Foraldus*, Clou & le Clou par *Clavius*, De Diou par *Dioüs*, Babou par *Baboüs*: mais *Ciboüs* qu'il employe pour marquer le nom Italien de Cibo, me paroît encore plus irregulier que les autres. Pour le nom de Monjou ou Montjou, il se trouve diversement exprimé, tantost par *Monjoius*, tantost par *Monjolius*, & quelquefois même par *Mongonius*: mais je m'étonne qu'il ait oublié *Monjovius*, comme venant de *Monte Jovis*.

3. part. Ch. 13.

Nos terminaisons en OUE, en OUR, en OURT & en OUX ne sont pas toujours faciles à déveloper, quand il s'agit de les débarrasser des artifices de nos Latinistes. Le sieur de la Noüe est appellé par les uns *Noæus*, par les au-

Ouë. Our. Ourt. Oux.

3. Part. Ch. 13. tres *Lanovius*, & par d'autres *Lanua*. M. de Thou, qui est du nombre de ceux qui le nomment *Lanovius*, appelle un nommé de la Louë *Loëus*, & le sieur de Longuejouë *Longojolius*.

Les noms en *our* se terminent ordinairement en *orius*, & plus communement encore en *urius*, comme *Curius*, *Solturius*, &c. De la Cour, De Sautour, M. de Thou exprime Gigour par *Gigoreus*, & plus artificieusement encore Echauffour par *Caldofurnius*.

Court de Ferme, basse-court.

Ceux en COURT (qui est une terminaison Geographique) devroient estre tournez en *Curtius*, pour ne pas perdre leur *caracteristique*, qui leur est venuë du mot latin *cors* ou *cortis*, ou plutost *cohors*. Ainsi Maximilien de Vignacourt, Jean de Morecourt &c. ont eu raison de se faire appeller dans leurs ouvrages latins *Vineacurtius* ou *Vignacurtius*, *Morocurtius*, *&c.* Mais M. de Thou, sans s'assujettir à ces minuties, dit *Betencurius*, *Aldencurius*, *Allincurius* pour de Betencourt, de Hodencourt, d'Allincourt; & pour égayer son histoire par la varieté, il forme des Adjectifs de ces noms sans *caracteristique*, & il dit *Altacurianus*, *Bessancurianus* pour signifier de Hautcourt, de Bessancourt.

La terminaiſon en *oux*, quoiqu'aſſez peu d'uſage, ne laiſſe pas de ſouffrir auſſi quelques variations de la part des Latiniſtes. L'un exprime Pardoux par le mot de *Pardulphus*; l'autre Le Goux par celuy de *Legulphus*. M. de Thou dit *Ventoſius* pour exprimer De Ventoux; & il ſe ſert tantoſt de *Pideus*, & tantoſt de *Pidoxius* pour marquer Pidoux. 3. Part. Ch. 13.

Enfin toute ſimple que paroit la terminaiſon des noms propres en Y, & toute facile qu'elle eſt à ſe laiſſer latiniſer, nous ne trouvons pas plus d'uniformité dans les manieres dont les Latiniſtes l'ont traitée, que dans celles dont ils ont uſé envers les autres. On auroit pû s'accoûtumer aux deux terminaiſons en *ius* & en *iacus*, comme *Calvinius*, *Marinius*, pour marquer de Cauvigny & de Marigny; *Alliacus*, *Juniacus* pour d'Ailly & de Joigny. Mais on a rendu ces terminaiſons trop équivoques pour s'y fier, lors qu'on les a appliquées à divers noms de differente analogie. Le nom de *Gruchius* ſemble ne devoir appartenir qu'à Nicolas de Grouchy qui a écrit ſur les Antiquitez Romaines: mais M. de Thou, qui luy donne ce nom de *Gruchius* comme le reſte des Latiniſtes, s'en ſert auſſi pour Y.

3. part. Ch. 13. designer un autre homme nommé de Grouches. De même *Guerrerius*, qui veut dire Guerry chez luy, signifie aussi Guerrero, Guerreiro & Guerrieri. *Malinius* veut dire également de Maligny & de Malain; *Marrius*, de Marry & Marrier; *Bussius*, de Bussy & de Bus. De même *Campaniacus* dans M. de Thou veut dire tantost de Champigny, & tantost de Champagnac; *Attiniacus* icy d'Attigny & ailleurs d'Attignac. La diversité d'expressions pour un seul nom en Y a donné aussi matiere à beaucoup de confusion dans la connoissance des vrais noms. M. Hardy, par exemple, est appellé *Hardiæus* par Messieurs Gassendi & Colomiez; *Hardius* par Vossius, & *Ardisius* par M. Sarrau. Il n'est pas extraordinaire que chacun suive sa fantaisie en appellant comme il luy plaist un homme dont il luy est libre de tourner le nom, pourvû qu'il ne détruise pas en un endroit un nom qu'il aura employé en un autre, en pretendant les établir tous à la fois: mais si M. Gassendi ou M. Sarrau avoient entrepris de donner trois noms differens à M. Hardy en le nommant tantost Hardiæus, tantost Hardius, & tantost Ardisius, ils ne seroient pas moins extraordinaires ni

plus excusables que M. de Thou, qui a donné au sieur de Buhy de la maison de Mornay les noms de *Buhius*, *Bujus* & *Buxetus* en differens endroits de son Histoire. Le Cardinal du Perron, dont le nom estoit Davy, s'estoit appellé assez regulierement Jac. *Davius* dans ses premiers Ecrits Latins. Cette terminaison, toute simple qu'elle estoit, n'a pas laissé de tromper Vossius, Lipenius & quelques autres étrangers qui n'ont pas crû devoir confondre *Jac. Davius* avec Jac. Cardin. Perronius. Mais il semble que d'autres, comme Mornac, &c. ayent travaillé à augmenter encore le desordre en le nommant *Davidius*. De sorte que ce surnom ayant esté pris par d'autres pour un nom de baptême, & la corruption s'estant mise en même temps dans celuy de Du Perron, il s'en est formé un Auteur chimerique sous le nom de *David Perona*, ou *David de Peronne*, dont j'auray lieu de vous parler parmy les noms corrompus d'Auteurs.

Vous voyez, Monsieur, dans quels déreglemens la diversité de nos terminaisons Françoises a engagé nos Latinistes, pour avoir entrepris de réduire sous le joug des Latins des noms qui sont inflexibles & indépendans

3. Part. Ch. 13.

des manieres des Latins & des Grecs.

S'ils avoient affecté une terminaison Latine à une terminaison Françoise, de telle sorte que l'une pust nous regler pour la fixation de l'autre, le mal qu'ils ont causé ne seroit peut-estre pas sans remede, & nous devinerions au moins par la terminaison Latine la terminaison Françoise que l'on devroit donner au nom qu'il seroit question de remettre en François. Mais vous trouverez encore beaucoup plus de desordres & de confusion de ce costé-là que de l'autre.

La seule terminaison en *ÆUS* envelope indifferemment les noms de nostre Langue en *a*, en *au*, en *ay*; en *é*, en *eau*, en *eu*, en *ey*; en *in* en *on*, en *ou* sans parler de l'e muët final, ou de nostre terminaison feminine, qui se trouvant diversifiée en plusieurs manieres fort agreables parmi nous, a souffert seule presque autant d'inflexions Latines en *æus* que toutes les terminaisons masculines que nous avons rapportées.

Outre beaucoup de consonnes finales, Merovæus, Chlodovæus, Ducæus, ec, ic, uc, & autres.

La terminaison en ANUS n'est gueres moins équivoque, quoy qu'elle ne soit pas d'une si grande étenduë. Il faut avoüer qu'*anus* est fort naturel pour les noms de nostre Langue terminez en *an* & en *ain*. Voyez cependant l'embarras

où M. de Thou nous jette quelquefois 3. part.
par l'usage qu'il fait de cette terminai- Ch. 13.
son Latine, lors qu'il employe par exemple le nom de *Castellanus* (qui est un de ses noms latinisez qui meritent le plus d'approbation) pour marquer non seulement *Chastelain*, mais encore *du Chastel*, *Castelan*, ou *Câtelan*, *de Castelane*, *da Castello*, *di Castiglia*, *Castellano &c.* Pour nous fixer à quelque chose de certain, & pour nous faire juger, en consequence, d'une terminaison par une autre, il devoit ce semble appeller aussi *Capellanus* un nommé Chapelain dont il parle dans son histoire. Mais il a jugé à propos de ne l'appeller que *Capella*, qui est un nom qu'il a rendu fort équivoque en le donnant aussi aux nommez *de Capelle*, *de la Chapelle*, *Cappel & Capello*, quoy qu'il exprime encore les deux derniers par les noms de *Capellus* & *Capellius*.

Il n'y a point plus de seureté à se fier aux autres terminaisons Latines. Nous avons remarqué que la plûpart des Auteurs en *ois* aimoient à se tourner en *sius*. Sur cette regle irons-nous dire que *Cartesius*, *Cordesius*, *Maresius*, *Merbesius* veulent dire *Cartois*, *Cordois*, *Marois*, *Merbois*? Nous ferons-nous une

3. Part. Ch. 13. regle generale de la terminaison en *eriu*.
Si nous suivions la raison qui nous l'o[r]donne, nous abandonnerions ceux q[ui] ont dit *Bœtallerius* pour dire du Boi[s] taillé; *Cugnerius* pour de la Coignée[.] En un mot, nous ne le pardonnerion[s] pas même à M. de Roberval pour s'êt[re] fait appeller *Personerius*, luy qui s'ap[]pelloit *Personne* du nom de son pere, [à] moins qu'il ne nous parût que pour imi[]ter ceux qui veulent relever leur condi[]tion, il auroit voulu changer son no[m] de Personne en celuy *de la Personniere*.

Ce n'est pas encore tout ce que nous a[]vons à reprocher aux Latinistes qui nou[s] ont ainsi défiguré les noms propres d[es] langues vulgaires. Qu'aurôt-ils à répon[]dre à ceux qui trouvent mauvais qu'il[s] ayent, je ne dis pas déguisé, mais dé[]truit tous nos pluriers ? En effet quell[e] marque de distinction peuvent-ils nou[s] donner pour nous faire entendre quan[d] leur *Rupius* veut dire *des Rocs* & *des Ro[]ches*, & quand il signifie simplemen[t] *de la Roque* & *de la Roche?* Leur *Val[]lius* ne marque-t-il pas aussi souvent *d[es] Vaux*, & *des Vallées*, que *du Val*, & *de la Vallée*? *Prunæus* signifie *des Pru[]neaux*, & *des Prunes* aussi bien que d[u] *Prunay*; *Æmarius* veut dire des Emar

: Aymar ; *Amorius* d'Amours & l'A-
iour ; il n'eſt pas juſqu'au nom de *Gro-*
us qui ſignifie dans M. de Thou le ſieur
es Crottes auſſi bien que le ſieur de
root. Comment ſçavons-nous qu'*Al-*
trius marque plûtoſt des Autels que de
Autel ; & que *Prateolus* veut dire plû-
oſt du Preau que des Preaux ? puiſque
ratus ſignifie des Prez & du Pré auſſi
ien que *Pratenſis*.

De toutes les objections que les La-
niſtes peuvent faire pour leur juſtifi-
ation, je n'en trouve de plauſible que
elle qui nous peut venir de la part de
eux qui ſont obligez de compoſer en La-
n. On ne peut nier que la conſtruction
e la Langue Latine ne demande que
on réduiſe les noms propres ſous la re-
le des autres noms ; & il n'eſt pas poſ-
ble de faire ſentir la difference des cas
bliques dans un nom propre de Lan-
ue vulgaire qu'on laiſſe ſans infle-
ion.

L'objection eſt tres-raiſonnable, &
il ne s'agiſſoit que de noms propres
ui peuvent ſe conſerver en leur entier
vec une ſimple terminaiſon, comme
irmond *us*, Rapin *us*, il y auroit de
injuſtice à condamner des noms qui
'accommodent ſi facilement à la regle

3. part. Ch. 13. de la latinité par le moyen d'une term
naison. Mais je crains qu'à l'égard
tant d'autres noms inflexibles nos La
nistes ne puissent recevoir aucune co
position de leurs Adversaires, qu'en s'
sujettissant à mettre le nom de Baptê
ou quelque Appellatif déclinable ava
le surnom qui par ce moyen pourra d
meurer en son entier, & rendre les u
& les autres contens.

v. g. Princeps, Dux, Comes, Cardinalis, Præses, &c.

C'est dommage que les Latins n'o
pas l'usage de quelque article *præposi*
comme est celuy des Grecs ὁ, ἡ, τό. U
article de cette espece pourroit serv
de resnes pour gouverner toutes sort
de noms vulgaires indeclinables selo
tous les cas de la Langue Latine: & d
que l'usage l'auroit établi, l'on n'en s
roit pas surpris plus que si l'on voyo
dans le livre de quelque Grec modern
ὁ de la Nouë, ὁ du Preau; τοῦ de
Nouë, τοῦ du Preau; τῷ de la Nouë
τῷ du Preau; τὸν de la Nouë, τὸν d
Preau. Et pour les Auteurs de l'autre se
xe, ἡ le Fevre, ἡ des Jardins; τῆς le Fe
vre, τῆς des Jardins, &c.

CHAPITRE XIV.

e l'expression & de la suppression des Articles des Langues vulgaires dans les noms latinisez. Embarras causez par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet.

Es Articles des noms propres dans les Langues vulgaires ont donné u à quelques desordres aussi bien que terminaisons, lors qu'on a voulu lanisier les noms qui en estoient précez. On sçait de quelle importance est sage de ces articles, sur tout lorsqu'ils rquent le cas de la dépendance & de possession, je veux dire le genitif des ammairiens, comme est dans nostre ngue celuy que nous exprimons par , *du*, *de la*, *des*. On y a attaché une e de qualité & de distinction dans le onde, de sorte que nous connoissons Val. Corn. core aujourd'huy diverses personnes i dans la pensée de rehausser celuy 'elles y tiennent, ont entrepris d'aiter un article du genitif à leur nom. s'est trouvé même des gens assez scruleux, qui touchez de cette passion

3. part. Ch. 14. n'ont osé prendre cette liberté sans l'au-
torité ou la permission du Prince. Nou
G. Andr. de la Roq orig. des noms p. 385. voyons que *Jean Loir* Commissaire Ge-
neral de l'Artillerie & de la Marine du
Ponant, obtint en l'an 1596. des Let-
tres patentes du Roy Henry IV. dattée
du mois d'Avril, portant permission d'a-
joûter l'article *du* à son surnom, & de
se faire appeller *Jean du Loir*. Loüis XII
accorda la même faveur au sieur Am-
broise Vic par des Lettres du 2. de Ma
de l'an 1613. pour *de Vic*.

Nous pourrons accorder aux Latini-
stes que l'expression de l'article du nomi-
natif *le* est assez inutile dans un nom la-
tinisé, tel que seroit *le* Comte, *le* Duc
le Roy, *le* Juge, *le* Brun, *le* Roux, *l*
Grand, *le* Borgne, *le* Veneur, *le* Labou-
reur, *le* Normand, *le* Boulanger, *le* Tel-
lier, & autres venus de termes appel-
latifs; encore faudroit-il en excepter le
noms des femmes qui ne changent ja-
mais cet article quoy que masculin, par
ce que c'est proprement le nom de leu
pere ou de leur mari qu'elles portent
Mais à l'égard de l'article du genitif de
quelque genre & de quelque nombre
qu'il soit, les Latinistes ne peuvent pas
se vanter d'avoir encore trouvé le moyen
de contenter le Public. Lors qu'ils on

entrepris de le ſupprimer, on peut dire 3. Part.
qu'ils ont ſoulevé contre eux la plûpart Ch. 14.
des intereſſez ; & lors qu'ils ont tâché
de l'exprimer, ils ſe ſont preſque toûjours rendus ridicules.

Il eſt certain que la ſuppreſſion de l'article du genitif n'eſt pas favorable à la conſervation ou à la diſtinction des familles. Si les perſonnes qui portent encore aujourd'huy les noms *de la Mouche, de la Monnoye, de la Ruë, &c.* eſtoient curieuſes de faire remonter leur genealogie juſques au temps de la ligue, elles devroient ſçavoir mauvais gré à M. de Thou d'avoir appellé leurs ancêtres *Muſca, Moneta, Ruta, &c.* Mais les plaintes des particuliers qui n'ont que peu de nom, ſeroient de petite conſequence auprés de celles que toute l'Europe pourroit former contre cet illuſtre Hiſtorien, qui par ſes manieres de latiniſer les noms propres a confondu une infinité de familles conſiderables avec d'autres moins conſiderables dans la France, dans l'Italie, dans l'Eſpagne, & dans les Pays-bas par le retranchement des articles. M. Deſcartes trouvoit dans cette pratique, quoy qu'inveterée & déja fort établie de ſon temps je ne ſçay quoy de bizarre qu'il ne pouvoit goûter.

3. part. Ch. 14. Encore qu'il paruſt prendre peu de part à tout ce que les Latiniſtes auroient voulu entreprendre ſur ſon nom, il ne laiſſa point de témoigner à quelqu'un de ſes amis qu'il n'eſtoit pas trop content du nom de *Carteſius* que les Flamans, les Hollandois, les Allemans, & quelques Latiniſtes François luy donnoient. La perte de l'article *des* jointe à une terminaiſon qu'il ne pouvoit aprouver pour les raiſons que vous avez pû remarquer dans le Chapitre précedent, luy faiſoit prendre *Carteſius* pour un vray maſque ſous lequel on le faiſoit paroître déguiſé. Neanmoins tout ſon raiſonnement ne l'a pû rendre aſſez fort pour reſiſter à la violence de ces petits Tyrans des Langues, & ſe laiſſant dans la ſuite entraîner à la multitude pour ne pas affecter de ſingularité, il conſentit qu'on l'appellât *Carteſius* dans les écrits Latins, ſous pretexte que *Deſ-Cartes* comme indeclinable, ou *Deſcartés* decliné par *Deſcartis* auroit eſté trop rude en Latin. C'eſt dommage que M. Deſ-Cartes n'avoit pas lû l'Hiſtoire Latine de M. de Thou, il auroit peut-eſtre adopté le nom latiniſé de *Deſcarteus*, dont cet Hiſtorien s'eſt ſervi pour marquer une perſonne du nom de Deſ-Cartes, voyant que l'article y eſt exprimé

Let. tom. 1. p. 387

Tom. 2. p. 284.

Naudé l'appelle *Deſcardius*, qui eſt encor pis. Judic de Niph. &c.

exprimé avec une terminaiſon qui n'auroit eu rien de trop rude à l'oreille. M. Deſcartes auroit encore eu plus ſujet de ſe plaindre de la perte de l'article de ſon nom, ſi le Latin de *Carteſius* avoit renfermé quelque équivoque en ſignifiant quelqu'autre nom qui n'auroit pas eu d'article en noſtre Langue. C'eſt en quoi conſiſte principalement la confuſion que l'on reproche aux Latiniſtes qui employent ſouvent un même mot pour marquer pluſieurs noms, dont les uns ont l'article, & les autres ne l'ont pas, comme *Boſius*, *Capella*, *Pratus*, *Ferrerius*, & une infinité d'autres qui nous embarraſſent en ce qu'ils ſignifiént tantoſt ſimplement B*ois* & B*os*, *Capel*, *Pré*, *Ferrier*, & tantoſt *du Bois* & *de Boiſſy*, *de la Chapelle*, & *des Chapelles*, *du Pré*, & *des Prez*, *du Ferrier* & *de la Ferriere*, ſans porter aucune marque de diſtinction. Mais on pourra détourner ce reproche de deſſus les gens de lettres qui ont eux-mêmes ſupprimé l'article de leur nom, ſi l'on ſonge qu'ils ont uſé de leur droit en cette rencontre, & que le tort qu'ils ont pû ſe faire par cette pratique a eſté tres-volontaire.

3. part. Ch. 14.

Ramus, de la Ramée.

Ceux qui ſe declarent contre la ſuppreſſion des articles dans les noms lati-

nisez ne conviennent pas entre eux de
3. Part. Ch. 14. la maniere dont ils voudroient qu'on l'exprimast. Les uns semblent favoriser l'expression de l'article au genitif; les autres se contentent qu'on l'exprime au nominatif quand il est au feminin, sans y faire sentir la marque du genitif. M. du Cange qui aime mieux suspendre son jugement que de condamner ce qu'il ne peut approuver, estime qu'il vaut toûjours mieux exprimer l'article
Præf. Gloss. Lat. p. 15. dans les noms latinisez que de le laisser perir. Il croit que cette maniere d'agir toute barbare qu'elle paroist aux Grammairiens Latins, est neanmoins conforme à la maxime de Quintilien qui veut que l'on garde toûjours la bienseance, & que l'on se sauve des inconveniens qui sont inévitables selon luy par la suppression des articles. Il demande même quelque chose de plus pour la sureté des noms latinisez. Car il est d'avis qu'on oblige les Latinistes à marquer les deux lettres capitales, celle de l'article, & celle du nom par deux caracteres de *majuscules*, & que l'on écrive par exemple *Du-Closius*, *La-Bardæus*, au lieu de *Duclosius*, *Labardæus* &c. pour signifier du Clos, de la Barde, &c. Il faut avoüer que cette pratique

ne seroit pas conforme aux maximes de l'orthographe latine ; mais enfin la chose n'est pas si nouvelle qu'on n'en puisse trouver des exemples. Le Docteur André du Val est appellé dans plusieurs écrits latins *Du-Vallius* aussi bien que *Vallius*, & du nom *Du-Vallius* est venu celuy de *Du-Valistes* que les Richeristes ont donné à ses Sectateurs, & qui n'est gueres moins dur à l'oreille que celuy de *Des-Cartistes* que M. Clerselier vouloit introduire pour celuy de Cartesiens. M. du Cange luy-même a déja eu le plaisir de voir son sentiment mis en pratique dans l'expression de son nom faite en latin par quelques étrangers qui écrivent *Du-Cangius*. Mais quoy qu'il en coûte si peu, je n'ay pas assez bonne opinion de la docilité des Latinistes pour croire qu'ils veuillent s'assujettir à suivre l'avis de M. du Cange. Ils jugeront sans doute que s'ils ont à se rendre ridicules, il vaut mieux pour eux le devenir avec ceux qui les ont précedez, que de causer un schisme sans éviter le ridicule. M. de Thou, diront-ils, n'auroit pas esté mieux receu du Public en écrivant *De-Speüs*, *De-Potius*, *Du-Peraeus*, *De-Loinius*, *De-Ganaius*, *De-Molineus*, &c. que quand il a dit *Despeüs* pour si-

3. Part. Ch. 14.

3. Part. Ch. 14. gnifier *De Scepeaux* en noſtre Langue ; *Depotius* pour *Des Pots*, *Duperacus* pour *Du Peyrac*, *Deloïnius* pour *De Luines*, (Honoré d'Albert ,) *Deganaius* pour *De Ganay* , *Demolineus* pour *Des Moulins*, &c. Sans applaudir à leur raiſonnement, nous pouvons dire que s'il y a quelque choſe dans cette pratique de M. de Thou qui ne merite pas entierement l'approbation du Public, c'eſt principalement l'inégalité qui le fait varier en ce point. En effet, pourquoy dire *Dubrolius* en un endroit pour marquer du Breuïl,& dire en un autre *Bruëllius* & *Brolius* pour deſigner le même nom ? pourquoy dire avec pluſieurs autres Latiniſtes *Demontiosſius* pour dire de Mont-joſieu, & dire ailleurs tout ſeul *Montjoſius ?* Pourquoy enfin dire *Depreus* pour des Prez (luy qui a dit en d'autres rencontres *Pratus* & *Pratenſis*) & dire encore ailleurs *Depreüs* au lieu de *Dupreüs* pour ſignifier du Pré ?

Les Auteurs même en qui tout ſemble devoir eſtre toleré, tant qu'ils ne font d'entrepriſes que ſur eux-mêmes ou ſur leur nom en particulier, ont eu de la peine à nous faire paſſer l'expreſſion de l'article. Il a fallu que le temps intervinſt avec l'autorité dans la perſonne de Jean

de *Merliere*, de Jean des *Pautres*, de Jacq. du *Port*, de Guil. & Jean Bapt. du *Val*, de Jacq. du *Pont*, de Pierre des *Bans*, de Luc d'*Achery*, &c. pour faire accepter les noms de *Demerlierius*, *Despauterius*, *Duportius*, *Duvallius*, *Dupontus*, *Desbanus*, *Dacherius*. Et l'on sçait qu'André du Chesne Historiographe de France aprés s'estre fait un scrupule de porter le nom de *Quercetanus* qu'il s'estoit imposé d'abord, n'a point trouvé beaucoup de facilité à faire recevoir celuy de *Duchesnius* qu'il luy vouloit substituer. Il a jetté la division parmi les Latinistes, dont plusieurs vouloient qu'il s'appellast *Chesnius* ou *Chesneus* : ce qui a porté le Pere Labbe à luy donner enfin le nom d'*à Quercu* pour couper la racine à toute équivoque.

3. Part. Ch. 14.

Lab bibl. p. 5.

Gloss. lat. Præf. n. 15.

Mais lors que les Auteurs ont trouvé le moyen de cacher l'irregularité que forme la jonction de l'article par la rencontre de leur nom latinisé avec quelque beau nom de l'Antiquité, il semble que leur industrie leur tienne lieu de passeport parmi les gens de Lettres, comme nous voyons qu'il est arrivé au sujet du *Demochares* de Picardie, & du *Demetrius* de Flandre. Le Docteur Antoine de Mouchy se seroit peut-estre rendu

3. Part. Ch. 14. ridicule en s'appellant *Demuchius* ; mais à droit ou à tort, on luy a passé le nom de Demochares, à cause de sa beauté & de sa ressemblance avec l'un des noms les plus populaires de la Grece ancienne. On peut dire qu'il en est presque de même de celuy de Demetrius qui a esté pris assez ingenieusement par l'Historien Emmanuel van Meteren que l'on a voulu faire passer pour le Tite-Live des Pays-bas. Cet Auteur connu d'ailleurs par le nom latinisé de *Meteranus*, changeant l'article Flamand (*van*) en François (*de*) s'est contenté de le joindre à son nom, non pas selon l'orthographe vulgaire, mais selon nostre maniere de prononcer pour en former *de Metre*, d'où est venu *Demetrius*. Il est aisé de juger que ce n'est pas la rudesse ou la barbarie de l'article *Van* ou *Vander* qui a fait prendre l'article François à cet Auteur, puis qu'il ne pouvoit ignorer l'usage introduit par plusieurs de ses compatriotes de joindre l'article vulgaire de leur langue avec leurs noms latinisez, comme on le peut voir par les noms *Wanderwillius*, *Vandermylius*, *Vanhelmontius*, *Vandalius* (pour Van-Dale) *Vander-Burchius*, &c. ce qui est arrivé aussi quelquefois aux articles de la Langue

Eſpagnole, comme dans les noms de *Delrius*, *Delpaſius*, pour del Rio, del Pas.

3. Part. Ch. 14.

L'autre maniere de joindre l'article avec les noms latiniſez, regarde particulierement l'article feminin, & la difference de cette expreſſion d'avec celle de l'article maſculin, conſiſte au retranchement de la marque du genitif, comme *Lalandæus*, *Labeſſæus*, pour dire de la Lande, de la Beſſée. Le ſieur de la Noüe eſt appellé *Lanua* par Poſſevin, & par quelques autres étrangers dont quelques-uns ont quelquefois dit *Nua*, & quelques autres *Noæus* par le retranchement de l'article entier : mais il eſt nommé *Lanovius* par M. de Thou, chez qui un nommé le ſieur de la Nohe ſe trouve pareillement appellé *Lanoüs*. Mais il faut ſe mêler un peu de l'art des Devins pour découvrir que dans l'Hiſtoire du même Auteur *Lapardeus* veut dire le ſieur de la Part-Dieu, & *Labonus* le ſieur de la Baune ou de la Bonne. *Lalanius* chez luy eſt un terme équivoque, parce qu'il luy fait ſignifier, tantoſt de la Lane & tantoſt Lallain : mais aprés avoir employé le nom de *Lavernius* pour marquer M. de la Vergne, il ſemble qu'il ait voulu ſe retracter dans ſon dernier volume, où il exprime le même nom par celuy

Lanovius ſignifie encore DeLanoi dans d'autres Auteurs.

3 Part. Ch. 14. de *Vernia*. En effet, si tout le monde estoit du goust du Pere de la Cerda Jesuite Espagnol, l'on ne délibereroit pas si long-temps sur la proscription des articles des Langues vulgaires dans les noms latinisez. Ce Pere n'a pû s'empêcher de faire connoître quel estoit son sentiment sur cet usage, prenant occasion de se plaindre du Pere d'Abram Jesuite de Lorraine qui l'avoit appellé *Laceda*. On ne peut pas dire que la plainte du Pere de la Cerda soit injuste, mais on peut raisonnablement douter qu'il ait eu raison de soûtenir que le Pere Abram devoit l'appeller en latin *Cerda Cerdæ*, &c. puis que la suppression de l'article n'en vaut pas mieux que l'expression. Je suis persuadé que le Pere Abram a mieux rencontré pour ce point que le Pere de la Cerda, lors qu'il l'appelle *Cerdanus* (nom qu'il luy donne beaucoup plus souvent que celuy de *Lacerda*) parce que la terminaison marquant une espece de nom adjectif en *Cerdanus*, elle fait sentir l'article du genitif qu'on ne peut appercevoir dans le substantif *Cerda*. C'est ainsi que Fronton *du* Duc Jesuite celebre de France, & Henry *de* Roy fameux Cartesien d'Utrecht se sont nommez par des adjectifs *Ducæus*, *Regius*

Joh. Lud de la Cer. p. 497. Advers. sacr.

Nicol. Abram not. ad Virgil. passim.

pour ne pas laisser perir dans nostre esprit la force de l'article qui estoit au genitif dans leur nom. C'est ce que j'ay crû pouvoir remarquer icy dautant plus à propos, que plusieurs se sont donné la liberté de changer ces articles en nostre langue, & de les remettre au nominatif en disant Fronton *le* Duc, Henry *le* Roy. M. Des-Cartes luy-même qui connoissoit si particulierement ce M. Regius le second de tous ses Disciples qui ait enseigné publiquement, ne l'appelle pas autrement que *le Roy* à la teste des lettres qu'il luy a écrites en nostre Langue : mais pour oster tout lieu de douter de la chose, il suffit de consulter la souscription des lettres de M. Regius qui signe toûjours *H. de Roy*. On peut remarquer même au sujet des autres Sçavans qui ont porté le nom de *le Roy*, de *le Duc*, de l'*Evêque*, avec l'article nominatif, que l'usage de Latinistes ne leur a pas permis de prendre l'Appellatif latin *Rex*, *Dux*, *Episcopus*, &c. mais seulement l'Adjectif *Regius*, *Ducius*, *Episcopius*, au lieu que le même usage a établi le contraire pour d'autres Appellatifs de même genre, comme *Comes*, *Baro*, *Advocatus* pour des Auteurs nommez le *Comte*, le *Baron*, l'*Avocat*, &c.

3. Part. Ch. 15.

Loüis le Roy, Laurent le Duc, Nic l'Evêque

3. Part. Ch. 14. Mais lors que les Latiniſtes au lieu de ſe tourner en latin pur, ſe ſont contentez d'une terminaiſon latine au bout du nom vulgaire, ils ont preſque toûjours affecté d'y exprimer l'article du nominatif même : Ainſi le ſieur l'*Aumônier* ſe trouve appellé *Laumonerius*, au lieu d'*Eleemoſinarius*; L'*Allemant Lalemantius*, au lieu d'*Alamannus*; l'*Abbé*, *Labbæus*, au lieu d'*Abbas*; l'Agneau, *Lagnæus*, au lieu d'*Agnus*, ou *Agnellus*; L'*Echaſſier*, *Lechaſſerius* au lieu de *Grallator*; l'Oyſel, *Loyſelius* au lieu d'*Avis* ou *Avicula*, ce qui n'empêche pas que parmi tant de gens de lettres de la famille des Loyſels, on n'en ait vû quelques-uns qui ſe ſont donné le nom Latin d'*Avis*.

CHAPITRE XV.

14. Maniere. *Changer le* Prénom *que nous appellons le nom de* Baptême, *ſans toucher au ſurnom. De la tranſpoſition du* Prénom *& du ſurnom.*

NOus rentrons enfin dans les termes du déguiſement des Ecrivains dont nous avions eſté obligez de nous écarter

au ſujet des noms latiniſez ; & je vous fais revenir au changement des noms que nous avons interrompu par celuy du *Prénom* des Auteurs. Mais pour me ſauver de la vexation de nos Grammairiens ſur le terme de *Prénom*, je demande au Lecteur & ſa protection, & la permiſſion d'employer ce mot que j'emprunte des anciens Romains pour l'oppoſer à ce que nous appellons *ſurnom*, & pour ne pas bleſſer le reſpect dû au Baptéme & la Confirmation, dont il eſt bon de ménager les noms dans des ſujets où il ne s'agit pas de Religion. 3. Part. Ch. 15.

Ce n'eſt pas au reſte ſans fondement que je vous fais compter le changement du *Prénom* parmi les manieres de ſe déguiſer, puis que nous connoiſſons grand nombre d'Auteurs qui ne ſont Pſeudonymes que par cet endroit. Mais il eſt à remarquer que la plûpart de ces Auteurs n'ont eſté déguiſez que fort imparfaitement, parce qu'ayant conſervé leur ſurnom de famille, ils ont donné lieu à une découverte plus facile & plus prompte que les Pſeudonymes, en ce qu'on n'a point eſté obligé de ſortir hors de leur famille pour les rechercher. On en a ſouvent eſté quitte pour chercher entre le Pere & le Fils, entre le Frere & le

3 Part. Ch. 15 Frere, entre l'oncle & le neveu, entre le cousin & le cousin où pouvoit être l'Auteur déguisé.

Cette maniere de déguisement a paru jusqu'icy d'un usage beaucoup plus frequent en Espagne & en Italie que dans les autres quartiers de l'Europe; & il semble que l'invention en soit deuë, principalement aux Reguliers qui se sont avisez d'emprunter le *Prénom* de leurs freres, ou des autres parens qu'ils avoient laissé dans le monde en le quittant pour publier des ouvrages dont ils ne souhaitoient point de paroître Auteurs. Mais il y a parmi les Reguliers une autre maniere de changer le *Prénom* que l'on ne peut pas toûjours attribuer au déguisement. Je n'entends point parler des Religieux qui changent tout & nom & surnom avec leur habit & leur premier genre de vie à l'entrée du cloître, comme on le pratique chez les Feüillans, les Carmes, les Capucins, &c. mais de ceux dans l'Ordre desquels il est libre de conserver le nom de sa famille. Ceux de cette derniere espece qui n'ont embrassé la profession Religieuse qu'aprés avoir déja paru dans le siecle en qualité d'Auteurs ou de gens de Lettres, ont quelquefois embarassé les connoisseurs, lors

qu'aprés avoir changé le *Prénom* qu'ils avoient porté dans le ſiecle, & ſous lequel ils avoient déja composé quelques ouvrages, ils en ont publié de nouveaux ſous le *Prénom* qu'ils avoient receu dans le cloître. Les exemples n'en ſont pas ſi frequens que des autres Religieux qui ont changé de ſurnom, & écrit diverſement ſous l'un & ſous l'autre. Le nombre en eſt pourtant trop grand pour pouvoir eſtre icy alleguez en témoignage. Vous trouverez bon que je vous les reſerve dans un Recueil à part de *Prénoms* changez qui ſuivra le Recueil general des Auteurs déguiſez, avec un autre Recueïl de Religieux qui ont changé leur ſurnom avec leur *Prénom*. 3. Part. Ch. 15.

Le changement de demeure & le changement de condition ont encore produit aſſez ſouvent celuy du *Prénom* dans les Auteurs hors de l'eſtat Religieux. Le Lutherien Prætorius ayant vécu aſſez long-temps dans la Saxe tant à Wittemberg, qu'à Magdebourg ſous le *Prénom* de Gotteſchalc ſe crut obligé de le changer pour ſe mettre à couvert de la mauvaiſe volonté de ſes Adverſaires, & prit celuy d'*Abdias* pour pouvoir vivre en ſeureté dans les terres de l'Electorat de Brandebourg. Le Calviniſte de Beau-

lieu s'appelloit Euſtorge eſtant dans la
3. Part. Communion de l'Egliſe Catholique &
Ch. 15. faiſant les fonctions de Preſtre à l'Autel, & de Muſicien au Chœur: mais depuis qu'il ſe fut fait Huguenot, & qu'il ſe fut retiré à Geneve, il ſe fit appeller *Hector*, de peur qu'on ne le reconnuſt pour ce qu'il avoit eſté auparavant. Le Deiſte Acoſta Portugais qui ſe tua de ſon Piſtolet il y a environ 40. ans, portoit
Vers l'an 1646. le *Prénom* de Gabriel eſtant Chrétien & Beneficier dans ſon pays : mais il le quitta pour prendre celuy d'*Uriel* aprés s'eſtre fait Juif, Sadducéen, puis Naturaliſte, ou Sectateur de ce qui s'appelle Naturaliſme en matiere de Religion.

On peut rejetter auſſi ſur le changement d'état & de demeure celuy que divers Sçavans ont fait de leur *Prénom* dans la vûë de ſe rendre plus recommandables, ou par un ſimple amour pour l'Antiquité profane. Flaminius ne s'étoit appellé qu'Antonius Maria pendant tout le temps qu'il avoit eſté à Boulogne : mais dés qu'il fut paſſé à Rome il le quitta pour prendre celuy de *Marcus Antonius*. Un autre Flaminius qui portoit le ſurnom d'Antonius pendant ſon ſejour en Italie & en Sicile, ſe fit appeller en Eſpagne où il alla enſuite s'habi-

tuer, *Lucius Flaminius Siculus*. Ce qui me fait souvenir de Jean Cauvin, qui est devenu le Pere des Calvinistes dans la suite des temps, & qui ayant quitté le *prénom* de Jean, s'est fait appeller par un caprice de jeune Humaniste *Lucius Calvinus Civis Romanus*, quoy qu'il ait repris depuis son prénom de *Joannes* avec le surnom de *Calvinus*. 3. Part. Ch. 15.

On ne peut gueres attribuer qu'à cette passion pour l'Antiquité profane la fantaisie que plusieurs Sçavans ont euë de quitter leur *prénom*, lors principalement que c'estoit quelque nom de Saint ou de Chretien reçu au baptême ou à la confirmation, pour prendre quelque nom d'usage dans la Gentilité. *Petrus Valerii* s'est nommé *Pierius Valerianus*, & à son imitation Petrus Danielis, ou Pierre de Daniel, de qui nous avons le Servius, s'est fait appeller *Pierius Aurelianus*, parce qu'il estoit d'Orleans. Je ne repeteray pas ce que je vous ai déja fait remarquer ailleurs sur les noms de *Janus*, *Iacchus*, *Aulus*, *Petreius*, &c. qui semblent n'estre que des alterations faites à la Payenne des noms de Jean, Jacques, Paul, Pierre, de même que le nom de *Pierius* par les Sçavans de ces derniers siecles. Mais

j'ajoûteray en faveur de Papyre Masson que si le Public l'a excusé d'avoir changé son *prénom* de Jean en celuy de *Papyrius*, ç'a esté sur la protestation qu'il luy a faite de n'avoir songé en cela qu'à se distinguer de son frere Jean Masson, & de n'avoir pas eu intention de supprimer le *prénom* de Jean, mais seulement de luy associer celuy de Papyre.

Il y a parmi les Sçavans d'autres manieres de changer son *prénom*, qui semblent estre plus ingenieuses & qui paroîtront encore plus innocentes. Telle est celle de le renverser par une anagramme, comme a fait un Jesuite de Naples nommé *Lionardo* Cinnami qui s'est appellé *Orlando* (pour Rolando) Cinnami, lors qu'il a esté question de publier des Poësies Italiennes. Telle est encore celle de changer le *prénom* d'une langue en une autre, lors qu'on agit sans préjudice de l'interest ou de l'honneur de qui que ce soit, & lors qu'on conserve son surnom pour se faire reconnoître. C'est ce qu'a fait Gaucher de sainte Marthe, qui s'est appellé *Scevole*.

La transposition du *prénom* & du surnom semble avoir esté aussi de quelque usage parmi les Auteurs Pseudonymes pour servir à leur déguisement. Nous

en trouvons un exemple aſſez recent en la perſonne d'un Theologien de nos jours connu ſous le nom de M. Feydeau. Cet Auteur a pris le nom de *F. Mathieu* à la teſte de ſes ouvrages de pieté, c'eſt à dire qu'il a mis la lettre capitale de ſon ſurnom en forme de *prénom* qu'il laiſſe à deviner, & qu'il s'eſt fait un ſurnom de ſon *prénom* de Mathieu. Ce n'eſt pas que nous n'ayons des exemples aſſez anciens de la Tranſpoſition des *Prénoms* parmi les Auteurs, & nous diſons encore tous les jours dans nos converſations *Sidoine Apollinaire*, au lieu d'*Apollinaire Sidoine*; *Proſper Tiro* au lieu de *Tiro Proſper*. Mais il ne ſeroit pas juſte d'attribuer ces tranſpoſitions à ces anciens Auteurs, puiſque ſelon la remarque du P. Sirmond c'eſt un abus dont la ſource ne remonte pas au-delà de Politien. Au reſte, ce qui paroît ſi rare parmi nous, & qui ſemble n'avoir eſté pratiqué parmi les Auteurs que par déguiſement ou par abus, eſt d'un uſage fort autoriſé & tout commun parmi divers peuples, comme les Eſclavons, les Hongrois, les Tranſſilvains. Leurs hiſtoires nous fourniſſent des exẽples de ces tranſpoſitions de *prénom* en *Chimin Janos*, pour dire Jean

3. Part. Ch. 15.

pag. 10. Not. ad Sidon.

3. Part. Ch. 15. Chimin, en *Bethlen Gabor* pour Gabriel Bethlen, &c. Il eſt arrivé auſſi fort ſouvent dans les Pays-bas, que des perſonnes qui avoient pris le *prénom* de leur pere en forme de ſurnom, ont eu des enfans qui ont remis ce *prénom* en ſon premier état, & qui ſe ſont fait un ſurnom de leur *prénom*. *Nicolaüs Everardi* eſtoit fils d'Everard, *Everardus Nicolaï* eſtoit petit fils du même Everard & fils de Nicolas. Il en eſt de même de *Cornelius Adriani*, ou Adrianſſen, par rapport à *Adrianus Cornelii* ou Corneliſſen.

CHAPITRE XVI.

15. Maniere. *De la Pluralité des ſurnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expreſſion de leur nom. De l'embarras que cauſent les Auteurs que nous appellons Polyonymes, quand il eſt queſtion de les citer.*

LA pluralité des noms n'eſt pas moins propre à déguiſer un Auteur que le changement, lorſque l'Auteur s'appelle tantoſt d'un nom, tantoſt d'un autre, n'eſtant pas également con-

nu ſous l'un & l'autre. Cette diverſité a ſouvent fait prendre une même perſonne pour deux Auteurs differens : & pluſieurs des connoiſſeurs qui ne s'y ſont pas trompez, n'ont pas laiſſé de prendre le nom moins connu dont ils ſe ſont ſervi, pour le maſque de celuy ſous lequel ils eſtoient plus communément connu du vulgaire. Le nom de la famille n'eſtoit pas toujours le plus connu dans un Auteur ; c'eſtoit quelquefois celuy du lieu de ſa naiſſance, de la demeure du Benefice, de la Seigneurie, quelquefois auſſi celuy de la dignité ou de l'office qu'on exerçoit, & quelquefois celuy de quelque qualité ou défaut du corps. 3. Part. Ch. 16.

Pluſieurs citent Robertus *Arboricenſis* ſans ſçavoir que c'eſt R. Cenault dit Cenalis, & qu'Arboricenſis ne marque autre choſe que la ville d'Avranches, dont cet Auteur eſtoit Evêque. Guill. *Alvernus* ou *Arvernus* a eſté pris quelquefois pour un autre que celuy que nous appellons Guillaume de Paris, & que quelques-uns pretendent avoir eſté nommé *Divus* du nom de ſa famille. Le nom d'*Armachanus* eſt devenu embarraſſant dans ces derniers temps. Juſqu'au tems d'Uſſerius & d'Iſaac Voſſius

3. Part. Ch. 16. Suppl. filius.

ce nom n'avoit trompé que ceux qui ne sçavoient pas que c'estoit le même que le celebre Richard Fitz-Raph, dit en Latin *Radulphi*, Archevêque d'Armagh en Irlande, défenseur de la Hierarchie contre les Mandians. Mais depuis cinquante ans le nom d'Armachanus cité tout court a signifié tantost Usserius Arch. Protest. d'Armagh, & tantost le prétendu Patricius i. e. Jansenius au sujet de son Mars Gallicus dans les Ecrits de plusieurs de leurs Adversaires.

Henry Brabantin, *Guillaume de Morbeck*, & *Thomas de Cantimpré* sont plusieurs noms & plusieurs surnoms d'un même Auteur, qui a donné lieu par cette diversité à se faire couper en trois Auteurs differens par ceux qu'il a trompez. Qui ne croiroit qu'Hieronymus *Castellioneus* ou *Castillionæus* est un Auteur different de Jerôme Cardan? Qui est-ce qui voyant à la teste de quelques ouvrages Italiens *Girolamo da Ferrara*, & de quelques Traductions Angloises *Jerom of Ferrari*, s'imaginera d'abord que ces ouvrages sont du fameux Savonarole, si l'on ne sçait qu'il porte aussi le nom d'*Hieron. Ferrariensis*? N'en dirons-nous pas autant d'Alphonse de *Madrigal*, appellé aussi Alphonse d'*A-*

vila ou *Abulensis*, qui n'est autre qu'Al- 3. Part.
phonse Tostat ? Du *Panormitain*, ou de Ch. 16.
l'Abbé de Palerme, qui s'appelle diversement l'Abbé de Sicile *Siculus* & *Nicolas Tudeschi* ? de Jacques de *Janua*, ou *Januensis* i. e. de Genes, qui est le même que Jacques de *Voragine* ou de *Viragine*? de Jean de Rochester, qui est plus souvent cité sous le nom latin de la ville Episcopale *Roffensis*, que sous celuy de sa famille, qui estoit Fisher ? Pour augmenter nostre embarras il s'est trouvé depuis luy un autre *Joannes Roffensis*, dont le vray nom estoit Mountaguë.

Les noms de Terres ou de Seigneuries, que l'on appelle Toparchiques, semblent avoir aussi contribué quelquefois à rendre les Auteurs méconnoissables en multipliant leur surnom. *Franciscus Verulamius*, que plusieurs de nos Ecrivains appellent mal Verulam simplement, n'a pas été reconnu par tout le monde pour le Chancelier Bacon. Nous voyons beaucoup de faiseurs de Catalogues qui distinguent mal à propos Nicolas Durand d'avec le Chevalier de Villegagnon, & plusieurs Auteurs, sur tout d'Angleterre, qu'ils énoncent tantost sous le surnom de leur famille, &

Ce qui est arrivé aussi au Catalogue des Auteurs du Glossaire Latinit.

3. Part. Ch. 16. tantost sous celuy de leur pays ou de leur fief. M. de Callas, M. de Peiresc, Nic. Claud. Fabricius, & Nicolaüs Faber ne signifient quelquefois qu'un seul homme.

Les noms de profession, d'employ, de condition ont fait aussi tomber les plus clairvoyans dans l'erreur. Je me contente d'alleguer pour exemple *Petrus Bibliothecarius*, *Petrus Diaconus*, *Petrus Cassinensis* & *Petrus Ostiensis* qui ne font qu'un Auteur qui a esté d'abord Moine & Bibliothecaire du Mont Cassin, puis Diacre de l'Eglise d'Ostie. Cette multitude de surnoms détachez l'a fait prendre tantost pour quatre, tantost pour trois, & tantost pour deux Auteurs differens. Le même surnom de *Diaconus* separé de celuy de Warnefridus, a fait croire à quelques Auteurs que Paul Diacre de l'Eglise d'Aquilée & Paul Warnefride ou Winfrid, Auteur de l'Histoire des Lombards, estoient differens. Il en a esté souvent de même à l'égard des noms de Profession, comme *Grammaticus*, *Scholasticus*, &c. lorsqu'ils ont servi de surnoms à des Auteurs qui en portoient encore d'autres.

L'ordre établi dans les noms Romains du temps de la Republique pour

distinguer les Maisons, les Familles de chaque Maison, les Branches de chaque Famille, & les Particuliers les uns d'avec les autres, s'estant troublé & confondu peu à peu sous les Empereurs, le desordre s'est mis parmi les noms des Auteurs, comme des autres hommes qui se sont donnez plusieurs noms suivant la coûtume des personnes qualifiées de ces temps-là, & que nous appellons *Polyonymes*. Les noms sous lesquels nous connoissons aujourd'huy la plûpart de ces Auteurs principalement ceux des 4. & 5. siecles ne sont pas toûjours les vrays noms sous lesquels ils estoient connus de leur temps. Celuy que nous appellons *Macrobe* s'appelloit ordinairement *Theodose*, & il se trouve cité par la plûpart des Anciens sous le nom de *Theodosius Grammaticus*, qui a trompé quelques-uns des Modernes, en leur representant l'idée d'un Auteur tout different de Macrobe. On conteste encore sur l'arrangement de ses quatre noms. Les uns disent *Ambrosius Macrobius Aurelius Theodosius*; les autres *Aurelius Macrobius Ambrosius Theodosius*; d'autres commencent par *Macrobius* avec plus de de vray-semblance, & écrivent *Macrob. Ambr. Aur. Theodosius*. Mais tous ge-

3. Part. Ch. 16.

Avient. præf. Fab.. Boetius, &c.

3. Part. Ch. 16. neralement s'accordent à mettre *Theodosius* le dernier selon la coûtume de ces temps-là, qui vouloit qu'on mist toûjours le nom propre à la fin, pratique qui estoit opposée à celle du temps de la Republique.

On a lieu de douter que *Prudence* soit le nom propre du Poëte Chrétien que nous connoissons sous ce nom, s'il est vray qu'il s'appelloit *Aurelius Prudentius Clemens Amœnus*. C'est une conjecture établie sur la persuasion où sont aujourd'huy les habiles Critiques que le Poëte *Amœnus* de qui nous avons l'*Enchiridion veteris & novi Testamenti* en vers, n'est autre que Prudence même; & cette supposition nous fait croire qu'*Amœnus* estant placé le dernier, devoit estre le nom propre de Prudence, à qui la pluralité des noms a causé le tort de se voir long-temps divisé en deux Auteurs differens. On peut avoir la même pensée de Palladius qui a écrit *de Re Rustica*, & qui estoit cité autrefois sous le nom propre d'*Æmilianus*. La suite de ses noms est *Palladius Rutilus Taurus Æmilianus*; de sorte que quand S. Isidore de Seville compte parmi les Auteurs de l'Agriculture celuy qu'il appelle *Æmilianus sive Columella*, & qu'il qualifie d'O- Orig. lib. 17. c. 1.
rateur

rateur insigne, nous ne pouvons juger autre chose sinon qu'il y a erreur dans la disjonctive glissée à la place d'une copulative, & que cet *Æmilianus* n'est autre chose que Palladius fort different de Columella, qui parmi ses quatre noms n'a jamais porté celuy d'*Æmilianus*. 3e Part. Ch. 16.

La même chose est arrivée à Cassiodore qui n'estoit pas le nom propre de l'Auteur qui le porte maintenant, mais qui s'appelleroit sans doute *Senator* sans l'erreur de ceux qui ont crû mal-à-propos que ce dernier nom n'étoit que son épithete, ou un terme appellatif pour marquer son rang. Mais enfin, puisque nous sommes tout accoûtumez à ces erreurs, je ne puis approuver l'affectation de certains Sçavans de ces derniers siecles, qui pour se distinguer du commun par une singularité que j'ose appeller puerile, n'ont voulu citer Cassiodore que sous le nom de *Senator*. Ces Sçavans que nous n'osons presque regarder qu'à genoux les yeux en haut, toûjours soigneux de ne pas se laisser confondre avec le vulgaire, & de ne pas tomber dans nos manieres triviales de citer les Auteurs, se gardent bien de citer *Quintilianus*, mais ils alleguent sçavamment *Fabius*; jamais *Suetonius* chez

3. Part. Ch. 16. eux, mais toûjours *Tranquillus*; *Manlius Severinus* leur paroît plus exquis que *Boëtius* ou *Boëthius*, parce qu'il est plus rare; & qui oseroit leur representer que Boece est le nom propre & le seul qui doive estre allegué, seroit traité sur l'heure d'ignorant ou d'insolent.

Nous avons eu peu d'Auteurs *Polyonymes* de cette maniere parmi les Modernes; au moins s'en est-il vû tres-peu qui nous ayent embarrassez par la pluralité de leurs surnoms, & qui ayent esté facetieux en ce point, comme le fameux Paracelse qui se trouve appellé quelquefois *Philippus Aureolus* simplement, quelquefois *Phil. Bombastius*, quelquefois *Phil. Theophrastus*, & peut-estre encore autrement. Ce qui a donné lieu au Comte de Gabalis de se divertir de luy & de ses six noms, qui estoient *Philippus Aureolus Theophrastus Bombastius Paracelsus ab Hohenheim.* Les Espagnols modernes, sur tout ceux de qualité, ou ceux qui aiment leur parenté, ne meritent pas moins le nom d'Auteurs *Polyonymes*, que ces Anciens dont nous avons parlé. S'ils estoient uniformes à exprimer de suite tous les surnoms qu'ils se donnent à la teste de leurs ouvrages, ils nous embarasseroient moins

que lors qu'ils ſe contentent tantoſt de l'un, tantoſt de l'autre. 3. Part. Ch. 17.

CHAPITRE XVII.

16. Maniere. *Retourner ou renverſer ſon nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites, des Anagrammes retrogrades.*

17. Maniere. *Renfermer ſon nom dans une Acroſtiche.*

18. Maniere. *L'envelopper dans une deviſe en forme d'Anagramme. Des deviſes que les Auteurs mettent à des écrits Anonymes à la place de leur nom.*

IL ſemble que l'artifice auquel les Auteurs ont eu recours pour ſe déguiſer n'a paru nulle part plus ingenieux que dans le tour de l'Anagramme, dont l'art fait partie de la cabale au ſentiment de quelques Sçavans. Ceux qui ont préferé cette maniere de déguiſement à celles que nous avons rapportées, peuvent ſe vanter d'avoir quelque avantage ſur les autres Pſeudonymes qui ſe ſont forgez de faux noms, ou qui ont ſuppoſé ceux d'autruy. Car on ne peut pas abſolument les convaincre d'avoir ſupprimé

leur nom pour luy en ſubſtituer un autre qui ne leur appartienne pas, puis que leur nom ſe trouve renfermé dans l'anagramme. Ainſi ils ont le plaiſir de ſe voir cachez dans leur propre nom à la faveur d'une ſimple tranſpoſition de lettres ; & lors qu'ils ſont las de demeurer cachez, ou qu'ils ont intereſt de ſe découvrir, ils n'ont pas beſoin de témoins ny de preuves étrangeres comme les autres Pſeudonymes pour en venir à bout.

Il faut avoüer que l'*Anagrammatiſme* ou l'art des Anagrammes n'eſt pas de l'invention de nos Pſeudonymes. Il étoit d'uſage parmi les Grecs ; & c'eſt ce qui avoit rendu le Poëte Lycophron agreable à Ptolemée Philadelphe, & à ſa ſœur Arſinoé qu'il divertiſſoit par cet amuſement. On prétend même qu'il n'eſtoit pas inconnu à Homere, autant qu'on l'a pû remarquer par quelques alluſions. Il eſt devenu d'un goût un peu plus univerſel depuis la décadence de l'Empire & des deux Langues ſçavantes, ſur tout parmi les Verſificateurs qui ſuccederent aux vrais Poëtes depuis les inondations des Barbares, & l'on peut dire qu'il s'eſt perpetué juſqu'à ces derniers ſiecles. Mais il n'eſt pas juſte

Eryc. Putean. p. 18. &c.

d'envelopper nos Pſeudonymes dans la censure que les Perſonnes de bon goût ont portée du mauvais uſage que divers Poëtes & Humaniſtes ont fait de ces ſubtilitez. On peut aſſurer pour leur juſtification qu'ils n'ont point de part à ce que ces ſortes de ſubtilitez peuvent avoir de faux, de puerile, de ridicule & de ſuperſtitieux, puis qu'ils ne les ont employées que pour ſe dérober à la connoiſſance de ceux à qui ils n'ont pas voulu ſe faire connoître, ſans prétendre y renfermer d'autres myſteres. 3. Part. Ch. 17.

Les plus ſimples des Anagrammes que les Auteurs Pſeudonymes ayent faites pour ſe déguiſer, ſont celles où il ne ſe trouve que la tranſpoſition & le dérangement d'une ſeule lettre. Ainſi les noms de *Cirellus*, de *Farbius*, d'*Acilly*, d'*Arminis*, &c. ſont des anagrammes tres-ſimples, qui ſans cauſer grand trouble n'ont pas laiſſé de cacher à nos yeux le Socinien *Crellius*, le Pere *Fabri* Jeſuite, le Chevallier *de Cailly*, le ſieur *de Marinis* Genois, &c.

Autant qu'il eſt facile de découvrir ces Auteurs dont le voile n'eſt, pour ainſi dire, attaché qu'à une petite lettre, autant eſt-il difficile de developper ceux qui ont embaraſſé leur nom dans des

3. Part. Ch. 17. anagrammes imparfaites. Il faut estre plus qu'Oedipe pour pouvoir déchifrer sur tout celles des Auteurs Espagnols. Mes yeux ne m'ont pas encore fait appercevoir le nom d'*André Rey de Artieda* dans celle d'*Artemidoro*; le nom de *Ferdinandus de Santander* dans celle de *Petrus Pentareus Sideratus*; le nom de *Joannes Ramos del Mancano* dans celle de *Romanus Sfortia Cusanus*, &c. Les Italiens en ont aussi qui ne sont quelquefois pas moins imperceptibles, & il faut süer beaucoup avant que de trouver *Francesco Maria de Luco Sereni* dans *Cesare Leone Fruscadino*; & *Gio Francesco Loredano* dans *Gneo Falcidio Donalero*. Il y a d'autres Anagrammes imparfaites qui sont plus agreables, du moins parce qu'elles sont plus courtes, & forment des noms qui ne paroissent pas nouveaux; comme celle du Pere *Bidermannus*, qui s'est appellé *Bernardinus*, celle du Pere *Fisher* qui s'est nommé *Perseus*; celle de M. de Saumaise qui a tourné *Salmasius* en *Messalinus*. J'y adjoûterois celle du Pere Gerberon comme aussi imparfaite qu'aucune autre, si le nom de *Rigberius* ne m'avoit paru tout-à-fait nouveau.

Mais à *Massi ia* est une Anagr. parfaite pour à *Salmasia*.

Les Anagrammes parfaites sont cer-

tainement plus estimables, sur tout lors qu'elles forment d'autres noms plausibles qu'on peut substituer à la place de ceux que l'on cache, sans estre surpris ou arresté par quelque air de nouveauté ou quelque arrangement extraordinaire des lettres. Et si l'on veut rendre justice à l'industrie de nos Pseudonymes, on connoîtra par nostre Recueïl qu'elles sont en beaucoup plus grand nombre que les imparfaites.

Il y en a qui forment des équivoques par la rencontre avec d'autres noms de personnes connuës, comme *Gustavus* pour Augustus, *Livius* pour Julius, *Lucianus* & *Alcuinus* pour Calvinus, *Pavillon* pour Poullain, *Macer Jurisconsultus* pour Volcmarus Kirstenius, &c.

Il y en a d'autres qui ne paroissent pas si aisées à découvrir, parce qu'on les a fait changer de langue pour en faire des noms vrayment latins, & qui ne sont anagrammes veritables que quand on les met en leur langue vulgaire. Les plus belles de cette espece qui me reviennent maintenant dans la memoire sont celles d'un Docteur de Sorbonne, qui s'est nommé *Hieronymus ab Angelo-Forti* dans quelques écrits latins de con-

3. Part. Ch. 17. troverse, mais qu'il faut retourner en François par *Hierôme d'Ange-fort*, si l'on veut trouver l'anagramme de son nom : & celle du Theologien de la Seigneurie de Venise, qui se trouve appellé *Petrus Suavis Polanus* sur son anagramme vulgaire de *Pietro Soave Polano*.

Il y a d'autres Anagrammes parmi nos Pseudonymes que l'on peut appeller *Retrogrades*, & qui n'ont rien de recommandable que la maniere de se faire lire comme les Ecritures des Peuples Orientaux, pour découvrir le nom des Auteurs qu'elles cachent. Ainsi *Letsac* par retrogradation n'est autre que *Castel*; *Nobel* est *le Bon*; *Torvobat* est *Tabourot*. On peut y ajoûter *Itenev Ichanom Itnegluf*, qui n'est qu'une retrogradation du nom de Fra Fulgentio Servite au genitif, pour dire *Fulgenti Monachi Veneti*. On sent dans des noms retournez de la sorte un air de barbarie capable de les faire prendre pour des termes de Magie. Mais les Anagrammes retrogrades ne sont pas les seules que l'on puisse mettre au nombre des noms barbares. Il s'en trouve d'autres qui n'ont ni l'apparence des noms d'hommes, ni des terminaisons convenables, comme

Donaes Indinau, pour dire *Joannes David*; *Resene Gibronte Runeclus Hanedi*, pour marquer *Daniel Schwenter Noribergensis*. Des noms si extraordinaires pourroient fort aisément passer pour des termes de Cabalistes, de Magiciens où d'autres Sectateurs des Sciences occultes, où la barbarie tient lieu d'élegance, ou le bouleversement des lettres quoique fait au hazard, ne laisse pas d'estre mysterieux, & où le sens paroît d'autant plus énergique, que les mots ne signifient rien. 3. Part. Ch. 17.

Au reste les Anagrammes barbares qui n'ont aucun sens, qui sont sans affectation, & où les Auteurs déguisez n'ont entendu aucune finesse, paroîtront toujours plus innocentes que ces Anagrammes malicieuses, où certains Auteurs au lieu d'anagrammatiser leur propre nom, se sont couverts de la peau retournée de leur Adversaire, pour leur faire insulte. C'est ainsi que le fameux Pere Aprosio voulant écrire contre le Cavalier Stigliani, qui estoit de la ville de Matera, prit le nom de *Masoto Galistoni da Terama*, qui est l'anagramme de son Adversaire, dont le nom estoit *Tomaso Stigliano da Matera*. C'est une malice dont quelques personnes, quoi-

que sans fondement, avoient long-temps auparavant soupçonné les Ministres de Genéve, dans la pensée qu'ils pourroient avoir pris le nom de *Clarus Bonarscius*, pour joüer un mauvais tour à *Carolus Scribanius*.

§. 11. Il en est presque de l'Acrostiche comme de l'Anagramme par rapport à l'usage que les Auteurs en ont fait pour se déguiser. Il semble qu'elle ne cache leur nom que pour le mieux conserver, & il faut avoüer que le nombre des Auteurs qui l'ont employée pour demeurer inconnus, n'est rien auprés de celuy des autres qui s'en sont servi pour ne point laisser perir leur nom, & pour ne point tomber eux-mêmes dans l'oubli de la Posterité. C'est ainsi qu'Epicharmus, au rapport de Diogene Laërce, avoit coutume de mettre à la teste de chaque section ou chapitre dans la plûpart de ses Ecrits les lettres de son nom, afin de laisser par ce moyen des preuves convaincantes que ces Ecrits estoient de luy. Les argumens des Comedies de Plaute renferment par des Acrostiches les noms ou les titres de ces Comedies. On sçait que *Philostorge* a affecté de commencer les douze livres de son histoire par les douze lettres de

ſon nom, qu'il pretendoit garantir de l'oubli par cet artifice. Nicephore Calliſte autre Hiſtorien Eccleſiaſtique a pouſſé encore plus loin cette paſſion de ſe faire reconnoître à la Poſterité, lorſque non content d'avoir commencé la premiere phraſe de ſon Hiſtoire par l'expreſſion de ſon nom à la maniere de quelques Anciens, il a voulu encore accrocher toutes les lettres du même nom à la teſte de chaque livre de ſon ouvrage. L'Empereur Baſile n'eſtoit pas ſans doute plus curieux de ſe cacher que Nicephore, lorſque dans les Inſtructions qu'il a dreſſées pour ſon fils, il a jugé à propos de commencer chaque chapitre par une lettre du titre de ſon livre, dont ſon nom fait le premier mot. 3. Part. Ch. 17.

Publilius Optatianus Porphyrius s'eſt auſſi ſervi de l'Acroſtiche dans ſon Panegyrique à Conſtantin. S'il avoit eu deſſein de ſe déguiſer & de ne ſe point faire connoître au Prince, ſa piéce ne luy auroit pas valu le retour de ſon exil. Enfin je doute qu'on puiſſe raiſonnablement attribuer au deſir ſincere de demeurer caché dans les livres, la curioſité qu'ont euë pluſieurs Religieux &

3. Part. Ch. 17 Comme Cæsarius de Heisterbach & Roger Bacon, &c.

quelques Ecrivains seculiers des siecles posterieurs, de renfermer leurs noms dans des Acrostiches, plutost que de les mettre à la teste de leurs livres.

Il faut avoüer pourtant qu'on ne pourra se défendre de prendre cette pratique pour une des manieres de se déguiser dans ceux qui n'ont pas exprimé leur nom d'ailleurs, sur tout lors qu'ils n'ont pas laissé la clef de leur Acrostiche. A dire le vray, l'Acrostiche ne permet pas absolument qu'on les considere comme des Auteurs Pseudonymes, ni même qu'on les mette au rang des Anonymes; mais elle n'empêche pas que nous ne les considerions comme des Auteurs veritablement déguisez par cet artifice. La Stance de dix vers que Lazare de Baif a mise à la teste de sa Traduction Françoise de l'Electre de Sophocle, est une espece de masque qui le cache à ceux qui ne s'avisent pas de rassembler les premieres lettres de chaque vers pour en former son nom. Il en est de même de Pierre Gringore, dit Vaudemont, de Thomas Sibiller, & de quelques autre Ecrivains François, qui n'ayant pas declaré leur nom à la teste de leurs livres, se sont contentez d'y

mettre quelque Epigramme ou quelque Sonnet, dont les vers commençoient par une lettre de leur nom, ſelon la pratique de l'Acroſtiche. C'eſt ainſi que ceux qui ſeroient Anonymes d'ailleurs, ont trouvé le ſecret de reſtituer leur nom à leurs livres. Ceux même qui s'eſtoient donnez de faux noms au commencement de leurs ouvrages, ont eu quelquefois recours à l'artifice de l'Acroſtiche, lors qu'ils n'avoient pas reſolu de demeurer toujours cachez & d'impoſer long-temps au Public. Un Religieux Hieronymite d'Eſpagne, nommé Juan de Orche, ayant pris le nom de Laurent Calvete pour publier la vie de ſaint Fructueux, fit imprimer avec cet ouvrage des vers Acroſtiches de ſon nom, compoſez par un de ſes amis. Un autre Religieux Italien nommé Franceſco Colonna s'eſtant déguiſé ſous le nom de *Poliphile* au commencement de ſon livre intitulé *Hypnerotomachie*, ou combat de l'amour & du ſonge, n'a pas eu honte de comprendre ſon nom & ſon deſſein dans les premieres lettres des chapitres de ſon livre, qui eſtant aſſemblées compoſent les mots, *Poliam Frater Franciſcus Columna peramavit*, Acroſtiche qui ruine toutes les belles mora-

3. Part. Ch. 17.

Bibl. Hiſp. t. 2. p. 2.

Naud. Add. à l'hiſt de L. XI. p. 74.

3. Part. Ch. 17. litez que divers Humanistes ont tâché de tirer sur la spiritualité pretenduë de cet ouvrage, dans la pensée que l'Auteur s'estoit appellé non *Poliphile*, mais *Polyphile*.

Tous les Auteurs qui ont employé l'Acrostiche pour exprimer leur nom dans leurs ouvrages, n'ont pas toujours affecté d'en acrocher les lettres au commencement des livres, des chapitres, des phrases, ou des vers. Il s'en est vû qui pour les rapprocher davantage, les ont attachées au commencement de chaque mot de la phrase, comme a fait Jean de Fordun dans sa Chronique d'Ecosse, appellée ordinairement *Scotichronicon*. (qui finit en 1360.) Il y a trois vers Latins à la teste de cet ouvrage, dont tous les mots commencent par une lettre de son nom de cette sorte :

Incipies Opus Hoc Adonaï; Nomine Nostri
Exceptum Scriptis Dirigat Emmanuel.
Fauces Ornatè Ructent, Dum Verbera Nectant.

c'est à dire JOHANNES DE FORDUN.

§. III. La Devise a esté jugée plus propre au déguisement par les Auteurs qui ont voulu serieusement demeurer cachez, que ni l'Acrostiche, ni l'Ana-

gramme même. Il est vray que plusieurs 3. Part. Ch. 17.
se sont donnez des Devises qui ne sont proprement que des Anagrammes de leur nom: mais il suffisoit pour leur dessein que ces Devises formassent un sens assez éloigné pour détourner le Lecteur de l'idée de leur nom. C'est ce qui paroît avoir esté particulierement au goust des Sociniens. *Veri promus custos* est une Devise & une Anagramme tout à la fois? Elle exprime & elle cache tout ensemble le nom de *Petrus Morscovius*. *A Jesu jugi clementia cinctus*; *Sapis puriùs cum zelo*; *Pacis es ostium*; *Magnus Amicus honesti*, &c. sont autant de Devises Anagrammatiques qui ont servi à déguiser les Sociniens Gittichius, Przypcovius, Pisecius, Stegmannus, &c.

Les Sociniens n'ont pas esté seuls dans cette curiosité. Le President d'Espagnet, que d'autres se contentent de faire Conseiller de Bourdeaux, a tourné son nom en Anagrammes, tantost sous la Devise de *Penes nos Unda Tagi*, tantost sous celle de *Spes mea est in Agno*. Pierre du Val Evêque de Seez en a fait autant de son nom, dont les Anagrammes de *Vray Prelude* & de *Le Vray Perdu* peuvent passer pour des

3. Part Ch 17. Devises, comme *Cher Repos* qui cache le surnom de M. Porcheres; *Spes me durat*, qui comprend le nom de Petrus Daems Auteur des Pays-bas; *Divi Leschi genus amo*, qui renferme assez ingenieusement le nom d'un Polonois amateur de sa patrie, nommé *Mich. Sendivogius*; *Omnium è alis hærens*, qui toute Anagramme qu'elle est du nom du *Joannes Hemelarius*, celebre Medailliste, a esté presque inutile jusqu'icy pour découvrir cet Auteur qui l'avoit placée dans un coin de son livre anonyme, où tres-peu de gens l'ont apperçuë.

S. Leschus Patron de la Pologne.

Il y a quelques Devises qui se forment de la dissolution d'un nom d'Auteur, & qui ont quelque rapport à l'Anagramme. Je vous en allegueray deux Grecques qui m'ont paru des plus ingenieuses; sçavoir οὐδὲν ὁ βίος, qui n'exprime pas mal le surnom d'*Utenhovius*, Auteur des Pays-bas; & Ἀνδρὸς ὀρθὸς ἥλιος, qui marque le nom entier d'André Orthelius, qu'on ne doit pas confondre avec Abr. Ortelius.

Il y en a d'autres formées sur de simples allusions aux noms des Auteurs, & qui ne laissent pas de les déguiser autant que les noms les plus éloignez, lors qu'ils n'ont point mis dans leurs li-

vres d'autres marques pour se faire re- connoître. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que Du Verdier & les autres n'ayent pas reconnu l'Auteur d'une Histoire Evangelique à la devise de *Crainte de Dieu vaut zele*, que Jean de *Vauzelles* avoit mise à cet ouvrage, au lieu de son nom. Mais les Auteurs ne se sont pas toujours assujettis à faire ces allusions en la langue vulgaire de leurs noms. Pierre de Mesmes, qui vivoit sous François I. & Henry II. en a mis une en Italien à la fin de sa Grammaire Italienne & Françoise, où on lit *Per me stesso son sasso*, qui veut dire en François, *De moy mesme je suis Pierre*, ou par transposition, *Moy je suis Pierre de Mesmes*. Un Chanoine de l'Isle nommé Florent Vander-Haer au commencement de ce siecle en fit une Latine sur son nom vulgaire, sçavoir *Floridus castis Aris addictus, ab incestis Haris alienus*. Elle est un peu longue pour meriter le nom de Devise, mais elle a servi à faire reconnoître ce Vander-Haer pour Auteur des Antiquitez Liturgiques imprimées en trois Tomes in VIII. à Doüay en 1605.

3. part. Ch. 17.

Au reste il y a peu de Sçavans qui ne se soient donné quelque Devise par-

3. Part. Ch. 17. ticuliere, vraye ou fausse, parfaite ou imparfaite, tirée de l'Ecriture sainte, de quelque Auteur profane, de quelque ancien Auteur, ou forgée de nouveau. C'est ce qui rendroit tres-penibles & presque infinies les recherches qu'on voudroit faire de celles qui ont servi de symboles aux Auteurs pour se reconnoître entre eux dans leurs Ecrits particuliers, & sur tout dans les lettres qu'ils se sont écrites mutuellement sans y exprimer leur nom. Les Sçavans eux-mêmes ont contribué à rendre cette curiosité inutile, lors qu'ils ont rassemblé ces Lettres en Recueils, ausquels ils ont fait porter leurs noms en les rendant publics.

CHAPITRE XVIII.

19. Maniere. *Designer son nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formez de lettres capitales. Usage des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, & autres Monogrammes qui ont servi à marquer les noms des Auteurs cachez.*

LEs Auteurs déguisez n'ont point mal profité de l'exemple qui nous

ı esté laissé par les Anciens touchant 'usage de n'exprimer les mots que par les notes litterales ou par les lettres :apitales des mêmes mots. Cette maniere de déguisement est certainement 'une des plus embarrassantes d'entre outes celles dont ils ayent pû s'aviser pour se découvrir en se cachant; & uoi qu'elle soit d'ailleurs l'une des lus ordinaires, je n'ose dire que le ombre de ceux à qui j'ay tâché de lever le masque soit fort grand, par rapport à la multitude des autres. 3. Part. Ch. 18.

Quelque petit que puisse paroître le ombre de ceux que j'ay ramassez, il e m'a point empêché d'en faire un Recueïl assez considerable, que je pourray oindre à ceux qui suivront celuy de nos 'seudonymes. Je suis persuadé que c'est oujours servir le Public, de la maniere u'il a esté servi par Valerius Probus, ar Magnon, par Pierre Diacre, par ertorio Orsati, qui ont fait de semblables Recueils pour expliquer les mots e la Langue Latine, chiffrez & abreez par des lettres, par des notes & par 'autres monogrammes.

Les Auteurs à qui il a plû de ne se aire connoître que par ces marques, 'ont pas suivi tous la même methode.

3. Part. Ch. 18. Ceux qui ont cherché la maniere la plus simple, se sont contentez d'une seule lettre qui marque ordinairement leur surnom, quelquefois leur nom de baptême simplement, & quelquefois autre chose qu'ils n'ont pas voulu nous faire sçavoir. C'est ce que nous pourrons voir dans nostre Recueil sous les lettres uniques de D..... de F.... de M... de S... &c. qui designent des Auteurs qui sont encore vivans parmi nous.

Les autres, qui sont assurément le plus grand nombre, ont voulu marquer leur *prénom* & leur surnom : ce qui a produit au moins deux lettres capitales, comme A. B. Adrien Beverland, C. D. Carlo Dati, E. G. Edoüart Grant, &c. quelquefois trois, lorsque les Auteurs ont eu deux *prénoms* avec un surnom, comme J. E. N. Joannes Eusebius Nierembergius; ou deux surnoms avec un *prénom*, comme P. H. G. Philibert Hegemon Guide, quoique ce ne soit qu'un même surnom en deux langues : ou enfin lorsque le surnom est precedé de l'article, comme A. L. F. Antoine le Févre, B. D. S. Benoist de Spinosa, L. V. B. Lancelot Van Brederode, &c. mais l'article feminin de nostre langue est souvent cause de quatre lettres, comme

F. D. L. T. François de la Treille,
M. D. L. B. Margarin de la Bigne.

D'autres ajoûtent leurs qualitez, leur profeſſion ou leurs emplois en lettres capitales comme leurs noms, & ils contribuent un peu plus que les autres à ſe faire reconnoître par ce moyen, comme A. G. E. D. G. Antoine Godeau Evêque de Grace, D. H. P. E. M. Denis Henrion Profeſſeur en Mathematiques, J. C. A. A. P. E. J. Jean Cuſſon Avocat au Parlement & Imprimeur. P. A. E. A. P. & P. A. V. D. M. *Pet. Allix Eccl. Anglicanæ Paſtor*, & *Petrus Allix Verbi Dei Miniſter*. D'autres pour éviter cette longue file de lettres, ſe ſont contentez de celle de leur ſurnom avec celle de leur profeſſion, comme le feu Pere René Rapin, qui a ſigné quelques-uns de ſes ouvrages par les lettres R. J, c'eſt à dire, Rapin Jeſuite; ce qui a eſté pratiqué auſſi par d'autres Auteurs de la même Compagnie ſous les lettres de V. J. de B. J. &c. qui ſont encore au monde. C. C. veut dire Carneau Chanoine, ſuivant la même methode.

Mais rien ne paroît plus embarraſſant que les titres appellatifs de *Pere*, de *Frere*; de *Sieur*, de *Monſieur*, de

3. Part. Ch. 18.

Maiſtre, &c. lors que les Auteurs en ont voulu mettre les lettres capitales avant celles de leur nom. On ne ſçait ſouvent ſi P. veut dire Pere, ou Pierre, Paul, Philippes, &c. ſi R. P. veut dire *Reverend Pere*, ou Robert Perſonius. Les mêmes lettres P. T. ſignifient *Pater* Tiburtius, *Pontus* Thiardæus, *Paulus* Tavernier ou Tafferner, *Pater* Tomſonus, *Pater* Thunderus, &c. F. J. F. C.R. S T. P. A. P. C. veut dire *Frater* Joannes Fronto Canonicus Regul. Sacræ Theologiæ Profeſſor Academiæ Pariſienſis Cancellarius. Quelquefois les Appellatifs de *Pere* & de *Frere* ſe trouvent joints enſemble avant le nom P. F. F. F. F. ſignifie *Padre Fra* Franceſco Fulvio Frugoni : ſouvent celuy de *Reverend* ne quitte pas celuy de *Pere*, comme R. P. B. B. C. P. *Reverendus Pater* Bonaventura Baſſeanus Capucin Prædicat. Quelquefois tous les titres honorifiques d'un Religieux ſe trouvent raſſemblez en trois lettres R. P. F. qui veulent dire *Reverend Pere Frere* avant le nom & le ſurnom ; & en quatre L. R. P. F. lors que l'article y eſt mis en capitales, ce qui n'empêche pas que le nom & le ſurnom ainſi précedez ne ſoient encore ſuivis de pluſieurs autres capitales, qui mar-

la profession, le rang, les emplois du cloître. Part. 3. Ch. 18.

Ce n'est pas seulement parmi les Religieux que l'on trouve de ces capitales d'Appellatifs qui sont embarassantes. Un Catholique aura peine à deviner que R. D. T. veut dire *Reverend Docteur Tillotson*. Il en est souvent de même des Appellatifs honorifiques de *sieur*, comme L. S. R. *le sieur* Robert fameux Cuisinier ou Traiteur, L. S. P. J. P. E. P. E. T. A. R. *le sieur* Pierre Jurieu, Predicateur & Professeur en Theologie à Roterdam; *de Monsieur*, comme M. L. M. D. B. Monsieur le Marquis de Beauvau, M. L. R. A. D. H. Monsieur le Roy Abbé de Hautefontaine; de *Maître*, comme M. C. S. Maistre Charles Sorel; de *Messire*, comme M. A. G. E. D. V. Messire Ant. Godeau Evêq. de Vence, M. P. C. Messer Paolo Catanio. Les mêmes embarras peuvent arriver au sujet des Auteurs de l'autre sexe touchant les appellatifs de *Madame*, de *Mademoiselle*, de *Mere*, de *Sœur*. M. L. P. D. C. veut dire Madame la Princesse de Conty (*Louïse Marguerite de Lorraine*) L. M. D. L. V. R. D. S. T. veut dire, La Mere de la Visitation Religieuse de Saint Thomas. L.

Dans la premiere edition à Metz.

3. Part. Ch. 18. B. D. M. veut dire la Baronne de Marcé (*Agnés de Guilberdiere.*) Les mêmes lettres marquent aussi des noms d'Hommes sans presque toucher à leur arrangement.

Quelquefois les Auteurs ont exprimé les deux premieres lettres de leur *Prénom* pour le déterminer un peu davantage, en écartant l'idée de divers autres Prénoms qu'on auroit pû comprendre sous une seule lettre. Ainsi *Pa. P.* veut dire Paul Petau Conseiller au Parlement; *Cl. S.* Claudius Salmasius; *Sa. Oxon.* Samuel Oxoniensis, i. e. feu M. Parker Evêq. d'Oxfort. D'autres au contraire ont jugé plus à propos d'exprimer les deux premieres lettres de leur surnom, en ne marquant que la capitale de leur prénom, comme M. *Fl.* Mathias Flaccius; L. *Cr.* Ludovicus Cressolius; N. *Ab.* Nicolaus Abramus; P. *Be. Ju. Th.* Pierre Belloy Jurisconsulte Tholosain (pour Toulousain.) Il s'en est trouvé qui ont passé jusques aux trois premieres lettres de leur surnom, comme un Dominicain qui vivoit il y a deux cens ans, & qui s'est appellé *B. Mor.* Ce qui l'a fait reconnoître enfin dans ces derniers temps pour Bartholomæns Mortarius; quoy qu'un

qu'un Sçavant eſtime qu'on pourroit fort bien entendre par ces lettres un autre Dominicain de même temps nommé Benedictus Morandus. C'eſt dans la categorie des ſurnoms aux trois premieres lettres que M. le Chevalier d'*Her*... a voulu ranger le ſien dans ces dernieres années. S'il demeure caché auſſi long-temps que B. Mor.., il faut eſperer que nos arriere-neveux pourront le découvrir au dix-neuviéme ſiecle; mais s'il continuë de rencontrer des Lecteurs du caractere de ceux dont il eſt parlé au mois de Juin 1683. du Merc. G. il luy reſte encore beaucoup de nazardes & de cenſures à eſſuyer, uniquement pour ne vouloir pas ſe faire connoître, & pour ne pas ajoûter ce qui manque à ſon ſurnom de trois lettres.

3. part. Ch. 18.

Sand. not. ad Voſſ. de Hiſt. L. p. 328.

Item t. 2 des lettr. nouv. contre Maimbourg. p. 763. 764.

D'autres Auteurs pour demeurer plus ſurement cachez ſous les capitales de leurs noms, & pour mieux joüer l'induſtrie des connoiſſeurs, ont voulu faire tranſpoſition de lettres, en mettant celle du ſurnom la premiere, & celle du *Prénom* enſuite. Ainſi C. E. veut dire Edouard Coffin; F. T. Thomas Fitz-Herbert; D. P. Philippes Dirixſon, &c. D'autres enfin ſe ſont aviſez de vouloir imiter les Juifs & les autres Peuples qui

3. part. Ch. 18. ne se servent pas des voyelles dans leurs écritures, & rassemblant les consonnes de leur nom en ont formé des capitales qui ne sont pas à la verité les lettres initiales d'un seul mot, mais de chaque syllabe de leur nom. Il paroist que c'est par cet artifice que Mademoiselle de Scudery se trouve marquée des lettres de M. de S. D. R. dans le nouveau Livre qu'elle vient de publier. Et j'ay crû qu'on pourroit attribuer à une personne dont le merite ne nous est pas inconnu le Traité des Excommunications imprimé à Dijon aux dépens de son Auteur l'an 1683. parce que les lettres PHBT m'ont paru être les trois consonnes maîtresses du *Prénom Philebert*, les deux autres n'estant que des liquides. C'est une conjecture qui ne se trouvera solide qu'en cas que M. C. s'appelle Philebert. Il s'en est vû d'autres qui par une conduite toute opposée à celle dont nous venons de parler, ont formé des noms nouveaux avec les lettres capitales de leurs vrais noms, en donnant des voyelles aux consonnes. Ainsi Carlostad dont les noms estoient *Andreas Bodensteinius Carolostadius Doctor* ayant pris les initiales de ces quatre mots A. B. C. D. en

En 1686

a formé le nom d'*Abecedarius* qu'il a 3. Part.
voulu porter principalement depuis qu'il Ch. 18.
avoit renoncé à la lecture & aux sciences. Mais personne parmi nous ne doit se vanter d'avoir esté plus ingenieux que les Auteurs Juifs, & sur tout les Rabins dans l'art de se former un nom de plusieurs capitales. Les uns se sont contentez de joindre les lettres initiales sans autre raffinement, comme אאע *Aa* ou *Aagh*, pour dire Abraham Aben Ezra, ou אע seulement pour dire Aben Ezra ; אביה *Abiah* ou *Aviah* pour marquer Eliezer Ben Jose Hagalili, c'est-à-dire Eliezer fils de Jose Galiléen.

Les autres y ont ajoûté la qualité de Rabin, & en ont pris la capitale pour former le nom d'abbreviation, comme רח *Rach*, c'est-à-dire Rabin Chasdai ; רדק *Radak*, c'est à dire, Rabin David Kimhi ; רג *Rag* est tantost le Rabin Gamaliel, & tantost le Rabin Gersom ; רל *Ral* tantost le Rabin Levi, tantôt Resch Lachis Docteur du Talmud des Juifs. רלבג *Ralbag* i. e. Rabbi Levi Ben Gersom, ou le Rabbin Levi fils de Gersom. רמך *Ramach*, le Rabin Moyse Cohen ou le *Prestre*. רמבם *Rambam* Rabbi Moyse Ben Maimon qui s'appelle aussi d'un nom Patronymique

3. Part. Ch. 18. Maimonide ; רמבן *Ramban*, Rabbi Moyſe Ben (ou *Bar*) Nahman, & quelquefois Rabbi Meir Ben Nathan. רם tout ſeul marque auſſi pluſieurs autres Rabins du nom de Meir. Par le même artifice רשבא *Raſba* ſignifie le Rabin Salomon fils d'Adrath ; רשבג *Raſbag* le Rabin Simeon fils de Gamaliel, רשבם & ſon frere רת *Raſbam* & *Rat* le Rab. Samuel fils de Meir & le Rab. Tam enfans de la fille de Raſci. רשבי Raſbi veut dire le Rabin Simeon fils de Jochai ; רשט *Raſchat* Rab. Sem Tob ou Schem Tof ; רשי *Raſci*, Rab. Salomon Iſaaki que pluſieurs ont confondu avec Jarhi, & רש tout ſeul deſigne divers autres Rabins du nom de Salomon, de Samuel, de Sem, de Simeon, &c.

D'autres y ont encore voulu ajoûter la lettre capitale de la qualité honorifique de *Monſieur* ou de *Sage* dont le mot en leur langue commence par ה. Ainſi le nom abregé de הראש *Haraash* ou *Haraſch* veut dire Monſieur le Rabin Aſher ou Aſcher ; הראבד *Haraavad* ou *Harabad*, Monſieur le Rabin Abraham Bar Dior ou fils de Dior ; הראם *Haram* ſignifie le ſage Rabin Elie Miſrahi (ou de l'Orient) . Il en eſt de mê-

me de הרן *Haran*, de הרף ou הראף *Hariph* ou *Hariaph*, pour dire le Rab. Nissim, le R. Isaac Phés ou Isaac Alphes, i. e. de la ville de Fez, & de plusieurs autres noms de même espece. 3. Part. Ch. 18.

Ce que nous avons rapporté touchant les Auteurs Latins ou Occidentaux, qui ont quelquefois exprimé les deux ou trois premieres lettres de leur nom, n'est pas aussi sans exemple parmi les mêmes Juifs. Je me contente de vous rapporter celuy d'Onkelos fameux Paraphraste Chald. du Pentateuque, qui s'appelle fort communément en abregé, אונק *Onk*, ou plûtôt *Onak*, qui n'est que la premiere moitié du nom d'Onkelos.

Buxtorf qui a fait un petit Traitté des Abbreviations des mots dans la langue Hebraique, a remarqué que non seulement les lettres initiales, mais même les finales des noms estoient employées par les Juifs pour marquer ces mêmes noms en abregé : & il ajoûte que cette maniere de désigner les noms par la queuë est d'assez grand usage parmi les Cabalistes. Nous ne voyons pas que nos Ecrivains des Langues Occidentales ayent esté fort curieux de cette pratique, & je n'ay encore pû découvrir

3. Part. Ch. 18. que Guillaume Cambden l'un des plus celebres Auteurs des Isles Britanniques qui se soit avisé de marquer son nom & son surnom par M. N. qui sont les lettres finales de *William Cambden* en Anglois.

Il y a d'autres notes d'Auteurs lesquelles bien que litterales, ne sont pourtant ni initiales ni finales de leur nom. Telle est principalement la lettre N. à qui l'on fait signifier tout ce qu'on veut, & qui peut cacher un Auteur avec autant de seureté que s'il estoit entierement Anonyme. Nous avons un grand nombre de petits Traittez ou dissertations, de lettres détachées, & d'autres écrits volans & fugitifs, tantost sous le nom de N. adressez à N. tantost sous celuy de N.N. & souvent sous celuy de Monsieur N. dont nous ne pouvons pas connoître certainement les Auteurs, parce que cette notte ne peut nous aider à les découvrir. Quelques-uns ont crû pouvoir se joüer de la curiosité de leurs Lecteurs, en prenant des lettres qui marquent toute autre chose que ce qu'on pourroit s'imaginer en devinant. C'est ainsi que M. Mauger Avocat du Roy, & Medecin à Beauvais, a fait imprimer une dissertation sur une diéte ou *inedie* de plusieurs

mois ſous les lettres D. Q. ne voulant dire autre choſe ſinon, *Devinez Qui?* Enfin il s'en eſt vû qui non contens de prendre des lettres qui ne ſignifioient rien dans leur eſprit, ſe ſont attachez à en choiſir qui fuſſent capables de nous empêcher de ſonger à eux pas leur éloignement d'avec les lettres de leur nom. C'eſt ce qu'a fait Monſieur Amelot de la Houſſaye lors qu'il a pris les lettres de Z. M. P. R. V. en publiant ſa Traduction Françoiſe du *Squitinio della Liberta Veneta*, comme je l'ay appris de ſa bouche.

3. Part. Ch. 19.

CHAPITRE XIX.

20. Maniere. *Allonger ſon nom pour le déguiſer: & de l'uſage d'allonger ſon nom ſans déguiſement.*

21. Maniere. *Abbreger ſon nom pour le déguiſer, & de l'uſage de cette abbreviation parmi ceux-mêmes qui ne font pas profeſſion des Lettres.*

IL faut avoüer que la maniere d'allonger & de raccourcir ſon nom n'eſt pas de l'invention de nos Auteurs Pſeudonymes. Nous la pouvons neanmoins

3. Part. Ch. 19. considerer comme une de leurs manieres de se déguiser sur l'exemple de quelques Modernes qui ont cherché à se cacher par cet artifice.

§. I. On dira tant qu'on voudra qu'un Auteur ne perd rien de son nom en luy donnant de l'augmentation, il faut si peu de chose pour broüiller nos idées, & une seule lettre de trop ou de trop peu est si capable de nous déranger, qu'il est aisé à un Auteur de se déguiser en ajoûtant quelque chose à son nom, comme à un homme qui trouve le moyen d'ajoûter par artifice deux pieds à sa taille pour marcher en masque.

Les Espagnols & les Portugais qui connoissoient Antoine *Vasquez*, furent surpris lors qu'il s'appella *Velasquez* d'autant plus facilement que ce nom allongé estoit d'ailleurs de grand usage parmi eux pour marquer d'autres personnes. En France la pratique d'allonger les noms par le moyen des terminaisons geographiques selon la diversité des Provinces semble estre devenuë si commune qu'on auroit lieu de croire qu'un Auteur qui auroit eu dessein de se déguiser, seroit neanmoins assez mal déguisé par ce moyen. Nous ne pou-

vons pas douter que M. Simon n'ait eu intention de se déguiser lors qu'il s'est donné le nom de *Simonville* à la teste de l'un de ses ouvrages. Cependant ceux qui songent que ce fameux Ecrivain est de Normandie, ne le trouveront peut-estre pas plus déguisé sous ce nom allongé que le seroit un Picard de même nom sous celuy de *Simoncourt*, un Breton sous celuy de *Kersimon*, un Auvergnac ou un Limousin sous celuy de *Simoniac*, un Dauphinois sous celuy de *Simonieu*, un Allemand sous celuy de *Simonstadt* ou de *Simonbourg*. Si l'Auteur avoit voulu se faire connoître le visage entierement découvert, il auroit sans doute pris le parti de se nommer M. *Simon de Simonville* sur plusieurs exemples de diverses familles remarquables de Normandie, tels que sont les Estouts d'Estouteville, les Godards de Godarville, les Durands de Duranville, les Normands de Normanville, &c. 3. part. Ch. 19.

Il y a parmi nous une autre maniere d'allonger les noms, lorsqu'on veut leur donner quelque air de seigneurie, comme si ceux qui en usent de la sorte vouloient prendre le nom de quelque *Gentilhommerie* qui auroit esté formé sur le surnom même de leur famille, la Mes-

2. Part. Ch. 19. nardiere p. e, la Renaudiere, la Freseliere, la Murdraguiere, &c. noms de Terres ou de Maisons de Campagne formez sur les surnoms de leurs Maîtres ou Possesseurs, Mesnard, Renaud, Freseau, Murdrac, &c. Parmi les gens de Lettres on avoit crû que l'Auteur des voyages d'Athenes, de Candie, & de Lacedemone anciennes & nouvelles avoit voulu user de quelque déguisement en se donnant le nom du sieur *de la Guilletiere*, qu'on s'imaginoit sans raison ne devoir estre connu que sous le nom de M. *Guillet*. L'Auteur semble insinuer dans l'un de ses ouvrages que ces deux noms ne sont qu'une même chose, & que l'un est allongé sur l'autre par une maniere differente de terminaison qui n'est pas sans déguisement. Mais puisqu'il s'est donné tantost l'un, tantost l'autre dans les mêmes Ouvrages, nous ne le trouvons pas plus déguisé sous le nom de *Guillet de la Guilletiere*, que divers autres Auteurs que nous connoissons sous les noms de Martin de la Martiniere, de Girard de la Girardiere de Thaumas de la Thaumassiere, &c. Ce n'est pas d'aujourd'huy que les noms allongez sont considerez comme des noms de noblesse, marquant quelque gran-

v. Ath. anc & nouv. p. 334.

deur ou quelque qualité plus élevée que celle qui ſeroit deſignée par les primitifs de ces noms allongez. On ſçait là-deſſus l'hiſtoire de ce Simon dont Lucien a parlé dans ſon Dialogue du Songe. Tant qu'il avoit eſté gueux & miſerable, il ne s'eſtoit appellé que Simon, mais s'eſtant vû gros Seigneur aprés une riche ſucceſſion qu'il avoit recuëillie, il ſe fit appeller *Simonide*. Il ſe plaignoit de l'injure qu'il pretendoit que luy faiſoient ceux qui ne l'appelloient que *Simon*, comme ſi ce n'eſtoit qu'une mutilation du nom de Simonide, faite pour le deshonorer. 3. Part. Ch. 19.

§. II. En effet il ſemble que l'abbreviation ou la diminution des noms n'eſtoit autrefois que pour les valets, & pour les petits enfans, dont l'état n'eſt gueres different de celuy des valets juſqu'à un certain âge, ſelon la remarque même de S. Paul. Ce n'eſt qu'au mépris pour les uns, & à la familiarité ou privauté carreſſante envers les autres, qu'il faut attribuer la pluſpart des noms propres que les Grecs ſe donnoient la liberté de raccourcir à leur ſujet. *Demas* n'eſt qu'un raccourci de Demetrius, comme *Menas* de Menelaüs, *Amphis* d'Amphiaraüs, *Artemon* d'Artemido- Caſaub. in Athenæum. Voſſ. l. 4. Inſt. Orat. pag. 9. &c.

3. Part. Ch. 19. rus, *Alexas* d'Alexander, *Theudas* de Theodorus, *Antipas* d'Antipater, *Cleophas* de Cleophilus, &c. Mais il faut avoir l'inclination Grecque à l'excés, pour pretendre que *Cephas* n'eſt qu'un abregé de *Cephalus*. C'eſt ce qui a eſté avancé à l'occaſion de ſaint Pierre, comme du Chef de l'Egliſe viſible de J. C. par quelques Peres qui ont crû pouvoir oſter ce nom aux Syriens, comme celuy de Paſque aux Hebreux, en le faiſant venir ἀπὸ τοῦ πάχειν.

Baron ad an. 31. Opt. Mil. Greg. Naz.

Ce Simon, dont nous venons de parler ſur le rapport de Lucien, n'avoit pas grand tort de pretendre que le nom de Simon n'eſtoit qu'un abregé de celuy de Simonide, pourvû que l'on conſidere ce nom comme un mot purement Grec, ſans faire reflexion au Simon des Hebreux. Il ſçavoit que l'on avoit affecté preſque de tout temps de ne donner que des noms d'une ou de deux ſyllabes aux eſclaves & aux autres perſonnes viles, & que les noms de quatre ou cinq ſyllabes n'étoient que pour les perſonnes de qualité. C'eſt pourquoy, dit Lucien, de *diſſyllabe* qu'il avoit eſté pendant la baſſeſſe & la miſere de ſa premiere condition, il devint *tetraſyllabe* aprés le changement de ſa fortune.

πᾶς δοῦλος δεσπότῃ μονοσύλλαβος.

Euſtathius l'Interprete d'Homere, qui convient auſſi que *Simon* n'eſt qu'un Simonide raccourci ou retranché par la moitié, comme *Bacchon* un diminutif de Bacchylide, attribuë ces raccourciſſemens aux manieres de carreſſer les enfans & les autres perſonnes que nous aimons & que nous traitons avec privauté. C'eſt un uſage qui a toujours eſté aſſez répandu dans le monde; & pour ne répondre que de celuy de noſtre pays, on peut ſe contenter de citer les noms de *Phlés* pour Philippes, de *Colin* pour Nicolas; *Alix* pour Adelaïde, *Phanette* pour Eſtephanette ou Eſtiennette, *Javote* pour Geneviéve, *Toinon*, *Babel* & autres noms corrompus par tendreſſe.

3. Part. Ch. 19. In Odyſſ. 20. Euſtath. Allat. de Symeonib. pag. 105.

Nous ne voyons pas que les Auteurs Pſeudonymes ayent eu recours à ces ſortes d'abbreviations pour ſe déguiſer. Si l'on trouve un *Scalcus* qui s'appelloit d'ailleurs *Godtſcalcanus*, un *Mullerus*, dont le nom ordinaire eſtoit *Schragmullerus*, on ne s'apperçoit pas qu'ils ayent eu intention de tromper le Public, ou de ſe dérober à ſa connoiſſance. Ce n'eſt pas la crainte de ſe voir avilis ou conſiderez comme les eſclaves & les roturiers de la lie du peuple, qui a dû les détourner de ce moyen de déguiſement,

3. Part. Ch. 9. puis qu'ils ne peuvent pas ignorer qu'on raccourcissoit aussi son nom quelquefois pour paroître plus noble & plus qualifié. C'est ce qui a donné lieu à Martial de se divertir d'un nommé Cinnamus, qui vouloit se faire appeller *Cinna*, pour se rehausser aprés s'estre vû riche & faisant le Chevalier Romain, de barbier qu'il avoit esté auparavant. Voici les vers de ce Poëte :

Cinnam, Cinname, te jubes vocari.
Non est hic, rogo, Cinna barbarismus?
Tu si Furius antè dictus esses,
Fur ista ratione diceretis.

Mais de la maniere d'abreger le nom & le surnom & de les joindre ensemble, il resulte un nom nouveau qui peut contribuer au déguisement des Auteurs Pseudonymes. La chose est arrivée à un sçavant Prelat du siecle passé, qui n'étoit déja point mal déguisé sous le nom d'*Elias Philyra*. Cet Auteur n'avoit marqué les deux mots de ce nom supposé qu'en écrivant *Eli. Phili.* par abbreviation; mais l'union de ces deux morceaux a formé le nom d'*Eliphilus*, qui peut passer pour un masque renforcé d'un autre masque de J. du Tillet. Cette maniere de composer un nom abregé de plusieurs est assez commune

J. du Tiller Evêque de Meaux.

d'ailleurs, pour nous empêcher de croire qu'elle n'ait esté introduite que pour le déguisement. Sans quitter les gens de Lettres, vous trouvez parmi les Auteurs Espagnols des *Pedralvez*, parmi les Italiens des *Colanton*, des *Basgapé*, parmi les Allemans des *Wolffpiatz*, &c. qui ne sont que des composez abregez de *Pedro Alvarez*, de *Nicolas Antonio*, de B*asilica-di-Pietro*, de *Wolffgangus Platzius*; quoi qu'il s'en voye aussi qui sont composez de plusieurs mots sans abbreviation, comme *Cadamustus* Auteur Italien, *Confucius* Philosophe Chinois, &c. 3. Part. Ch. 19.

CHAPITRE XX.

De la corruption des noms des Auteurs, venuë de ces manieres de les abreger, ou même de la maniere de les transformer d'une langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimeriques qui n'ont jamais esté. Diverses especes de cette corruption d'où sont nez tant de faux Auteurs.

LEs noms des Auteurs ayant souffert tant d'alterations de differentes especes, on ne doit pas estre surpris que

3. Part. Ch. 20. la corruption s'y soit mise. Les permutations qu'on leur a fait faire d'une langue en une autre, les changemens de terminaisons, la ressemblance & la proximité des noms & des surnoms des Personnes, les adoucissemens de prononciation, les abbreviations d'écriture, la mauvaise orthographe, les fautes d'impression, les additions & les retranchemens des Copistes, en un mot les bévuës des Critiques qui ont pris quelquefois des noms de Choses pour des noms de Personnes sont les sources les plus ordinaires de cette corruption.

Les Catalogues des livres, les Bibliotheques, les Recuëils d'hommes illustres pour les Lettres, & sur tout les livres de l'*Index* sont chargez de ces sortes de corruptions, tant par l'inadvertance ou l'ignorance de leurs compilateurs, que par la necessité inévitable où sont les derniers venus de copier ceux qui les ont devancez. De là est venuë l'intrusion de beaucoup de faux Auteurs parmi les veritables, dont la multitude n'est déja que trop onereuse au Public.

Je ne pretens point mettre au nombre de ces faux Auteurs les Ecrivains Arabes ; dont nous avons corrompu

presque tous les noms, pour les rendre plus flexibles au tour de la langue Latine, & les accommoder à nostre prononciation, quoique cette corruption ne soit venuë à l'égard de plusieurs que de l'ignorance de leur langue. Jamais ces Auteurs, je l'avouë, n'auroient pû se reconnoître à des noms tels qu'*Avicenna* ou *Abincenus*, *Apomasares*, *Averroës*, *Alchabitius* ou *Allacen*, *Alcmeon* (Arabe) &c. mais au moins ne les avons-nous pas multipliez en prenant ceux que nous avons nommez de la sorte pour des Auteurs differens de ceux que les personnes les plus intelligentes appellent de leur veritable nom.

3. Part. Ch. 20.

Je ne crois pas y devoir aussi comprendre les autres noms corrompus qui n'ont pas leur origine dans les langues Grecque ou Latine. Tels sont les noms venus d'Allemagne, *Albert*, *Lambert*, *Adalbert*, *Edilbert*, *Hildebert*, *Elbert*, *Autpert*, *Lampert*, *Ansbert*, qui sont presque tous corrompus l'un de l'autre, & qui ne se ressemblent que par leur racine de *Werd* corrompuë en *bert* ou *pert*, qui veut dire en langue vulgaire cher ou precieux. De même *Amalaricus Almaricus Amalricus*, *Aymericus*, *Eymericus*, *Emericus*, *Mericus*, *A*-

Schard. Sand. Voss. Lambec. Visch.

3 Part. Ch. 20. *malarius*, *Amaury*, *Aymar*, &c. qu
pourroient ſe rapporter à une mêm
racine *Imerrich*, i. e. toujours riche,
ſon aiſe. De même *Arnoldus Arnaldus*
Reinoldus, *Rainaldus*, *Ernoldus*; *Renau*
dus, *Reginaldus*, *Regnoldus*, & mêm
Bernoldus & *Bernaldus*, qui peuvent ve
nir du mot *Ernhold*, qui veut dire hon
nête. De même *Rupertus* ou *Ruitper*
tus, *Rotbertus*, *Robertus*, *Orbertus*, *Oſ*
bertus, *Oſbernus*, *Nortbertus*, *Rutber*
tus, &c. que quelques-uns font veni
de *Rutprecht*, & d'autres de *Ratwerd*
i. e. d'une ſageſſe aimable. Nous n
voyons preſque pas de noms propre
Allemans latiniſez, qui ne ſoient plu
ou moins corrompus de la même ma
niere. Un ſeul Auteur peut avoir eſt
nommé par corruption *Herbertus*, *He*
ribertus, *Herbrectus*, *Hebertus*, *Erem*
bertus, *Echrempertus*, *Werempertus*, *A*
ripertus (qui ſe trouve auſſi tranſpoſ
en *Pertaritus*, comme *Hulfrichus* en *Ri*
chulfus) *Herebertus*, *Cherebertus* ou *Cha*
ribertus, *Erchempertus*, *Rembertus*, *Ram*
pertus, & peut-eſtre *Ratbertus*, qui eſ
le plus prés de la racine *Ratwerd*. I
eſt à croire qu'on a diviſé quelquefoi
un Auteur en pluſieurs ſur l'expreſſion
differente d'un même nom, comme de

Gilbertus, *Giſlebertus*, *Giſbertus*, *Guibertus*, *Wibertus*, *Vigbertus*, *Engelbertus*, *Guillebertus*, &c. comme de *Gaufredus*, *Gaufridus*, *Galfridus*, *Goffridus*, *Godefridus*, *Gothofredus*, *Odofredus*, *Gotfridus*, *Geofridus*, *Alfredus*, *Walafridus*, *Winfridus*, *Wilfridus*, &c. qui paroiſſent n'eſtre qu'un ſeul nom corrompu en diverſes façons. 3. Part. Ch. 20.

Les corruptions des noms & ſurnoms venus des Grecs & des Latins ſont infinies. Par mutilation on a doublé un Auteur ſous les noms de *Sæus* & de *Perſeus*, on en a triplé un autre ſous ceux de *Simachus*, *Symmachus*, & *Lyſimachus*. *Amblius* & *Jamblichus*, *Meleſagoras* & *Ameleſagoras* ſont multipliez par la même voye d'erreur. *Clidamus*, *Xenon* &c. ayant eſté mutilez par la fin ſont devenus differens de *Clitodemus* *Xenocrates*, &c. Les Modernes ont eſté doublez auſſi quelquefois ſur de pareilles mutilations, *Niverius*, *Spekiæus*, *Butius*, &c. ne ſont que des noms tronquez & corrompus encore d'ailleurs, d'*Oliverius*, *Eſpencæus*, *Dudithius*, &c. *Agellius* eſt une autre maniere de corruption par abregé d'*Aulus Gellius*: mais la conteſtation qui s'eſt élevée entre les Critiques ſur ce nom, n'a jamais

3. Part. Ch. 20. eu pour but de faire deux Auteurs differens d'Agellius & d'Aulu-Gelle.

Les additions vicieuses faites au noms des vrais Auteurs ont aussi contribué à multiplier les faux Auteurs. E quoi qu'en ayent écrit divers Critique le Poëte *Arrianus* n'est point differen de *Rhianus*; *Adelphius* de Dellius; *Clavonius* de Cervinus, *Romacianus* de Chromatius; *Sudines* de Suidas, *Othocus Fruxinensis* d'Othon de Frisinge, & plusieur autres Auteurs chimeriques de cette espece, dont il vaut mieux reserver le dénombrement pour un Recuëil à part.

La corruption s'est glissée aussi dan plusieurs noms d'Auteurs qu'on a entrepris d'exprimer en des langues étrangeres : de sorte que ces Auteurs dépaïsez ont esté pris souvent pour d'autre qu'ils n'estoient dans leur païs. Les Grec modernes nous ont envoyé deux espe ces d'auteurs de cette sorte, dont l'un est appellé *Anchinoüs*, & l'autre *Theacinus*. Mais on n'en a pas esté long-temp la duppe, & l'on a reconnu sans peine que l'un & l'autre n'étoient point differens de S. Thomas Docteur des Ecole Latines; qu'*Anchinoüs* étoit une pur corruption d'*Aquinas*, & que *Theacinus* en étoit une autre venuë de l'abréviation du

Lamb. comm. Vind. Bibl.

ἀκίνοος Θ. ἄκινος.

nom de *Thomas* joint au ſurnom d'*A-* 3. Part. Ch. 20.
quinas. Les mêmes Grecs ont corrom-
ou quelques-uns de nos Jules en *Jolaüs*,
de nos Charles en *Charilaüs*, &c. ſous
pretexte de les accommoder à leurs ter-
minaiſons. Des noms d'Auteurs Grecs
corrompus ont auſſi formé quelquefois
les noms Latins d'Auteurs chimeriques,
comme *Sempronius*, qui eſt venu de So-
phronius. Les Juifs ont auſſi corrompu
divers noms des Grecs & des Latins,
pour les réduire à leur maniere. C'eſt
ce qui a fait croire que leur *Jeſopito*
ישופיט eſtoit different de l'Eſope
des Grecs. Parmi les Eſpagnols, Alle-
mans, Anglois & François il n'eſt pas
rare de trouver auſſi des noms d'Au-
teurs corrompus d'une langue vulgaire
en une autre. *Hamen-Welton*, qui a l'ex-
terieur d'un Auteur Anglois, n'eſt pas
different de Goldaſt Allemand, dont le
ſurnom de *Haiminsfeld* ſemble avoir
été corrompu en Hamen-Welton, &
trompé ceux qui en ont fait deux Au-
teurs. J. *du Breüil*, le ſieur *Oſrés*, *Bea-
lerius* ſont de faux Auteurs corrompus
ſur les vrais noms de J. *Bruck*, d'*Hier.
Oſorius*, de G. *de Beaulieu*.

On ne peut dire de quelle fecondité
ont eſté les fautes des Copiſtes en ma-

3. Part. Ch. 20. tiere d'Orthographe, & celles même des ouvriers de l'Imprimerie pour la production des faux Auteurs. De là nous est venu probablement un *Phornutus* pour Cornutus, un *Marius Sergius* pour Maurus Servius, un *Georgius Nicetas* pour Gregorius Nyssenus, un *Octavius* pour Actuarius, un *Vaccæus* pour Bacchius, un *Sopitarius* pour Sosipater qui n'est autre que Charisius, un *Antonius Curchinus* pour Aytonus Georgianus, que nous appellons ordinairement Hayton Armenien; un *Paul de Prayeres* pour Raoul de Presles, & plusieurs autres, dont j'espere avoir lieu de découvrir la corruption ailleurs. Mais les Protestans me permettront de dire que c'est une chicane qu'un de leurs Ecrivains a faite à M. Soulier Auteur Catholique, lors qu'il a pretendu l'accuser de fourbe en supposant un Auteur chimerique sous le nom de *Daret* à la place de celuy qu'il devoit appeller *Durel*. Il est visible que la corruption de ce nom ne s'est formée que sous la presse, & ceux qui sçavent les manieres negligées de l'écriture, ne demanderont pas comment un Imprimeur a pû lire *Daret* pour *Durel* sur le manuscrit d'un Auteur.

Tom. 2. de l'Esp. de M A. p. 239. 240 241 242.

Des termes appellatifs ſoit de quali- 3. part.
:ez, ſoit de pays, qui n'eſtoient pas des Ch. 20.
noms d'Auteurs eſtant en leur entier ont
paſſé de puis pour tels par voye de cor-
ruption. Les Italiens nous ont produit
en leur langue un Auteur ſous le nom
le *Lelo Demno Saraceno* qui ſuffiroit
ſeul pour en faire foy. Il n'y a jamais
eu d'Auteur de ce nom, & le livre qui
e porte eſt une traduction du fameux
ivre de la ſageſſe des Indiens, pour le-
quel toutes les Nations Orientales ont
témoigné une paſſion demeſurée. Il a
eſté tourné d'Indien en Perſan, en Ara-
be, en Turc, en Ethiopien, &c. en
Grec, en Italien, puis en Latin : mais
l eſt faux que l'Auteur du livre ni mê-
me le Traducteur Arabe ait eſté appellé
Lelus Demnus. L'erreur eſt venuë de
e que le livre eſtant anonyme a pris les
ioms de deux entreparleurs du Dialo-
gue *Kulile* wa *Dimne* qui ne ſont que
les Appellatifs pour le nom propre & le
urnom d'un homme; & l'on en a for-
né *Lelo Demno* par corruption, au lieu
le tourner *Kulilé* par le mot de Roy ou
le Prince couronné, & *Dimné* par ce-
uy de Philoſophe ou de curieux. Des
Appellatifs qui ne marquent que le pays
'un Auteur ont eſté pareillement cor-

3. Part. Ch. 20. rompus en noms propres d'Auteurs. Agatharchide Philosophe & Historien du temps de Ptolemée Philometor estoit de Gnide & s'appelloit par maniere de surnom ὁ Κνίδιος. De la corruption de cet Appellatif est venu un Auteur Latin, mais chimerique nommé *Ovidius*, & par transposition du *Prénom* & du surnom, l'on a appellé cet Auteur *Ovidius Abatareides*, & *Ovidius Sabatarcides* de peur qu'il y restât encore quelque chose à corrompre. De même le prétendu *Thoromachus* qui a trompé jusques icy tant de Sçavans, & des Critiques même du premier rang qui l'ont pris pour un Historien Grec, n'est qu'une corruption du terme appellatif qui marque le nom de la ville de Gregoire de Tours. Thoromachus s'est écrit au lieu de *Thoronachus* qui se trouve encore à la teste de quelques Mss. de Chroniques tirées de Gregoire de Tours, & *Thoronachus* est un terme corrompu sur *Turonicus* ou *Turonensis*.

Enfin la corruption s'est communiquée même sur des choses inanimées qu'elle a fait passer imprudemment pour des noms d'Auteurs qui servent à grossir les catalogues. *Enantiophanes* a esté pris par quelques personnes pour un Auteur

Auteur Grec qui avoit interpreté les loix : mais ce non ne veut dire autre chose qu'un Recueil de Loix qui se combattent en apparence & que l'on est en peine de concilier. *Basilius* est aussi un faux nom d'Auteur que quelques-uns ont crû avoir expliqué les ordonnances des Empereurs, & ce nom a esté forgé sur celuy des Basiliques. C'est une chose tout-à-fait divertissante de voir citer *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur du Roman de l'Amadis par les uns, ou comme le Traducteur de cet ouvrage de l'original Flamand en Espagnol par les autres. *Acuerdus Oliva* n'est qu'un nom corrompu de deux mots Espagnols *Acuerdo Olvido*, i. e. souvenir, oubli, qui composent la devise du sieur des Essars que cet Auteur a mise à la teste de sa Traduction Françoise de l'Amadis. Le sieur *du Vergier* dont parle Vauprivas & les autres, & en Latin *Viridarius* qui a esté cité comme Auteur du livre intitulé, le Songe, n'est pas un nom d'homme, mais de jardin ; de sorte que le livre qui a pour titre *le Songe du Verger* dans l'original François, & *Somnium Viridarii* dans la version Latine, ne doit nous representer autre chose qu'une production ou un amas de pen-

3. Part. Ch. 20.

Viridarium.

3. Part. Ch. 20. ſées conceuës dans un Jardin où l'on a coûtume de mediter & de diſcourir en ſe promenant. *Franciſcus Layette Campanus* eſt encore une chimere d'Auteur aſſez burleſque. Ce nouvel Auteur eſt de l'invention du Pere Macedo, qui ſe l'eſt imaginé ſur ce qu'il a vû dans Meſſieurs de Sainte Marthe comme tiré de la *Layette* marquée du nom de *Champagne* & cottée F, & qui a fait par ce moyen un homme d'un tiroir. Il s'eſt fait encore en noſtre ſiecle un autre miracle de même eſpece dans la metamorphoſe d'une *Pierre de touche* en un Auteur Italien ſous le nom de *Pierre de Paragone*, ou plûtoſt *Pietro del Paragone*, corruption legere de *Pietra del Paragone* qui eſt le titre d'un des ouvrages de Politique que nous avons ſous le nom du Boccalini. *Dom Gratia Theotiſtes* ou *Theotiſtæ* au gen. eſt encore un Auteur plus ridiculement forgé ſur le titre d'un livre composé au neuviéme ſiecle par un Moine de Wizenburg en Alſace nommé Otfrid. Le titre de l'ouvrage qui eſt en cinq livres commence ainſi : *Liber Evangelior. primus* Domini Gratiâ Theotiſcé *conſcriptus*, c'eſt-à-dire écrit par la grace de Dieu en Langue Tudeſque ou vulgaire de ce temps-là. Ce qui ſuf-

Lamb. Thomas. Voſſ. &c.

fit pour vous montrer la ſource de la corruption du prétendu *D. Gratia Theotiſte*. L'Auteur que l'on a produit ſous le nom d'*Urbanus Peſtonenſis* n'a jamais eſté au monde. C'eſt une corruption pure de *Pæſtanus* & de *Vibonenſis*, qui ſont des noms de bayes ou de golphes, dont Ciceron a fait mention dans ſes Lettres à Attique. Le prétendu *Paradius* Hiſtorien, dont parle S. Jerôme dans ſes fourrures de la Chronique d'Euſebe, a eſté forgé ſur deux mots Grecs παρὰ Διὸς *à Jove*. La foy des manuſcrits nous promet encore un bon nombre d'Auteurs chimeriques, c'eſt-à-dire des noms de choſes transformez par leurs copiſtes en noms d'Auteurs de l'eſpece d'un *Promtuarius*, d'un *Piper de tempore*, d'un *Scackerius de Ludo*, d'un *Pertorius de vitiis & virtutibus*, d'un *Florus de Laudibus B. Mariæ*, &c. Mais nous eſperons que les Sçavans Critiques auront le credit d'exterminer tant de faux Auteurs, & de reſtituer leurs noms aux titres des Livres anonymes, à la teſte deſquels nous nous contenterons de lire *Promptuarium Sermonum*; *Granum piperis*; *de Ludo Scacchorum*; *Repertorium de vitiis*; *Flores de Laudibus B. Mariæ*, &c. La corruption des adverbes a fait donner quel-

3. Part. Ch. 20.

Scalig. Animad. ad Euſeb.

Feller. Sander. Bib. Mſſ. Mir, &c.

3. Part. Ch. 20.
quefois des surnoms aux Auteurs ou des sobriquets propres à nous divertir. Témoin deux anciens Poëtes Latins. *Propertius Nauta* est venu de Propertius *non ita* : *Martialis Coquus* est venu de Martialis *quoque*.

C'est ainsi, Monsieur, que la corruption a contribué à multiplier le nombre des Auteurs Pseudonymes. Je n'ay pas crû la devoir compter parmi les vrayes manieres de se déguiser, parce qu'elle n'est jamais volontaire, & qu'elle est plûtost le fruit de l'ignorance que de la malice. Mais cette consideration seroit fort inutile à ceux qui pretendroient en avoir des pensées plus favorables que des autres manieres de déguisement. Elle ne peut avoir de motifs qui soient capables de la sauver ou de la justifier, comme les autres manieres qui ne sont pas sans dessein : & elle peut avoir des consequences aussi fâcheuses que toutes les autres qui servent à nous tromper. C'a esté sans doute sans motif, sans dessein, & par une pure ignorance que les Latins modernes ont corrompu le nom du Rabin *Aben-Esra* pour en faire un Auteur de leur Langue sous le nom d'*Avenarius*. Ce faux nom, quoy que peu éloigné

de ſon original, a tellement trompé les Auteurs de l'*Index* des livres défendus, que ce Juif tout ſuperſtitieux & tout impie qu'il a eſté ſe trouve rangé dans cet *Index*, non parmi les Heretiques dont on condamne la perſonne avec les écrits, mais parmi les Catholiques, dont on ne condamne que ce que l'on en exprime en épargnant toûjours leur perſonne. C'eſt un inconvènient qu'a fait naître le nom corrompu d'*Avenarius* : mais voyons en deux mots ceux que le changement de nom a produit parmi les Auteurs.

3. Part. Ch. 20.

4. Part. Ch. 1.

QUATRIEME PARTIE

DES INCONVENIENS que le changement de nom dans les Auteurs a causez dans le monde ou dans l'Eglise, mais principalement dans ce qui s'appelle Republique des Lettres.

CHAPITRE I.

Le tort qui peut faire l'insinuation d'une doctrine dangereuse à la faveur d'un nom qui n'est pas suspect. 1. Dans les matieres de Religion.

RIen ne justifie mieux la précaution des Puissances Ecclesiastiques & Seculieres contre les faux noms, que les inconveniens qui ont suivi les déguisemens de ceux qui ont usé de ces moyens pour imposer au Public.

Il n'y a point de matieres qui de-

mandent d'eſtre traittées avec moins 4. Part.
d'artifice que celles qui regardent la Re- Ch. 1.
ligion. Mais l'Egliſe n'a pas toûjours eu la ſatisfaction qu'elle devoit attendre de ſes ſoins à cet égard. Malgré ſa vigilance & ſes empreſſemens pour connoître le nom & les habitudes de ceux qui ont tâché d'inſinuer des dogmes & des opinions étrangeres dans l'eſprit de ſes enfans ; malgré le zele qu'elle a toûjours témoigné pour les écarter en rendant leur nom ſuſpect parmi les Fidelles, elle n'a pas toujours pû éviter les inconveniens qu'elle en apprehendoit. Un nom rendu ſuſpect n'embaraſſe pas ceux qui ne font pas plus de difficulté de changer de nom que d'habit, & qui font leur étude de l'art de diſſimuler. Et l'on peut dire que le changement de nom a eſté le détour ordinaire par où les Adverſaires de l'Egliſe ſont revenus contre elle, ſoit qu'ils ſe couvriſſent du nom de quelque perſonne qui luy eſtoit agreable, ou qui ne luy pouvoit eſtre ſuſpecte, ſoit qu'ils priſſent quelque nom qui luy eſtoit entierement inconnu, & contre lequel elle ne pouvoit établir de ſentinelle. Ceux qui ſçavent un peu la conduite que ſes ennemis ont gardée en ces occaſions, à les prendre

depuis Ebion & Cerinthe jusqu'à ceux qui se sont élevez contre elle en ces derniers siecles sous pretexte de reformation, ne demanderont pas de quelle espece sont les inconveniens causez par leurs impostures. La supposition & la fiction des noms parmi les Auteurs s'étant trouvée plus à la mode que jamais au temps des nouveaux Reformateurs, elles n'ont pû qu'augmenter encore ces inconveniens. Il ne suffisoit pas pour leurs fins, & pour l'execution de leurs desseins qu'ils trompassent le Public sous le nom & l'apparence de quelques anciens Peres ou Docteurs de l'Eglise, il falloit encore seduire les gens de bien sous le manteau de quelques Religieux ou de quelques autres Catholiques du temps. Mais quoy que l'on en ait vû qui ont sçû supposer leurs ouvrages à des Evêques & à des Cardinaux même, il ne s'en est pas trouvé, à mon avis, de plus artificieux que Socin qui a réüssi pendant quelque temps dans la fourbe avec laquelle il a fait recevoir son Traité de l'Autorité de l'Ecriture Sainte pour l'ouvrage d'un Jesuite nommé *Dominique Lopez*. L'inconvenient de cette imposture auroit esté d'autant plus grand que quelques Sçavans de la Compagnie

de Jesus l'avoient déja receu au nombre des Ecrivains de leur Societé, si la penetration de quelques autres n'eust enfin découvert ce loup travesti qui s'étoit glissé dans le bercail. 4. part. Ch. 1.

Messieurs de l'Inquisition qui ont toûjours apprehendé la surprise du costé des faux noms, n'ont pû éviter l'inconvenient de nous faire passer pour des Auteurs Catholiques dans les compilations de leur *Index* les plus fameux Heretiques, lors même qu'ils travailloient à nous préparer des préservatifs contre leur doctrine. Il est vray qu'on ne doit pas prendre droit sur leur silence à l'égard de plusieurs Protestans déguisez sous de faux noms dans des ouvrages de Theologie ; & c'est une mauvaise maxime qui s'est répanduë parmi nous de croire que ces Censeurs approuvent ce qui ne se trouve pas exprimé ou expressément condamné dans leur *Index*. Mais l'inconvenient consiste en ce que nous permettant de prendre pour Catholiques ou Freres de communion Ecclesiastique ceux qu'ils ont rangé dans la seconde classe, ils remettent sans le sçavoir dans le sein de l'Eglise par ce moyen ceux qui en ont esté exclus comme les chefs même de ses ennemis. C'est ce qui

4 Part. Ch. 1. leur est arrivé au ſujet de Melanchthon qu'ils appellent *Hereſiarque*, & qu'ils ont mis en cette qualité dans leur premiere claſſe ſous le nom qui ſert à le faire connoître à tout le monde. Mais on ne pourra nier qu'ils n'ayent eſté la duppe de ce ruſé Proteſtant, lors qu'il s'eſt aviſé de ſe traveſtir en *Hippophilus Melangæus*, pour publier un Abregé de la Theologie, & une Expoſition ſur l'Evangile de ſaint Mathieu. Ils ont eu aſſez de diſcernement pour condamner ces ouvrages, mais ils ont fait grace à l'Auteur à la faveur de ſon maſque. De ſorte qu'il ne tient plus à eux que Melanchthon ne joüiſſe parmi nous de la reputation d'un Auteur Catholique, pourvû que nous ne l'appellions que *Melangæus*, tandis qu'ils retiennent dans la claſſe des Heretiques les Eraſmes & d'autres Catholiques qui ont eu le malheur de leur déplaire, ou de leur eſtre inconnus.

Ce n'eſt point là l'unique inconvenient qui ſoit arrivé du changement des noms dans les matieres de Religion au ſujet du même Melanchthon. Quelques-uns de ſes amis ou de ſes ſectateurs ayant conçu le deſſein de faire donner du cours & de la vogue à ſes Lieux

communs de Theologie parmi les Catholiques, principalement en Italie, crurent que le ſuccés de leur entrepriſe dépendoit du déguiſement de l'Auteur de cet ouvrage & du changement de ſon nom. Ils tournerent ſon nom du Grec en Italien, pour rendre l'Auteur plus agreable, & l'accés de ſon livre plus facile. L'ayant fait imprimer à Veniſe ſous le nom de *Meſſer Filippo di Terra-nera*, ils ne manquerent pas d'en envoyer des exemplaires à Rome, où Scaliger ſur la foy du Cardinal Seraphin, dit qu'on les debita & qu'on les lut avec tant de ſatisfaction & d'empreſſement, qu'il fallut en faire revenir de Veniſe. Mais un Cordelier qui avoit lû autrefois ces Lieux Communs ſous le nom veritable de Melanchthon, reconnut l'artifice, & en donna avis aux Inquiſiteurs, qui ſupprimerent l'ouvrage comme Lutherien, & firent brûler le reſte des exemplaires. C'eſt une ruſe qui a réüſſi encore en d'autres occaſions contre les Italiens, dont le raffinement quoique tant vanté parmi les autres peuples de l'Europe, s'eſt ſouvent trouvé borné aux noms des Auteurs en matiere de livres. Je ne veux pour exemple que celuy de l'un des plus celebres

4. Part. Ch. 1.

4. Part. Ch. 1. de nos Avocats, qu'ils affectent d'appeller par tout *l'impie* du Moulin. Ses ouvrages ſont deteſtables ſous le nom de *Molinæus*, mais ils ſont excellens ſous le nom de *Gaſpar Caballinus de Cingulo*. Il n'eſt plus impie dés qu'il ne s'appelle plus Du Moulin.

Si l'on nous objecte que l'Inconvenient n'eſt que pour un parti, & que le parti oppoſé à celuy qui le ſouffre, trouve ſon avantage dans ce déguiſement des noms des Auteurs, nous pourrons répondre que c'eſt déja trop pour le bien public, que quelqu'un ait à ſouffrir de ces ſortes de déguiſemens, lors qu'ils ne ſont d'aucune neceſſité. Mais pour vous faire voir que l'Inconvenient peut quelquefois retomber ſur les deux partis oppoſez, malgré l'intention de l'Auteur déguiſé, il ſuffit de ſe ſouvenir de l'aventure arrivée au Commentaire de Martin Bucer ſur les Pſeaumes. Cet ouvrage ayant paru ſous le nom d'*Aretius Felinus*, qui n'eſtoit ſuſpect à perſonne, parce qu'il eſtoit inconnu à tout le monde, fut couru d'abord par les Catholiques, eſtimé même par des Prelats & des Cardinaux, & pour cette conſideration rejetté par les Proteſtans qui n'en connoiſſoient pas l'Auteur.

Mais les Catholiques estant venus à sça- 4. Part.
voir que ce Felinus n'estoit autre que Ch. 2.
Bucerus, ils le rejetterent aussi-tost comme un méchant livre, & le supprimerent de toute leur industrie. Ce qui auroit fait perir l'ouvrage, si les Protestans par la crainte de se trouver d'accord avec les Catholiques, n'eussent repris leur contrepied, & n'eussent ramassé les restes qu'ils avoient eux-mêmes supprimez auparavant, pour en multiplier les exemplaires par de nouvelles éditions.

CHAPITRE II.

De l'Inconvenient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & legitimes censez dèchus ou sortis de la famille pour en avoir quitté le nom.

LA Republique des Lettres dans la pensée de ceux qui ne la considerent pas comme une pure chimere, passe pour une Republique d'Esprits, dont la police, s'il y en a, ne paroît pas avoir grand rapport à la forme du gouvernement des autres Etats que nous

4. Part. Ch. 2.

voyons dans le monde. Mais toute ſpirituelle que puiſſe eſtre cette Republique, elle ſe trouve quelquefois ſujette à des Inconveniens ſemblables à ceux que l'impoſture des faux noms a produit de temps en temps dans les Royaumes de la terre, & dans les familles particulieres.

Le petit nombre de ceux d'entre ces Impoſteurs qu'on a pû découvrir, & dont la memoire eſt demeurée dans l'hiſtoire, nous fait aſſez juger de la multitude de ceux qu'une fourbe bien concertée a tenu cachez juſqu'à la fin de leurs deſſeins. Pour un faux Antiochus, un faux Agrippa, un faux Chlotaire, un faux Baudoin de Flandres, un faux Sebaſtien de Portugal, dont on eſt venu à bout de lever le maſque & de mettre l'impoſture à jour, combien devons-nous croire qu'il eſt demeuré d'Impoſteurs qui n'ont jamais eſté découverts & qui ont joüi paiſiblement à la faveur de leurs faux noms des fruits de leurs ſuppoſitions ? Et ſi les familles deſtinées à porter la Couronne, que l'on ſçait eſtre uniques dans chaque Etat, n'ont pas eſté exemptes de ces Inconveniens, que doit-on penſer du deſordre & de la confuſion que de ſemblables

Artemon

entrepriſes peuvent avoir apportée dans les Familles particulieres, où la ſuppoſition ſemble eſtre moins importante, & par conſequent moins examinée. 4 Part. Ch. 2.

Les conſequences du trouble que les gens de Lettres ont cauſé dans les familles dont ils ont pris les noms, n'ont pas eſté ſi dangereuſes juſques icy. Leur ſuppoſition n'eſt point allée juſques à vouloir arracher la ſucceſſion des heritiers du vray nom & des biens d'une famille. Les Sçavans qui ſe ſont fait appeller *Manutius*, *Flaminius*, *Puccius*, *Scaliger*, &c. n'ont point pretendu renverſer ou déranger les familles des Manucci, des Flaminii, des Pucci, della Scala. Et tout l'Inconvenient venu de leur uſurpation conſiſte dans l'erreur où leur ambition a fait tomber ceux à qui ils ont pû perſuader qu'ils eſtoient des rejettons de ces familles.

La ſuppoſition des Etrangers, qui ont tâché de s'inſerer dans les Familles dont ils avoient affecté de prendre le nom, n'eſt pas plus préjudiciable au bien public, que l'imagination de ceux qui par une paſſion toute oppoſée de naturels & legitimes qu'ils eſtoient dans leurs familles, ſe ſont expoſez à déchoir de cet avantage & à ſe voir con-

4. Part. Ch. 2.

ſiderez de leurs proches comme étrangers par le changement de leurs noms. Je parle principalement de ces Familles dont il eſt dit dans le corps de Droit, que le Public a intereſt de conſerver l'ordre & la dignité. C'eſt ce qui regarde moins preciſément les Sçavans de France, d'Italie & d'Eſpagne, où les langues vulgaires ſont venuës de l'ancien Latin, que ceux d'Allemagne & du Nord, où la mode s'eſt introduite parmi la pluſpart des Auteurs de tourner les noms vulgaires des Familles en Latin ou en Grec. L'Inconvenient où cette pratique les a fait tomber eſt d'autant plus remarquable, qu'ils paroiſſent plus empreſſez & plus inquiets que les autres Peuples du monde ſur la conſervation de leur nobleſſe & ſur les ſuites genealogiques de leurs familles.

Publicè intereſt partus non ſubjici, ut ordinum dignitas familiarũque ſalva ſit.

On n'a jamais prétendu empêcher les particuliers de ſe faire ce tort à eux-mêmes, & l'on s'eſt contenté ſouvent de les deſaprouver & de rire de leurs caprice. Mais le Public croit devoir aller plus loin contre les Hiſtoriens qui corrompent ou alterent tellement les noms des perſonnes dont ils ont à parler, qu'ils les rendent méconnoiſſables à leurs proches, & les expoſent à les

faire rejetter & les exclure de leur famille par leurs Descendans. Je suis seur que les Irlandois ne reconnoissent pas aujourd'huy de *Finville* parmi leur Noblesse. *Finville* est un étranger, ou pour mieux dire une chimere formée sur le *Finvillanus* de M. de Thou, &c. *Finvillanus* n'est qu'une corruption latine de *Fitz-William*, comme nous dirions *fils de Guillaume*. Au nom de Fitz-William il n'y a personne qui refuse de reconnoître une famille illustre de Barons Mylords d'Irlande, & une autre encore plus illustre de Comtes Mylords connuë sous le nom de Tirconel. Si celuy que le même Auteur appelle *Firsaverenus Botomensis*, s'estoit presenté au Parlement d'Angleterre dans le dessein de s'y faire reconnoître pour Mylord *Fitz-Walther Comte de Bathe*, je suis trompé, ou il auroit esté pris pour un imposteur avec un nom si défiguré.

4. Part. Ch. 2.

Cette corruptiõ vient peut-être de l'Imprimeur, plutost que de l'Auteur.

Encore que plusieurs de ces changemens de noms puissent s'excuser dans les Historiens, sous pretexte qu'ils ne seroient que des corruptions involontaires, l'Inconvenient ne laisse pas d'en demeurer à leurs Lecteurs qui ne s'apperçoivent pas toujours de la corruption. *Percy* ne paroît pas un nom cor-

4. Part. Ch. 2.
rompu de celuy de *Perez* à ceux qui ont quelque teinture de l'hiſtoire d'Angleterre. Aprés la maiſon Royale il y a peu de familles qui puiſſent diſputer de la grandeur avec celle de *Percy*, qui a produit les Comtes & Ducs de Northumberland. Cependant l'on pretend que cet éclat n'a pas empêché un de nos plus celebres Hiſtoriens d'aujourd'huy de la confondre avec une famille Eſpagnole du nom de *Perez* en nommant *Percy* un homme qui s'appelloit *Perez*. Mais de combien de cas ſemblables auroit-on pû charger l'illuſtre M. de Thou ? N'eſt-on pas la duppe de ſon *Latiniſme*, lors qu'on prend celuy qu'il nomme *Paccius* pour quelqu'un de la maiſon Italienne de *Pazzi*, au lieu que c'eſt un homme de famille Septentrionale du nom de *Becken* ? Les exemples d'une ſemblable ambiguité ne ſont pas en petit nombre dans cet incomparable Hiſtorien, & ils ſont preſque autant de ſujets de confuſion & de deſordre pour les Familles, à la pureté deſquelles on veut bien s'intereſſer.

V. M. Larroq. p. 44.

Mais l'Inconvenient n'eſt pas ſi conſiderable à l'égard des gens de Lettres, lors qu'il ne s'agit que de Familles obſcures, dont on ſe ſoucie peu de laiſſer

perdre la ſuite & le nom. Un Poëte Allemand, qui a changé ſon nom de Famille en celuy d'*Helius Eobanus*, a ſi bien fait par ſon induſtrie, qu'on ne ſçait plus quel eſtoit ce nom de Famille. Mais qu'importe-t-il au Public que ce nom ſoit perdu, s'il eſt vray que ce Poëte eſtoit du nombre de ceux qu'on trouve ſur les derniers rangs du genre humain, & qui ne ſçavent ſouvent compter au-delà de leur grand-pere dans la genealogie de leur famille? On ne s'eſt pas mis en peine de conſerver parmi les Chretiens le nom de famille qu'avoit eu Jean Leon d'Afrique avant ſon baptême. Et quoique ſon retour au Mahometiſme nous donne lieu de croire qu'il aura repris ſon nom de famille & quitté celuy de ſon baptême, nous continuons de l'appeller *Jean Leon* ſans nous imaginer qu'il ſoit fort important de nous informer de ſa famille. Ce n'eſt pas agir ſans doute ſelon l'eſprit des Arabes, qui ſont curieux de genealogies autant que les anciens Romains & que les Peuples modernes de l'Europe. Les Grecs n'avoient certainement pas cette paſſion au même degré; & l'on ne s'eſt jamais plaint que celuy de leurs Poëtes, que nous appellons *Steſichorus*

4. Part. Ch. 2.

4. Part. Ch. 2. d'un terme appellatif, ait fait grand tort à la Posterité d'avoir laissé perdre la connoissance du nom qu'il avoit reçu de ses parens.

Aprés tout, quand il iroit du trouble ou du changement de quelques Familles qu'on auroit pris à tâche de conserver dans quelque éclat, nous ne voyons pas que le sujet merite que l'on se récrie si fort contre cette licence des gens de Lettres. Où seroit le desordre de la famille de Messieurs Le Cocq, s'ils avoient continué de se faire appeller *Galli* depuis le celebre *Jean Galli* qui vivoit au quatorziéme siecle? N'en seroit-on pas quitte pour dire que ceux qui s'appelloient autrefois Le Cocq, se nommeroient Galli depuis trois cens ans? N'est-ce pas sans Inconvenient & sans confusion d'idées que nous disons que la famille de Messieurs *Versoris* portoit le nom de *Le Tourneur* avant Charles VII. du temps duquel Jean le Tourneur se fit appeller Versoris? Certainement on peut assurer que sans cette ressource du changement des noms les plus illustres familles des derniers siecles auroient eu de la peine à persuader le Public de leur antiquité. Accordez aux Genealogistes que les noms ont changé

autant de fois qu'ils en ont beſoin, ils conduiront une famille d'aujourd'huy jusqu'aux Romains, juſqu'aux Grecs & juſqu'aux Troyens. 4. Part. Ch. 3.

CHAPITRE III.

Des erreurs qui naiſſent tous les jours du changement des noms touchant la connoiſſance des Auteurs. Inconveniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lors qu'il ſert à pluſieurs Auteurs. Inconveniens de la diverſité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.

TOut ce que nous avons rapporté des manieres differentes de changer ou d'alterer les noms, ſuffit pour nous faire connoître le peu de fidelité avec laquelle les Pſeudonymes ont répondu aux intentions du premier Homme, j'oſe dire de Dieu même, dans l'établiſſement des noms qui n'a eſté fait que pour nous donner la connoiſſance des Perſonnes & des Choſes. Rien n'eſt plus éloigné de la fin de ſa premiere & legitime inſtitution, qu'un faux nom, & toutes les manieres de le falſifier que

l'on peut s'imaginer ſont autant de ſources d'Erreur.

Un Auteur n'eſt pas diſtingué du reſte des hommes dans la liberté qu'il prétendroit avoir de diſpoſer de ſon nom, & il ſemble qu'il ne doive rien entreprendre ſur ce point au-delà de ce qui peut ſervir à le faire connoître. Autant de fois qu'il change le nom qui luy eſt propre, autant faut il conter d'Erreurs qu'il fait naître dans nos eſprits Selon ce calcul Beze nous aura fait peut-eſtre tomber cinq fois dans l'erreur, parce que par le moyen des cinq maſques differens qu'on ſuppoſe qu'il s'eſt donnez il a eu intention en ſe montrant au Public de ſe faire paſſer pour ſix Auteurs differens. De même il n'aura point tenu au Pere Macedo qu'il ne nous ait abuſé au moins onze fois, lors qu'il a fait douze perſonnages ſur le theatre des Lettres dans la vuë de ſe multiplier en autant d'Auteurs differens. Que ſera-ce de Scioppius, qui s'eſt joüé du Public ſous prés de vingt viſages divers? A-t-on mauvaiſe raiſon de prendre cette fauſſe multitude d'Auteurs, qui n'eſt qu'une multiplication ou une variation de maſques pour l'un des principaux Inconveniens qui puiſſent arriver dans

la connoiſſance ou le diſcernement des Auteurs? 4. Part. Ch. 3.

Doutera-t on des Inconveniens que produit l'ambiguité ou l'équivoque d'un nom qui eſt devenu commun à plus d'un Auteur, ſoit par impoſture, ſoit par telle autre uſurpation que ce ſoit? Le nom d'*Ariſtote* devenu commun au Philoſophe precepteur d'Alexandre & au Rabin Abraham fils de Chaſdai; celuy de *Ciceron* commun à un Orateur & Conſul de l'ancienne Rome, & à un Humaniſte moderne de l'Italie; celuy d'*Ariſtarque Samien* commun à un ancien Aſtronome Grec de l'Iſle de Samos, & à un Mathematicien François de nos jours; celuy de *Cleanthe* commun à un ancien Stoïcien & à un homme de l'Academie Françoiſe, &c. ſont aſſurément des pieges pour noſtre ignorance. Que pourrons-nous penſer d'un *Angelus Politianus* d'Allemagne, d'un *Deſiderius Eraſmus* d'Angleterre, d'un *Jean Reuchlin* de France ſur les idées que nous avons d'un autre Politien, d'un autre Eraſme & d'un autre Reuchlin?

L'ambiguité d'un nom étranger ſervant à pluſieurs Auteurs de differens noms, eſt encore plus embarraſſante, quoique ſouvent ils n'ayent pas ſongé

4. Part. à se cacher. Je demande à un connois-
Ch. 3. seur, qui est *Fabricius?* Il me répond que c'est un Auteur Anglois nommé *Carpenter*, ou Charpentier. Non, reprend un autre connoisseur, *Fabricius* est un Auteur François nommé *Maréchal*. Pardonnez-moy, repartit un troisiéme, *Fabricius* est un Auteur Allemand nommé *Schmidt*. Un quatriéme connoisseur prend la parole, pour me dire qu'on me trompe, & que *Fabricius* est le nom de deux Auteurs Normands nommez *Le Févre* en nostre langue, & surnommez *De la Boderie*; & un cinquiéme vient me soutenir que *Nic. Fabricius* veut dire *Nic. Fabri*; mais pas un ne s'avise de me persuader que ce nom peut signifier *Fabrice*. Ce n'est pas encore tout. Les connoisseurs, pour multiplier mes embarras, m'apprennent qu'il y a des Auteurs & d'autres Sçavans non Auteurs du nom de *Charpentier*, de *Schmidt*, de *Maréchal*, de *Fabri*, & de *Le Févre*, qui s'appellent non *Fabricius*, comme ceux de dessus, mais *Faber*; & que le même nom de *Faber* marque encore d'autres Auteurs du nom vulgaire de *Du Faur*, *Favre*, *Faure*, *Zimmerman*, *Werckman*, &c. Ainsi je trouve dans la Republique des Lettres

prés

prés de quatrevingts Auteurs du nom latin & étranger de *Faber* & de *Fabricius* dont l'équivoque me trouble dans la distinction qu'il faut faire des noms propres & des personnes particulieres de ces Auteurs. C'est l'équivoque du nom de *Nicolaüs Faber* qui a trompé Selden Anglois, lors qu'il a pris pour Monsieur de Peiresc M. le Févre Precepteur de Loüis XIII. sur la mention que Baronius en avoit faite sous ce nom Latin. 4. Part. Ch. 3.

Cette République des Lettres n'est presque composée que de gens travestis de la sorte, elle n'est remplie que de noms tournez, ou du moins terminez d'une maniere étrangere à la langue du pays où ils vivent. C'est ce qui nous retient dans des apprehensions continuelles de nous tromper en prenant l'un pour l'autre, sur tout dans cette pretenduë République qui fourmille de Chicaneurs & de Pedans, qui ne sçavent point pardonner l'erreur d'une seule lettre, & qui prennent pour des injures atroces les bévûës les plus legeres dont ils sont eux-mêmes la cause. Si les sieurs des Marais, du Fay, des Prez, des Hayes &c. se trouvent mal nommez par ceux qui sans les connoître les ont appellez

4. Part. Ch. 3. *de la Pallu*, *de la Faye*, *du Prat*, *de Selve*, &c. ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes comme aux seuls coupables, & n'accuser que le caprice qui leur a fait prendre les noms équivoques de *Paludanus*, *Fayus*, *Prateus*, *Silvius*, &c. pour se faire connoître au Public. Je me croyois heureux d'avoir deviné que *Salicetus* pouvoit signifier *de la Saussaye*, & j'estois déja tout joyeux d'en avoir trouvé la preuve : mais mon industrie se trouve à bout lors que je pense appeller aussi de la Saussaye un autre *Salicetus* qui s'appelloit *de Saulx*. Je ne gagne donc rien d'avoir évité le piege qu'on me tendoit d'un costé, si j'y suis tombé lors qu'on me l'a tendu d'un autre. Cet inconvenient augmente, si vous le voulez, la précaution qui m'empêche de me laisser surprendre une autre fois, & lors que je trouve un Auteur nommé *Fraxineus*, je n'hesite point à l'appeller *du Fresne*. Mais peu de temps aprés je m'apperçois que le raisonnement ne vaut rien sur des conduites capricieuses qui n'ont pas d'autre regle que la fantaisie, lors que pensant tourner un autre *Fraxineus* par du Fresne, j'apprens qu'il faut l'appeller *de la Fresnaye*.

B bl. Ant. Verd.

Voila ce que peut produire l'équivo-

que d'un nom qui devient commun à plusieurs Auteurs par le changement qu'on en fait d'une langue en une autre. Ajoûtez-y les reflexions que l'on peut faire sur ce que j'ay rapporté non seulement de la bizarrerie de ceux qui par le moyen d'une autre terminaison Latine confondent & défigurent plusieurs noms differens d'Auteurs, mais encore des embarras que cause la suppression & quelquefois l'expressiõ des articles d'une langue vulgaire dans les noms latinisez : & vous pourrez alors juger des suites que peut avoir cet inconvenient lors qu'il s'agit de connoître les Auteurs. 4. part. ch. 3.

L'autre extremité venant de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur, n'est pas moins sujette à l'inconvenient, parce que si l'équivoque d'un même nom nous fait confondre plusieurs Auteurs en un, la diversité de plusieurs noms nous en fait couper un en plusieurs. Les erreurs dans lesquelles cette diversité a fait tomber les Ecrivains sont infinies ; & il suffit de vous souvenir de ce que j'en ay dit dans les manieres differentes de se déguiser qui composent la troisiéme partie de ce Traité pour en demeurer persuadé. Mais aprés tout il se trouvera peu de Juges

4. Part. Ch. 3. équitables à qui ces erreurs ne paroissent pardonnables, & qui ne se sentent disposez à rejetter la faute sur les Auteurs mêmes de ces variations de noms. On peut dire que le Jacobin *Séche-espée* ou *Saichespée* l'un des Docteurs de Paris qui furent au Concile de Trente, s'est mis dans ce cas lors qu'il a donné lieu à ceux qui l'ont cité en nostre langue de l'appeller *Aridiense* aprés s'estre imposé le nom Latin d'*Aridiensis*. Cela fait deux Auteurs, je l'avouë, dans l'esprit de la plusspart du monde, mais la faute en est au Docteur Seche-espée, qui pouvoit s'appeller *Sechespeus*, ou tout au plus *Siccaspatha* s'il avoit la maladie des Latinistes. *Aridiensis* n'estant pas separé en deux mots, ressemble si fort à un nom de pays de la qualité d'*Ariciensis*, *Arigiensis*, &c. qu'on pourroit le pardonner à ceux qui l'auroient pris pour un habitant de quelque lieu du nom d'*Aridie*. C'est ce qui est arrivé à un Traducteur François d'un Auteur nommé de la Forest qui avoit pris le nom Latin *de Nemore* ou *Nemorensis*. Le Traducteur n'est-il pas excusable d'avoir appellé cet Auteur *de Nemours* en nostre langue plûtost que *de la Forest?* Voila de faux noms geographiques, qui, comme vous le

La Cr. du M. p. 414.

voyez, ont apporté du desordre dans l'art de connoistre les Auteurs. Mais il en est de veritables qui n'ont pas laissé de tromper le monde lors qu'ils ont esté employez dans un sens figuré par les Auteurs déguisez. C'est par une erreur de cette nature que Monsieur Mandosi a mis parmi les Ecrivains natifs de la ville de Rome *Eugenius Philadelphus Romanus*, sans avoir apperceu sous ces noms mysterieux le Pere Annat né & mort en France. Il n'est rien de plus commun aux Pseudonymes que de feindre les noms du lieu de leur naissance ou de leur demeure, ou simplement celuy de l'impression de leurs ouvrages. C'est pourquoy tous ceux qui se sont nommez *Veronensis*, *Constantiensis*, *Urbevetanus*, *de Villefranche*, *Eleutheropolitanus*, *Francopolita*, *Hierapolitanus*, *Faveminus*, *Placentinus*, *Coloniensis* ne sont pas de Verone, de Constance ni de Coutances, d'Orviete ni d'Aldenbourg, ni de Villefranche, ni des autres lieux marquez par ces noms équivoques.

4 part. Ch. 3.

4. Part. Ch. 4.

CHAPITRE IV.

Inconveniens survenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers par le changement des noms. Des innocens que ce Déguisement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'ils ont soufferts injustement par ces méprises.

IL faut avoüer que les Auteurs déguisez sont moins à plaindre lors que leur déguisement leur attire de méchantes affaires, que quand ils se trouvent maltraitez à découvert & en leur propre nom. Il en est presque de ce déguisement comme de celuy des Princes, des Ambassadeurs & des autres Personnes qualifiées qui portent des caracteres exterieurs de distinction dans le monde. Lors que ces personnes se dépoüillent de ces caracteres & des autres marques qui servent à les faire reconnoître, afin de ne paroître qu'*incognitò*, non seulement elles ne supposent pas qu'on doive avoir tous les égards & toute la déference qui seroit renduë à leur rang en toute autre occasion, mais elles s'expo-

ſent encore à recevoir tous les traitemens que l'inadvertance, l'incivilité, & la malice ſont capables de faire ſouffrir à des étrangers & à des innocens. Les Auteurs qui ſe déguiſent doivent eſtre dans de ſemblables diſpoſitions, & je ſuis perſuadé que le vertueux Cardinal Bellarmin s'étoit bien préparé à la patience contre les duretez & les expreſſions deſobligeantes qu'il pouvoit attendre de ceux qui ont refuté Tortus & Schulckenius. D'un autre coſté les Adverſaires n'auroient peut-eſtre pas manqué au reſpect dû à la pourpre Eccleſiaſtique, ſi ce Cardinal avoit honoré de ſon nom & du titre de ſa dignité les ouvrages qu'il n'a publiez que ſous les maſques de Tortus & de Schulckenius.

Voila des fruits du Déguiſement des Auteurs. Mais il eſt quelquefois arrivé que le ſimple changement de noms dans les gens de Lettres leur a eſté funeſte, lors même qu'il n'eſtoit pas queſtion de déguiſement. Il faut pour vous en faire voir quelques exemples, vous rappeller dans l'eſprit un trait de l'Hiſtoire des Sçavans de Rome & d'Italie qui vivoient ſous le Pape Paul II. Ce Pontife qui n'avoit nul gouſt pour les Lettres,

4. Part. Ch. 4. & qui n'avoit ni protection, ni faveurs à donner pour ceux qui en faisoient profession, avoit pris occasion de les tourmenter sur la fantaisie qu'ils avoient euë de changer leurs noms. Un amour un peu trop affecté pour la belle & sçavante Antiquité joint au desir de se distinguer du reste des hommes dans leurs assemblées, leur avoit fait prendre des noms d'anciens Grecs ou Romains, & ils avoient formé une espece d'Academie dont tous les membres portoient de ces noms étrangers. Le Pape au lieu de rire de ce caprice, alla s'imaginer que c'estoit un artifice dont ces gens de Lettres vouloient couvrir quelque conjuration tramée contre sa personne: & il les regardoit comme des gens de cabale, à peu prés comme la populace de Paris avoit conçû l'Academie Françoise comme une bande de Monopoleurs. Il en fit mettre plusieurs en prison, & en fit mourir quelques-uns. Les plus connus de ceux qui purent survivre à la rigueur des tourmens furent Pomponius Lætus, Platine, & Philippes Callimachus Experiens dont on a perdu le vray nom. Mais on peut dire que si les Lettres avoient encore quelque Paul II. à craindre, le seul recit de la cruelle &

Iov. el. p. 94. & 96. M.

longue queſtion que Platine & Callimachus ont ſoufferte, ſeroit capable d'oſter aux Sçavans pour jamais le deſir de changer leur nom. Il ſemble que le déguiſement ait apporté auſſi quelquefois du préjudice à la réputation des Auteurs, je ne dis pas en les rendant ſuſpects, mais en leur faiſant perdre l'honneur qui leur ſeroit infailliblement revenu de leur ouvrage, s'ils l'avoient fait paroiſtre ſous leur nom veritable. Un Comedien de nos jours connu pour un homme d'eſprit par ceux qui ont le goût du theatre, à eſté privé à ſa mort des honneurs de la ſepulture ſolemnelle des Fideles, ſuivant la ſeverité de la diſcipline de l'Egliſe. Mais il eſt probable que s'il avoit eſté reconnu pour l'Auteur d'une vie des Saints nouvellement publiée ſous le nom emprunté du ſieur *du Meſnil*, l'Egliſe conſiderant ce travail édifiant comme le fruit de ſa penitence, auroit pû luy rendre cet honneur ou quelque autre récompenſe que ſon changement de nom luy a peut-eſtre derobée. 4. Part. Ch. 4.

Ce n'eſt pas ſeulement à la reputation, c'eſt encore aux biens d'une famille que ce changement peut préjudicier. Pierre

4. Part. Ch. 4. Joyeux Medecin du Prince de Dombes n'avoit acquis la reputation d'homme de Lettres que sous le nom Latin de P. *Lætus*. Sa femme qui ne l'avoit connu de son vivant que sous le nom de Joyeux ayant un procés aprés sa mort contre les heritiers du Comte de Laval qui mourut en Hongrie, fut assez embarrassée pour faire connoistre aux Juges que son mari avoit esté un homme celebre parmi les Sçavans, & consideré des Grands & des honnestes gens pour son merite. Elle ne réüssissoit point d'abord à persuader ses Juges, dont plusieurs, quoyque gens de Lettres & assez instruits des vers & de la prose de *Petrus Lætus*, ne connoissent pas le Medecin Joyeux. Il fallut qu'elle prouvast que ce *Lætus* n'étoit autre que son mari, & ayant produit pour cet effet les éloges de Scévole de Sainte Marthe, ce moyen parut suffisant pour l'empêcher de perdre son procés.

Que des Auteurs ayent à souffrir de leur propre déguisement, c'est ce qui ne doit surprendre personne. Mais qu'ils soient cause que d'autres soient maltraitez pour eux, c'est à mon avis le plus fâcheux des inconveniens que puisse pro-

duire le déguisement. Un Auteur resolu 4. Part.
de demeurer caché sous son masque peut Ch. 4.
en galant homme laisser recüeillir à un autre la gloire ou la récompense de son ouvrage. Le mal n'est pas important, & le remede est de se découvrir, comme fit Virgile pour empêcher que Bathille ne joüist long-temps du fruit de ses vers. Mais c'est une chose doublement mortifiante pour un honneste homme, pour un homme innocent, de voir que sous un faux nom l'on s'avise de le soupçonner d'avoir fait l'ouvrage d'un autre, & que par une suite de cette méprise on luy fasse souffrir les mauvais traittemens qu'on auroit intention de faire souffrir à l'Auteur veritable. C'est ainsi que le Jurisconsulte François Baudoin a esté maltraité par Calvin qui le croyoit Auteur du livre touchant les devoirs d'un homme de pieté dans les differens qui s'élevent sur la Religion. L'erreur de Calvin venoit d'une fausse conjecture, qui luy avoit fait croire que *Veranius Modestus* Auteur du livre, estoit Baudoin, quoy que ce fust Cassander. Mais il fallut que Baudoin essuyast pour Cassander de la part de Calvin des injures qui font encore aujourd'huy honte à ses Se-

4e Part Ch. 4.

ctateurs. C'eſt ainſi que le Pere Baron Jacobin avoit chargé Theophile Rainaud de tous les reproches qu'il avoit à faire au Theologien qui avoit pris le nom d'*Amadeus Guimenius*, parce qu'il ne ſçavoit pas que ce Theologien eſtoit un Ecrivain Eſpagnol.

Mais il faut vous faire voir que le déguiſement ſous de faux noms a fait ſouffrir à des innocens quelque choſe de plus dur à digerer que des paroles. Un Theologien Proteſtant de Breſlau en Sileſie nommé Urſinus ou Beer ayant publié une *Exegeſe* ſur le Sacrement de l'Euchariſtie ſous le maſque de *Joachim Curæus*, avoit excité du trouble parmi les Lutheriens d'Allemagne. Dans le temps que les Theologiens de Saxe faiſoient éclater leurs plaintes contre cet ouvrage, il arriva par une fâcheuſe conjoncture pour Gaſpar Peucer gendre de Melanchthon qu'il ſe rendit ſuſpect de Zuinglianiſme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de *Curæus*. L'Electeur de Saxe le fit arreſter. Il eut beau proteſter contre la fauſſeté des conjectures & contre la malice de ſes delateurs. Le témoignage du Libraire qui dépoſoit en ſa faveur luy fut inutile, & il

fut jetté dans les prisons de Dresde. 4. Part. Ch. 4.
Peucer ne fut pas le seul qui eut à souffrir pour l'*Exegese de Curaus*; on prétend qu'un Libraire nommé Voegelinus fut aussi puni pour ce sujet : cependant quoy qu'il fust innocent du fait, il semble qu'il avoit merité sa punition pour s'estre vanté faussement dans la premiere edition de cet ouvrage d'en estre l'Auteur. Mais on ne conviendra pas qu'Alexandre Morus ait merité les injures qu'il a receuës du fameux Milton & du Gazetier de Londres pour l'Auteur d'un livre publié contre les Parricides de Charles I. Roy d'Angleterre sous le titre de *Clamor Regii sanguinis*. Cet Auteur n'estoit autre que le jeune Pierre du Moulin Chapelain du Roy & Chanoine de Cantorbery. Morus fit imprimer ce livre à la Haye sans y exprimer le nom de du Moulin : mais pour n'avoir pas eu soin de supprimer aussi le sien au bas de l'Epitre dedicatoire qu'il en fit au Roy Charles II. il s'attira les insultes & les mauvais traitemens que Milton & le Gazetier n'avoient destinez que pour l'Auteur du livre. Ce defaut de prudence dans Morus le fait considerer encore aujourd'huy Hyd. Bibl. Oxon. Bod.

4. Part. Ch. 4. par plusieurs Anglois comme l'Auteur du livre du jeune du Moulin ; de sorte qu'il n'est pas absolument injuste qu'il en porte les charges tant qu'il en recevra les honneurs.

C'est une des regles de la justice qui a esté funeste à Trajano Boccalini, s'il est vray qu'il ne soit pas l'Auteur du livre de politique qui porte son nom sous le titre de *Pietra del Paragone*. C'est un livre que plusieurs connoisseurs veulent attribuer au Cardinal Gaëtan, & que d'autres prétendent avoir esté du moins composé par plusieurs personnes de la premiere qualité, de la maniere que Scipion, Lelius, Furius Pius, Sulpitius Gallus, Popillius, Fabius Labeo avoient fait les Comedies de Terence. Mais sans entrer dans la discussion d'un fait qui me paroît assez incertain, il suffit de remarquer que le Boccalini s'estoit rendu responsable du livre en y mettant son nom, & qu'il s'estoit exposé par ce moyen à recevoir seul tout le bien & tout le mal qu'il pourroit produire. Ainsi ce livre luy coûta la vie de la part des Espagnols, dont il avoit choqué le Gouvernement & la Monarchie, & qui aposterent six

ſoldats pour l'aſſommer à Veniſe. 4. part. Ch. 4.

VOILA, Monſieur, les reflexions que m'a fait faire le Recueil des Auteurs Pſeudonymes. Je ſuis perſuadé que la lecture de ce Recueil en pourra faire naître encore davantage dans l'eſprit des Lecteurs, s'ils jugent aprês avoir leu ce Diſcours qu'il ſoit de quelque utilité de le rendre public. Quand il en faudroit demeurer là, je penſe avoir fait aſſez pour decouvrir une grande partie de ce que c'eſt que l'homme, mais l'homme par ſon plus bel endroit. Car on peut dire de Meſſieurs les Auteurs, au danger de s'attirer leur indignation, qu'ils ont aſſez de vanité pour ſe croire la portion la plus pure du Genre Humain. Mais quoy que aprés les Ignorans volontaires (ſur tout ceux qui ayant le credit & les richeſſes de ce monde ſont en poſſeſſion de mépriſer les autres) j'oſe m'imaginer qu'il n'y a point de race plus difficile à ſervir, & plus incomprehenſible que celle des Auteurs; j'eſpere neanmoins qu'en récompenſe de la bonne foy & de la ſincerité avec laquelle j'en ai uſé à leur égard, ils avoüeront que je ne me ſuis pas rendu indigne

4. Part. Ch. 4. de leur bienveillance, & qu'ils reconnoîtront les considerations que j'ai euës pour leur mêrite.

FIN.

AVIS AU LECTEUR.

COmme la premiere Partie du Recueil des Auteurs déguiſez qui pourra ſuivre ce Traité préliminaire eſt la plus importante de toutes, & qu'elle eſt preſque la ſeule où l'on découvre des Auteurs qui puiſſent intereſſer quelques Particuliers dans leur découverte : j'ay crû devoir donner icy la Liſte des Auteurs renfermez dans cette Partie pour ne point ſurprendre ces Particuliers, & ne rien faire qui puiſſe déplaire à perſonne.

En prévenant ainſi l'édition du Recueil, je me mets en eſtat de recevoir les avis de ceux qui ſeroient contens qu'on ne découvriſt pas ce qu'ils ſouhaitent de voir caché pour de bonnes raiſons, & de ceux qui ſeroient fâchez qu'on parlât d'eux-mêmes ou de leurs amis autrement qu'ils ne le deſireroient. Comme il ne s'agit pas de jugemens des Sçavans dans ce Recueil qui n'eſt qu'hi-

storique, c'est une satisfaction que je ne veux refuser à personne.

Il y a plusieurs noms d'Auteurs, lesquels, quoy que faux, tant par usurpation que par supposition d'ouvrages, ne se trouveront pas dans cette Liste. Mais il faut se souvenir que les uns appartiennent au Recueil des Plagiaires, & les autres à celuy des Imposteurs, de la publication desquels il n'est pas icy question.

LISTE D'AUTEURS DEGUISEZ

Contenus dans la premiere Partie du Recuëil, où les Modernes se trouvent selon l'ordre des surnoms.

A

A A *ou* Aagh *compos. de lettr. Ebr.* Abraham Aben Ezra.
Abammom *Egyptien* : Jamblique Syrien.
Abdamir : Muhammed fils de Musa.
Abecedarius : André Carolostad.
Aben-Burghil : Abraham Aben-Azuz.
Aben-Chabid : Moyse fils de Shem-Tobh.
Abiah : Eliezer fils de Jose Galiléen.
Abiobseibea : Achmed ben Casem, ou *Abu Elaighbas Ahmed ben Casem.*
Accords, *le Seigneur des* : Estienne Tabourot.
Achillinus, *Philotheus* : Jean Desmarets ou des Mares, *faux*. Nicolas Oresme, *faux*. Raoul de Presles, *faux*. Guill. de Dormans, *faux*. Phi-

lippes de Maizieres, *faux*. Alai
Chartier, *faux*. Charles de Louvie
res, *douteux*. Gio: Filoteo Achil
lini n'est pas un masque d'Auteur.
Acilly: le Chev. de Cailly.
Acronius, *Joannes*: Christians Hartsoë
ker ou Hartsoucre, *faux* ou *douteux*
Adamantius, *Origenes*: Richard Simon
Adormentato, *Voyez* Intirizzato, *cy*
aprés.
Adulfi, *Leon*: Noël du Fail.
Ælianus *Nathanaël*: *Voyez* Matthani
cy-aprés.
Africano, *Scipione*: *Voyez* Berti, *cy*
aprés.
Afscalco, *Bernardino*: François Ali
brandi.
Aggirato *Ac. Incogn.* Jerôme Brussoni
Agmonius, *Nadabus*: François du Jon
Agnés, *Charles de sainte*: Jacques d
Chevanes.
Agnon, *Le sieur de saint*: Jacques d
Chevanes.
Agresto & Siceo: Pierre Aretin, *dou-*
teux. Annibal Caro, & Mario Molza
douteux.
Agricola, *Christophorus*: David Schram
de Nortling.
Agrippino Pisseni, *Vegetio*: Pierre Jo-
seph Justinien.
Aiora Valmisoto, *Fernandez*: Ferdin

d'Avila & Soto-mayor.

Alagona, *Messire Artelouche de*: Adam Fumée, *douteux*. Martin Fumée, *douteux*.

Albertus Pasiphilus : Hermannus Buschius.

Albertus M. : Jean Roi d'Arragon, *faux*. mais cela regarde plutost le Recuëil des Imposteurs.

Albinus, *Joannes Scotus* : Alcuin.

Alcandro, *ou plutost* Alcandro Pisano, *Giovanni* : Jean André Spinola.

Alcasvin : Zachar. f. de Mah. *palea*.

Alcuinus : Jean Calvin.

Aldeano, *Academ.* Nicolas Villani.

Aldes, *Theodorus* : Mathieu Slade.

Aldimachio, *Cinthio* : François Maidalchini.

Aldinus, *Tobias* : Pierre de Castelli.

Alectorius, *Ludovicus* : Theodore de Beze, *douteux*.

Alemannus *Christianus* : Basile Monner.

Alessio Abbatutis, *Gian* : Jean Baptiste Basile.

Alethæus *Theophilus* : Jean Lyser.

Alethophanes : Fr. Blondel *le Medecin de Paris*.

Alethophilus Charitopolitanus : Jean Courtot.

Alethophile *Sebastien* : Samuel de Sorbiere.

Alitophilus : Claude Barthelemy Morisot.
Allarcé, *le seigneur de* : Alain Chartier
Allisus, *Phœbus* : Joseph Balli.
Alodnarim, *Fabricio* : Antoine Mirandola.
Alopecius, *Joannes* : Jean Vos ou Vossius
Alopecius, *Desiderius* : Gerard Vossius
Alpesci, *Landino* : Daniel Spinola.
Alpharabius : Mohammed Abu Nasr *palea*.
Alphraganus & Ferganius : Ahmed Ebn Cothair. *palea*.
Alsinois, *Le Comte de* : Nicolas Denisot.
Altglaub Philochristianus, *Romanus*, Guillaume Asckendorff.
Amadis Orianæ: Gerard de Espés.
Amatus Lusitanus : Jean Rodrigue de Castel-branco.
Amator ou Amadeus : Jean Mendez.
Ambrosiaster : Remy Archev. de Lyon, *faux*. Optat de Milevi, *faux*. Pelage l'heresiarque, *faux*. Hilaire Diacre, *douteux*. *C'est selon d'autres un* Pelagien, *dont le nom s'est perdu*.
Ambrun, *Pierre* : Richard Simon.
Amœnus : Prudence Poëte Chretien. *Ce n'est pas un masque*.
Amore, *Liberius de sancto* : Jean le Clerc.

Amſtelius, *Peregrinus* : Auguſtin van Teilingen.
Amy ou Lamy : Antoine le Maiſtre.
Amyntas ; Jean Loüis Guez de Balzac, *palea.*
Analyticophilus. *Voyez* Pacemutus.
Anaſtaſio : Jerôme Gracian de la Mere de Dieu.
Ancona. *Voyez* Juniperus.
Andreæ, *Cunradus* : Conrad Wetter.
Andreas Taxander, *Valerius* : André Schott.
André, *Antoine de ſaint* : Antoine Verjus.
Angeloforti, *Hieronymus ab* : Godefroy Hermant.
Anglois banni, *Catholique* : Loüis d'Orleans.
Anglus & Albius, *Thomas* : Thomas White.
Anilo : *Oroſius* : Vitus Bering.
Antarvetus, *Joannes*: Jean Riolan le fils.
Antenor : Jean Balthaſar Schuppius.
Antiate, *il Timauro* : Charles Dati.
Anti-Choppin, Anti-Colazon : Jean Hotman de Villiers.
Anti-Coton : Pierre du Coignet.
Anti-Garaſſe : Eſtienne Paſquier, *douteux*. Theophile Viaut, *douteux*.
Anti-Gaſtorello : Jean Baptiſte Noceto.

Anti-Macchiavellus : Innocent Gentillet.
Anti-Sixtus, Anti-Espagnol : N. du Fay.
Antistius Constans, *Lucius* : Loüis du Moulin, *faux* ou *douteux*.
Anti-Sturmius a Sturmeneck, *Laonicus* : Luc Osiander.
Anti-Theophile : Henry Alby.
Anti-Tribonien : François Hotman.
Antivigilmi. *Voyez* Aspasio *cy-aprés*.
Antoniatus, *Janus* : J. Guinther d'Andernach.
Antonius, *Alphonsus* : Alfonse Gianotto.
Apelles *post tabulam*: Christophle Scheiner.
Apiarius : Thomas de Cantimpré.
Apulus, *Franciscus* : Simon Ruccellani.
Aquifolio, *Franciscus de* : Francisque de Enzinas.
Aquilinius, *Cæsar* : Sallé *ou plutost* Sallo *faux*. Fabien Scotti, *douteux*. Scipion Errico *ou* Henry, *vray-semblable*.
Aquilonius. *Voyez* Libertus *cy-aprés*.
Aquis, *Claudius de* : Claude ne Seyssel.
Arbois, *Sillac de* : Jean François Sarrazin.
Arca, *Andrea dell'* : Ferdinand Carli.
Arcas, *Baccalaurus* : Diegue Hurtado de Mendoza.

Archithrenius

Archithrenius, *Joannes*: Jean de Hantwile.
Arcuarius, *Daphnæus*: Laurent Begeur ou Bæger.
Ardelfranchi, *Luigiano*: Julien Francardelli.
Ardelio, *Zoilus*: Ferdinand ou Ferrante Carli.
Ardinghellus, *Auguſtinus*: Gaſpar Scioppius, *douteux*.
Ardo: Smaragdus.
Aretinus, *Scipio*: Jacques Lampadius.
Arianus ou Arrianus, *Diſcipulus*: Fauſte Socin, *douteux*. Pierre Statorius ou Stoinſki, *vray-ſemblable*.
Aridienſis, *Petrus*: Pierre Secheſpée.
Arimini, *Anonimo de*: Jerôme de Marini.
Ariſtarque: N. de Javerſac.
Ariſtarchus Samius: Gilles Perſonne de Roberval.
Ariſte & Eugene; Eudoxe, &c; Dominique Bouhours.
Ariſtoteles: Abraham fils de Chaſdai.
Armachanus, *Voyez* Patricius *cy aprés*.
Arminis, *Hieronymus de*: Jerôme de Marini.
Arſenius: Wala.
Arteaga, *Fortunius de*: Fort. Garzia de Erzilla.

Artiaga, *Felix de* : Hortense Felix Paravicino.
Artemidoro : Andre Rey de Artieda.
Artemidorus Oneirocriticus : Libert. Fromond, *douteux*.
Ascanius : Josse Badius Ascensius. *pal.*
Ascelinus : Adalberon.
Aspasio Antivigilini, *Cornelio* : Angelico Aprosio de Vintimiglia.
Aspastes Salassus, *Iohannes Franciscus* : François Hotman.
Asterius, *Justus* : Hugues Grotius, *faux*. Jean Stiern ou de l'Etoile, *plus vray-semblable*.
Asterius, *Turcus Rufus* : Claudien Mamert, *douteux*. Sedulius le Poëte, *plus vray-semblable*.
Athanasius : Pierre Paul Vergerio.
Athanasius, *Alexand. Episc.* : Vigile de Tapse.
Athanasius, *Alex. Ep.* : Henry Bullinger, *douteux*.
Attizato, *Acad.* : Baptiste Guarini, Daniel Spinola, &c.
Aubin, *Loüis de saint* : Isaac le Maistre de Sacy.
Augustinus, *Thomas* : Jean Bagot.
Augustino, *Franciscus à sancto* : François Macedo.
Augustino Macedo, *P. à sancto* : Henry Noris.

Auratus, *Joannes* : Jean Diſnemandi. *Ce n'eſt pas un maſque.*
Aurelio, *Carlo* : Lelio Guidiccioni.
Aurelius *Corn.*:Cornelis vanden Goude.
Aurelius *Petrus* : Jean de Cordes, *faux.* N. de ſaint Germain, *faux.* Jean d'Artis, *faux.* Nicolas le Maiſtre, *faux.* François du Moutier, *faux.* Jean Tarin, *douteux.* Jean Aubert, *douteux.* Jean du Verger de Hauranne, *douteux.* Martin de Barcos, *douteux.*
Auvray Docteur, *Le ſieur* : Martin de Barcos.
Avenarius : Aben Ezra, *v. parmi les corrupt.*
Avis *Jean* : Avis *Jacques* : Jean Loyſel, Jacques Loyſel.
Avitus, *Aurelius:* Jean Baptiſte Sinnigh.
Axiane : Charlotte des Urſins.

B

BAchelier, *Le ſieur le* : N.. Guyot.
Bahamonde, *Jean Martinez de:* Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Balbuceo, *Balbino* : Agoſtino Lampognani.
Baldeſanus, *Guillelmus* : Bernardin Roſſignol.

Banny de Liesse : François Habert d'Issoudun.

Bardi, *Francesco* : Jean Palazzi, ou de Palatiis.

Barlietus, *Gabriel:* Barthelemy Gerick.

Barna ou Varna, *Basilius de* : André Libavius.

Barnabé, *Le sieur* : Antoine Arnaud, *douteux*.

Baronnie, *François de la* : Florent Chretien.

Baronius, *Justus:* Juste Kahl ou Calvin.

Barræus Antuerpianus, *Justus* : Jean Saubert.

Barrius Francicanus, *Gabriel* : Guillaume Sirlet.

Barthelemy, *le sieur* : Pierre Nicole.

Bas-Breton, *Gentilhomme de Province:* Dominique Bouhours.

Basilides, *Thalassius* : Marin le Roy de Gomberville.

Basile de Roüen : François Cloüet.

Basilius Groninganus : Jean Wessels ou Vesselius.

Bassarius, *Vulturius Gratianus* : Gerard Jean Vossius.

Basseanus ou de la Bassée, *Bonaventura*: Loüis le Pippre.

Bastone, *Scipione* : Jean Capponi.

Batterman, *Rudolphus:* Jean Schucking.

Baumann, *Bernard:* Chretien Hobburg.
Baume, *Denis de la ſainte*: Jean Baptiſte Gueſnay.
Bavarus Hallenſis, *Germanus:* Jean Lagus.
Bays & Drawcanſir: N. Dryden & Samuël Parker.
Beaubourg, *Claude de:* Antoine Arnaud.
Beaulieu, *Le ſieur de*: Pierre Thomas du Foſſé.
Beaumanoir, *Loüis de:* Loüis Richeome.
Beckerus Elbingenſis, *Georgius*: Michel Radau.
Bechtius, *Joannes G.* Balthaſar Venator *avec d'autres.*
Belga. *Voyez* Spiritus. *Voyez auſſi* Tiberius *cy-aprés.*
Bellermontanus *Nicolaus*: Forſtner, Beſold, Ammirato, Machiavel, *& autres.*
Bellius *Martinus*: Jerôme Bolſec, *faux.* Lelio Socin, *douteux.* Sebaſtien Caſtallion ou Chatillon, *vray-ſemblable.*
Bellocirius, *Petrus:* Pierre Danés.
Bellus *Nicolaus*: G. Schonborner, *douteux.*
Belon ou Bellonius *Petrus:* Pierre Gilles. *C'eſt plutoſt un Plagiaire.*
Belſenſi *Gregorio:* Berlingiero Geſſi.

Belus de Rocca contrada, *Lucianus*: Antoine Marie Betti.

Bembellona de Godentiis, *Antonius*: Barthelemy Goericius ou Gerick.

Benancio, *Liset* : Antoine Belise. Symphorien Champier, *douteux*.

Benedictis, *Aristoteles de* : Pierre Antoine Spinelli.

S. Benedicti *Mariangelus*. *Voyez* à Fano, *cy-aprés*.

San-Benedictus, *Franciscus* : Jean Guillaume Calaveroni.

Benoni, *Le Rabin* : Mathieu de Mourgues.

Beragrem Marq. d'Almacheu, *Pierre François Prodez* : Aremberg, *douteux*.

Berenicus *Theodosius* : Mathias Bernegger.

Bernardinus *ou plutost*, Bemardinus *Didacus* : Jacques Biderman.

Bernestapolius, *Obertus* : Robert Turnell.

Bernicius. *Voyez* Lupus *cy-aprés*.

Berose, Manethon, & *autres* : Jean Annius de Viterbe : *mais cela regarde plutost les Imposteurs*.

Berrocal, *Petrus de* : Gabriel de Adarzo & Santander.

Bersabita, *Francesco* : Jacques Castellano.

Berti, *Scippione Africano di:* Cesar Cremonino.
Bertolino, *R. M. Leone:* Antoine Valentino.
Bertramus: Jean Scot Erigene, *faux.* C'est Ratramne.
Bessin, *Pierre;* Jacques du Puy.
Beüil de saint Val, *Le sieur de:* Isaac le Maistre de Sacy.
Biel ou Byel, *Gabriel:* Eggeling de Brunswich.
Biga Salutis Pannonius: François Hugarius ou Hungarus.
Bituris, *Olivus de:* Pierre Joannis.
Blondel, *Marin:* Pierre Langlois de Belestat.
Blote-Sandæus, *Benedictus:* Olaüs Borrichius.
Bobola, *Jean:* Albert Rozciszewski.
Boccalini, *Trajano:* Le Cardinal Gaëtan, *douteux.*
Bodenstein, *Liberius* ou *Liborius a:* Laurent Grimalius.
Bohemus, *Balthasar:* Balth. Osthovinus.
Bois, *Le sieur des:* Gabriel Gerberon, *douteux.*
Boisic, *L'Abbé de:* François Penthereau.
Bojus *Conradus:* Pierre de Rosenheim.
Bolieville, *Le Prieur de:* Richard Simon.

Bon, *Le sieur le :* Antoine Arnaud & Pierre Nicole *conjointement.*

Bona casa, *Mirabilis de :* Eberhard de Weihe.

Bonagratia, *Nuncio :* Jean Ange Duc Altaemps.

Bonano : Jean Pierre Bellori.

Bonarscius, *Clarus*: Charles Scribanius.

Bonel, *Charles :* Claude Fleury. *Cela regarde peut-estre les Plagiaires.*

Bonglarus, *Vaudius Datirius*, ou plutost *Clathirius*: Claude Aubry de Lorraine.

Bonino Bonini : Pierre Paul Vergerio.

Bonlieu, *Le sieur de :* Noël de la Lane.

Bonneval, *Le sieur de :* Antoine Arnaud.

Bonneval, *Le sieur de :* Isaac le Maistre de Sacy.

Borborita : André Rivet, *passivé.*

Borealis. *Voyez* Heliocantarus, *cy-aprés.*

Borussus, *Polyphemus :* Jean Oecolampade, *passivé.*

Bosc, *Le Pere du :* Nicolas Perrot d'Ablancourt.

Botero, *Barragan* ; Jean de Ribas ou Rivas Carrasquilla.

Bourdoüin, *Le sieur :* Antoine Singlin.

Bourg-l'Abbé, *Olenix du :* Jean Pierre Camus.

Boutigny, *Mathieu de :* François Sagon.

Brandeburg : *Christianus Willelmus Marchio.* Laurent Forer.

Brandinus *Sibaldus :* Barthelemy Pitiſcus.

Bredembachius *Bernardus :* Guillaume Canoerſin ou Caourſin.

Britannus, *Paulus :* Gabriel Bovvel.

Brito, *ou plutoſt* Britto, *Jean de :* Jean de Payva.

Brotheus, *ou plutoſt* Broteus : Angelus Sabinus, *paſſivé.*

Bruck, *Jean.* David George.

Brugge, *François vander :* François Mileman.

Brun, *Le ſieur le :* Dom Morillon.

Brunet, *Hugues :* Bertrand Carbonel, *palea.*

Brunſvvick, *Henricus Julius Dux :* Werner Konig.

Bruſſus ou Bruſcus, *Fredericus :* Fred. Bartſcius.

Brutus : Staniſlas Lubieniecki de Lubienietz.

Brutus Polonus, *Junius :* Jean Crellius.

Brutus Celta, *Stephanus Junius ;* Hubert Languet.

Buccabella ou Boccabella : *Stephanus :* Coſelini.

Buddas: Terbinthe ou Terebinte, *palea.*

Buer, *Claus :* Bado Minensis.

Bulifon, *Antonio :* Pompée Sarnelli.

Bumaldus, *Joannes Antonius :* Ovide Montalbani.

Buonchier : Cherubin Bozzomo.

Burghesius, *Scipio :* Jean Briccio.

Burgillos, *Thomas de :* Fel. Lopé de Vega.

Burgkardus, *Franciscus :* André Eisenberger ou Erstenberger, *douteux.* André Gailius, *douteux.*

Burgoldensis, *Philippus Andreas :* Philippe André Oldenburger.

Burinus, *Petrus :* Florent Chretien, *douteux.*

Buronzi, *Gio : Alberto :* Nicolas Berzetti.

Busoni ou Buzoni, *Joseph :* Jean Rho.

Buy sieur de la Perrie, *Jonas le* : Pierre de Launay.

C

Caballinus, *Gaspar :* Charles du Moulin.

Cabiac, *Paul de :* Henry Alby.

Cæcilius ou Cecilio de Granada : Loüis de la Cueva.

Cæsius, *Willelmus :* Guill. Jansson de Blaew.

Calathino, *Despotico* : Dominique Panaroli.

Calcolone, *Ettore* : Charles Celano.

Calderius, *Henricus* : Alexandre Cariero.

Calliopius : Alcuin.

Calvaire, *Eliezer du* : Jacques Goutiere ou Gutherius.

Calvete, *Laurent* : Jean de Orche.

Camillus, *Marcus* : Thomas Pisecius.

Campaneo, *Philastes* : Felician de Silva.

Campanus, *Flavius* : Jean Goja.

Campanus, *Joannes* : Roussclet.

Campis, *Victor à* : François Mileman.

Campolini Veronois, *Fabricio* : François de la Motte le Vayer.

Camus, *Hieronymus le* : Richard Simon.

Canaldo, *Vito* : Donato Calvi.

Candidus, *Ægidius* : N.......de Witte.

Candole, *Pyrame de* : Claude Fauchet.

Cannius, *Nicolaus* : Didier Erasme.

Cantellus, *Cæsar* : Raphaël Castelli.

Capella Veronensis, *Janus* : Gilles Ménage.

Caracotta, *Hippolytus Fronto* : Pierre du Moulin.

Carafa Card. *Decius* : Antoine Carracciolo.

Carion, *Joannes* : Philippes Melanchthon.

Cariopo Carcaria. *Voyez* Clorio *cy-après.*

Carolis, *Luca de* : Jean Briccio.

Carolus Magnus : Alcuin, *douteux.*

Carolus V. Pflug, Helding, Agricola, *palea.*

Carpeneto ou Carpinettus, *Tarquinius* : Adrien Spigelius.

Carpitanus, *Papyrius*. *Voyez* Censor *cy-après.*

Carpu Bononiensis, *Jacobus* : Jac. Berengarius.

Carrera, *Francisco de la* : Balthasar Campuzano.

Carrerius, *Alexander* : Belissaire Bolgarini.

Carvellus, *Thomas* : Thom. Thorold.

Carus ou Caro, *Josephus Maria* : Jos. Mar. Thomasius.

Casolo, *Claudio* : Louis de la Casa.

Castilioneus, *Hieron* : Jerôme Cardan.

Castellunculus : Lapus Biragus.

Castim, *Josephus* : Thomas Pisecius.

Castro de Torres, *Centurion* N... Jerôme de Pancorvo.

Catharina, *Joannes à sancta* : Jean Bona Cardin.

Catharinus Senensis, *Ambrosius* : Lancelot Politi.

Catherine, *le sieur de sainte,* : N Thouret.
Catholicus, *Christianus* : François Pinthereau.
Caton Chrétien : Mathieu de Mourgues.
Catosi, *Manardo* : Thomas Cardani.
Cavalcante : Paul Beni.
Celsus : Grotius.
Celsus, *Julius* : Samuel Przypcovius
Celsus Senensis, *Minus* : Lelio Socin.
Censor Carpitanus, *Papyrius* : Charles Feramus.
Centralbo, *Giulio*; Charles Bentivoglio.
Cervinus, *Franciscus Maria* : Franc. Mar. de Amatis.
Cervinus, *Marcellus* : le même.
Challudre, *Simon* : Charles du Moulin.
Chantelouve, *le P. de* : Mathieu de Mourgues, *douteux*.
Chanteresne, *le sieur de* : Pierre Nicole.
Chanveau *ou peut-estre* Chauveau : Castellionis Brannovius
Chappelain *Jean* : Jean Armand de Richelieu.
Charlierius *Joannes* : Honorat Fabri, *douteux*.
Chartier, *Jean* : Guillaume Davisson.
Chlorus, *Firmianus* : Pierre Viret.

Chreggrene, *Æmilius* : Michel Geringer.
Christianus, *Adamus* : Jean Anastase.
Christianus, *Simplicius* : Timannnus Gesselius.
Christianus, *Sincerus* : Ernest Lantgrave de Hesse.
Christianus, *Timotheus* : Stanislas Lubienecki.
Christiano Catholicus, *Simplicius* : Timannus Gesselius.
Christodulus *Josaaphus* : Jean Catacuzene.
Chrysippus : Libert Fromond.
Chu-sôze, *Christianus* : Rodrigue de Figueyredo.
Ciacconius, *Alphonsus* : Alexandre Donato, Famien Strada, &c.
Cicero conversus, *M. Tullius* : Josse Beisselius.
Cicero, *M. Tullius* : Charles Sigonius.
Cichocki, *Gaspar* : Gasp. Savvicki.
Cicogna, *Strozzi* : Thomas Garzoni.
Cifranchi, *Sepuccio* : François Rinuccini.
Cingallus, *Hermannus* : Christophle Sandius le jeune.
Cinonius Academ. Filergites : Marc Antoine Mambelli.
Ciprés de Povar, *Silvius* : Loüis Crespi & Borja.

Cirellus *Joannes :* Jean Crellius.
Cirſea : Felician de Silva.
Civilis, *Gratianus* : François Gomarus *douteux*. Pierre du Moulin *douteux*. Sibrand Lubbert *douteux*.
Clara *Franciſcus à Sancta* : Davenport.
Clavedan, *voyez* Eſtanco *cy-aprés*.
Clavigero, *Girolamo* : Jean Capponi.
Cleante : Jean Barbier d'Aucourt, *douteux*.
Clemens, *Fabius* : Jacinthe de Villapādo.
Clemens Placentinus, *Iulius* : Gaſpar Scioppius, *dout.* Fabio Scotti, *douteux*.
Cleonville, *le ſieur de :* Jean Sirmond.
Cleophilus, *Octavius* : Franç. de Fano.
Clevier, *Thomas du* : Bonav. des Periers.
Clorio Cariopo Carcaria, *Anaſſiride di*: Jean-Baptiſte Noceto.
Clouſet ou du Clouſet, *le ſieur* : Jean Couſtel & Iſaac le Maiſtre conjointement.
Coccaius *Merlinus :* Theophile Folengi.
Cochart, *Jean :* Gui Patin, *douteux*.
Cocles *Bartholomæus* : André Corvo de la Mirandole.
Colato *Seraphino* : Jean Bapt. Guarini.
Colertius *Petrus* : Jean Bolthe.
Colet Champenois, *Claude* : Gilles Boileau.
Coltellenus *Paulus* : Jerome Geſſius ou Gypſius

Colvinus *Ludiomans* : Loüis du Moulin.

Columba : Jean Coster.

Comes *ou* de Comitibus, *Antonius Maria* : Marc Ant. Majoragius.

Comicus Veter, *Lepidus* : Leon Baptiste Alberti.

Commodianus *Hercules* : Jean de Launoy *palea*.

Comperat de Carcassone, B. : Estienne Gourmelen.

Conceptione *Alphonsus à* : Alph. Hidalgo.

Conceptione *Antonius a* : Ant. de Vimaraen, ou Ant. de Sienne.

Conceptione, *Petrus à* : Pierre d'Alva & Astorga.

Conchetta, *Toddaro* : Julien Rossi.

Conchis, *Guillelmus de* : Helinand de Froidmont.

Conchlax : Pamphile d'Alexandrie.

Condren, *Charles de* : Toussains des Mares, & Charles de Condren *conjointement* avec Pasquier Quesnel.

Congregans, *filius* Vomentis : Agur *fils* de Jaké.

Coningius, *ou plûtost* Con gius, *Antimus* : Honorat Fabri.

Connestable, *Henry* : Jacques Davy du Perron.

Constantius, *Marcus Antonius* : Estienne Gardiner.

Contalgeni, *Ostilio*: Augustin Coltellini.

Coobuck, *Robarts* : Rob. Personius ou Pearsons.

Coprianus : Cyprien Regneri.

Coppa, *Idoplare* : Placide Reina.

Copus, *Alanus* : Nicolas Harpsfeld.

Corallus, *Abydenus* : Ulric ou Huldrich Hutten.

Cordatus, *Eubulus* : Ulric Hutten.

Cordo, *Geniate* : Simon de Genes.

Cordus, *Euricius* : Henry Urbanus.

Cornelius Europæus, *Lucius* : Melchior Inchoffer.

Cornicen Danicus : Pierre Vindrup.

Corona ou Coronæus, *Joannes:* Jacques Estienne Menochius.

Coronein, *Cesfranco* : François Rincone ou del Rincon.

Corradino ou Conradinus, *Annibal* : Henry Noris.

Cortelerius ou Cortelliero, *Thebaldus:* Alexandre Cariero.

Cosmas. *Voyez* Fabricius *cy-aprés.*

Cosmopolita, Michel Sendivogius.

Costa, *Jerôme à* : Richard Simon.

Costerius, *Joannes* : Cornelius Blockius.

Cranmerus, *Thomas* Joseph Creswell.

Crapin, *le sieur de* : Jean Tristan de S. Amant.

Crassinius, *Joannes* ou *Petrus* : Charles Sigonius.

Critobulus : Saint Jerôme.

Critobulus Hierapolitanus : Jean le Clerc.

Crotta, *Isoldo* : Charles de' Dottori

Crox, *Florent de* : Jean le Peletier.

Cruce *Geraldus de* : Jerome di Perea.

Cruce, ou de la Cruz, *Joannes de* : Martin de Bonilla.

Cruce, *Alypius à sancta* : Jean Hamont.

Crucius *Christianus* : Chrestien Adrichomius.

Crudellio *Egidio* : Loüis de la Casa.

Cuebas ou Cuevas, *Francisque* de las : Franc. de Quintana.

Curæus Freistad. *Joachimus* : Zacharie Ursin ou Beer.

Cynæus *Theodorus* : Leuchtius de Francford.

Cyprianus Carthag. : Didier Erasme.

Cyrillus, *Decius* : Joseph Augustin.

Cyrinus, Frising : Aribon.

Cysenius Paraschius, *Joannes* : Quirinus Reuterus.

Czecanovius ou Cieckanoviecki, *Silvester* : Georges Cassander ou de Cassandt *douteux*.

D.

DAcriarius, Abbas : Loüis Blosius ou de Blois.
Dalarini *Francesco* : François Rainaldi.
Damasus, *Wilhelmus* : Guil. Lindanus.
Damvilliers, *le sieur de* : Pierre Nicole.
Dantkwerths : Philippes Reinhard.
Dani : Nicolas Davy.
David : Salomon, Asaph, Eman, les enfans de Coré, & les autres Auteurs des Pseaumes avec David.
Decorus Musagetes, *Volupius* : Wolffgangus Schonsleder.
Demetrius : Emmanuel van Meteren.
Demno Saraceno, *Lelo*. Voyez les noms corrompus.
Democrito Filosofo : Dominique Bartoli.
Denaisius, *Pierre* : George Michel de Lingelsheim, *palea*.
Dendrinus, *Henricus* : Jean Blaeuw.
Denius Burgensis, *Cornelius* : Raoul Matman.
Dentalus *Joachimus* : Joach Mynfinger de Frundeck *palea*.
Dermasius Hermundurus, *Franciscus* : L. Joachim Feller.

Desmarets, *le sieur* : Jean Armand de Richelieu.

Deviræus, *Renatus* : André Rivet.

Diareres *Philodoxius* : Leon Baptiste Alberti.

Dictiunus ou Dictuinus, *mais plûtost* Didymus. *Voyez* Veridicus *cy-aprés*.

Didascalicus *Erotinus* : Jean Rhodius.

Didoclavius, *Edoüard* : David Calderwod.

Dilectus Lusitanus : Jean Rodriguez de Castelbranco.

Diogonme, *Geri* : Dominique Geri.

Dionysio, *Leo Hubertinus à Sancto* : Leonardus Lessius.

Diplici *Gelasius* : Eustache Giselius.

Disunito *Accadem.* Incapace : Florindo de Silvestris.

Dithmarsus *Ursus* : Nicolas Raymarus.

Doccomensis *Jacobus* : Michel d'Isselt d'Amoersfort.

Dolabella. *Voyez* Pomponius *cy-aprés*.

Dolerie, *le sieur* : Guillaume Postel.

Dolet : Jerôme Aleander l'ancien.

Dolman : Rob. Pearsons, Guil. Allen, Franc. Inglefeld.

Dolscius *Paulus* : Philippes Melanchthon.

Domitius Calderinus : Dominique de Caldariis.

Donalcro, *Gneo Falcidio* : Jean François Loredano.
Doulæus ou Dowley, *Georges* : Guillaume Vvarford.
Dourman, *Casimirus* : Adrien Commius.
Douté ou Douteus, *Philippus* : François Blondel.
Draxus ou Drack, *Thomas* : André Vvillet.
Driellius Noviomagensis, *Godofredus* : Jean Busée.
Drusac ou Drussac : Gabriel du Pont.
Ductor, *Optatus* : Jacques Munford.
Duncarena, *Solfridus* : Ferrante Carli.
Duranti ou Durantes, *Johannes Stephanus* : Pierre Danés *douteux*.
Dynaterus *Eubulus* : Rodolphus Gualtherus.
Dysidæus, *Prosper* : Fauste Socin.

E

EBlanus, *Candidus* : Jean Laberius.
Edmonds, *Father*, ou *Pater* Edmundus : Guillaume Vveston.
Egiste : François de la Motte le Vayer.
Egnatius, *Baptista* : Joannes de Cipellis.
Ehrenberg ou Ernberg, *Wahremundus* :

Eberhard de Vveihe.

Ehrenhold : Balthasar Schuppius.

Elching ou Elchingensis *Joannes* : Henry Vvangnereck.

Eliphilus, ou Elias Philyra : Jean du Tillet.

Elisabat Griego ou Grec : Garsia Ordognez de Montalvo.

Elpidius, *Ludovicus* : Gaspar Sevenstern.

Elverfeld, *Jonas ab* : Henry Rantzow.

Elychnius *ou plutost* Ellychnius, *Theophilus* : Gottlieb Dachtler.

Emigliani ou Emiliani, *Pomponio* : N.. Miniani.

Emonerius, *Stephanus* : Theophile Raynaud.

Engsterus, *Huldricus* : Jean Brentius.

Enotus, *Everhardus* : Martin Becan.

Epictetus Philosophus : Arrianus Nicomediensis *palea.*

Epitimus *Andreas* : Hartmannus Beyerus.

Erandre : Honorat Laugier de Porcheres.

Erasmus, *Desiderius* : Guillaume Lilius ou Lesle.

Eremicola, *Gratiosus* : Hippolyte de S. George.

Eremite Exocionite, *Eusebe* : Pierre Allix *douteux,*

Erhardus Francus, *Georgius* : Michel Gaſpar Lundorpius.
Erneſt Lantgrave de Heſſe : Adrien & Pierre de Vvalemburg.
Erynachus, *Paulus* : Jean Baptiſte Sinnigh.
Erythræus, *Janus Nicius* : Jean Vittorio de' Roſſi.
Eſclave Fortuné : Michel d'Amboiſe de Chevillon.
Eſperant, *l'Humble* : Jean le Blond.
L'Eſpinoeil, *Charles de* : François Garaſſe.
Eſtanco, *Clavedan del* : Vaſco Diaz de Frexenal.
Etiro *Partenio* : Pierre Aretin.
Etrobius, *Joannes* : Jean Berotius.
Ettonville, *le ſieur de* : Blaiſe Paſcal.
Ettore Rocobella, *Marco* : Charles Torre.
Evandrophylax : Vincent Calzavelia.
Evangelus, *Licentius* : Beatus Bildius Rhenanus.
Eubulius : Methodius de Tyr. *palea.*
Eubulus, *Irenæus* : Herman Conringius.
Eucharius, *Eligius* : Eloy Houchart *palea.*
Euclides Catholicus. *Voyez* Ferrerius *cy-aprés.*
Eudæmon-Joannes, *André* : Gaſpar

Scioppius *douteux.*

Eudocia Augusta : Pelagius Patricius. *palea.*

Eugenius *Theophilus* : Gaspar Scioppius *douteux*. Theophile Raynaud, *vray-semblable.*

Eviratus ou Moschus, *Joannes* : *Voyez* Sophronius, *cy-aprés.*

Europæus, *Lucius Cornelius* : Voyez cy-devant *Corn.*

Eusebe : Nicolas Lombard.

Eusebe : Jean des Marais.

Eusebüs, *Joannes Ernestus de* : Fabio Chigi.

Eusebüs, *Philomarus de* : Jean-Baptiste Rossi.

Eustachius *ou plûtost* Eutychius : Saint Bonaventure, *dont le nom estoit* Jean Fidanza.

Eustathius, Su. P. : Janus Gruterus.

Eutichius Alexandr. : Said fils de Batrick.

Eutyphron : Pierre Petit.

L'Exclusse *Alexandre de* : Jean du Verger de Hauranne.

Expolitus, *Academ.* : Joseph Fotius.

F

FAber, *Chriſtophorus*: Theodoric *ou* Dietricht de Witte.
Fabricius : Robert de Moſhaim.
Fabricius, *Jacobus Coſmas*: Jacques Sirmond, *douteux*.
Fabricius Dantiſcanus, *Johan.* : Jacques Golius.
Fagel : Gilbert Burnet, *douteux*.
Fagiani, *ou* Phaſianus : Nicolas Villani.
Faſcidio *Gneo. Voyez* Donalero *cy-devant*.
Fallopio, *Gabriele* : Jean Bonacci.
Faluel, *Jean* : François l'Aloüette.
Famianus : Quardus.
Fano ſancti Benedicti, *Mariangelus à* : Gaſpar Scioppius.
Fannius Buranus : Hubert de Giffen.
Farbius, *Antimus* : Honorat Fabri.
Farina, *Martinus de la*: Hortenſe Scammacca.
Farneſius, *Alexander* : Marcel Cervin.
Farneſius, *Octavius* : Dario Tambourelli.
Faventinus, *Didymus*: Philippes Melanchton.
Fauſto, *Bartholomæus à ſancto* : Pyrrhus Siculus, *ou* Picrius Platienſis.

Fedeli, *Ausonio* : Jean Baptiste Livizani.

Felicianus *ou* Felicitarius : S. Cesaire d'Arles, *palea*.

Felinus, *Aretius* : Martin Bucer.

Ferrarius, *Janus Alexander*, ou Alexius : N. Fabricius.

Ferrier, *le sieur du* : Jean Sirmond.

Fide, *Hieronymus à sancta* : Richard Simon, *faux*.

Fidele, *François*; Matthieu de Mourgues.

Fidelis Verimontanus, *Annosus* : Jean Floyde.

Filaleto. *Voyez* Philalethes, *cy-aprés*.

Filauro, *Flaminio*: François Fulvio Frugoni.

Filergites *Academ. Voyez* Cinonius *cy-aprés*.

Filoteo. *Voyez* Philotheus *cy-aprés*.

Fioretti da Vernio, *Carlo* : Pierre del Conte, *douteux*. Jean de' Bardi, *douteux*.

Firmianus, *Petrus* : Zacharie de Lisieux.

Fisherus, *Joannes* : Martin Bucer, *douteux*.

Flaminius, *Lucius* ou *Lucivus* : Lucas Marinæus.

Flaminius, *Le sieur* : François de la Nouë.

Flavianus, *Amandus*: David Blondel.
Flavianus, *ſanctus*: Anaſtaſe le Sinaïte.
Flavio, *Angelo*: Jean Turiel de Roxas.
Florentia, *Hieronymus*: Fernando Chirinos de Salazar.
Floridus: Vander Haer, &c.
Fontana, *Joannes*: Antoine Poſſevin.
Fontanus, *ou plutoſt* De la Font, *René*: Loüis Richeome.
Fontanus, *ou plutoſt* Fontaine, *François*: Eſtienne Binet.
Fontaine, *Loüis*: *Voyez le titre de* S. Marcel *cy-aprés*.
Fonte, *Moderata*: Modeſte du Puis, *ou plutoſt* del Pozzo.
Forbetta, *Friano*: Ange Mathieu Buonfante.
Foreſi ou Forenſis, *Vincentius*: Nicolas Villani.
Foſſa, *Jacobus à*: Sebaſtien Berettari.
Foſſeus, *Fulgentius*: Henry Noris.
Foy, *Chriſtophle de la*: Martin Fumée de Genilly.
Foy, *Paul de la*: Adam Fumée des Roches.
Foy, *Flore de ſainte*: Gabriel Gerberon.
Fragoſo, *Pedro Fernandez*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Franceſchi, *Ottavio de'*: Benoît Giuſtiniani.

Francesius, *Ludovicus Petrus*: Martin de Roa.

Francez, *Nobile :* François Perrot.

Franchi, *Francesco :* Emmanuël Tesoro.

François, *Claude :* Alphonse le Moine & Claude Morel.

François, *René :* Estienne Binet.

Francus, *Franciscus* : Claude de Saumaise.

Francus, Georgius. *Voyez* Erhardus *cy-devant.*

Francus, *Joannes :* J. de Monte-Regio, ou J. Muller, dit Regiomontanus. *palea.*

Francus, *Theophilus :* Simon Vigor.

Franolpinus, *ou plutost*, Transalpinus *Neotericus :* Jacques le Moine.

Frevill, *Robert :* R. Jenisson.

Fridberg, *Christianus Gottlieb von:* Guil. Ferdinand d'Efferen.

Friedberg ou Frideberg, *Wahremundus*: Philippes André Oldenburger.

Frigido-monte, *Guillelmus de :* Helinand de Pron-le-Roy.

Frizius, *Joachimus :* Robert Fludd, ou de Fluctibus.

Froimont, *Le sieur de:* François Delfau.

Frondator, *Mercurius* : Emery de la Croix.

Fronto Caracotta, *Hippolytus:* Pierre du Moulin.
Fructuosus Episcopus : Jean Ferrer.
Fruscadino, *Cesare Leone:* François Marie de Luco Sereni.
Fugitivo *Accadem.* Indomito : Augustin Lampognani.
Fulgentius : Libert Fromond
Fulgoso, *Raffaele :* Raph. Fregose.
Fulvio Savojano, *Valerio :* Jacques Castellani.
Furnesterus, *Zacharias :* Hugues Doneau ou Donellus.
Furstenerius, *Cæsarinus* : Esaie Puffendorff, *douteux*. N........ Alexandri, *douteux*. Ludolphe Hugon, *douteux*. Godefroy Guillaume Leibnütz, *vraysemblable.*

G

GAbalis, *Le Comte de : l'Abbé* de Villars,
Gabrias : Ignatius Diaconus. *palea.*
Gaëtano, *Silvio* : Augustin Viale.
Galersis : Felician de Silva.
Galiardi, *Facibonio:* Boniface Agliardi.
Galindo: Prudentius Trecass. *palea.* imò Prudentius est Galindo.
Galindus Cantaber, *Fortunius* : Gaspar Scioppius, *douteux*.

Galiotus Galiaceus Karelsbergius: Conrad Samuël Schurtzfleisch.

Galistoni, *Masoto :* Angelique Aprosio.

Galistoni, *Carlo :* Angelique Aprosio.

Gallerius, *Nicolaus*: Antoine Possevin.

Gallus, *Joannes Baptista :* Jean de Machaud.

Gallus, *Optatus :* Charles Hersent.

Ganajus, *ou* de Ganay, *Ludovicus*: Antoine Vaira.

Gangapano, *Ventidio :* Paganinus Gaudentius.

Garcia, *Juan* : Pierre de Alva & Astorga.

Gavardo Vacalerio, *Ginnesio :* Jean Sagredo.

Gazonval, *Le sieur :* Jean Sirmond.

Gebhardus, *Johannes Wernerus :* Hippolyte Colli *ou* à Collibus.

Gemberlachius, *Guillelmus Rodolphus:* Antoine le Brun.

Genari *ou* Januarius, *Paolo* : Angelique Aprosio.

Gendre, *Le sieur le* : Guillaume de Lamoignon, *avec* Olivier le Févre d'Ormesson.

Gennadius Patriarcha CP. : Georgius Scholarius.

Genova : *Ignetto da :* Inghetto Contardo *ou* Corrado.

Genua, Genovese *ou* Genuensis : Passe-

ra *ou* de Passeribus, Balbo, Mongiardini, &c.
Georges, *Le Prieur de saint* : N......... le Tourneux.
Gerardo *Espagn.* Gonçalo de Cespedes & Meneses.
Gerardus, *Petrus* : Fauste da Longiano.
Germain Docteur, *Le sieur* : Pasquier Quesnel, *douteux.*
Germain, *Le sieur de saint* : N.... de la Vergne.
Germanicus, *Constantinus* : Philippe André Oldenburger.
Geroyle, *Alce du* : Claude le Goyer.
Geru, *Erre* : Geofroy de la Vallée.
Gherus, *Ranutius* : Janus Gruterus.
Gibronte Runeclus Hanedi, *Resene*: Daniel Schwenter.
Gielli *ou* Gellius : Nicolas Machiavel.
Giraldinus, *Joannes* : Christophle de Sacrobosco.
Gimontius Sclavonensis, *Paulus* : Jean Boucher.
Giraldus Patavinus, *Bernardinus* : Gaspar Scioppius, *douteux.*
Girard, *Le sieur* : Talon de l'Orat. *conjointement avec Gir.*
Giron de Palaceda, *Martinus* : Jean Martinez de Ripalda.
Giscatedro *ou* Guiscaredo : Jacques Puche *ou* Puig.

Gistel *ou* Ghistel, *Josse* : Ambroise Zeebout.

Glareano, *Scipio* : Angelique Aprosio.

Glas, *Le sieur de saint* : N.......... de saint Ussans.

Glottocrisio, *Fidentio* : Camille Scrofa.

Gluckradius, *Christophorus* : Jean Hartman.

Gobelinus, *Joannes* : Pie II.

Godefroy, *Antoine* : Ant. Arnaud & God. Hermant, *conjointement*.

Godelmannus, *Johannes Georgius* : David Chytræus.

Godentiis, *Antonius de* : *voyez* Bembellona, *cy-devant*.

Goffar *ou* Goffaert, *Antonius* : Edoüard Knott, *douteux*. Jean Floyde, *douteux*.

Goffridus Vindocinensis : Jean Roscelin, *douteux* ou *Impost*.

Gongora, *Luis de* : Carlo Sperone.

Gotlieb, *Christianus* : *voyez* Fridberg *cy-devant*.

Gotwisus, *Donatus* : D. Wisart.

Grafedi, *Celio* : Felix Girardo.

Grandval, *Le sieur de* : Jean du Verger de Hauranne.

Grace, *Felix de la* : Loüis Richeome.

Gratianus, *Vulturius* : *voyez* Bassarius, *cy-devant*.

Greenwayus, Grenæus, Greenweld: Oswald Tesmond.

Griere, *Le sieur de:* Henry Estienne.
Grifagni, *Astoro:* Guidubaldo Benamati.
Grimming, *Rodolphus:* Guillaume Gumppenberg.
Grisimani, *Dario:* Jean Ambroise de Marini.
Grosippus, *Pascasius:* Gaspar Scioppius.
Grubinius, *Oporinus:* Gaspar Scioppius.
Grundmanns, *M. Christ.:* Jacques Eisenberg.
Guadagno, *Giuseppe Lorenzo:* Paul Principe, *ou* Prince.
Gualterus, *Joannes:* Janus Gruterus.
Guerrero, *Francesco Antonio:* Archange Belboni.
Guersens, *Cajus Julius*, ou *Julien de:* Catherine Fradonnet des Roches.
Guevara, *Petrus:* Pierre Alagona.
Guso de Gusonibus: Augustin Coltellini.
Guidicciolo, *Joannes à:* François Macedo.
Guillelmi ou of Williams: J. Keynesius, *autrement* Neoportus.
Guillelmi ou Vvilhelmi: J. Harlemius.
Guimenius, *Amadeus:* Matthieu de Moya.
Guymara, *Marc Antoine:* Jean le Bon,

douteux, Jacques Charpentier ou Carpentier, *douteux*.

Guymier, *Cosmas* : Jacques Maréchal, *douteux*.

Gylander *ou* Gylmannus, *Adrianus* : Nicolaus Vvineus, *douteux*.

H

HAechtanus, *Laurentius* : L. Godtsen-Hoven.

Haeres, *voyez* Cirinus *cy-devant*.

Hailbronnerus, *Jacobus* : Gaspar Barthius.

Hallus, *Edwardus*: Ed. Oldcorne.

Halyabas *ou* Haly fils d'Abat : Isaac Israëlite.

Hanedi, *Runeclus*; *Voyez* Gibronte *cy-devant*.

Harasch *ou* Haraash : R. Ascher ou Asher.

Haravaad ou Harabad : Abraham bar Dior.

Haram : Elie Misrahi ou Oriental.

Haran : Nissim.

Hariaph ou Hariph : Isaac Phés ou Alphés.

Harteveltius, *Gaspar* : Nicolas Susius, *douteux*.

Hasolle, *James* : Elias Ashmole.

Hauletus, *autrement* Howlet ; Robert Personius ou Pearsons.

Hausen, *Henricus :* François Macedo.

Hay Benedictinus, *Romanus* : Gaspar Scioppius, *douteux.*

Hebius, *Tarræus* ; Gaspar Barthius.

Hedouville, *Le sieur de* : N... de Sallo.

Heerden, *Eitel Friederich von :* Jean Schwartzkopff, *douteux.* N... Heidenreich, *douteux.*

Heister, D. : Jean Grothaus.

Helenoceus, *Balduinus* ; Jean Loüis Scionleben ou Schonleben.

Heliocantharus Borealis : Michel Sendivogius.

Henry, *Petrus :* Jean Baptiste Guesnay.

Hephæstion, *Eutychius :* Bonaventure Schmidt ou Vulcanius.

Hercinianus, *Fabius :* Jacques Keller.

Hermannovillanus, *Didymus :* Thomas Clagius.

Hermanni, *Basilius* : Jean Vvessels de Gansford.

Hermannus Coloniensis : Jean Gropper.

Hermodore : Jacques de Chevanes.

Heron Philosophe : Maxime le Cynique.

Herouval, *Antoine Vion de :* Hyacinthe ou Jacinte Carme.

Herpin, *René :* Jean Bodin.

Hessiander, *Christianus* : Theodore de Beze, *douteux*. Christophle Herdesianus, *vray-semblable*.
Hesychius, *Candidus*: Pierre Mambrun, *douteux*. François Vavasseur, *vray-semblable*.
Heyland, *Gottlieb* : Henry Vvesner ou Henry Gebhard, ou Henry Gerhard Vvesner.
Hibernus, *Leonardus* : Paul Sherlogh.
Higatus, *Ranutius* : Ignace Huarte.
Hilpericus ou Helpericus, *Ferius* : Alcuin, *douteux*.
Hispaniolus, *Joannes* : Baptiste Mantoüan.
Holopherne, *Tubal* : Bonaventure des Periers, *douteux*. Geoffroy de la Vallée, *douteux*.
Homerus Auricularius : Angilbert de saint Riquier.
Honorius, *Philippus* : Julius Bellus, Jules Belli.
Honuphrius Cisterciensis : Christoflle Borri ou Burrhus.
Hortibonus : Isaac Casaubon.
Hospitalius, *Daniel* : Gaspar Scioppius, *douteux*.
Howlet John. *Voyez* Hauletus *cy-devant*.
Hubertinus, *Leo. Voyez* à sancto Dionysio, *cy-devant*.

Humbertus Ascera, Cartuſ. : François Macedo.
Hyperetes, *Baſilius*: Samuel Puffendorff

I

JAnſſonius Campenſis, *Robertus* : André Voidovius.
Januarius Fronto, *Quintus* : Jean Sirmond.
Jaſitheus : Raphaël Fabretti.
Ichanom, *Itenew* : *voyez* Itnegluf *cy-aprés*.
Idiota : Raimond Jardani.
Jehubi : Jekutiel fils de Juda.
Jemicius, *Joannes* : Pierre Pazmany.
Jeſu Maria, *Chriſtophorus à* : Chriſt. de Cabrera.
Jeſu-Maria, *Gerardus à* : Ambroiſe Roca de la Serna.
Imbroll. *Voyez* Salvator *cy-aprés*.
Imocreba ou Ibmorcreba: David Aberby, ou Abercrombe.
Imperato, *Ferrante*, : Nicolas Antoine Stelliola.
Incaminato *Academ.* Inſtabile : Louïs Valeſio.
Incerto : Jean François Loredano.
Incerto : Dominique Bartoli.
Incertus : Sebaſtien Fox de Morzillo,

Incognitus : Michel Ayguanus ou d'Aygue.

Incognito : Michel Aguayo ou d'Aguaio, *different du précedent.*

Incognito, *Academico* : *Voyez le tit.* *d'*Aggitato.

Inconnu : le Comte de Cramail, *douteux.* Charles Sorel, *douteux.*

Indinau, *Donaes* : Jean David.

Indomito *Accademico* : *Voyez* Fugitivo *cydevant.*

Indris Boemo, *Gio* : *Maria* : Jean Ambroise de Marini.

Ingenuis, *Franciscus de* : Paul Sarpi.

Innocent Egaré : Gilles d'Aurigny.

Instabile *Accadem.* : *Voyez* Incaminato *cy-devant.*

Intirizzato *Accadem.* Adormentato : Pierre Joseph Justinien.

Intronato *Accadem.* : Alexandre Piccolomini.

Jonas, *Justus* : Josse Kock ou Coch.

Josema, *Hermannus* : Jean Hammer.

Josephus Schonaugiensis : Hildegonde Religieuse.

Josseval, *le sieur de* : *Voyez* la Mothe *cy-aprés.*

Irenæus : Cælius Secundus Curio.

Irenæus, *Paulus* : Pierre Nicole.

Irenicus, *Erasmus* : Isaac Wolmar.
Irenicus, *Franciscus* : Philippes André Oldenburger.
Irresoluto *Accadem.* : Charles Papin ou Papini.
Isauro, *Fileno di* : Ganges di Gozze du Pezzaro.
L'Isle, *le sieur de* : Charles Sorel, *douteux.* N...... de l'Isle Marivault, *douteux.*
L'Isle, *Rich. de* : Richard Simon.
Itnegluf, *Itenev Ichanom* : Fulgense Servite.
Julien, *le sieur de Saint* : Godefroy Hermant.
Jungermannus, *Hyginus Thalassius* : Pierre Mersenne.
Juniperus de Ancona, *Franciscus* : Gaspar Scioppius.
Junius Brutus, *Stephanus* : *Voyez* Brutus *cy-devant.*
Justinopolitanus, *Thomas* : Bernardin Ochin.
Justo, *Eusebius à Sancto* : Jean Durel.

K

Kaiserstein, *Salomon à* : Quirinus Kulhmann.
Karelsbergius. *Voyez* Galiotus Galia-

ceus *cy-devant*.

Kercoëtius Aremoricus, *Antonius* : Denis Petau.

Knott, *Edouard* : Mathias Vvilson.

Kriegsoederus, *Holofernes* : Gaspar Scioppius.

L

LAca, *Larcando* : Charles Cala.

Lælius Fulginas, *Lucius* : Jules Recalchi.

Lætus, *Ambrosius* : François Duarein.

Lætus, *Calvidius* : Claude Quillet.

Lætus, *Petrus* : Pierre Joyeux.

Lætus, *Julius Pomponius* : Petrus Calaber.

Lamira, *Trepus Ruitanus* : Petr. Turrianus Ramila.

Lamostoso, *Andrea* : Thomas Fardella.

Lampugnanus, *Pompeius* : Marquard Freher, *douteux*.

Lamuël ou Lemuël : Salomon.

Lando, *Pamfilo* ou *Pamphilus* : Jules Negrone ou Nigronius.

Lanel : Guillaume Colletet.

Langevelsius, *Hermannus* : Nicolas Susius.

Lapide, *Hippolytus à* : Jean Joachim de Rusdorff, *douteux*. Joachim Dransé

ou Transé, *douteux*. Bogislaus Philippus Chemnitius, *peu vrai-semblable.*

Lapide, *Pacificus à* : Philippes André Oldenburger.

Lasca, *il* : Antoine François Grazzini.

Lassarno, *Benedetto* : Alexandre Benet.

Latinus, *Pacatus* : Dominique Baudius.

Laval, *le sieur de* : Guillaume le Roy, dit, l'Abbé de Hautefontaine.

Laval, *Monsieur de* : M. le Duc de Luines *Loüis Charles d'Albert.*

Laval, *le sieur de* : Catherine Agnés de Saint Paul.

Lauretanus, *Bernardinus* : Charles Sigonius.

Lazaro Sacco, *Ottone* : Charles Costanzo Costa.

Leewe, *Jean de* : J. van Heelu.

Leidhresserus, *David*: Didier Heraud.

Lellus, *Johannes Ludovicus* : Louïs de Torres.

Lelonato, *Odomenigico* : Jean Dominique Ottonelli.

Lenis, *Vincentius* : Libert Fromond.

Leoclavicus, *Didymus* : Thomas Mazza.

Leon de Modene : Salomon Uschi avec Lazare di Graziano Levi.

Leopoldus, *Ludovicus* : Leon de Jode ou Leo Judæ.

Lepidus. *Voyez* Comicus *cy-devant.*

Lepta, *Thrasybulus* : André Dinnerus.

Letsac: Castel.

Liberius à Sancto Amore : *Voyez* Amore *cy-devant.*

Libertinus, *Clemens* : François Manoël ou Emmanuel.

Libertus Aquilonus : Bertilus Canuti.

Lichurdus Neocomensis : Jean Jacques Huldricus.

Licinio Taba, *Paolo. Voyez* Taba *cy-aprés.*

Licinio, *Publio* : Nicolas Crasso.

Licinius, *Marcus* : Gilles Menage.

Ligurino, *Mirtio* : Pierre Joseph Giustiniani

Lindius, *Stephanus* : Jean Castel.

Linicuski, *Joannes Stephanus* : Jean Antoine Caprini.

Lipsius, *Justus* : Melchior Goldastus Haiminsfeldius, *apparence d'impost.*

Listrius, *Gerardus* : Didier Erasme

Locman : Esope, *palea.*

Loemelius, *Hermanus* : Jean Floyde ou Lloyd.

Loo, *Adrianus van* : Thomas Saillius.

Lopez, *Dominicus* : Fauste Socin.

Loranicus, *Julius* : Louïs Carnolius.

Lorge de Montgommery, *M. le Comte de* : René Ouvrard.

Lorme, *le sieur de* : Jean du Verger de Hauranne.
Loiseau, *Charles* : Antoine Hotman, *douteux*
Lucanius & Lucianus : Calvin.
Lucifer : Nicolas Oresme ou d'Oresmieux.
Luck, *Good*, ou Godlucius : Roger Tuiford.
Ludovisius, *Princeps* : Virginio Cesarini.
Lunowski, *Lucas* : Gaspar Savicki.
Lupa, *Alcinio* : Ferrante Pallavicino.
Lurtzius, *Petrus* : Mathieu de Gracow.
Lusininus, *Euphormio* : Jean Barclay.
Lusino, *Gio : Gabriele Antonio :* Antoine Jules Brignole.
Lusancy : Beauchateau. *Cela regarde peut-estre les Imposteurs.*
Lys, *Samuel du :* Simon Goulart.
Ly-yo-fan : Jean Baptiste de Moralez.

M.

MAccari, *Grazia-Deo :* Jean Baptiste Agocchia de Boulogne.
Macer Jurisconsultus : Vvolcmarus Kirstenius.
Macer, *Jan :* J. le Bon d'Autreville.
Macer Senior, *Nicodemus* : Ascanius Persius, *douteux*. Gaspar Scioppius, *vray-semblable.*
Macrinus, *Salmonius* : Jean Salmon, *palea.*

Madathanus, *Henricus* : Adrien Mynsicht.

Madianus, *Tonantius* : Antoine Damiani.

Madrid, *Francisco Antonio de* : Gabriel de Moncada,

Magenhorstius, *Julianus* : Gaspar Koch.

Magirus, *Marcus Antonius* : Pierre Scholier ou Schuller.

Magnalpina : *Gio : Tanto* : *voyez* Tanto *cy-aprés*.

Magnesius, *Hugo* : Hugues Cavell.

Mainoldus Galeratus, *Jacobus* : Charles Sigonius.

Malberg, *Albertus* : Philippes Bebius.

Malcomesius, *Joannes Richardus* : Guillaume Ludwell.

Mandrini, *Sulpice de* : Jean Sirmond.

Manés ou Manichée : Cubricus, *palea*.

Manrique, *Pedro* : Guillaume Bate ou Batteus.

Mantuanus, *Baptista* : Jean B. Fiera.

Marc, *l'Abbé de Saint* : N.... Amelot de la Houssaye.

Marcel, *Louis Fontaine sieur de saint* : Zacharie de Lisieux.

Marescot, *Guillaume* : Papyre le Masson.

Maria, *Ignatius à sancta* : Jean Baptiste Catala, *douteux*. Michel de Moli-

nos, *vray-semblable.*

Marinius, *Franciscus* : Jean Sax ou Sachs de Fraustadt.

Marius, *Hieronymus* : Cælius Secundus Curio.

Marsilly, *Paul Antoine* : Isaac le Maître de Sacy, conjointement avec Nicolas Fontaine.

Martignac, *Joannes Baptista* : Nicolas Riquel.

Martinez, *Jean* : *voyez* Bahamonde & Fragoso, *cy-dessus.*

Martinus : Raphaël de Vilosa.

Mas, *Theophile du* : Symphorien Champier.

Masarellus, *Angelus* : Les Theologiens de Neustadt en corps.

Mascurat : Gabriel Naudé.

Masius, *Gilbertus* : Henry Baersius Vekenstyl.

Massalia, *Alexius à* : Claude de Saumaise.

Masson, *Papyre* : Gui Patin, Jacques Gillot, &c.

Massonius : Christianus Becmannus.

Matago de Matagonibus: François Hotman.

F. Mathieu : M. Feydeau.

Mathæus, *Francisus* : Edmons Mac-mahone,

Matthania, *Nathanael Ælianus* : Dietrichtus Dorschius.

Maxeo, *Valerius* : Ismael Orxeau.

Mayerne Turquet, *Theodore* ; Seguin & Akakia

Medius, *Jocosus Severus* : Sebastien Mitternacht.

Medzibosius ou Miedzibos : Albert Roscizewski.

Megnedinus, Victor, Pagius : Uytenbogaert, Grevinchovius, Borrius.

Mey ou Mei, *Franciscus* : Franc. Rainaldi.

Melampodio, *Falcidio* : Joseph. de gli Aromatarii.

Melanchthon, *le sieur de* : Jacques Pineton de Chambrun.

Melanchthon, *Philippus:* Jean Brentius.

Melander, *Philoxenus* : Gaspar Scioppius.

Melangæus, *Hippophilus* : Philippes Melanchthon, ou Schwardzerdt.

Meleager : Balthasar Venator.

Meleagro, *Gianadino* : Jean André Moniglia ou Moneglia.

Melilambius, *Ambrosius* : Balthasar Schuppius.

Melisone, *Androvinci* : Alexandre Tassoni.

Melissus, Philander, &c. : Jean Mallara, Fernandez de Herrera, &c.

Melrose : Jean Caramüel.
Menart, *le sieur* : Godefroy Hermant.
Menu, *le sieur le* : N..... le Maistre.
Mercator, *Antonius* : Jacques Cujas.
Mercator, *Antonius* : Marc Lycklama.
Mercurius Britannicus : Joseph Hall.
Mere-Sotte : Pierre Gringore de Vaudemont.
Merus, *Pasquillus* : Conrad de Zutphen d'Achtevelt.
Mesnil, *Jean-Baptiste du* : N........ Rosimond.
Messallinus, *Wallo* : Claude de Saumaise.
Michael, *Eliachim* : Jean Desmarets de S. Sorlin.
Michalowicz Zagielus, *Martinus* : Jerôme Stephanowski.
Micheli, *Olmerio de:* Jerôme de Savone.
Migeo, *Joannes* : Gaspard Thaumas de la Thaumassiere.
Minore, *Teofilo il* : Archange Rocca.
Minuccio Minucci : Paul Sarpi, *faux ou douteux*.
Miriteus Onatinus, *Rolandus* : Martin Antoine Delrio.
Mirtio. *Voyez le titre* Ligurino *cy-devant*.
Misenus : Christianus Simon Lithus.
Misoponerus : Isaac Casaubon.
Misoponero, *Filofilo* : Angelique Aprosio.

Misoscolo, *Eureta* : François Pona.
Modero, *Toascio* : Thomas Oderico.
Modestin : Jean Pierre Camus.
Modestus Pacimontanus, *Veranius* : Georges Cassander.
Moerbecanus, *Guillelmus* : Thomas de Cantimpré.
Molina, *Tyrso de* : Gabriel Tellez.
Mombrigny, *le sieur de* : Pierre Nicole.
Mondier, *Melchior* : Goldast d'Haiminsfeld, *douteux*. Simon Goulart, *douteux*.
Moneta, *Raphaël*: Dominique Minutoli.
Moni, *le sieur* : Richard Simon.
Mont, *le sieur du* : Isaac le Maistre de Sacy.
Montagnes, *le sieur des* : Jean Sirmond.
Montagnes, *François des* : *voyez* : Montanus *cy-aprés*.
Montaldo, *Christianus de* : Chrestien Hohburg.
Montalte, *Loüis de* : Blaise Pascal.
Montanus, *Franciscus* : Loüis Richeome.
Montdieu, *B. de* : Florent Chrétien.
Monte, *Iulius de*: Melchior Voets.
Monte-laboris, *Constantius de* : Jean Thuilius.
Monte-sperato, *Ludovicus de* : Herman Conringius.

Monte-Tonali,

Monte Tonali, *Zaninus Petolottus à:* Annibal Raimond.

Montholon ou Monthelon, *Jacques:* Pierre Coton.

Mont-ſacré, *Olenix du:* Nicolas de Montreux.

Monzambano, *Severinus de:* Samuel Puffendorff.

Moraines, *Antonin:* Jean Martinon.

Moralez, *Andrez de:* Martin de Roa.

Morſius, *Rodericus:* Henry Brinckelow.

Morus, *Alexandre:* Pierre du Moulin le jeune.

Moſa, *Harminius de:* Herman Fabronius.

Moſchus Sidonius: Moyſe. *palea.*

Motte, *R. P. Seigneur de la:* Jean Loüis d'Amiens.

Motte, *Le ſieur de la:* Antoine Arnaud.

Motte, *Le ſieur de la:* Pierre Thomas du Foſſé.

Motte ou Mothe-Joſſeval d'Aronſel, *Le ſieur de la:* N... Amelot de la Houſſaye d'Orleans.

Mouſnier ou Mouſnerius, *Petrus:* Honorat Fabri.

Muela, *Terzon &:* Laurent Matheu & Sanz.

Mulot, *Le Docteur*: Mathieu de Mourgues.
Munscrod, *Raphaël Sulpicius à* : Guillaume Jocker, *douteux*. Justus Eckardus, *douteux*.
Munsterus Hypobolimæus : Gaspar Scioppius, *passivè*.
Musæus : Moyse. *palea*.
Musæus, Linus, Orpheus : Monantheüil, Pithou, Loysel.
Musagetes, *Voyez le titre* Decorus, *cy-dessus*.
Musambertus, *Claudius* : Theodore de Marcilly.
Mutus, *Pompeius* : Paul Bombino.
Mylius, *Erasmus* : Jacques Gretser.
Mylonius, *Nicolaus*: Antoine Possevin.
Myon, *Eutychius* : Wolffgangus Musculus.

N

NAcattel, *Lootri* : Troilo Lancetta.
Narcisse : Jean Loüis Guez de Balzac, *passivè. palea*.
Nascosto *Accadem.*: Tancredo Cottoni.
Nasturzius, *Petrus* : Jean Loüis Prasch.
Natalis, *Marcus* : Abraham Remy, *douteux*. Jean Sirmond, *douteux*, &c.
Nathanael : Daniel Tossanus.

Nebelthavius, *Joannes* : Christophle Pezelius.

Nebrissensis, *Antonius* : Jean Loüis de la Cerda.

Neglectus, *Academic.* Romanus : Barthelemy Tortolotti.

Nerone ou Nero : Jean Baptiste Agocchi ou Agocchia.

Nelli, *Pietro* : André de Bergame.

Nezeckius, *Nathanaël* : Theodore de Beze.

Neuffer, *Bruno* : François Macedo.

Nicander, *Ambrosius* : Amb. de Victoria.

Nicanor, *Lysimachus* : Jean Lesle, *douteux.* Henry Lesle, *douteux.* Jean Corbet, *vray-semblable.*

Nicasius, *Chelidonius* : Jean Baptiste Sinnigh.

Nicius Erythreus, *Janus* : *Voyez* Erythreus.

Nicolaïdes, *Theophilus* : Valentinus Smalcius.

Nicocleon : Mathieu de Mourgues.

Nicocleonte, *Collenuccio:* Vittorio Siri.

Nicolucci, *Amadio* : Nicolas Machiavel.

Nigris ou Neri, *Josephus de* : Jos. Fotius.

Nisielli da Vernio, *Udeno:* Benoist Fioretti.

Nobel, *Jean* : J. le Bon Heteropolitain, ou d'Autreville.

Noctinot, *Ausonius* : Antoine Cotoni.

Nomisenti, *Girolamo* : Alexandre Tassoni.

Norbin, *Jean* : Jean Brinon.

Noringius, *Livius* : Jules Negrone ou Nigronius.

O

OCella, *Tubertus* : François de la Motte le Vayer.

Octave : N........ Costar de Lyon.

Oedickovius, *Joannes* : J. Erhard ou Reinhard Ziegler.

Oligenius, *Chianeus* ; Fabio Paolini, ou Paulinus.

Onak ou Onk : Onkelos.

Onatinus, *Roland* : *Voyez* Miriteus, *cy devant*.

Onuphrius. *Voyez* Honuphrius, *cy devant*.

Opalenus, *Lucas* : Paulus Næocellus.

Origenes Adamantius. *Voyez* Adamantius *cy-devant*.

Ormegrigny, *Le sieur de* : Pierre du Moulin le jeune.

Ositeo, *Lucido* : Loüis Sesti.

Osorius, *Petrus* ; Jean Baptiste Verace, ou Verax.

Otonali, *Arcnif*: Antonio Alferi.
Otreb, *Rodulfus*: Robert Fludd.
Oxyorus: Montaigu.

P

PAcemutus Analyticophilus, *Nomicus*: Vincent Placcius.
Pacidius, *Jacobus*: Jacques Godefroy.
Pacificus, *Hermannus*: Christophle Herdesianus.
Pacifique d'Avranches: N... des Deserts.
Pacimontanus, *Veranius. Voyez* Modestus, *cy-devant.*
Pacius, *Desiderius*: Guillaume Saldenus.
Padilla D. F.: Antoine de Lebrixa ou Nebrissensis.
Paeon & Pythagoras: Jean Jacques Harder & Jean Conrad Peyer.
Pagnalmino, *Gio*: *Sonta*: Augustin Lampognani.
Palaceda, *Martin de*: *Voyez* Giron *cydessus.*
Palæologus, *Philerernus*: Martin Lardenoy.
Palæophilus: Jacques Mentel.
Palmerius, *Joannes*: François Hotman.
Palmerio, *Verante*: Sebastien Scarabici.

Paltronio, *Carlo Lancio :* Jean Baptiste Capponi.

Palumbus, *Lælius :* Paul Belli.

Pamlerus, ou Bamlers *Gaspar :* Gilles Hunnius.

Pandochæus, *Helias :* Guillaume Postel.

Pannonius, *Cælius :* Gregorius Hungarus.

Pantherus, *Salomon :* Risinski, on Risinius.

Panurgus, *Vincentius*, Jean Baptiste Morin.

Papenausem, *Wolffgangus Ernestus :* Antoine le Brun.

Papon, *Loüis :* Laurent Joubert.

Paprocki, *Alexander :* Adalbert, ou Albert Tylcowski.

Paradinus, *Daniel :* Baltasar Hagelius.

Paragerio & Paragesius, *Nicolaus :* Angelique Aprosio.

Paraschius, *Joannes. Voyez* Cysenius *cy-devant.*

Paris, *Claude de :* Claude de la Place.

Parisius : Jacques Leschassier.

Parker : Josselin.

Parma, *Archangelus à :* François Macedo.

Parochus, *Fidelis :* Adalbert Tylcowski.

Parrhasius, *Aulus Janus :* J. Paul de Parisiis.

Partenio, *Filofilo* : François Marie Fiorentini.
Pascase & Aliton : N....... de Villars.
Pasculo, *Durus de* : Everhard de Vveihe.
Passagerius, *Roland* : Rol. Rodulph. de Passeragiis.
Passavantius, *Benedictus* : Theodore de Beze.
Passavant ou Passevent Parisien : Antoine Cathelan ou Catalan.
Passavant, *Le* : Jean Pierre Camus.
Pastor, *Petrus Henricus* : Loüise de Padilla.
Pastoris, *Adamus* : Rodulphus Martinus.
Patricius Armachanus, *Alexander* : Cornelius Jansenius.
Pavillon, *Nicol. Georg.* Poullain d'Agen.
Pecheur Penitent : N... Patrix, ou Patris.
Pegeus, *Quirinus* : Georges Philippes Harsdorffer.
Pensans-manus, *Frater* : Vvigandus Cauponis.
Pentareus Sideratus, *Petrus* : Fernandez Santander.
Pentito *Accadem.* : Torquato Tasso.
Pepe da Susa, *Crescentio* : Alexandre

Tassoni ou Tassoné.

Perdu, *Le vray* : Pierre du Val.

Peregrinus : Vincent de Lerins.

Peregrinus : Jean Gerson.

Peregrinus A. S.: André Schott.

Peregrinus, *Constantius* : Balduin Junius, ou de Jonghe.

Peregrinus, *Desiderius* : Michel Servet.

Peregrinus, *Joannes* : Pelgromius Pullenius.

Peregrino, *Lelio* : Pedre Hernandez ou Fernandez Navarrete.

Peregrinus : Conradus Dominic.

Peregrinus : Conradus Benedict.

Perellius, *Johannes* : François Coster.

Periander Rhœtus, *Antonius* : Jean Albert Portner.

Periers, *Bonaventure des* : Jacques Peletier.

Pernius, *Joannes* : Joseph Creswell.

Perrie, *Le sieur de la* : *Voyez* Le Buy, *cy-dessus.*

Perseus, *Joannes* : John Fisher.

Pescher, *Le sieur du* : N.. Barry.

Petolottus à Monte-Tonali, *Zaninus* : *Voyez* Monte-Tonali *cy-dessus.*

Petræus Andreades, *Luctatius* : Jacques Stein.

Petri, *Christ* : Statius Buscherus.

Petronius, *Jason* : Jean David.

Pfefferkorn, *Joannes* : Arnaud de Tongre.
Pflug, *Christophorus* : Janus Gruterus.
Phædrus : Jacques Goutiere ou Gutherius.
Phœdrus Volaterranus : Thomas Inghiramio.
Phasianus. *Voyez* Fagiani, *cy devant*.
Philadelphus Romanus, *Eugenius* : François Annat.
Philadelphe, *Eusebe* : Theodore de Beze.
Philadelphus, *Irenæus* : Loüis du Moulin.
Philalethes Polytopiensis : Hortense Lando.
Philalethes Utopiensis : Huldrich Hutten.
Philalethes, *Candidus* : André Bianchi.
Philalethes, *Eudoxus* : Jerôme Donzellini.
Philalethes, *Eugenius* : Thomas Vaughan.
Philalethes, *Germanus* : Jacques Platel.
Philalethes, *Irenæus* : Samuel Przypcovius.
Philalethes, *Irenæus*, ou *Eirenæus* : George Hornius.
Philalethes, *Irenæus* : Jean Lawson, *douteux*. François Vvithe, *douteux*.

Jean Prideaux, *douteux*. Gilbert Ironside, *douteux*.

Philalethes, *Irenaus* : Jean Crocius, *douteux*.

Philalethes, *Irenaus* : Loüis du Moulin, *faux*. *Voyez* Philadelphus.

Philalethes Hyperboreus : Jean Cochlée, *faux*. Henry Corneille Agrippa, *douteux*. Jean Loüis Vivés, *probable*.

Philalethes Eupistinus, *Germanus* : Charles de l'Assomption.

Philalethe : Pierre Alix, *douteux*.

Philalethe & Empiriaste : Simon Foucher.

Philanax Anglicus : Pierre du Moulin le jeune, *faux & contr.*

Philandersons : Bernard Schmid.

Philaretus, *Gilbertus* : Gisleb. Limburg.

Philetymus *Baccal.* : Jean Bapt. Sinnigh, ou Libert Fromond.

Philiatros ou Philiater, *Evonymus* : Conrad Gesner.

Philo Christianus, *ou plutost* Philochristianus. *Voyez* Altglaub.

Philoecus, *Gratianus* : Jean Freinshemius.

Philomathus : Fabio Chigi.

Philomusus : Jacques Locher.

Philopater, *Andreas* : Robert Pearson,

ou Joseph Creſwel.
Philopatris, *Antonius* : Thomas Stapleton.
Philophrone : Jean Labadie.
Philoponus, *Honorius* : Gaſpar Plautius.
Philo-Romæus, *Alexius* : Dorothée Louffius.
Philothée Bachelier, &c.: Jean Gontery ou Gontier.
Philotheus ou Filoteo d'Aſti, *Giovan*: le même.
Phyllarque : Jean Goulu de S.François.
Piccinini, *Paolo* : Scipion Paolucci.
Pickarts, *Jeſwald* ; Philippes de Marnix de ſainte Aldegonde.
Picke Chriſtophilus, *Guillelmus* : Vvilliam Lucy.
Pienorzecki, *Joſeph* : Frederic Szembeck.
Piercham, *Morin* : Symphorien Champier.
Pierius Valerianus, *Joannes* : Pierre Valiero ou Valerii.
Pietad, *Franciſco de la* : Jean de Ribas Carraſquilla.
Piguerre, *Miles* ou *Milon* : Lancelot Voiſin de la Popeliniere, *douteux*.
Pinto, *Celio* : Dominique Ponticelli.
Piperno, *Theodoro Valle da* : *Voyez*

Valle, *cy-aprés.*

Piscina, *Diego Ramirez de la* : Jean d'Avalos.

Pisseni, *Vegetio Agrippino* : *Voyez* Agrippino *cy-devant.*

Pistorius, *Hermes* : Hermannus Rosendorff.

Pitocco da Mantoa, *Limerno* : Theophile Folengi.

Pius, *Thomas* : Th. de Ituren.

Pius Manut. Rom. *Aldus* : Ald. de Bassiano. *palea.*

Placentinus, *Didymus* : Thomas Emser.

Placidus : Vvarinus ou Guarinus Abb.

Plazzonus, *Franciscus* : Jerôme Fabricius d'Aquapendente.

Plomb, *Le sieur du* : Jacques Esprinchard. *palea.*

Pocili, *Andrea* : Placide Reina.

Pogommega, *Robusto* : André Barbazzi.

Polano, *Pietro Soave* : *Voyez* Soave *cy-aprés.*

Polelli, *Gio: Francesco* : Charles Papin.

Polemarchus : Amatus ou Peramatus, *Espagn.*

Polemarque : Jean Pierre Camus.

Politianus, *Angelus* : Jean Ingolstetter.

Polito, *Ermanu* : Emanuël Porto.

Polonus, *Eq.* Jean Lans *Rel. Les autres déguisez sous le nom de* Polonus, *V. ailleurs.*

Polyander, *Ioannes*: J. Kerckhovius. *pal.*
Polyandre: Charles Sorel.
Polyphilus, *ou plûtost* Poliphilus: François Colonna.
Pomponius Dolabella, *Julius*: Jean Sirmond.
Pontis, *le sieur de*: Pierre Thomas du Fossé.
Ponzano, *Stopinus de*: Cesar Orsini.
Porcius, *Publius*: Petrus Placentinus.
Poreti, *Michel*: Pierre Michele.
Possevinus, *Ioannes Baptista*: Bernardus Mirandulanus.
Postio, *Giorgio*: Cesar Alucci.
Povar, *Silvius Ciprés de*: *voyez* Ciprés *ci-devant.*
Prædestinatus: Hyginus, *douteux.* Arnobe le jeune, *douteux.* Vincent Victor, *douteux.* Primasius, *faux.*
Prætorius, *Elias*: Chrestien Hohburg ou Hombourg.
Prelude, *vray.* Pierre du Val.
Presles, *le Baron de*: N....... Poncet.
Primus: Jean Germain. *palea.*
Probus, *Æmilius*: Cornelius Nepos.
Prœckshorst, *Hilarius von*: Christophle Rosselius.
Promus Custos, *Veri*: Pierre de Morscow.
Prosper Fesulanus: Guillaume Postel.

faux. Thomas Fedro, *douteux*. Curtius Inghiramius, *douteux*.

Prosper, *Gratianus*: Fauste Socin.

Pueroni de Cremone, *Dominic.* : Dom. Minutoli de Lucques.

Puccius, *Franciscus* : F. Filidinus.

Purwæus, *Ioannes* : J. Vvicleff.

Puy, *Guy ou Guillaume* : Arnaud de Pontac.

Pyrard de Laval, *François* : Jerôme Bignon.

Pytonillus, *Theophilus* : Hippolyte Tonelli.

Q

QUerberus : Cosme Rugeri ou Roger, dit l'Abbé de S. Mahé.

Quercetanus, *Iosephus*: N. de la Violette.

Quercu, *Leodegarius à* : Adrien Turnebe.

Quevedo : Moscherosch.

Quevedo Villegas, *Francisque* : Laurent vander Hammen & Leon.

Quintil Horatien : Charles Fontaines.

Quintinus Heduus, *Leodegarius* : Theophile Rainaud.

R

RA : Akiba, ou Akiva.
Ra : Abraham, &c. Eliezer, &c.
Raba : Abraham Aben-Ezra.
Raba : Eliezer fils d'Akiba.
Rabiah : Eliezer fils de José Galiléen.
Rabus, *Ludovicus* : L. Gyncer ou Gynzer.
Rach ou Rah : Chasdai ou Chasda de Babylone.
Racemius : François de la Motte le Vayer.
Radak : David Kimhi.
Ræmond, *Florimond de* : Loüis Richeome.
Rag : Gamaliel & Gersom, &c.
Ragazonius, *Hieronymus* : Charles Sigonius.
Ragusa, *Hilarius à* : François Macedo.
Raimond, *Denis* : Claude Girard, & Noël de la Lane.
Ral : Resch Lakis.
Ralbag : Levi fils de Gersom.
Ram : Meir.
Ramach : Moyse Cohen.
Rambam : Moyse fils de Maimon.
Ramban : Moyse fils de Nahman.

Ramban : Meir fils de Nathan.
Ramirez ou Ramiresius à Prato, *Laurentius* : François Sanchez ou Sanctius, & Balthasar de Cespedes.
Rantzovius, *Christophorus* : Lucas Holstenius.
Rapitus Renovatus : Antoine ou André Picciolo, *douteux*.
Rasba : Salomon fils d'Adrath.
Rasbag : Simeon fils de Gamaliel.
Rasbam : Samuel fils de Meir.
Rasbi : Simeon fils de Jochai.
Rasch : Salomon, Simeon, &c.
Raschat : Sem Tob, ou Schem Tof.
Rasci : Salomon Isaaki, *plutost que* Salomon Jarhi.
Rat : Tam fils de Meir.
Rebulgo, *Mingo* : Jean de Mena, ou Rodrigue Cota.
Refrigeratorius, *Quirinus* : Quir. Kuhlman.
Regenvolscius, *Adrianus*: André Vvengerscius.
Reggius, *Honorius* : George Hornius.
Reginaldus, *Guillelmus* : Guill. Gifford.
Regius, *Nicolaus* : Chrestien Francken.
Regnartius, *Valerianus* : Eudes Malcot.
Regulus, *Albonesius* : Thesée Ambrogio.

Reiserus, *Petrus* : Jean Stalpart vander Vielen.
Relfendſo, *Johan. Volffg.*: Jean W. Roſenfeld.
Religioſo, *Pio* : Jerôme Ghetti.
Renatus, *Ivo* : Philippes Pflaumer.
René Clerc : Jean le Noir.
Repos, *Cher* : Porcheres Laugier.
Reppone, *Marſillo*: Pompée Sarnelli.
Reuclinus, *Andreas* : Valentin Smalcius.
Reuclin, *Jean*: Richard Simon.
Reves, *Michel de*: Mich. Servet.
Reymaeckerius, *Franciſcus Carolus* : Franc. Cauve.
Rhamnuſius Satyromaſtix Severinus : Jean Rhodius.
Rhodienſis, *Menedemus* : Alexandre de Vincentinis.
Riah ou Riach : Janna Hacohen. *Item* Juda Hajat.
Riba ou Ribe : Jacob fils d'Eliezer.
Ribag : Joſeph fils de Gorion.
Ribal : Joſue fils de Levi.
Ribaldus, *Petrus* : Michel Pieczek.
Ribam : Joſeph fils de Meir.
Riban : Iſaac fils de Nathan.
Riban : Juda fils de Nahman.
Ribaſch : Iſaac fils de Scheſchat.
Ribaz : Johanan fils de Zachée.

Riboboli da Matelica, *Benduccio* : Benoist Buonmattei.
Ricardus, *Antonius* : Estienne Deschamps.
Riccio Veneto, *Annibale* : François Macedo.
Riccius, *Ioannes Paulus* : Pedre de la Torre Ramila.
Richard, *Ioannes Christophorus* : Jean Passerat.
Richea, *Dodo* : Otton Aicher.
Richelieu, *Iean Armand* : Amable de Bourzeys, N ...... de l'Isle-Marivault & autres Docteurs.
Richer, *Pierre* : Jacques Spifame.
Richwort, *Guillelmus* : Thomas Vhite.
Rigberius : Gabriel Gerberon.
Rigogoli di Nibbiaia, *Lattanzio* : Matthieu Pinelli.
Rimantel, *le sieur de* : Pierre Lombert.
Ripa, *Cæsar* : Jean Zaratino Castellini & d'autres.
Riss, Conradus : N......... Cinglius (an Huldrich. Zuingl.)
Ritba : Jom Tob fils d'Abraham.
Riviere Augustinien, *A*... : Theophile Raynaud.
Riviere, *le sieur de la* : Roch le Bailly.
Ro, *Clerarto* : Charles Torre.
Robarts ou Robert, *John* : Thomas Swinerton.

Robertus, *Carolus* : Alexandre Gottifredi.

Rocabella ou Rocobella, *Marco* : *voyez* Ettore.

Rocca Contrada, *Lucianus de* : *voyez* Belus.

Rodrigo Rodriguez : Pierre d'Alva & Aſtorga.

Roel Belga, *Conradus van* : Fortunio Liceti.

Roffenſis, *Joannes* : Richard Mountagu, *douteux*. Jean Buckeridge, *plus vraiſemblable*.

Roffenſis, *Joannes* : Martin Bucer, *douteux*.

Roghi, *Franceſco* : Jacques Fuligatti.

Rolegravius, *Joannes* : J. Graverol.

Rolletus, *Joannes* : Samuel Puffendorff, *douteux*.

Romain, *François* : Loüis Maimbourg.

Romanus Veronenſis : Charles Scribanius.

Romanus, *Euſebius* : Philippes le Prieur.

Romanus, *Joannes Baptiſta* : Elie Egyptien.

Romanus, *Paulus* : François Vavaſſeur. N..... de Vignacourt, *douteux*. Pierre Mambrun, *douteux*.

Romulus, *Franciscus* : Robert Bellarmin.

Romulus, *à trois points* : Paradisus.

Rondinus, *Julius* : Samuel Puffendorff, *douteux*.

Roquius, ou Rochius, ou de la Roque, *Petrus* ; François Baudoin.

Rosacius ou Rosarius, *Amandus* : Elie Putschius.

Rosbecius, *Julianus* : Dominique Baudius.

Rosetus, *Christophorus*, Gregorius Rosseffius.

Rossæus, *Guillelmus* : Thomas Morus.

Rossæus, *Guillelmus* : Guill. Gifford, & Guill. Raynolds ou Reginaldus.

Rosso, *Giulio* : Benoist Giustiniani.

Royaumont Prieur de Sombreval, *le sieur de* : Nicolas Fontaine.

Rudius, *Eustachius* : Jerôme Capivacci, *c'est plûtost un Plagiaire.*

Ruelle, *R. de la* : Theodore Maimbourg.

Ruisius, *Godefridus* : Gualtherus Gravius.

Ruitanus *ou plûtost* Ruritanus. *Voyez* Lamira *cy devant.*

Runeclus. *Voyez* Gibronte, *cy devant.*

Rusbrochius ou Ruysbrochius, *Fulcherius* : François Macedo.

Risbrochius, *Fulgentius* : le meſme.
Ruſticus, *Victorius* : Nicolas Villani.
Rutgerſius, *Janus* : Joſeph Scaliger.
Ruys ou Ruiz, *Franciſcus* : Michel Turbavi.
Ruzante : Ange Beolque.
Ryſſen, *Leonardus à* : Giſbert Voetius.

S

SAbin : Paul Hay du Chaſtelet, *douteux.*
Sabinus, *Julius Pomponius* : Petrus Calaber.
Sacco ou Scacco. *Voyez* Lazaro, *cy devant.*
Sadeel, *Antonius* : Ant. de la Roche-Chandieu.
Sadiletus, *Claudius* : Jean Henry Alſtedius.
Saenen, *Leonardus van* : Jean Vander Laen.
Sala, *Antonius à* : Gualterus Burlæus, *c'eſt plûtoſt Impoſt.*
Salaſſus, *Johannes Franciſcus* : *voyez* Aſpaſtes *cy-devant.*
Saliebregno, *Gottilvanio* : Antoine Jules Brignole Sale.
Sallaüs ou Sallai, *Stephanus* : Pierre Pazmani.
Salmone ou Salamone, *Pier-Antonio* :

Balthasar Boniface.

Salvatierra, *Loüis de* : Augustin Vasquez.

Salvator Imbroll: Athanase Kircher.

Sammosto Rima, *Alpino* : Thomas Spinola Marini.

Samonius : Robert Bellarmin, *incertain.*

Sanchez del Aquila, *Didacus* ou *Diego* : Thomas Hurtado.

Sanchez, *Joannes* : J. Martinez de Cordoüe.

Sanga, *Liberius* : Martin Antoine Delrio.

Sanlorini, *Alessandro* : Matthieu Pinelli.

Sapricio Saprici : Angelique Aprosio.

Saracenus, *Hieronymus*: Martinus Constantini.

Sarava, *il Dottor* : Alphonse d'Ulloa.

Sarckmasius, *Eusbulus Theosdatus* : Conrad Samuël Scurzfleisch.

Sarsius, *Lotharius* : Horace Grassi.

Sartorius, *Joannes*: J. Stoinski ou Stoinius *dit* Statorius.

Sasbout, *Adam* : Jean Hessels ou Hesselius.

Saura, *Antonius de* : Jean Baptiste Poza.

Sauveur, *le sieur de Saint* : Jean Baptiste Thiers.

Savi, *Buonardo* : Urbain Davisi.
Savignona, *Raffaële* : Jean Estienne Marenco.
Scacchi, *Girolamo* : Loüis della Casa.
Scaliger, *Camillus* : Adrien Banchieri.
Scandelens : Alexandre Cariero, *incertain* ou *defectueux*.
Scappuzzo, *Ceccone* : Joseph Gualdo.
Scaurus, *Hadrianus* : Pierre Petit.
Schaumius, *Eggebertus* : Georges Rittershusius.
Schoockius, *Martinus* : Gisbert Voetius.
Schulckenius, *Adolphus* : Robert Bellarmin.
Scimeon, *Recared* : Richard Simon.
Scioppius, *Andreas* : François Garasse.
Scioppius ou Schoppius, *Gaspar* : Jean Buxtorf le jeune.
Scioppio, *Oldauro* : Angelique Aprosio.
Scipio ou Scippione : Jerôme Mercurio, *palea*.
Seba, *Adeodatus* : Theodore de Beze.
Secundus, *Atticus* : Jean François Sarazin.
Sedaletophilus, *Irenaus* : Jean Preussius avec un Ministre Lutherien.
Segala, *Giuseppe* : Marc Antoine Oliva.

Selenus, *Gustavus* : Auguste de Lunebourg.

Selenicus, *Amator* : Antoine Ulric de Brunswick.

Selenus, *Regius* : Basile Monner.

Sella-Dei, *Antonius* : Elisalde ou de Elizalde.

Semanius, *Joannes* : Jacques Masenius.

Semenzi, *Girolamo* : Cyprien Boselli.

Semini, *Girolamo* : Bernardin Zanoni.

Servilius, *Lælius* : Silvestre de Petrasancta.

Servius, *Christianus* : Chr. Becmannus.

Servus, *Fidelis* : Barthelemy Clerck.

Seuberlich, *Andreas* : Chrestien Hohburg.

Severinus. *Voyez* Rhamnusius, *cy-devant.*

Severinus, *Vincentius* : François Annat.

Severus, *Alexander* : JerômeTortoletti.

Severus Medius, *Jocosus* : Jean Sebastien Mitternacht.

Sfortia Cusanus, *Romanus* : Jean Ramos del Mancano.

Sideratus. *Voyez* Pentareus *cy-devannt.*

Sidereus *Aloysius* : Vincent Caraffa.

Si-es No-es, *Ioannes* : Pierre d'Alva & Astorga.

Sifilinus, *Hugo* : Honorat Fabri.

Signatorius, *Rupex* : Pierre Scriverius.

Silvanus,

Silvanus, *Jacobus* : Jacques Keller.

Silvester, *Christianus* : Cyriacus Spangenberg.

Simon *ou* Simonis, *Franciscus* : Gilles Estrix.

Simonius : J. Gondier, ou plutost Gontier ou Gonteri.

Simonville, *le sieur de* : Richard Simon.

Simplicius, *Joannes* : Jonas Schlichtingius.

Sincerus, *Actius* : Jacques Sannazar.

Sincerus, *Conradus* : N.... Culpis ou Kulpis.

Sincerus, *Jodocus* : Juste Zinzerling.

Singletonus, *Guillelmus* : Leonard Lessius.

Sitwald, *Philander von* : Jean Michel Moscherosch.

Smarrito, *Accadem.* : Charles Dati.

Smidelinus *ou* Schmidelinus : Jacques Andreæ.

Smithæus, *Nicolaüs* : Edouard Knott.

Soave Polano, *Pietro* : Paul Sarpi.

Solangues, *François* : Gaspar Scioppius, *douteux*.

Solerius, *Anselmus*: Theophile Raynaud *douteux*.

Solitaire : le Comte de Cramail.

Solitarius : Jacques Gohorry.

Solitarius : Jean François André Ustarroz.

Sommerfeld, *Jacobus* : Georges Rollenhagen.

Sonta Pagnalmino, *Gio. Voyez* Pagnalmino.

Sophodius Vinerius, *Christianus* : Christophle Sandius le jeune.

Sophronius : Jean Moschus ou Eviratus ou *le contraire.*

Sorsi, *Nofaste* : Estienne Rossi.

Sorsi, *Tripeo* : Pierre Rossi.

Sotwellus ou South wels : Th. Bacon.

Sovero, *Bartolomeo* : Fortunio Liceti, *faux*,

Spenserus, *Joannes* : Vincent Haecliffe.

Spica Apocopata : Ambroise Granello, ou Ambr. Spighetto.

Spinola, *Joannes Ambrosius* : Odon de i Conti, ou de Comitibus.

Spiritus Belga : Rodolphus Martini.

Spironcini, *Ginifaccio* : Ferrante Pallavicin.

Spontone, *Ciro* : Jean Antoine Magini.

Sprengher Ubiorum Consul : Antoine le Brun.

Springerus, *Justus* : Pierre Siringius, *c'est peut-estre le contraire.*

Squentius, *Petrus* : Daniel Schwenter.

Squillas, *Septimontanus* : Tobie Adami.

Statileus, *Marinus* : Pierre Petit.
Stenonio Gorago, *Apolo* : Augustin Orengo.
Stordito *Academ.* Intronato : Alexandre Piccolomini.
Strumpfius, *Oswaldus* : Jean Scharffius.
Stubrockius, *Bernardus* : Honorat Fabri.
Stumelius, *Fredericus* : François Macedo.
Sturmeneck. *Voyez* Anti-Sturmius *cy-devant.*
Sturmianus, *Hermannus* : Jean Sturmius.
Stutgardia, *Wilhelmus de* : Guill. Holder.
Suavius, *Leo* : Jacques Gohorry.
Subasiano : Joseph Aromatario.
Subditus, *Fidelis* : Jerôme Moscorovius.
Sulpicius : Culpisius ou Kulpis.
Sulpitius Raphaël : *voyez* Munscrod *cy-devant.*
Superantius, *Conon* : Philippes de Mornay, *douteux.*
Surdus, *Simon* : Jean Baptiste Leo.
Syringius, *Petrus* : Juste Springer.

T

TAba, *Paolo Licinio* : Tobie Pallavicin.

Tabia, *Ioannes de* : J. Cagnatus ou Cagnasso.

Tacera, *Rinaldo* : Raphael Badii.

Tacitus, *Erminius* : Terence Alciat.

Talpi, *Glemoglio* : Guillaume Plati.

Talpiteo da Contilmanno : *Gostantio* : Augustin Paoletti.

Tanaglia, *Sulpizio* : Sebastien Forteguerra.

Tanquerel : Bertrix.

Tanto Magnalpina, *Giovan* : Augustin Lampognani.

Tavernier, *Jean-Baptiste* : N....... Chapuzeau, &c.

Tenebrio : Schottus

Terentius : Scipion, Lælius, &c.

Terranera : Melanchthon.

Tertre, *le sieur du* . N........ Torrentier.

Terzon y Muëla, *Sancho* : Laurent Matheu & Sanz.

Teutonicus Philosophus : Jacques Bohmen.

Teutopulus, Teupolus, Tiepoli ; François Piccolomini.

Texeira, *Josephus* : Estienne de Lusignan, *douteux*.

Thalassus Jungermannus, *Hyginus* : Pierre Mersenne.

Thanatophrastus, *Christianus* : Jacques Canisius.

Theocrenus ou Theocreno: Benoist Tagliacarne.

Theodericus Virdunensis : Vennericus Vercellensis.

Theodontius : Paul de Perouse.

Theodorus, *Elaus* : Elie Diodati.

Theodotus, *Salomon* : Gilles Affhackeer.

Theophanes Cerameus: Gregorius Tauromenita.

Theophilus : Guillaume Lindanus Damasus.

Theophilus, *Christianus* : Thomas Bartolin.

Theophilus Cosmopolita: Gisbert Voetius, *douteux*.

Theophilus *Joannes* : Jerôme Bolsec, *douteux*. Jean Tauler, *faux*. Gaspar Schwenckfeld, *douteux*.

Theophilus Francopolita, *Joannes*: Jean de la Renaudie.

Theophilus & Tranquillus : Godefroy Wandelman.

Theophile & Timoleon: Loüis de Cour-

cillon de Dangeau & Timoleon de Choiſy.

Theophorus : Jean Gerſon.

Theopompus : Anaximenes, *Impoſt. V. ailleurs.*

Theoreſte, *Epimelio* : Mich. Ang. Torcigliani.

Theoſdatus, *voyez* Sarckmaſius, *cy-devant.*

Theſſalus : Omer Talon.

Theupulus ou Tiepolo, *voyez* Teutopulus, *cy-devant.*

Thewrdanck : Maximilien I. ou Michel Pfinzing.

Thiacus Scotus, *Agricola* : Georges Tomſon.

Thomas Aquinas : François Haræus.

Thomaſinus, *Jacob. Philippus* : Joann. Rhodius ; *cela regarde les Plag.*

Thomſon ou Tomſon, *Georgius* : Jacques Tyrius.

Thormarius Spado, *Chariſius* : Jean Baptiſte Capponi.

Thraſybulus, *Chriſtophorus* : Baſile Monner.

Thraſymachus, *Cyriacus* : Herman Conringius.

Thuretenſis Phyſicus : Thomas Eraſtus.

Tiberius Belga, *Philippus* : Ph. Briet.

Tientibene, *Modello* : Benoiſt Mellini.

Tilebomenus, *Cajus* : Jacques Mentel.
Timandre : Jean Sirmond.
Timauro, *voyez* Antiate, *cy-devant.*
Timocrate : N... Larroque le jeune, *douteux.*
Timophile, *Thierry de* : François d'Amboise.
Timotheus : Salvien de Marseille.
Timotheus : Jean Thierry ou Joan. Theodoricus, *faux.*
Tirel, *Darinel de* : Gilles Boileau.
Tirelli, *Alberto* : Pierre Paul Caravaggio.
Titus de Moldavie : Mamout. *palea.*
Tomasini, *voyez* Thomasinus, *cy-devant.*
Tonso da Burden : Jules Cesar Scaliger. *palea.*
Torbizi, *Cleonte* : Nicolas Berzetti.
Torelli, *Pietro Paolo* : Santi Mariale, ou Sanctes Marialis.
Torner, *Joseph* : Raimond Dalmau de Roccaberti.
Torrasius ou Torasius, *voyez* Tofarrius, *cy aprés.*
Torres Centurion, *voyez* Castro *cy-devant.*
Torrus, *Ascanius* : Benoist Justinien ou Giustiniani.
Torius, *Matthæus* : Robert Bellarmin.
Torvobatius, *Steph* : Estienne Tabourot.

Tosa, *Philippus* : Antoine Possevin.

Tosarrius ou Tosarius : Jean Sartoriu ou Taylour.

Tour, *Le sieur de la*: Guillaume le Roy.

Tourelle, *Le sieur de la:* Toussains des Mares, *douteux*.

Tranquillus, *Hortensius*: Jeremie Laudo.

Transalpinus, *voyez* Franolpinus *cy-devant*.

Treisbach, *Hippolytus à* : Gaspar Lerck de Durmstein, *douteux* : Jean Conrad Keitman ou Kreidenmann, *douteux*.

Trembecius, *Joannes* : Jacques Riniewiecki.

Trevus, *Persius* : Pierre Servius.

Triacaro, *Anello* : Troile Lancetta.

Tribander, *Laurentius* : Laur. Stegmannus.

Trigny, *Le sieur de* : Antoine Arnaud & Claude Lancelot.

Tubero, *Orasius* : François de la Motte le Vayer.

Turlupinus, *Nicodemus* : Jean Hotman.

Turpinus ou Tilpinus, *Joannes* : Robert de saint Remy, *douteux*.

Turpio Urbevetanus, *Felix* : Fauste Socin.

Turpio Gerapolensis, *Gratianus* : Fauste Socin.

Tyburce, *Maistre* : Jean d'Abondance.

V

VAdin, Notoniano : Antoine Naudino.
Vadiscus: Hulric Hutten.
Valentiis, *Ventura de*: Jurgen ou Georges Vvinther.
Valentinus, *Basilius* : André de Solea, *douteux*. N... Tholden de Hesse, *douteux*.
Valla, *Laurentius*: Barthelemy Petracci.
Valle da Piperno, *Theodoro* : Denis de Occillis.
Valle, *Renatus à* : Theophile Raynaud.
Valle clausa, *Petrus à* : Theophile Raynaud.
Valle-Quietis, *Anastasius à*; *voyez* à Monte-Laboris *cy-devant*.
Valle-Quietis, *Eques Germanus de*: Jean Joachim de Rusdorff.
Vallo, *Christophorus à* : Leonard Hutterus.
Valmisoto, *voyez* Aiora *cy devant*.
Vandoni, *Lucca*: Charles Basgapé.
Vannerus : Cosme Ruger, *dit* l'Abbé de S. Mahé.
Vargas, *Alphonsus de* : Gaspar Scioppius.
Vargas, *Emmanuel de* : Gabriel de A-

darzo & Santander.

Varna, *voyez* Barna *cy-devant.*

Vassellus, *Fontanerius :* Sertorius de Galles.

Vatablus, *Franciscus* : Rodolphus Gualterus. *Item* N.. Bertin & autres.

Vatelmo, *Costantino* : Antoine Mascettola.

Vaticanus : Lelio Socin.

Vaux, *Le sieur de :* Le Comte de Cramail.

Ubaldus, *Sinibaldus* : Hippolyte Colli ou à Collibus.

Ubeda, *Francisco* : André Perez de Leon.

Udenius, *Utes* : George Vvolffgang Vedelius.

Vecchi, *Eraclio* ou *Heraclius*: François Rainaldi.

Vekiti, *Turanus :* Theodore Kievit.

Velasquez, *Antonio :* Ant. Vasquez.

Velasquez, *Didacus :* Diegue de Simancas.

Velasquez, *Geronimo* : Loüis Guerrero.

Vellay, *François de* : Jean Sirmond.

Vellejus, *Gregorius :* Georges Reveau.

Velli, *Francesco:* François Marie Maggi.

Vera, *Luis de* : Gaspar Gerzeran de Pinos.

Verato : Jean Baptiste Guarini.

Verdæus ou Verdajus, *Renatus* : André Rivet.
Veresmartus, *Michaël* : Pierre Pazmani.
Veridicus, *Didymus* : Thomas Stapleton.
Veridicus Belgicus: Charles Scribanius.
Veridicus Germanicus : Guillaume Federle.
Veridicus Christianus : Jean David.
Veridicus Catholicus : Thomas Saillius.
Verimontanus, *voyez* Fidelis *cy-devant*.
Verinus, *Simplicius* : Claude de Saumaise.
Verita, *Latino* : Vittorio Siri.
Verité, *L'Abbé* : Jean le Noir.
Verone, *François de* : Jean Boucher, *douteux*. Robert Bellarmin, *faux*.
Veronensis, *Romanus* : Charles Scribanius.
Vertumnius Academicus : Melchior Inchoffer.
Verus, *Amandus* : Chrysostome Eggenfeld.
Verus, *Joannes Baptista* : J. Rhodius.
Verus, *Lucius* : Guillaume Goes.
Vezelet, *Glaumalis du* : Guillaume des Autels.
Vezzalmi, *Grivilio* : Virgile Malvezzi.
Ughelli, *Ferdinandus* : Charles Borelli.

Victor, *Ambrosius* : André Martin.
Vidal ou Vitalis, *Frutos* ou *Fructuosus*: Jean Ferrer.
Vigil, *Christianus* : Frederic Gesenius.
Vigil, *Fabius* : Fabianus Vetulæ.
Vilbonius : Philebert Monet.
Villano Napolitano, *Giovanni* : Barthelemy Carracciolo.
Villanovanus, *Michael*: Michel Servet.
Ville, *Loüis de la* : N... de Valois.
Villela ou Vilela, *Balthasar*: Jean Baptiste Poza.
Villerius ou Vilierius, *Franciscus* : Fr. Hotman.
Villiomarus, *Yvo* : Joseph Juste Scaliger.
Vincentia ou Vicentia, *Petrus à* : Antonin Reginaldi ou Regnaud.
Vincentius, *Athanasius* : Jean Lyserus.
Vincentius Hollandus, *Liberius* : A. Melvinus, *faux*. Pierre Cunæus, *faux*. Nicolas Crasso, *vray-semblable*.
Vincentius, *Nicolaüs* : Joseph Scaliger.
Vinerius, *voyez* Sophodrus *cy devant*.
Vitus Vvigandus, *Joachimus* : Jean Valentin Vvillius.
Vitus, *Thomas* : Laurent Forer.
Ulefeld, *Cornificius ab* : Jacobus Henricus Pauli.
Ungersdorff, *Christophorus ab* : Guillau-

me Ferdinand von Efferen.

Voge ou Vauge, *Solon de :* Jean le Bon.

Volvic, *Amable de :* Am. de Bourzeis.

Vortficher ou Vvort-Fisher : Nicolas Laſſon.

Urbanus, *Horatius :* Nicolas Zucchi.

Urbino : Jean Baptiſte Livizani.

Urſinus, *Joachimus :* Innocent Gentillet. Chriſtianus Becmannus, *douteux.*

Urſulanus, *Edmundus :* Edm. Mac-Mahone, *autrement* Franciſcus Matthæus.

Vulturius Geldenhaurius : Gerard de Nimegue.

Vulturius, *voyez* Baſſarius *cy devant.*

Vv

Vvahrenberg, *Sincerus* ; Eſaie ou Gaſpar Puffendorff, *douteux.*

Vvalley : Henry Garnet.

Vvarendorp, *Le ſieur de :* François Liſola ou d'Iſola.

Vvarſenius, *Johannes :* Jean Loüis Vivés.

Vveckerus, *Joan. Jacob :* Pierre André Mathiolus. *Voyez* les Plagiaires.

Vveiſſius, *Robertus :* Philippes Pflaumer.

Vvendrockius, *Wilhelmus :* Pierre Nicole.

Vvernerus, *voyez* Gebhardus, *cy-devant.*

Vvernerus, *Joannes Sigismondus* : Gaspar Svvenckfeldt.

Vviddrington, *Roger:* Thomas Preston, *douteux.* Simon Vigor, *douteux.*

Vvineus, *Joannes* : Guillaume Ranchin, *plutost* Plagiaire.

Vvitlingus, *Joannes* : J. Brentius.

Vvitus ou Vvhitus, *Joannes* : Estienne Gardiner.

Vvolffgangus, *Christophorus* : Jean Albert Portner, *douteux.* François Lisola, *vray-semblable.*

Vvolffius, *Ambrosius* : Christophle Herdesianus.

X

XAverius : Conrad Samuël Schurtzfleisch.

Z

ZAbiel ou Zagiel, *voyez* Michalowicz, *cy-devant.*

Zaboi & Jacometto : Charles François Foppa.

Zamariel : Ant. de Chandieu, ou de la Roche-Chandieu.

Zambeccari : Jean Antoine de Vera, Comte de la Rocca.

Zambrano, *Melchior* : Diegue Alvarez,

Zamoſcius ou Samoſcius, *Joannes*: Charles Sigonius.

Zancume, *Antonino* : Vincent Montana.

Zangmaiſtre, *Jean Paul* : Laurent Joubert.

Zegers, *Jacobus* : Libert Fromond, *douteux*.

Zercovicius ou Zercowſcki, *Joannes* : André Roſenwald.

FIN.

B."e

SPECIAL 86-B
25765

THE GETTY CENTER
LIBRARY